



HAL
open science

Le paradigme du changement chez les Verts - de Bouleverser à Évoluer

Cristelle Cavalla

► **To cite this version:**

Cristelle Cavalla. Le paradigme du changement chez les Verts - de Bouleverser à Évoluer. Éditions universitaires européennes, pp.240, 2010, 978-613-1-51748-8. hal-02197683

HAL Id: hal-02197683

<https://hal.science/hal-02197683>

Submitted on 30 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CRISTELLE CAVALLA

**LE PARADIGME
DU CHANGEMENT
CHEZ LES VERTS**
DE BOULEVERSER À ÉVOLUER

À Éric et Etienne

À tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce travail

Ne dire que ce qui est susceptible de plusieurs interprétations.

Cioran

Toute théorie est grise, mais vert florissant est l'arbre de la vie.

Goethe

SOMMAIRE

Légende	6
Introduction	7
PREMIÈRE PARTIE	
LE CONTEXTE DU PROGRAMME ET LES FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES	9
Chapitre I	
Petit historique de l'écologie en France	10
Chapitre II	
Présentation du corpus : Le Livre des Verts.....	31
Chapitre III	
La théorie sémantique	41
Chapitre IV	
Le changement et les sèmes de changer.....	66
DEUXIÈME PARTIE	
LA SIGNIFICATION EN LANGUE, LE SENS EN CONTEXTE	77
Chapitre V	
Analyse lexicologique	78
Chapitre VI	
Le sens du verbe changer dans le programme politique des verts.....	102
Des hommes et des femmes : vers la parité	104
Le changement fait sa route	123
Comment la monarchie use du passage	131
Un déplacement abstrait.....	142
Les fondements tiers-mondistes.....	148
De l'antiproductivisme à l'anti-extrémisme	156

Un sujet anti-écologiste	171
Le sens de Changer dans le programme des Verts	179
Itinéraire d'un hypothétique changement	188
Vers une chasse modérée	195
Les mondes qui changent.....	202
Conclusion.....	211
Bibliographie.....	217
Annexes	225

LÉGENDE

La **notion** est typographiée avec la première lettre en grande majuscule et entre barres obliques : /Changement/.

Le **champ sémantique** est typographié en grandes majuscules et entre barres obliques : /CHANGEMENT/.

Le **lexème** est typographié en italiques : *changer*.

Le **domaine** est typographié en grandes majuscules et entre doubles barres obliques : //CHANGER//.

Le **taxème** est typographié en petites majuscules et entre barres obliques : /CHANGER/.

Le **sémème** est typographié en petites majuscules : CHANGER.

Le **sème** est typographié entre barres obliques : /changer/.

Les légendes des différents **tableaux** sont décrites lors de leur apparition.

Les **citations** sont décalées par rapport au reste du texte et sont accompagnées de leur références : (Nom de l'auteur, année de publication de l'ouvrage : numéro de page ou entrée de l'article de dictionnaire).

Exemple :

Pondérer : équilibrer, balancer. Deux forces balancent l'homme et pondèrent sa volonté : le changement et l'habitude. (Imbs, 1977 : art. Pondérer)

Les **passages issus** du *Livre des Verts* ont une marge modifiée. Les phrases dans lesquelles apparaît le verbe *changer* sont soulignées.

Les études des verbes qui cohabitent dans un même paragraphe ou un même chapitre sont présentées de concert. Dans les paragraphes reproduits, chaque occurrence est suivie d'une lettre (a, b) entre crochets, permettant de les différencier dans les analyses.

INTRODUCTION

Les réflexions qui constituent cet ouvrage n'ont pas la prétention d'être une étude politologique sur le parti des Verts, mais le résultat d'un travail de thèse en linguistique¹. Nous nous bornerons à décrire comment le sens d'un verbe peut être manipulé en fonction du contexte dans lequel il est inséré – en l'occurrence un programme politique – et ceci grâce à une théorie sémantique.

Il s'agit d'un travail empirique sur l'analyse sémantique et lexicale de certains éléments linguistiques de ce programme politique.

Ainsi, les politologues n'y trouveront aucune révélation qu'ils n'auraient déjà étudiées ou explicitées, en revanche, ils pourront y voir comment un mot politiquement « neutre » (contrairement à « nucléaire » dans un discours écologiste ou « social » dans un discours socialiste ou encore « libéral » dans un discours capitaliste), est finalement manipulé par le politique et devient à son tour un élément linguistique sémantiquement chargé de représentations politiques.

Nous avons choisi d'étudier le verbe *changer* car il apparaît de façon régulière en politique sans jamais véhiculer le même sens. Nous avons constaté que, aussi nombreux sont les hommes politiques à envisager le changement, aussi nombreuses seront les acceptions du changement et donc les solutions politiques.

Face à l'abondance du concept de changement en politique, le programme des Verts est apparu intéressant car leur slogan de 1994 était « Changer tout ». En outre, le programme (de 300 pages) est devenu d'autant plus pertinent que seules seize occurrences du verbe y apparaissaient. Pourquoi un slogan était-il si peu lexicalisé au sein du programme ? Que signifiait *changer* dans de telles circonstances ?

Le travail s'articule autour de l'analyse lexicale et sémantique du verbe *changer* dans le programme politique de 1994 du parti des Verts : *Le Livre des Verts – Dictionnaire de l'écologie politique*. L'objectif est de distinguer les différents sens du verbe *changer* au sein du programme comparés aux significations lexicographiques du verbe.

En relation sémantique directe avec le verbe *changer*, d'autres questions sont apparues : sommes-nous face à un programme politique radical, qui prônerait un bouleversement

politique, social et/ou économique suggéré par le sémantisme de ce verbe ? Ou bien, *changer* révélerait-il un sens contextuel propre à un tel programme ? Dans un tel cas, que signifierait *changer* dans ce programme ?

Pour répondre à ces questions, nous avons travaillé en suivant deux étapes distinctes : d'abord une analyse en langue du verbe *changer* et de ses quasi-synonymes afin d'extraire une signification à peu près stable à l'aide des définitions des dictionnaires ; puis une analyse microsémantique en contexte afin de vérifier si le sens du verbe restait identique à la signification du lexème en langue. Cette étude se décompose comme suit :

1/Nous nous sommes intéressé à l'histoire de l'écologie politique en France afin de situer le mouvement et les idées des Verts parmi d'autres points de vue de l'écologie politique.

2/Nous avons décrit la signification en langue du verbe *changer* grâce d'abord aux représentations sémantiques cognitives que différents auteurs lui attribuent ; puis nous avons élaboré le champ sémantique du /CHANGEMENT/ dans ce contexte et nous avons étudié les significations des éléments du champ.

3/Nous avons abordé le corpus selon la méthode d'analyse de la sémantique interprétative développée par F.Rastier. Comme nous voulions décrire le sens du verbe en contexte spécialisé dans l'espoir de comprendre la diffusion sémantique que ses sèmes en langue pouvaient engendrer au sein d'un tel texte, le postulat « le global gère le local » convenait à cette perspective qui ne pouvait se passer du contexte socio-politique dans lequel s'insère un tel programme.

L'ambition herméneutique sous-jacente repose sur cette diffusion sémantique des sèmes véhiculés par le verbe qui tendent à déterminer la construction de son sens au sein de ce programme particulier et du contexte global dans lequel il apparaît : le projet politique des Verts.

¹ Cet ouvrage est le résumé d'une thèse de doctorat en Sciences du Langage soutenue en 2002 à l'Université Lumière Lyon 2.

PREMIÈRE PARTIE

LE CONTEXTE DU PROGRAMME

LES FONDEMENTS MÉTHODOLOGIQUES

Chapitre I

PETIT HISTORIQUE DE L'ÉCOLOGIE EN FRANCE

*Avant de nourrir les discours politiques,
avant d'inspirer les mouvements sociaux qui
s'en réclament, l'écologie fut et demeure
une science. Drouin, 1991*

Dès l'instant où notre discipline est la linguistique et non la politique, il est apparu nécessaire de nous informer sur l'histoire et l'évolution des idées des mouvements politiques écologistes en France. Nous avons entrepris de nous documenter afin d'éclairer notre esprit à cette discipline entièrement nouvelle pour lui. De nombreux ouvrages se sont révélés très intéressants et nous avons sélectionné ceux qui nous semblaient les plus pertinents pour notre étude. Ce chapitre rassemble alors quelques-uns des fondements scientifiques et politiques qui ont contribué à l'avènement de l'écologie politique en France, et plus particulièrement à celui du mouvement des Verts.

* *
*

L'écologie est une science dont la naissance remonte à l'Antiquité. Elle associe les recherches de philosophes, de naturalistes et d'économistes des siècles passés et présents.

L'écologie a été révélée au grand public après que les hommes eurent découvert en partie leurs origines génétiques et donné au monde l'occasion d'explorer de nouveaux champs disciplinaires d'application scientifique. Bien que les sciences modernes se développent en deux siècles essentiellement (XVIII^e et XIX^e siècle), plusieurs approches seront nécessaires avant d'aboutir aux deux théories que sont le transformisme de Lamarck puis l'évolutionnisme de Darwin. Ces deux théories ont bouleversé la conception que l'homme se faisait de ses origines, de ses évolutions, et de ses rapports avec la nature. Avec elles, le terme écologie est apparu, tandis que les métiers de biologistes et d'anthropologues naissaient.

De Linné à Coppens en passant par Cuvier, Darwin et Malthus, le fil conducteur des réflexions est l'évolution qui touche toutes les formes de vie. Ces découvertes scientifiques, primordiales quant à la place de l'homme dans la nature et au concept d'évolution biologique, sont les fondements de toutes les réflexions contemporaines sur l'origine et l'évolution de l'homme.

Hormis Malthus et sa vision pessimiste du phénomène de l'évolution qui le conduit à développer la théorie de la sélection artificielle et à penser que l'évolution (trop spontanée et incontrôlable) doit suivre la voie des besoins humains économiques et sociaux, les scientifiques et les philosophes sont plutôt optimistes quant au caractère positif des conséquences de l'évolution :

- Le vivant tend vers le « perfectionnement » pour Lamarck,

- Aboutir à « une espèce résistante » pour Darwin,
- Aboutir à la « liberté individuelle » pour Spencer,
- « L'évolution est une création permanente » pour Teilhard de Chardin,
- « L'intelligence augmente, s'élève » pour Durkheim,
- « Chaque fois meilleure » pour Coppens¹.

En politique écologiste contemporaine, nous remarquons que les points de vue de Lamarck sur les caractères acquis, et de Malthus sur la sélection artificielle, seront réinterprétés par les extrémistes écologistes : les caractères acquis de certaines « races d'hommes » se répétant de génération en génération, il s'avère nécessaire de les éliminer par sélection artificielle ou naturelle².

* *
*

Sous sa forme contemporaine, l'écologie est une discipline scientifique issue de la biologie, dont « Les naturalistes peuvent en être considérés comme les précurseurs »¹. Souvent (par exemple Darwin), ils participaient à des expéditions maritimes et revenaient chargés de graines et de plantes inconnues qu'ils étudiaient. Grâce à eux l'Occident a découvert la diversité biologique de la planète.

Au XVII^e siècle les termes *botaniste* et *botanique* apparaissent. Cependant, ce n'est qu'au XVIII^e siècle que la discipline prendra de l'essor grâce aux travaux de Linné. Les souverains français ont désormais leur botaniste appelé « Intendant des jardins du roi », chargé d'entretenir et de gérer les jardins. Buffon en sera l'une des plus grandes figures. Ces savants révèlent à la science combien la nature peut être fragile et combien il est important de se pencher sur sa protection.

La conception de l'écologie du XX^e siècle diffère de celle du XVIII^e siècle par le fait que certains scientifiques et politiciens portent un intérêt croissant pour l'écologie de « l'Homme » dans son quotidien et en rapport direct avec son environnement ; au XVIII^e siècle il ne s'agissait pas encore de rapports harmonieux, mais davantage de comprendre et apprécier cette nature quelque peu « vierge ». Cet engouement pour l'harmonie homme/nature apparaîtra plus tard, au XX^e siècle.

La science de l'écologie – du grec « οἶκος » : maison où l'on vit – se définit comme

¹ Coppens, 2000 : 16. Tort, 1996 : art.Darwin. Durkheim, 1960 : 196. Tort, 1996 : art.Lamarck. *Encyclopaedia Universalis*, 1989 : art. Spencer. Teilhard de Chardin, 1956.

² Bookchin, 1994.

l'étude et l'analyse des

Interactions entre les organismes vivants et le milieu, et les organismes vivants entre eux dans les conditions naturelles. (Rey, 1994a : 62)

Malgré la reconnaissance unanime de la paternité de la définition de l'écologie scientifique à Haeckel, biologiste allemand du XIX^e siècle et fervent disciple de Darwin, le concept existait depuis plusieurs siècles, sans posséder, il est vrai, de définition scientifique. Haeckel comprend que faire de l'écologie c'est étudier les interactions entre les organismes d'espèces différentes (par exemple entre les plantes et le sol, entre les herbivores et les carnivores), et ce n'est pas seulement étudier un organisme vivant. Il élaborera plusieurs définitions avant de définir le véritable objet de ses recherches en 1866.

Par écologie, nous entendons la connaissance globale des relations qui existent entre les organismes et leur environnement, et par extension la connaissance de toutes les « conditions d'existence » possibles dans la nature. (Dury, 1997 : 360)

Haeckel est le premier à expliciter la notion d'interdépendance entre « l'habitat » et « l'habitant » (pas de maison sans occupant) l'un ne peut fonctionner sans l'autre et chacun interagit sur l'autre pour exister.

L'écologie devient une science autonome en 1893, après l'assentiment de l'Association Britannique pour l'Avancement de la Science, qui la place au même rang que la physiologie et la morphologie au sein de la biologie².

* *
*

Au cours du XX^e siècle l'écologie étendra son champ d'application à l'étude des interactions entre l'homme et la nature.

Considérée sous l'angle de son histoire, le domaine de l'écologie scientifique s'est progressivement élargi de l'étude naturaliste d'écosystèmes particuliers à celle, pluridisciplinaire, de leur totalité, la biosphère. (Deléage, 1991 : 245)

C'est ainsi que l'homme admet son interdépendance avec la nature et tout son environnement quel qu'il soit, urbain ou rural. En acceptant d'être un membre à part entière de la nature, l'homme doit accepter l'idée que le changement est inévitable à l'échelle planétaire. Il faut favoriser la diversité et s'adapter aux complexifications pour une plus grande stabilité vers d'autres complexifications¹. L'acceptation du changement est encore discrète dans les interventions des défenseurs de l'écologie.

¹ Jacob, 1995 : 17.

² Deléage, 1991 : 80.

Si l'homme refuse le changement, l'écologie ne recule pas devant l'idée de le mettre à l'épreuve et développe des domaines de spécialités visant à décrire les rapports entre les hommes et leur environnement. L'écologie n'est plus seulement liée à la compréhension de la nature, elle devient une science de la « terre ». En d'autres termes, elle étudie tous les éléments de la nature : leur évolution, leurs comportements, leurs rapports et leur protection.

L'écologie renvoie dès lors à une dimension sociale, culturelle et politique qui la dépasse au plan scientifique, au point d'instaurer une distinction lexicale entre « l'écologie scientifique » et ses écologues, et « l'écologisme politique et social » et ses écologistes. Les deux disciplines ne sont pas antagonistes, les scientifiques tentent souvent de conjuguer leurs savoirs savants avec leurs convictions de militants.

* *
*

Le passage de la science de l'écologie à l'écologisme politique s'est effectué sous l'impulsion de différents scientifiques écologistes faisant de leur discipline une démarche militante, associative puis politique qui est devenue un courant de pensée nommé « écologisme »². Cette prise de conscience débute dans les années cinquante, quand certains biologistes s'inquiètent des retombées radioactives des essais nucléaires dans l'atmosphère et des activités industrielles.

Déjà au XIX^e siècle l'accroissement rapide de l'industrialisation inquiète les biologistes et les physiciens à propos du réchauffement de l'atmosphère. Par exemple le physicien Fourier, remarque que la croissance industrielle est à long terme propice au réchauffement de la planète et nuisible pour

L'état de la surface du sol, la distribution des eaux et les grands mouvements de l'air. (Deléage, 1991 : 216)

Après la deuxième guerre mondiale les préoccupations des scientifiques deviendront celles du grand public. L'impact des conséquences des bombes atomiques (Hiroshima au Japon), répand l'angoisse en occident. Les avancées de la technique se concrétisent et l'homme découvre, ébahi ou effaré, ce qu'il ne soupçonnait pas. Le développement de la société de mass-média et l'appétit croissant pour l'information, dévoilent la face cachée de cette 'science' si longtemps vénérée et qui révèle des innovations chimiques très puissantes. Le public prend conscience de toutes les implications de cette recherche : exploitation des

¹ De Rosnay, 1975 : 130.

² Duquet, 1993 : 3.

ressources naturelles de certains pays exploités par les « acheteurs » (les pays riches) et ne pouvant profiter des innovations dont ils sont les « matières premières ». Une scission économique s’amorce entre des pays occidentaux riches et développés, et des pays répartis dans le reste du monde (appelés hypéronymiquement le « Sud »¹) pauvres et exploités.

C’est dans un contexte d’inégalités sociales et économiques entre les pays du monde, que se développe l’écologie politique. Les différents mouvements qui naissent ont tous la particularité d’appartenir à un pays riche et occidental ; les premiers courants apparaissent aux États-Unis, puis se développent rapidement en Europe de l’Ouest dans les années soixante-dix. L’idée d’un rattachement aux choses dites « naturelles » apparaît sous diverses formes dans des mouvements éloignés les uns des autres dans leur démarche et leur appréhension des relations homme/nature, mais, ils défendent le même objectif : les écologistes ont le désir commun de « changer la vie »².

Par exemple, les militants des groupes appelés « naturalistes » prônent la supériorité de la nature et ont pour objectif de laisser changer les choses « naturellement » sans aucune intervention humaine, tandis que les groupes apparentés à la tendance nommée « socio-écologiste » veulent changer l’état des choses, mais en élaborant un programme dans lequel l’intervention de l’homme s’avère primordiale.

Malgré des origines scientifiques reconnues, les préceptes de l’écologie politique demeurent imprécis pour les non initiés. Les différentes approches écologistes ont des origines souvent éclectiques, mais se rejoignent autour d’un noyau idéologique défini et accepté par tous les mouvements écologistes : 1/Le refus de la société de consommation ; 2/La notion de non-violence ; 3/Le rassemblement communautaire et le partage des tâches ; 4/L’égalité des sexes. En résumé, les fondations idéologiques des mouvements politiques écologistes actuels auraient trois sources d’inspiration : les sciences, la littérature et l’humanisme.

Les tenants des sciences sont pour le développement du progrès technique et scientifique malgré la question d’une croissance matérielle illimitée dans un monde limité. En outre, ils sont contre « la démographie galopante » ou surpopulation ; certains sont pour la « non-assistance » et la sélection naturelle (chez l’homme) qui d’après eux, éliminera dès la

¹ Cavalla, 2001.

² Faucher, 1999 : 11.

naissance les plus faibles. Les adhérents à ce courant préconisent souvent le développement de l'éducation des femmes car ils recherchent l'équilibre entre toutes les entités vivantes sur Terre, sans que l'une ne domine l'autre (homme/femme – être humain/animal), et prônent le « développement soutenable ».

Remarque :

Le « développement soutenable ou durable » est la traduction française pour le syntagme anglais « sustainable development » littéralement « développement soutenable », au sens de « soutenable dans la durée ». Voici un aperçu historique de cette traduction et de la signification intrinsèque du concept.

Selon Chansou¹, c'est un rapport de l'IUCN en 1980 (International Union for Conservation of Nature and Natural Resources ; le rapport : *World conservation strategy. Living resource conservation for sustainable development*) qui aurait contribué à l'essor du terme auprès du grand public. La première conférence des Nations Unies sur l'environnement (Stockholm 1972) présentait une critique du productivisme, et prônait un « éco-développement ».

Puis le rapport Brundtland² avance l'idée d'un cercle vertueux entre développement et durabilité. Ainsi, la définition de « développement durable » utilisée par l'ONU est-elle celle dite « de Brundtland » : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins »³. Au sein de la francophonie, la traduction officielle adoptée est « développement durable »⁴. Cependant, la conférence de Kyoto (1997) met l'accent sur la nécessité de définir des principes pour un « développement soutenable » qui préserve les grands équilibres écologiques : « le développement doit être économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement prudent »⁵. Nous n'avons pas trouvé de définition exacte du « développement soutenable » si ce n'est que ce syntagme aurait un sens proche de « développement durable » puisque les auteurs les utilisent indifféremment en reconnaissant que « durable » est l'appellation officielle⁶. Bien que synonymes pour certains écologistes, le choix de « durable » par les institutions internationales n'est pas

¹ Chansou, 1994 : 100.

² Brundtland, 1988.

³ Chansou, 1994 : 51.

⁴ Lipietz, 2001.

⁵ Zuindeau, 2000.

⁶ Cf. par exemple le site des Amis de la Terre où dans leur lexique de l'écologie politique les deux termes sont définis de la même façon : amisdelaterre.org/lexique/index.html

fortuit. En effet, la définition de « soutenable »¹ implique qu'il faille justifier les raisons pour lesquelles un tel développement a été mis en place ; il n'a pas de rapport immédiat avec la durée (ce n'est pas obligatoirement soutenable dans le temps). En outre, l'étymologie commune avec « supportable » confère au lexème un sens péjoratif : un développement moindre – ce qui n'est pas l'objectif des institutions qui prônent le développement. Nous pouvons comprendre que le terme soit utilisé en raison de ses liens sémantiques avec le verbe « soutenir » (« faire que quelque chose continue sans faiblir »²), néanmoins, son sens lié à celui d'une aide extérieure n'est pas l'objectif des institutions à long terme (aider au départ et faire en sorte qu'ensuite les pays soient capables de continuer seuls leur développement). En revanche, « durable » est ce qui a pour « nature de durer longtemps », ce qui est persistant et stable. Il est donc compréhensible que ce lexème ait davantage séduit les institutions que « soutenable ». De ce fait, l'utilisation politique de « soutenable » ou de « durable » aura des conséquences différentes : le soutien serait du côté de l'entraide permanente tandis que le durable serait du côté de l'autogestion une fois l'aide avancée. « Développement viable » a été proposé pour le français, mais son caractère trop « scientifique » biologique a contribué à son éviction immédiate³.

C'est dans cette mouvance que se trouve le pôle appelé « tiers-mondiste » dont l'un des cheval de bataille est la lutte contre le gaspillage produit par les pays riches aux détriments des pays pauvres. Ce pôle a conquis beaucoup d'esprits de militants écologistes français qui ont, pour la plupart, adopté ces revendications ; nous y reconnaissons R.Dumont⁴, tête de liste du pôle « alternatif » en France qui ajoute du socialisme au tiers-mondisme.

La tendance scientifique a aussi généré le mouvement « sociobiologiste » où les militants luttent contre le progrès technique et veulent favoriser le retour aux sources des traditions, à plus de religion, d'harmonie avec la nature et ceci grâce au développement de l'instruction civique pour apprendre à l'homme, qui n'est qu'un « microbe », le respect de l'environnement. Ils rejoignent le courant précédent sur un point : ralentir et contrôler la démographie.

* *
*

Des poètes tels que Prévert et Vian, qui véhiculent des opinions libertaires à la fin des

¹ Rey, 1994b.

² Rey, 1994b.

³ Chansou, 1994 : 101

⁴ Dumont, 1973.

années soixante en France, ont contribué à l'élaboration d'une conscience politique écologiste. Les écologistes français trouvent chez ces artistes des justifications à certaines de leurs revendications anticonformistes :

- Critique de la société de consommation ;
- Décentralisation du pouvoir et création de petites sociétés communautaires ;
- Abolition de la lutte des classes et refus du « métro-boulot-dodo » ;
- Développement des besoins de l'individu puis de ceux de la communauté ;
- Réconciliation avec la nature grâce à des religions telles que le bouddhisme.

Le culte de l'individu au sein de la communauté est l'une des revendications qui persiste dans les discours des écologistes contemporains. Ils militent à la fois pour l'unification de l'Europe et pour la conservation affirmée des traditions régionales¹. En reprenant L.Ferry² nous pourrions qualifier cette tendance d'« humanisme moderne écologiste » pour laquelle il s'agit de prôner le développement de l'homme au sein d'un environnement protégé et non détruit par ce dernier. C'est l'harmonie entre les deux habitants (homme/environnement) qui doit régner.

Parmi les inspirations littéraires, on lit dans les années soixante, des œuvres philosophiques et religieuses, représentées par des hommes politiques tels que Gandhi et Martin Luther King, lesquels ont eu leur rôle à jouer dans certains courants écologistes qui revendiquent une vie faite de sacrifices pour avancer vers la spiritualité. Différents aspects culturels viennent alimenter ce courant : certains issus de la culture des Indiens d'Amérique, des bouddhistes ou plus récemment du Fengshui dont certains principes issus de la cosmogonie chinoise, apparaissent dans les idéologies écologistes :

L'être humain fait corps avec l'Univers. L'être humain n'a pas à vaincre
l'Univers, mais à s'y soumettre. (Buroc, 2000 : 87)

* *
*

L'esprit moderne, hérité des philosophes humanistes du XVIII^e siècle, a légué aux écologistes Verts l'idée que l'homme vit au centre de la nature et la domine tout en faisant « au mieux » pour ne pas la détruire. Ajoutons qu'au XXI^e siècle, l'humanisme des Verts s'accompagne du désir de rendre les hommes libres en les conduisant à être responsables.

La tradition républicaine humaniste inspirée des œuvres de Rousseau transcende les précédents concepts : elle est l'origine de la pensée écologiste européenne depuis le XVIII^e

¹ Marquis, 1999 : 95

² Ferry, 1992.

siècle. Cette tradition aspire à une entente telle que l'envisageait Rousseau quand il reconnaît l'existence d'un lien entre l'homme et la nature et précise que l'homme a perdu une certaine « naturalité » que l'animal a conservée. Ici, l'harmonie homme/nature n'est pas encore admise, néanmoins, un rapprochement semble possible entre les deux mondes. Kant adopte une position encore plus révolutionnaire à son époque lorsqu'il avance que l'homme a des devoirs envers la nature qui ne lui est pas soumise, mais à laquelle il doit le respect¹. En revanche, Descartes explicite une dichotomie radicale entre homme et nature où l'homme est le centre d'un monde qui grouille autour de lui (c'est l'anthropocentrisme).

À partir de ces théories, certains écologistes contemporains (par exemple A.Waechter) estiment que plus l'homme se veut proche de la nature et plus il aura des chances d'être en harmonie avec lui-même et avec tout ce qui l'entoure. Ces militants vont à l'encontre des humanistes qui prônaient le développement de l'éducation des populations car, en s'intéressant à l'évolution des rapports entre les sociétés et leur environnement, ces écologistes émettent l'idée que la connaissance nous éloigne de la nature : il faut savoir rester simple, et vivre simplement en symbiose avec le reste du monde.

* *
*

Les différentes origines rassemblées pour la construction des concepts de l'écologie politique ont engendré deux notions clés chez les écologistes français : les besoins de l'homme et le changement.

La notion de « besoins de l'homme » semble se substituer à la « nature » que les politiciens écologistes veulent décrire. Il s'agit des besoins que les hommes contiennent naturellement (intrinsèquement) en eux, et qui sont bafoués par la société de consommation, l'économie et le travail. Le concept des « besoins » apparaît le plus souvent dans les chartes ou les discours polémiques (circulaires électorales, tracts) des différents mouvements et se scinde en deux types :

- Les besoins « nuisibles » sont des créations artificielles de la société de consommation et doivent être détruits. Ces besoins (ou services) sont décrits comme une nuisance, une obligation, une contrainte créée par les hommes pour les hommes :

Les Verts proposent une politique moderne des transports qui consiste [...] à réduire les besoins de déplacements. (Les Verts, 1993)
L'économie répond à des besoins, mais ne cesse d'en créer. Le bruit appelle soit le somnifère, soit la lutte pour obtenir le silence. (Génération Écologie, 1996b)

¹ Ferry, 1992 : 83.

- Les besoins « favorables » au bien être à la fois de l’environnement et de l’homme, ainsi que ceux créés et donnés par la nature à l’homme :

Lyon va être totalement paralysée par la voiture individuelle alors que les TCL¹ ont adopté une stratégie de rentabilisation immédiate au détriment des besoins véritables des usagers. (Entente des écologistes, 1993)
[Votez écologiste] Pour humaniser notre système éducatif et lier la formation aux réels besoins de la société. (Écologistes et Radicaux de gauche, 1998)

Les écologistes français attribuent aux besoins des fonctions vitales ou naturelles, subjectives et quantifiables hors de la société de consommation. Selon Keller² il y aurait confusion entre les concepts de « qualité de vie » et de « besoins » en excluant les productions artificielles mais utiles que l’État engendre.

Bien que peu lexicalisée, l’idée du /Changement/ est constante dans le discours écologiste. Le /Changement/ est souvent lié aux discours relatifs au désir de « changer les mentalités des hommes ». Les principaux objectifs sont de rendre l’homme plus autonome, responsable, mondialiste, moins gaspilleur, et qu’il apprenne à partager les ressources (naturelles et artificielles) afin de palier la crise mondiale. C’est ainsi que Dumont décrit le phénomène :

La proposition écologique se situe dans une lutte contre le gaspillage, pour une société moins hiérarchisée et moins inégale, plus simple et plus communautaire.[...] Les écologistes montrent que mettre fin à ce gaspillage implique un changement de société. Nous estimons que moins de tours, moins d’urbanisation délirante, moins de produit à jeter, moins de bruit, mais plus d’esprit communautaire, plus de calme, plus d’imagination, cela représente un gain pour toute la société. (Dumont, 1973 : 160)

De la notion de /Changement/ se dégagent deux tendances qui apparaissent dans divers discours politiques écologistes, et induisent de ce fait, deux manières d’envisager l’avenir :

1. D’un côté, les écologistes qui veulent « ne pas changer les choses », en d’autres termes, « laisser faire la nature », « laisser la nature changer seule » et ne pas agir contre elle. Cette tendance rassemble des écologistes souvent conservateurs.
2. De l’autre, les écologistes qui veulent « faire changer les choses ». Nous y rencontrons des écologistes qui élaborent des programmes politiques afin de participer nationalement à la vie de la société.

* *
*

¹ Transports en Commun Lyonnais.

² Keller, 1993 : 113.

Une petite digression linguistique s'impose à propos des verbes modalisateurs de ces prédicats qui reflètent deux représentations de la mise en place du pouvoir du sujet. En effet, le verbe modal « vouloir » présuppose que les actants (les écologistes) ont un pouvoir préalable ici sur la nature et sur le comportement humain qu'ils peuvent changer ou ne pas changer.

Dans 1. la modalité porte sur un prédicat nié, les écologistes décident de ne pas user de leur pouvoir sur la nature et actualisent un « vouloir ne pas faire » qui les oppose à ceux qui « veulent faire » en 2. Le vouloir assume le pouvoir que ces écologistes abandonnent au profit du pouvoir de la nature.

La modalité 2. est complexe dès l'instant où les écologistes en question assument leur « pouvoir », mais insèrent un actant intermédiaire entre eux et l'objet, et ceci grâce au factitif « faire faire ». De ce fait la volition n'est plus uniquement celle des écologistes, elle devient celle de tout actant inséré dans une société telle que ces derniers l'envisagent. Ces écologistes-ci placent l'homme en acteur privilégié des changements qu'il fait subir à tout son environnement.

* *
*

Comme dans bien des mouvements politiques, un courant extrémiste est né dans la mouvance de l'écologie. Deux idéologies principales rivalisent depuis l'avènement de la deuxième guerre mondiale : l'extrémisme qui reprend des idéologies anthropocentriques et tient compte de la nature ; et celui qui prône l'amour du terroir qui conduit ses détracteurs à assimiler certaines de leurs théories à celles du pétainisme ou du nazisme. Rappelons que

C'est au régime nazi et à la volonté personnelle d'Hitler que nous devons aujourd'hui encore les deux législations les plus élaborées que l'humanité ait connues en matière de protection de la nature et des animaux. (Ferry, 1992 : 29)

Cette écologie est issue du mouvement américain de la « deep ecology » ou écologie profonde appelée aussi « écocentrique » ou « biocentrique »¹. Les adeptes veulent établir des droits de la nature afin de la protéger et de la considérer comme un être de droit¹. Earth First! est l'une des organisations représentatives de cette écologie

Un courant extrémiste au sein de la deep-ecology, courant qualifié « d'éco-fasciste » par ses détracteurs, développe l'idée de « laisser faire la nature » surtout face à la question de la surpopulation mondiale ; en d'autres termes, que les plus faibles soient éliminés de façon « naturelle » sans intervention médicale. Ils reprennent ici les principes de la théorie de

¹ Ferry, 1992 : 33.

Malthus à laquelle les militants ajoutent des idées empreintes de xénophobie : ils estiment que la société est constituée de plusieurs niveaux de « races humaines » où celle des hommes blancs serait supérieure aux autres.

Une mortalité humaine massive serait une bonne chose. Il est de notre devoir de la provoquer. C'est le devoir de notre espèce, vis à vis de notre milieu, d'éliminer 90% de nos effectifs ! (Ferry, 1992 : 157)

Ils ont ouvertement conseillé aux gens de ne rien faire pour conjurer les désastres « naturels » tels que la famine ou les épidémies. Plus d'un a même invoqué des mesures actives comme la fermeture militaire de la frontière américano-mexicaine pour arrêter le flot d'immigrés décrits comme étant « moralement, culturellement et génétiquement inférieurs ». (Bookchin, 1994 : 32)

De telles réflexions apparaissent peu chez les écologistes politiques français où persiste l'idée de créer des rapports plus équilibrés entre l'homme et son environnement ; elles se développent dans des organisations davantage associatives que politiques. Hors de nos frontières, l'écologie profonde est le fondement de mouvements tels que Greenpeace ou Sierra Club aux États-Unis.

* *
*

Le terme « écologiste » désigne aujourd'hui les membres des associations, organismes ou partis politiques qui militent pour la protection de notre environnement. La connotation politique et militantiste a contribué à une surcharge sémantique que les scientifiques français² ont supprimé en se nommant « écologues » face aux « écologistes » militants.

En dénonçant la pollution des rivières dès le début du XX^e siècle, les pêcheurs sont les premiers, en France, à s'organiser en ligue pour l'enrayer³. L'émergence de l'écologie politique dans les pays riches, s'effectue au cours des années soixante, et s'accompagne d'un changement lexical à propos de l'objet à protéger : il ne s'agit plus de la « nature » mais de « l'environnement ». Ces deux entités très distinctes peuvent être glosées par : l'environnement contient l'homme, la nature en est dépourvue. Néanmoins, les définitions restent parfois confuses, voire très imprécises :

[La nature est] La réunion des écosystèmes peu ou pas touchés par l'homme.
[...] Il est mauvais d'opposer l'homme à la nature, mais on est alors conduit à l'équation Nature = Écosphère, malgré le sentiment intuitif que les deux mots ne signifient pas la même chose. (Samuel, 1976 : 178)

¹ Bookchin, 1994 : 22.

² Nous précisons leur nationalité car seuls les Français ont tenu à faire cette distinction lexicale (Jacob, 1995).

³ Charbonneau, 1977 : 454.

L'environnement ne désigne pas une réalité objective, mais une réalité subjective : ce que l'animal peut percevoir et prendre en considération, ce qui peut influencer sur son comportement. L'environnement d'une espèce, c'est son univers sensoriel. (Friedel, 1980 : art. Environnement)

Cependant, et malgré le caractère soit « intuitif », soit « sensoriel » des notions de nature et d'environnement, les mouvements politiques conserveront en général le terme « environnement ». En dépit de ce flou lexicographique, les écologistes ont su tirer profit de la situation. Ainsi, ont-ils tissé des liens avec des mouvements conservateurs, souvent associatifs, qui rassemblent écologistes, agrariens, régionalistes, mais aussi avec des militants d'horizons très disparates :

L'éventail va du doux anarchiste éleveur de chèvres au technicien de haut niveau élaborant des contre-propositions en matière énergétique et récusant le « Tout-Nucléaire ». (Mény, 1987 : 73, note)

La construction de ce courant [provient] des associations de protection de la nature, groupe de défense de l'environnement et du cadre de vie, de lutte contre les nuisances, mouvements de défense des usagers, des consommateurs, groupes de vie alternative (communautés, nourritures biologiques, médecines douces, énergies douces...), luttés antinucléaires, mouvements d'extrême gauche et de la gauche alternative. (Sainteny, 1991 : 11)

La réunion de ces entités, non opposées mais différentes, a généré deux traits saillants désormais communs à ces tendances :

- Le premier est idéologique : le refus des technologies modernes définies comme dangereuses pour la nature et l'homme. Ainsi, le fer de lance de la plupart des écologistes français est-il la lutte contre le nucléaire, considéré comme le fléau des temps modernes. De telles revendications vont se développer dans les années cinquante aux États-Unis et dans certains pays d'Europe, tandis qu'en France¹ les mouvements écologistes apparaissent au début des années soixante-dix et n'auront une reconnaissance politique définitive que dans les années quatre-vingt.
- Le second est institutionnel : il est lié au refus d'adopter une structuration classique au sein des partis politiques. C'est le refus de la hiérarchie et du pouvoir centralisé², le souci d'élaborer une nouvelle forme structurelle qui leur permettrait à la fois d'être crédibles car innovants et efficaces au niveau politique. Ils³ veulent « faire de la politique autrement », en affirmant leur non-alignement dans l'axe politique traditionnel gauche/droite.

* *

¹ Qui, avec la Grande-Bretagne, sont les deux pays les plus nucléarisés de l'époque.

² Sainteny, 1991 : 13.

³ Selon Faucher (1999), Prendville (1993), Sainteny (1991) (pour ne citer qu'eux).

*

Les fondements idéologiques communs souvent inspirés de ceux mis en place par de grands partis politiques européens tels que les Allemands Die Grünen, n'ont pas empêché en 1995 en France, qu'il existe entre dix et quinze partis politiques écologistes¹.

Dès leur émergence dans les années soixante-dix, des dissensions apparaissent entre les écologistes désireux de fédérer tous les mouvements contestataires minoritaires « post-soixante-huitards » et les scientifiques voulant un parti politique strictement écologiste. Cette période révélera les orientations de l'écologie politique actuelle car la plupart des « têtes de listes » de cette époque sont aujourd'hui au sein des principaux partis écologistes français.

Parmi les mouvements influents au début du XXI^e siècle, le premier a été un parti politique le temps de l'élection présidentielle de 1974 afin que R.Dumont puisse s'y présenter ; il s'agit de l'association des Amis de la Terre dans laquelle a débuté B.Lalonde.

Dès sa création en 1971, l'association innove en développant une approche politique de l'écologie, ce qui contribue à la scission du mouvement : les militants politisés face à ceux pour lesquels l'écologie reste une science. Mais le ton était donné et les mouvements suivants entreront vite dans une perspective politique.

Les principaux objectifs des Amis de la Terre sont résumés dans l'ouvrage de R.Dumont *L'Utopie ou la mort* (1973) où il décrit sa politique « tiers-mondiste » qui consiste à renforcer la solidarité entre les pays riches du Nord et les pays pauvres du Sud. Désormais, le mouvement qui ne participe pas au débat politique national, conserve un rôle prépondérant au plan associatif par des actions concrètes sur le terrain et des campagnes de sensibilisation à l'environnement. En 1984 les Verts leur proposent une collaboration qu'ils refusent, cependant R.Dumont restera toujours proche de leurs combats.

Pour résumer leur idéologie, les Amis de la Terre se nourrissent aux sources des pôles libertaires et alternatifs. Sur un plan plus politique, ils tendent vers l'écologie sociale tiers-mondiste.

Il faudra attendre 1984 pour voir apparaître le premier parti politique écologiste français Les Verts. En peu de temps, d'autres partis verront le jour comme Génération Écologie en 1990 dirigé par B.Lalonde, puis le Mouvement Écologiste Indépendant en 1994 dirigé par A.Waechter.

L'idéologie principale de Génération Écologie prône une entente « raisonnable » entre

¹ Boy, 1995 ; Jacob, 1995.

l'environnement et les hommes « régulateur » de cette nature¹. Les objectifs du parti peuvent être paraphrasés par : le monde doit changer selon les désirs et les techniques des hommes et en fonction de leurs besoins en tenant compte du devenir de l'environnement. Pour les militants de Génération Écologie « Le progrès ne se subit pas, il se choisit »². La présence récurrente des thèmes de la surpopulation et de la préférence régionale et nationale inscrit ce mouvement dans l'écologiste environnementale radicale proche de l'écologie profonde à tendance libérale.

A contrario, le Mouvement Écologiste Indépendant place l'homme au sein de la nature, et donne à celle-ci une place dominante. L'action prioritaire de ce parti est la sensibilisation du public à l'écologie au travers de l'autonomie et l'indépendance de chacun au sein d'une société mondiale écologiste. L'engagement politique des dirigeants se fonde sur la décision collective du « ni droite, ni gauche » ce qui les conduit à affirmer que l'écologie doit préoccuper toutes les composantes de la politique et pas un parti écologiste en particulier. En résumé, l'idéologie du Mouvement Écologiste Indépendant tend vers l'extrémisme de l'écologie profonde tiers-mondiste, et de ce fait, n'obtient que peu de suffrages au niveau national. En revanche, il s'agit d'un mouvement actif au plan régional surtout en Alsace, lieu de sa création.

Nous terminerons ce rapide tour d'horizon par un parti récent, qui n'est pas spécifiquement écologiste, mais soutient les Verts, il s'agit des Alternatifs. Ce parti est créé en 1998 et n'est autre que le regroupement de deux ex-partis politiques : l'AREV (Alternative Rouge et Verte) et la CAP (Convention pour une Alternative Progressiste). Leur objectif vise la constitution d'un groupe de gauche qui allie une politique sociale à une politique écologiste. Ils considèrent que le gouvernement a échoué en ce qui concerne le rassemblement des citoyens autour de la politique et le développement du sentiment d'être un citoyen « acteur du changement » ; ils veulent mettre en place un « nouveau projet de société³ » qui devra régir l'harmonie entre l'environnement et la société grâce au développement de l'autogestion, la reconnaissance des minorités et la rupture avec les partis traditionnels.

Nous reconnaissons des principes largement admis par les écologistes ce qui permet aux deux parties en présence de s'associer lors d'élections et de s'entendre sur une écologie

¹ Génération Écologie, 2001.

² Génération Écologie, 1996a.

³ Les Alternatifs, 1998 : 5.

sociale.

* *
*

Si le paysage écologiste français est hétéroclite et mouvementé, nous constatons que l'électeur écologiste, lui, conserve un profil stable depuis la fin des années soixante¹ : il est plutôt jeune (25-50 ans), il est presque autant une femme qu'un homme, il a un bon niveau d'instruction, il appartient à une catégorie sociale plutôt favorisée et citadine ; ajoutons qu'il dégage une certaine « vertitude² » :

Le militant écologiste professe une certaine méfiance à l'égard du progrès technique [...] il est prêt à adopter les mesures les plus totalitaires (éclairage à la bougie) [...] Il critique la société de consommation qui encourage la surexploitation des ressources naturelles [...] Il est un donneur de leçons. (Faucher, 1999 : 136)

Ils sont en conséquence partisans de l'apprentissage par l'exemple qu'ils doivent dispenser autour d'eux afin d'atteindre ce qu'ils nomment « la société soutenable » en d'autres termes, la société dans laquelle tous seront égaux et vivront en harmonie avec son environnement qu'il soit urbain ou rural. Pour y parvenir, ils prônent l'appauvrissement matériel des sociétés riches actuelles, et la répartition de ces richesses dans les pays pauvres. Ils expliquent alors que ce sacrifice matériel sera compensé par un enrichissement spirituel non négligeable. Cependant, leur propension à développer un catastrophisme quasi inévitable rend leur discours quelque peu décourageant pour des non initiés ; aussi, leur engagement est-il une responsabilité, une quête personnelle pour « montrer l'exemple » afin d'éviter le pire³.

Le pacifisme est l'un de leur trait spécifique, ainsi que le désir de faire changer les mentalités vis à vis de la nature et des hommes entre eux grâce à la tolérance entre tous les groupes humains, culturels et religieux.

Ainsi, l'écologie politique est-elle d'origine urbaine ; en témoigne son émergence première dans le bassin parisien suivi de l'Alsace et de la Normandie (influencés par l'Europe du Nord). Cette différence avec les zones rurales engendre une nette opposition entre les partis écologistes et les partis « agrariens » (tel que CPNT). Aujourd'hui cette conscience écologiste s'étend aux ex-pays du « bloc » communiste et ne touche donc plus seulement les

¹ Selon Vialatte (1996), Drouin (1995), Bennahmias (1992) et Sainteny (1991 : 82).

² Terme de Faucher, 1999.

³ Faucher, 1999 : 98, 153.

riches pays industrialisés¹.

* *
*

Les Verts apparaissent en 1984, avec la mention « Confédération écologiste – Parti écologiste ». Pour les militants cette mention reste une précision primordiale qui représente la scission passée, donc la persistance de possibles divergences².

Précisons que l'existence de partis Verts dans plusieurs pays ne signifie pas une entente commune unilatérale. Il faut savoir que l'étiquette « Verts » recouvre différentes réalités politiques qui dépendent de nombreux facteurs notamment sociologiques et économiques d'un pays à l'autre.

Les Verts français sont des écologistes partisans du mouvement « d'écologie sociale » et se placent sans ambiguïté dans la gauche française. Ils désirent « transformer le monde »³, mais de façon modérée et en conservant une harmonie entre les hommes, l'environnement et certaines technologies déjà présentes.

Pour une telle perspective à long terme, les Verts ont créé une branche « jeune » du mouvement appelée « Chiche! ». Leurs objectifs sont de sensibiliser les jeunes aux problèmes écologiques, et de les conduire à une réflexion sur leur avenir économique et social.

De 1997 à 2002, les Verts participent au gouvernement au sein de la « Gauche Plurielle » qui rassemble cinq partis politiques : le Parti Socialiste, le Parti Communiste Français, les Verts, le Mouvement des Citoyens et le Parti Radical de Gauche.

Malgré la reconnaissance du public les écologistes subiront, jusque dans les années quatre-vingt, les contrecoups idéologiques « post-soixante-huitards » : des militants utopistes sans programme politique défini ou à question unique « l'environnement ». La population ne considère pas les dirigeants écologistes comme de réels politiciens, et la presse contribue dans les années soixante-dix, à renforcer cette idée en ignorant leurs discours ou en limitant leur temps de parole lors d'interviews (par ailleurs peu nombreuses)⁴. Cette dévalorisation existe aussi en Allemagne à l'égard du parti Die Grünen où « grünen » (« vert ») subi les conséquences de sa connotation péjorative : « jeune homme puéril ».

L'origine scientifique de leurs programmes politiques ainsi que l'avènement de faits

¹ Sainteny, 1991 : 112.

² Jacob, 1995 : 9.

³ Foing, 1994 : 18.

⁴ Sainteny, 1991 : 107.

marquant de pollution atmosphérique ou de dangers nucléaires (Tchernobyl en 1986), ont contribué à leur reconnaissance et leur émergence en politique. Dans le même temps, leurs programmes étaient davantage explicités par les médias ce qui a contribué à la quasi-disparition de l'idée courante précédemment évoquée. Ainsi, le public découvre-t-il des programmes politiques chargés des grandes préoccupations économiques et sociales de nos sociétés : le chômage, l'Europe, l'éducation.

Néanmoins, et depuis la médiatisation intensive de catastrophes écologiques¹, les problèmes d'environnement entrent dans les programmes de partis traditionnellement non-écologistes. Par exemple en 2000 l'UDF crée une sous composante du parti : Écologie Bleue², pour diffuser des idées écologistes, et Lutte Ouvrière explicite son désir de contribuer à la construction d'une Europe « respectueuse de l'environnement »³.

* *
*

Au plan national, le gouvernement français a créé le 27 janvier 1971 l'un des premiers ministères de la Protection de la Nature et de l'Environnement en Europe. Entre 1970 et 1990, la politique française se préoccupe de mettre en place une réglementation en matière d'environnement, et de créer des institutions spécialisées dans divers domaines (déchets, air, énergie) désormais regroupées au sein de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Depuis 1991, la France développe des réglementations et des lois concernant la protection de l'environnement, et depuis 1993, le Comité interministériel pour l'environnement contrôle leurs applications effectives.

Au plan local, les directions régionales de l'environnement (DIREN) servent d'interlocuteurs avec le ministère. Dans le même temps, le pays a signé une centaine de conventions au sein de l'Europe, et une trentaine à l'échelle mondiale dont celles sous l'égide des Nations Unies sur le développement durable (de la Finlande en 1972 à l'Afrique du Sud en 2002).

Les résultats de ces conférences internationales ne seront appréciables que dans quelques années puisque l'objectif principal est de réduire les pollutions atmosphériques à long terme.

¹ Par exemple, la pollution atmosphérique, la disparition d'espèces animales, les marées noires.

² Génération Écologie : « Les bleus », 2001 [en ligne].

³ Lutte Ouvrière, 1999.

Sur ce point, les Français vivent les objectifs comme des contraintes : il est parfois difficile de trier ses déchets ou d'utiliser les transports en commun. Malgré ces quelques réticences, les élus encouragent la mise en place de plans locaux d'aménagement du territoire qui tiennent compte de l'environnement et de la qualité de la vie (espaces verts, zones piétonnes, transports non-polluants).

* *
*

Nous venons de survoler plusieurs siècles d'histoire de la science ancienne qu'est le naturalisme, son évolution vers la biologie, et enfin l'émergence de l'écologie politique contemporaine issue de ces disciplines. Nous constatons alors que la protection de la nature est une vieille lutte (dès l'Antiquité grecque), et que les revendications, depuis ces temps reculés, ont évolué d'une protection de la « nature vierge » qui excluait l'homme, vers le projet d'une entente harmonieuse entre l'homme et la nature, ce qui engendre la notion de « protection de l'environnement ».

Diverses solutions sont alors envisagées pour davantage de respect de l'homme face à la nature. L'un des principaux objectifs des écologistes est de faire disparaître le sentiment de supériorité chez leurs concitoyens.

À propos de la politique écologiste des Verts français, nous pouvons conclure qu'ils conservent les fondements d'une écologie sociale développés notamment par le tiers-mondisme de R.Dumont. Leurs principales ambitions sont les suivantes :

- L'entraide internationale : refuser d'exploiter les pays pauvres et limiter la surconsommation dans les pays riches.
- L'entraide nationale qui s'articule autour de la solidarité, le développement de la communication *in situ* : se rencontrer, échanger des points de vue, favoriser l'amitié.
- La transmission des valeurs de nos sociétés occidentales enrichie par l'apport des communautés étrangères immigrées : l'échange mutuel doit conduire au respect et à la compréhension de tous. Cela apparaît grâce à l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité et de la citoyenneté de chacun.
- Le communautarisme : que la société soit constituée de plusieurs communautés se respectant mutuellement ; ce « concept » de communautés s'applique tant au niveau

national (les Bretons, les Corses, mais aussi les différentes obédiences religieuses, les femmes, les homosexuels), qu'au niveau international (chaque pays est une communauté avec ces spécificités que les autres pays doivent respecter).

- La lutte contre l'utilisation de technologies qu'ils décrivent comme polluantes ou dangereuses tant pour l'homme que pour la nature.
- La protection de l'environnement qui passe par un apprentissage pour devenir un « écocitoyen ». L'environnement à protéger n'est pas seulement animal et végétal, il est notre cadre de vie qui doit contribuer à l'épanouissement physique et moral de chaque partie (la nature et l'homme). En politique cela se traduit par des propositions pour moins de travail pour plus de temps libre et d'enrichissements personnels, par des attitudes quotidiennes de respect de la nature : trier les déchets, ne pas abuser des énergies (électricité, eau, gaz), utiliser de façon minimale les véhicules individuels polluants et favoriser les transports non polluants et/ou collectifs (ce qui contribue à l'entraide et à la communication).

Durant la campagne des élections présidentielles de 2002, N.Mamère (candidat des Verts), a repris ces thèmes et voulait développer en priorité l'esprit citoyen de la population.

Ce petit historique servira à cerner et situer le programme politique des Verts parmi un large éventail d'idéologies écologistes possibles. Il nous permettra aussi de mieux appréhender les sujets politiques abordés dans ce programme.

Chapitre II

PRÉSENTATION DU CORPUS : LE LIVRE DES VERTS

*L'ouvrage que voici n'est pas un 'dictionnaire' au sens classique du mot.
Foing, 1994*

Pour les élections présidentielles de 1995, le parti des Verts avait pour slogan « Changer tout », ce qui nous a conduit à lire leur programme politique et à constater que si leur slogan mettait en exergue le verbe *changer*, leur programme de trois cents pages ne le contenait lexicalement que seize fois. C'est ainsi que nous avons abordé la question du sens de ce verbe dans ce programme intitulé *Le Livre des Verts – Dictionnaire de l'écologie politique*.

Cet ouvrage est « une synthèse des idées qui animent depuis dix ans les Verts¹ ; il présente au grand public le programme politique, les actions et les engagements du parti. Un deuxième ouvrage est paru en 1999 (élections législatives européennes) sous le titre *Le Nouveau livre des Verts*. Les Verts soulignent qu'il est une suite logique du premier, et qu'il s'inscrit dans le parcours du mouvement depuis cinq ans². Ces ouvrages sont le résultat d'une collaboration que les auteurs ne manquent pas de mentionner³, et elle s'extériorise dans l'anonymat des articles. Notons que dans l'ouvrage de 1994, le premier article, qui fonctionne comme une introduction politique, est signé⁴, et R.Dumont a rédigé les préfaces des deux ouvrages.

L'anonymat des auteurs ajoute du crédit à l'utilisation du terme « dictionnaire »⁵ qui semble cependant avoir davantage un 'effet' didactique qu'un 'objectif' didactique. L'ouvrage présente une politique et ne donne pas des définitions de termes, en cela, il ne ressemble à aucune forme même encyclopédique de dictionnaire. S'agissant de programme politique, les « entrées » sont les thèmes politiques contemporains.

En guise de dictionnaire – généralement constitué d'entrées lexicales classées dans un ordre convenu – les auteurs justifient en ces termes le choix de ce mot :

L'ouvrage que voici n'est pas un 'dictionnaire' au sens classique du mot [...] nous avons choisi pour lui une forme originale : ni lexique ni encyclopédie, il est délibérément limité à une trentaine d'entrées. (Foing, 1994 : 17)

Le nombre d'entrées ne peut en aucun cas justifier le choix d'un terme qui définit un contenu qualitatif et non quantitatif. Tous les dictionnaires ont des contraintes quantitatives qui ne sont pas des critères de choix de la forme. Rappelons qu'un ouvrage peut être désigné

¹ Foing, 1994 : 20.

² Marquis, 1999 : 5.

³ Foing, 1994 : 10 ; Marquis, 1999 : 5.

⁴ Par Jean Chesneaux, Professeur émérite à l'université Denis Diderot, Paris VII.

⁵ La conception d'un dictionnaire est souvent l'œuvre d'une équipe et les articles ne sont signés que dans certaines encyclopédies (*L'Encyclopædia Universalis* par exemple).

par le terme dictionnaire ou encyclopédie, si et seulement s'il adopte un classement prédéfini de termes (alphabétique ou thématique), et s'il suit une homogénéité de la structure des articles (l'étymologie, la définition).

Cet ouvrage contient un classement thématique non alphabétique de sujets dont l'approche politique est écologiste, mais le vocabulaire les définissant n'est pas terminologique : la définition des termes propres à l'écologie politique n'est pas l'objectif ici, il s'agit davantage de présenter comment cette discipline aborde divers thèmes politiques. Reconnaissant le caractère quelque peu déviant de leur dictionnaire, les auteurs ajoutent :

Infidèle à la forme stricte des dictionnaires, notre travail l'est encore pour avoir regroupé les articles en trois grandes parties qui constituent un repérage commode. (Foing, 1994 : 18)

Cette déviance n'est pas novatrice : nombre de dictionnaires, à tendance encyclopédique, s'articulent autour du même schéma conceptuel : des thèmes subdivisés en sous-thèmes¹. L'ouvrage des Verts fonctionne selon une catégorisation cognitive de thèmes politiques qui contribuent à l'élaboration du programme. Ceux-ci sont présentés sous forme d'« articles » indépendants les uns des autres. Cette séparation peut poser un problème de stratégie politique nuisible à la conception d'un dictionnaire : les thèmes politiques sont-ils réellement dissociables ? La lecture de l'ouvrage démontre l'existence de ces liens, et dans un tel cas, les auteurs, conscients du problème d'un tel découpage, renvoient le lecteur à l'article concerné.

Ainsi, cet ouvrage pourrait-il être assimilé à un dictionnaire thématique, cependant, le manque de définitions explicites et la récurrence de certains thèmes abordés, incite à découvrir une argumentation plutôt que des définitions de termes.

* *
*

En définissant le sens des concepts politiques d'un point de vue écologiste, le *Livre des Verts* serait-il un dictionnaire ? Le contexte politique biaise le sens du mot dictionnaire dès l'instant où une définition doit suivre le sens admis par tous (ou la plupart). En politique, le sens des concepts abordés varie selon le point de vue politique. Dans ce contexte uniquement, il s'agirait de définitions, bien que l'ouvrage ne soit pas un outil de travail comme peut l'être un dictionnaire.

¹ Par exemple le dictionnaire *Des mots aux idées, des idées aux mots* (Péchoin, 1991) où les articles sont hiérarchisés d'un hyper-thème à un article en passant par des thèmes voire des sous-thèmes.

La rédaction des articles lexicographiques obéit à des règles précises que les auteurs énoncent en début d'ouvrage¹. Les Verts ne présentent pas les règles constitutives de leurs articles, ils obéissent à des règles argumentatives implicites lexicographiquement (car non énoncées), et explicites dans une perspective politique présentée en trois temps : 1/Description de l'état des lieux ; 2/L'état des lieux n'est pas convenable ; 3/Propositions des écologistes pour améliorer l'état des lieux. Leurs propositions sont souvent² listées en fin d'article sous le titre « Nos propositions ». La liste contient des injonctions sous forme d'infinitifs ou de nominalisations.

Tel un dictionnaire thématique, la table des matières permet d'accéder rapidement aux articles, et donne un aperçu synthétique de leur contenu politique très spécialisé. Elle crée alors une confusion quant au choix entre dictionnaire et encyclopédie car les titres des grandes parties sont conceptuels : les articles ne définissent pas des termes, ils donnent des arguments à l'exploitation écologiste d'un concept.

Par exemple le titre *Pasqua, Charles (immigration)*, s'apparente à la forme lexicographique de certains dictionnaires. Ici l'effet n'est pas dans le contenu sémantique du titre, il est dans sa forme ironique : le nom propre ne sera pas défini (pas de date de naissance ou de mort), il sera dénoncé ; l'immigration n'est pas la spécialité au sens lexicographique du terme de l'acteur qu'il qualifie³.

Pour conclure d'un point de vue sémantique, dans ce contexte le sémème DICTIONNAIRE contient le sème inhérent /classement/ tandis que le sème inhérent /définition/ lui fait défaut.

* *
*

L'ouvrage de deux cent quatre-vingt sept pages contient trois parties et vingt-huit articles. Chaque titre de partie et d'article est accompagné d'un sous-titre qui précise le thème traité. Par exemple l'article *Énergie* ne traite pas de toutes les énergies connues mais uniquement des énergies renouvelables, alternatives au nucléaire explicité dans le sous-titre : *Sortir du nucléaire*.

La première partie titrée et sous-titrée *Réflexions - Un mouvement aux idées neuves*, est

¹ Par exemple : « *Encyclopædia Universalis* présente ses articles suivant des règles simples et évidentes avec lesquelles le lecteur se familiarisera aisément. » (Baumberger, 1989 : 15).

² Seuls huit articles sur vingt-huit ne présentent pas de liste, et sept d'entre eux appartiennent à la partie *Réflexion*, là où les Verts affirment leurs convictions, il n'est donc pas question de propositions.

³ Cf. infra l'analyse de la forme discursive de ce titre.

consacrée à l'affirmation des convictions de ce mouvement et à leurs actions menées dans le passé et encore aujourd'hui sur le terrain. Cette partie contient neuf articles : dans les trois premiers les Verts confirment à la fois leurs convictions écologistes tournées vers la protection de l'environnement, leurs convictions démocratiques, et leur position dans l'espace politique. Les six autres articles retracent les actions menées et les revendications soutenues par les Verts depuis leur création, par exemple le sixième article : *Partage du travail - Contre le chômage, la révolution du temps libre* ou le huitième : *Écotaxe - Faire payer les pollueurs*.

La deuxième partie (la plus courte) *Confrontations - Grands prédateurs et autres nuisibles*, contient huit articles. Elle recense les combats menés contre les institutions/organismes ou encore les corporations que les écologistes considèrent être leurs rivaux : la mondialisation, le racisme, l'armement, le développement de l'industrie automobile et les chasseurs. Notons le titre évocateur de rancunes vis-à-vis des politiques contre l'immigration (inspiré d'un poème du pasteur Niemöller¹) : *Pasqua, Charles (immigration) - Ils se sont attaqués aux étrangers, je n'ai rien dit, je n'étais pas étranger...*

La troisième partie *Propositions - Agir du jardin à la planète*, est la plus importante en volume et en contenu. Elle présente les propositions des Verts pour « Changer tout », comme le proclame leur slogan, dans un avenir proche et à long terme.

Les sujets abordés dans les deux premières parties apparaissent à nouveau, avec quelques sujets inédits, par exemple *Santé - Du droit de 'consommer des soins' au droit à la santé*. Cependant, les auteurs ne reprennent pas un à un les sujets développés dans les parties précédentes et préfèrent s'attarder sur certains points précis concernant la France, à propos de laquelle les Verts ont un programme établi et des solutions à la mesure de leurs convictions ; par exemple, l'article *Lobby routier - L'automobile c'est dépassé !* de la deuxième partie est repris en termes de transports essentiellement urbains et non plus à propos des grandes firmes du monde de l'automobile : *Transports - Pour une nouvelle politique de déplacement*, ainsi qu'en termes d'*Aménagement du territoire - L'échec du siècle, un défi à relever*. Il en va de même pour des articles concernant la politique internationale : le commerce international, le *GATT*, est repris en termes de solidarité internationale et des partages à mettre en place sur le marché mondial dans l'article *Nord-Sud - Nouvel ordre mondial : La solidarité ou la mort*².

¹ Niemöller, 1942, Cf. Annexe 2.

² Cavalla, 2001 et 2002.

Tandis que la majorité des articles sont constitués d'environ six à dix pages, nous remarquons que certains d'entre eux sont plus volumineux que d'autres ; il s'agit essentiellement d'articles consacrés aux grands thèmes sociaux tels que *L'Éducation* ou *La citoyenneté*, tandis que les moins volumineux traitent de sujets davantage explicatifs comme *La crise écologiste* ou *Ni droite ni gauche* (réaffirmer leur position non-horizontale sur l'axe politique gauche/droite traditionnel).

* *
*

Des caricatures jalonnent le programme. Les auteurs expliquent en introduction de l'ouvrage que les dessins n'ont pas été effectués pour celui-ci en particulier ; ils ont été retirés de leur contexte journalistique par les Verts, qui les ont placés au début des articles pour lesquels ils estimaient qu'ils en représentaient « bien » le contenu. Notons que le journal en question est *Charlie Hebdo*, journal satirique véhiculant des idéaux proches de la politique écologiste¹.

Ces caricatures sont une manière de mettre en scène le thème politique qu'elles représentent et le choix d'une caricature plutôt que toute autre forme de dessin (ou de représentation) n'est pas fortuit. Elles dénotent un état d'esprit écologiste qui affiche une image politique contenant un pôle sérieux voire traditionnel donné à tout parti politique, et un pôle critique s'attachant à dénoncer toutes les autres composantes politiques sur un ton caricatural. Dans les analyses nous décrirons celle de l'article *Chasseurs*.

Certains titres d'articles présentent des particularités de forme et de contenu intéressants mais apparemment fréquents dans les programmes et les tracts politiques. La fonction poétique est ici doublée d'une fonction humoristique ou ironique. Le terme « poétique » est d'autant plus vrai que certains titres sont des adaptations de poèmes, de titres d'œuvres littéraires, d'aphorismes devenus proverbes, de slogans publicitaires ou encore de slogans rappelant la forme des slogans politiques : ils sont faits pour résumer une idée et affronter un adversaire (humain ou non). Les titres sont composés de deux parties : un premier titre évoquant le domaine (*Énergie*) et un deuxième titre qui vient préciser le thème du domaine : *Sortir du nucléaire*.

Exemple 1, un poème : *Pasqua, Charles (immigration)* – « *Ils se sont attaqués aux*

étrangers, je n'ai rien dit, je n'étais pas étranger... ». Les auteurs comptent sur le savoir encyclopédique du lecteur à propos de Charles Pasqua alors Ministre de l'intérieur, et des lois qu'il a promulguées sur l'immigration. Le style lexicographique catégorise la personne dans une classe précise (ici l'immigration) comme un attribut inaliénable (un métier par exemple) : Hugo, Victor (écrivain). Le lecteur averti (les Verts s'opposaient à la politique de Ch.Pasqua) doit comprendre que les Verts ont l'intention de blâmer cet homme politique pour avoir fait un tel choix professionnel. En outre, le sous-titre confirme qu'il s'agit d'un qualificatif péjoratif : *Ils se sont attaqués aux étrangers, je n'ai rien dit, je n'étais pas étranger*. La référence au poème de Niemöller est d'autant plus marquante que le poème dénonce le mutisme de la population face aux déportations pendant la seconde guerre mondiale. L'article dénonce alors deux faits : la politique d'un homme et le vote ou l'inaction des citoyens vis à vis de cette politique.

Exemple 2, une œuvre littéraire : *Citoyenneté – À la recherche de la démocratie perdue*. La référence à l'œuvre de Proust renvoie à un romantisme désuet dans ce contexte. Les auteurs se lanceraient dans une croisade perdue d'avance. Cependant, le choix de cette référence littéraire pour décrire la démocratie apparaît aussi comme un défi face à un objet dont il est difficile, a priori, de penser qu'il était perdu. Ce titre invite davantage au questionnement à propos de l'état de la démocratie qu'au départ d'une quête ; en ce sens il s'approche de la règle d'accroche que doit utiliser tout slogan politique.

Exemple 3, un proverbe : *Antiproductivisme – Produire pour vivre et non vivre pour produire*. Ce titre fait référence au proverbe « Manger pour vivre et non vivre pour manger » qui renvoie aux problèmes de la faim dans le monde. La spécialisation du proverbe en faveur des industriels-producteurs contribue à l'éviction du sème /humain/ ou /animé/ associé à « manger » ; l'humain mis à l'écart, le sous-entendu d'une « machine » productrice de vie remplace ce qui paraissait essentiel pour le proverbe.

Exemple 4, un aphorisme devenu proverbe : *Marchands de canons – Quand Dassault va, tout va...* La deuxième partie du titre est une phrase désormais proverbiale issue d'un discours de Martin Nadaud en 1850 à l'Assemblée législative où il était député. Sa phrase a été simplifiée, il s'agissait en fait de : « Vous le savez, à Paris, lorsque le bâtiment va, tout

¹ Charlie Hebdo, 2000.

profite de son activité »¹. Les Verts ironisent ici sur un sujet qui leur est cher dès l'instant où l'un de leur précepte est l'antimilitarisme. La première partie du titre est chargée de sèmes péjoratifs pour des énonciateurs écologistes : /pour tuer/, /se procurer/ et /facile/ car un « marchand » est généralement accessible à tous. Cette dysphorie énonciative engendre le sème /euphorique/ dans la deuxième phrase dès l'instant où une satisfaction émerge du résultat des « ventes ». La forme discursive créée est alors une ironie non dissimulée en raison aussi de l'entour écologiste dans lequel s'insère cet article.

Exemple 5, un ordre : *Développement soutenable – Prière de laisser la Terre dans l'état où vous l'avez trouvée en entrant*. Cet exemple a la forme des ordres présents dans les lieux publics : lapidaires et mettant en cause l'utilisateur du lieu et sa responsabilité face aux prochains utilisateurs. Il est modalisé afin d'attirer l'attention sur la nécessité pour tous et pour soi de l'appliquer.

L'ironie est due à l'objet à préserver, ce type d'ordre est souvent prévu pour des lieux publics confinés ; la Terre n'est pas de cet ordre là et la comparer à un « petit » espace lui confère un caractère d'humilité qui devrait davantage s'associer à l'utilisateur en question.

Exemple 6, un slogan politique : *Éducation – Pour une école laïque et nouvelle. Partage du travail – Contre le chômage, la révolution du temps libre*. Nous retrouvons ici les règles élémentaires du slogan politique² qui sont l'accroche et l'affrontement : « Pour » et « Contre » en sont les lexèmes prototypiques. L'accroche est présente dans l'énonciation de fait que le lecteur pouvait prendre pour acquis : en France il existe une école « laïque », pourquoi militer pour un objet qui existe déjà en l'état ?

Exemple 7, un jeu de mots : *GATT – Le renard libre dans le poulailler libre*. La deuxième phrase est une citation de Jean Jaurès à propos du « libéralisme » et elle est actuellement reprise par les militants des associations antimondialisation qui dénoncent les abus du libéralisme. Cette phrase se rapproche d'une paronomase qui échoue puisque le deuxième terme (*libre*) est identique au premier. Cet effet d'échec lexical étonne le lecteur qui s'attend à un autre lexème visant à protéger le bien du mal (*le renard prédateur*).

Ces quelques exemples révèlent tous une certaine ironie qui dénonce les politiques

¹ Dupré, 1959.

² Reboul, 1975.

précédentes (et actuelles) afin de mettre en exergue le projet politique des Verts. La connaissance du contexte politique est important dans la compréhension de ces titres car leur référence sont des textes extérieurs au programme voire à la discipline.

* *

*

Afin de bien limiter le contexte du verbe CHANGER, nous nous sommes penché sur la pertinence de son lieu d'apparition qui est surtout la dernière partie. Cette position semble logique puisqu'il s'agit du slogan du programme et donc de la priorité de la politique des Verts.

Il est dans trois des quatre premiers articles les plus volumineux, en revanche, une seule occurrence est recensée parmi les articles les moins volumineux, dans *Ni droite ni gauche*. Ainsi, le verbe *changer* apparaît-il dans des articles de dix pages environ, traitant de sujets qui concernent la politique nationale le plus souvent, internationale plus rarement, et répartis dans les trois domaines suivants :

Tableau 1 : Le verbe CHANGER dans le Livre des Verts (1994)

	ARTICLES
POLITIQUE	La place des Verts dans l'espace politique français
SOCIÉTÉ	Thèmes mis en exergue par les Verts depuis leur apparition dans les années quatre-vingt
IDÉOLOGIE	Causes défendues par les écologistes depuis les années soixante-dix en France. L'article <i>Nord-Sud</i> est le thème de prédilection des écologistes tiers-mondistes représentés notamment par R.Dumont

Chapitre III

LA THÉORIE SÉMANTIQUE

Petit glossaire des termes de la sémantique interprétative de Rastier

Les définitions sont issues du glossaire de l'ouvrage de F.Rastier : *Arts et sciences du texte*, 2001, Paris : Presses Universitaires de France.

Le **lexème** est un « morphème appartenant à une ou plusieurs classes faiblement fermées, dans un état synchronique donné. Par exemple : cour- dans *courir* ».

Le **domaine** est un « groupe de taxèmes lié à une pratique sociale. Il est commun aux divers genres propres au discours qui correspond à cette pratique. Dans un domaine déterminé, il n'existe généralement pas de polysémie ».

Le **taxème** est une « classe de sémèmes minimale en langue ; par exemple la classe des couverts : 'couteau', 'cuiller', 'fourchette' ».

Le **sémème** est le « signifié d'un morphème ».

Le **sème** est un « élément d'un sémème, défini comme l'extrémité d'une relation fonctionnelle binaire entre sémèmes. Le sème est la plus petite unité de signification définie par l'analyse. Par exemple : /extrémité/ dans 'tête' ».

La valeur respective des pièces dépend de leur position sur l'échiquier, de même que dans la langue chaque terme a sa valeur par son opposition avec tous les autres termes. (Saussure, 1964)

L'essai de description de la sémantique implique d'explicitier dès à présent les définitions que nous attribuons aux termes « Sens » et « Signification ». Le sens est ce que signifie le mot en contexte « le sens procède de la valeur »¹, et la signification se détermine « hors contexte »². La distinction est le résultat du constat selon lequel la valeur d'une unité signifiante existe grâce à sa différence avec les autres unités qui peuvent la remplacer sur l'axe paradigmatique, et en fonction des constructions syntaxiques dans lesquelles elle figure sur l'axe syntagmatique.

Cependant, et bien que la sémantique se caractérise par une diversité d'approches méthodologiques, quelle que soit la théorie envisagée, elle exige des techniques et des outils particuliers. La diversité, qui est parfois la preuve de la complexité de l'objet, s'explique par le fait que la sémantique envisage plusieurs niveaux de données à la fois. Ces niveaux s'étendent du sens des morphèmes, à celui des lexèmes, des phrases, puis aux relations sémantiques entre lexèmes puis entre phrases, aux structures syntaxiques dans lesquelles s'insèrent ces différents éléments, et enfin, aux relations pragmatiques qui mettent en jeu l'utilisation du langage dans maintes situations.

Le présent travail est une tentative d'explication du sens d'un lexème dans un contexte particulier. Pour y parvenir, nous avons opté pour une approche sémantique et lexicale, c'est-à-dire traiter du sens grâce à un outil d'analyse la lexicologie et une méthodologie sémantique appelée componentielle.

* *
*

¹ Rastier, 1989 : 8.

² Rastier, 1998 : 104.

Le sens se détermine relativement au contexte et à la situation, au sein d'une pratique sociale [...]. La signification est le signifié d'une unité linguistique, défini en faisant abstraction des contextes et des situations. Texto, 1996

Sachant que les définitions lexicographiques donnent une signification théorique des lexèmes – elle paraît figée en raison notamment du caractère de référence véhiculée par les dictionnaires – comment expliquer qu'en contexte les lexèmes ne véhiculent pas exactement la définition des dictionnaires ? Comment s'élabore un sens propre au contexte en question ?

En utilisant la théorie componentielle, nous pourrions alors aborder le sens des lexèmes selon une description systématique de chacune de leurs occurrences et ainsi élaborer une signification faite de différents emplois ; en d'autres termes « Un signe acquerrait ainsi sa signification par sédimentation successive au fil de ses emplois¹ ».

C'est dans cette optique que nous avons choisi d'effectuer une analyse microsémantique partant d'un lexème particulier afin de comprendre comment sa signification évolue en contexte et donne un sens nouveau mais précis et adapté à chaque contexte. Pour parvenir à des conclusions répondant à ces questions, nous avons adopté les principes de la linguistique fonctionnelle componentielle et différentialiste développés dans la théorie de sémantique interprétative de Rastier. Nous avons arrêté ce choix pour plusieurs raisons :

– Il n'est pas dans notre intention d'analyser tous les aspects linguistiques² de tout le texte, nous nous contenterons du sens d'un seul sémème. Il existe des analyses du discours par « entrées lexicales »³, cependant, il ne s'agit pas uniquement d'une entrée lexicale, nous analyserons l'isotopie sémantique que le sémème génère et celle dans laquelle il apparaît.

En conséquence, nous projetons d'analyser un aspect sémantique particulier du programme politique des Verts : comment le changement y est-il envisagé ?

– Il n'est pas dans l'intérêt de ce travail d'utiliser une méthode qui classerait le verbe *changer* et d'autres lexèmes, dans un cadre pour lui attribuer une valeur cognitive prédéfinie du type 'primitive' ou 'noème' ou 'signifié de puissance'. Les analyses lexicologiques puis celles du contexte révéleront peut-être une hiérarchie sémantico-cognitive entre les sémèmes en contact, mais il est difficile de se prononcer quant au statut cognitif de ces termes. Nous constatons dans les analyses que le /Changement/ est une entité sémantique qui engendre des unités significatives variables selon le contexte ; quant à savoir s'il est un invariant

¹ Delavigne, 2001 : 224.

² Gee (1999), Harris (1969), Maingueneau (1976, 1987), Malldidier (1971).

³ Marcellesi, 1976.

sémantique, il s'agira d'un autre travail de recherche. Contrairement à l'approche cognitive générative de Pottier et Bogacki, l'analyse componentielle privilégie le travail dans un contexte particulier comme l'approche cognitive fonctionnaliste¹.

Pour les fonctionnalistes cognitivistes, il est difficile de concevoir que la signification se crée grâce à des relations grammaticales entre des éléments lexicaux (approche générativiste). L'émergence du sens paraît plus complexe en raison des implications socioculturelles qu'il recèle en contexte. En adoptant en partie ce point de vue, l'analyse componentielle tient compte tant des structures profondes des sèmes en présence grâce à la description des sèmes inhérents, que des structures de surface (sèmes afférents) dans laquelle apparaissent les implications socioculturelles présentes dans le contexte et au-delà de lui grâce à l'appartenance à un domaine. L'approche de Rastier lie le cognitivisme à la sémantique grâce à la reconnaissance de principes connexionnistes appliqués à la microsémantique² et permet, de ce fait, une analyse en discours qui convient à notre objectif.

– L'analyse fonctionnelle tient compte à la fois de la structure lexicologique du sémème (analyse de la définition lexicographique), et de la structure de surface (variable) dans laquelle s'actualisent les sèmes du contexte afin d'élaborer un sens propre à ce dernier.

– Notre intention est l'application d'une méthodologie sémantique suffisamment efficace pour pouvoir être utilisée pour l'analyse d'un corpus politique où la linguistique n'a pas dégagé de façon systématique des structures sémantiques mais s'est attardée sur des structures lexicales³. L'analyse componentielle est apparue comme la plus efficace à engager de tels travaux d'interprétation du texte grâce à l'extraction d'une isotopie sémantique permettant de dégager en l'occurrence des dichotomies sémiques importantes quant à l'interprétation politique qui pourrait en être faite.

– Cette décomposition sémique conduit l'analyste à l'interprétation du texte en occultant sa subjectivité de lecteur, et en essayant d'atteindre une description aussi exhaustive que possible. Le résultat serait le sens du texte qui, de fait, n'est pas immanent à celui-ci, mais à son interprétation. En effet, le sens n'émerge qu'en tenant compte tant des entités internes que des entités externes au texte, celles souvent implicites qui actualisent certaines représentations, par exemple culturelles, en contexte. Ces éléments externes sont ce que Rastier nomme le « global » et permettent l'interprétation du « local », ce qui est de fait, dans

¹ Langacker, 1991 et Kleiber, 1990.

² Rastier, 1991 : 33.

³ Cf. les analyses de discours politique de Marcellesi (1969, 1971, 1976, 1984) ou Maldidier (1971).

le texte. Ainsi, « le sens du texte est immanent à la pratique d'interprétation¹ », en d'autres termes, le sens naît grâce à des entités exogènes au texte qui permettent l'actualisation de ses sèmes endogènes et donc son interprétation.

– Cette approche impose à l'analyste de tenir compte de l'entour synchronique du texte. Ainsi, étudier aujourd'hui un texte du XVI^e siècle revient à étudier la signification des mots à cette époque, ainsi que tous les implicites culturels que l'actualisation de leur sens comporte en contexte :

Restituer les points de vue qui n'existent plus mais qui éclairent le sens alors immanent à la première situation d'interprétation. On voit combien cette immanence est transitoire. L'objectivité d'aujourd'hui consiste à restituer des subjectivités d'hier, ou du moins les contraintes linguistiques qui se sont exercées sur elles. (*La Sémantique des thèmes*, 1995 [en ligne])

Un tel point de vue nous oblige à tenir compte de l'entour de notre corpus, et notamment du contexte politique et culturel dans lequel il évoluait en 1994. Cette synchronie dans le passé nous a permis de mieux comprendre l'évolution des textes des Verts dès l'instant où le contexte politique évolue et qu'en 1994 les auteurs ne pouvaient pas prévoir leur ascension politique. Elle éclaire les points de vue des auteurs à une époque donnée et permet de comprendre l'évolution d'une idéologie en fonction des mouvements sociaux, politiques, culturels qui traversent la société.

– Ajoutons qu'une méthode structurée en niveaux d'analyses (domaines / taxèmes / sémèmes / sèmes) a attiré notre attention car elle permet de dégager des microstructures sémantiques avant d'envisager une description des concepts en présence. En résumé, elle a rassuré notre esprit quelque peu structuraliste en matière d'analyse : il avait besoin d'une grille où ranger les éléments en présence, l'approche fonctionnaliste différentielle lui a procuré sa pitance, il lui en est reconnaissant.

* *
*

L'analyse componentielle différentialiste s'intéresse en priorité à l'aspect sémantique de la description linguistique, tout en s'abreuvant de certains aspects d'autres courants d'analyse tels que la recherche cognitive.

L'enjeu de l'approche componentielle est de définir les relations qui lient les items entre eux et permettent ainsi l'élaboration d'une structure sémantique. Cette constatation syntagmatique et paradigmaticque a conduit à penser une distribution sémique à l'échelle d'un discours, ce dernier devenant une unité linguistique dans lequel les termes en contexte ne sont

¹ Rastier, 2001b : 277.

plus liés que de façon syntagmatique mais aussi sémantique, historique, politique, social etc.

Notre démarche sera en conséquence d'abord lexicologique (à partir des définitions des dictionnaires), puis discursive en contexte (le corpus du programme politique écologiste des Verts). Elle suivra la démarche componentielle telle que la décrit Rastier dans ses nombreux ouvrages et articles ; nous utiliserons la partie qui permet la description des sémèmes en contexte.

L'analyse lexicologique consistera à décrire les lexèmes du champ sémantique du /Changement/. Ce champ est composé des lexèmes identiques au programme politique des Verts et aux définitions lexicographiques du verbe *changer*. À partir de cette intersection nous avons établi une liste de onze lexèmes qui constitue notre champ sémantique du /CHANGEMENT/ : *bouleverser, déplacer, développer*¹, *devenir, échanger, évoluer, inverser, modifier, muter*², *remplacer, transformer*.

À l'aide des définitions prises dans trois dictionnaires nous avons établi des listes de sèmes servant à établir des significations stables pour les lexèmes en question.

* *
*

L'élément primordial pour ces deux types d'analyses est le sème. Il s'agit d'un trait fonctionnel sémantique qui permet de confronter par association ou différenciation les sémèmes ; il contribue à la description des caractéristiques du sens d'un signifié. Il est la plus petite unité sémantique définie par l'analyse³ dès l'instant où il permet la distinction contextuelle entre des sémèmes ; ce qui n'entraîne pas qu'il soit « minimal » mais « juste à propos » pour chaque description particulière. Un sème seul ne peut pas être utile à l'analyse, il a besoin d'une classe sémantique dans laquelle il peut s'associer à ses congénères, de façon oppositive, pour constituer une signification reconnue par la communauté linguistique en question et un sens spécifique en discours de ces unités lexicales. L'expression formelle d'un sème peut être une paraphrase métalinguistique simple /végétal/ ou développée /se déplace en meute/.

¹ Il n'apparaît pas dans la définition de *changer*, en revanche, il est très présent dans le programme des Verts (plus d'une centaine d'occurrences).

² Il n'est pas dans le programme des Verts, mais apparaît dans la définition de *changer* et a un lien avec les théories évolutionnistes que nous avons précédemment évoquées. En outre, l'analyse a révélé qu'il possède des sèmes qui ressemblent à ceux de la signification radicale du lexème *changer*.

³ *Texto*, 1996 [en ligne], Tanguy, 1997.

Greimas (1966), le premier, définit le sème intensionnel (un sème « noyau » qui décrit les propriétés intrinsèques d'un référent) puis Pottier (1992 : 74) décrit le sème extensionnel qui permet de constituer des classes sémantiques. Le sème extensionnel contribue à la description de la représentation connotative, dénotative et virtuelle (la représentation culturelle), du référent du signifié ; il est un exemplaire parmi d'autres d'une classe sémantique précise (dans la théorie componentielle il s'agira de taxème ou de domaine) et contribue au sens d'un sémème quand il s'associe aux autres membres de la classe. Nous utiliserons ce sème extensionnel dans nos analyses.

Par exemple le sens de TRAMWAY et MÉTRO diverge dès l'instant où les sèmes /de surface/ et /suspension caténaire/ apparaissent dans l'un seulement ; et même si ces sèmes pouvaient être décomposables en unités plus petites (par exemple des noèmes ou des primitives), ils permettent de produire l'effet recherché sans plus d'artifice pour l'analyse. En conséquence, le sème a une double fonction quelque peu circulaire : 1/les relations entre les sémèmes aboutissent à l'émergence de sèmes en contexte ; 2/le sème permet de définir les relations sémantiques entre les sémèmes en contexte¹.

Les sèmes d'un sémème sont en nombre restreint, et davantage en contexte qui est un objet impérativement clos². Ils sont hiérarchisés en système, selon des relations hyperonymiques, et permettent aux sémèmes de s'articuler ensemble en garantissant l'isotopie sémantique des textes. Ajoutons que Rastier envisage les sèmes comme des dénominations périphrastiques constituées d'un ou de plusieurs mots « de la lexie au syntagme »¹. En outre, il considère que les sèmes

Doivent être définis, non seulement en langue et dans leur diversité, mais aussi en contexte et en situation, ainsi que le préconisait Pottier. (Dard, 1995 : 8)

De ce fait, les sèmes du sémème en langue (sèmes inhérents) s'associeront en contexte à ceux des sémèmes proches et constitueront une classe de sèmes afférents relatifs au sémème et à son contexte linguistique (ainsi qu'à son entour pragmatique). Les sèmes se répartissent entre deux familles comme suit :

¹ Rastier, 1996b : 36.

² Rastier, 1996b : 28-32 ; 1992 : 5.

La distinction entre sèmes génériques qui relèvent de l'appartenance à la classe, et les sèmes spécifiques qui rendent compte des différences entre sémèmes à l'intérieur de la même classe. (Dard, 1995 : 8)

Rastier n'accorde pas un caractère « naturel » spécifique ou générique aux sèmes, ceux-ci restent dépendants du contexte et de l'ensemble définitionnel de la classe sémantique à laquelle ils appartiennent. En résumé, un sème générique est une propriété caractéristique des éléments d'un ensemble de sémèmes ; un sème spécifique est une propriété caractéristique d'un seul élément de l'ensemble et permet de le distinguer des autres. Le phénomène qui conduit au sens est la rencontre entre les sèmes spécifiques et les sèmes génériques qui deviennent des « sémèmes-occurrences » en s'articulant en contexte² – différent du « sémème-type » en langue, pourvu des sèmes spécifiques uniquement³.

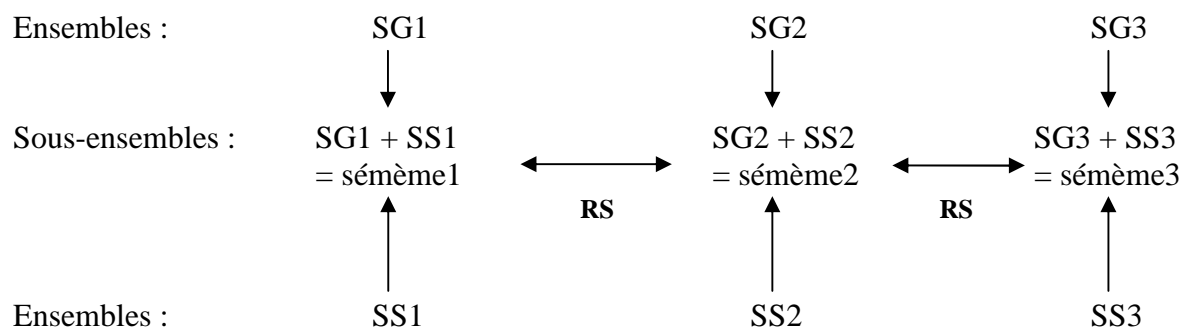
Schéma 1 : Les relations sémiques

Légende :

SG : Sème Générique

SS : Sème Spécifique

RS : Relations Sémiques



Ce schéma explicite les relations sémiques (les doubles flèches) décrites par Rastier⁴ ; elles associent des sous-ensembles de sèmes gestionnaires du sens du sémème en contexte. En d'autres termes, des ensembles de sèmes génériques et spécifiques s'associent en contexte pour élaborer le sens d'un sémème qui sera aussi alimenté par les sèmes afférents des

¹ *Texto*, 1996 [en ligne].

² *Texto*, 1996 [en ligne].

³ Rastier, 1996b : 83.

⁴ Rastier, 1996b : 49.

sémèmes qui l'entoureront. Ainsi, les relations sémémiques sont-elles le résultat d'associations de sous-ensembles de sèmes génériques et spécifiques, mais aussi de sèmes afférents et inhérents qui seront respectivement actualisés et virtualisés en contexte. En effet, le sème peut-être :

- Inhérent à la classe (sèmes génériques), au sémème (sèmes spécifiques) ; ce sont les sèmes imposés par la classe sémantique, ils contribuent à l'élaboration des réseaux sémantiques qui lient tous les sémèmes de la classe ou à l'élaboration du sens unique d'un sémème en opposition aux sémèmes de sa classe : par exemple, le sème spécifique /noir/ pour le sémème CORBEAU sera inhérent car culturellement admis¹.
- Afférents à la classe (sèmes génériques), au sémème (sèmes spécifiques) ; ce sont les sèmes connotatifs ou socioculturels externes à la classe, mais imposés, par cette même classe, aux sémèmes, ceux-ci s'y adaptent à l'aide d'inférences. La tâche du sème afférent est de situer précisément le sens connoté du sémème, il va aider à décrire le local (le sémème) grâce à la spécialisation contextuelle du global² (les domaines et les taxèmes). Le sème afférent d'un sémème n'apparaît pas dans sa définition lexicographique, en revanche il est quasiment toujours actualisé en contexte, par exemple le mot « arêtes » contient le sème spécifique afférent /misère/ qui n'apparaît pas dans les dictionnaires, mais est implicite dans le contexte suivant donné par Rastier³ : « Le caviar et les arêtes », où par inférences sémiques, CAVIAR comprenant le sème spécifique afférent /luxé/, va transmettre son opposé à ARÊTES qui acquiert le sème spécifique afférent /misère/.

Pour décrire ces relations entre sèmes, voici une représentation schématique d'un exemple de Rastier⁴ : le trait /sexe masculin/ est inhérent au sémème HOMME, et le trait /force/ lui est afférent ; tandis que les traits inhérents et afférents au sémème FEMME, sont respectivement /sexe féminin/ et /faiblesse/.

Schéma 2 : Les relations entre sèmes inhérents et afférents

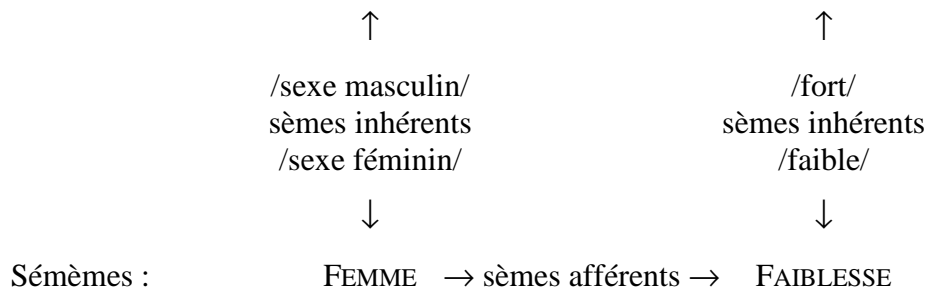
Taxèmes :	/HUMAIN/ ?	/ÉNERGIE/ ?
Sémèmes :	HOMME → sèmes afférents →	FORCE

¹ *Texto*, 1996 [en ligne]. De plus, il n'existerait apparemment pas de corbeau autre que de couleur noire. De fait, ce sème ne serait pas seulement culturellement admis mais biologiquement attesté.

² « Le global détermine le local », (Rastier, 1996a : 11 ; 1998 : 99).

³ Rastier, 1996b : 53.

⁴ Rastier, 1996b : 81.



Les relations verticales représentent les oppositions entre les sèmes inhérents, tandis que les relations horizontales sont exo-taxémiques, autrement dit, les relations entre les sèmes afférents culturellement marqués (entre sémèmes).

* *
*

Une fois la description hors contexte établie, il s'agit de décrire les sèmes en contexte. Ils peuvent être identiques aux précédents (conservation) ou subir une transformation : les sèmes inhérents seront virtualisés (délétion) suite aux inférences des « normes sociales » ; tandis que les sèmes afférents seront actualisés (insertion) selon les mêmes normes¹.

Les sèmes permettent l'interprétation et la différenciation (distinction et similarité) entre les sens des sémèmes en contexte, et la projection de ce sens sur l'entité globale qu'est le texte en question. Ils contribuent à la cohérence et à l'organisation globale de l'interprétation, ils permettent la mise en exergue de l'isotopie sémantique du texte.

En outre, ils actualisent les signifiés propres à chaque langue en contexte, et ceci grâce aux interrelations entre les différentes classes sémantiques, dès l'instant où ils s'associent en contexte. Les sèmes ne servent donc pas à décrire un référent, mais à le construire par réseau sémique contextuel. Cette approche permet d'extraire les sens contextuels, et de conserver à l'esprit l'interprétation unique de chaque discours.

* *
*

Pour finir cette petite présentation, le « discours » désigne, dans la terminologie de Rastier, une entité supérieure qui gère des entités plus petites comme les genres ; en d'autres termes, les discours désignent des domaines d'activité spécifiques tels que le juridique, le médical, le religieux ou le politique.

L'objet sur lequel le sémanticien va travailler est le « texte », qui dépend du discours et

du genre dans lequel il s'inscrit. Ce texte s'insère dans un type de discours vaste, mais limité par des codes linguistiques et culturels. Le texte est, dans la classification de Rastier, une unité inférieure au discours ; ce dernier gère le « style » en fonction de la « pratique sociale » qu'il détermine.

Discours : ensemble d'usages linguistiques codifiés attaché à un type de pratique sociale.

Texte : suite linguistique autonome (orale ou écrite) constituant une unité empirique, et produite par un ou plusieurs énonciateurs dans une pratique sociale attestée. (*Texte*, 1996 [en ligne])

Un texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque. (Rastier, 1994 : 168)

Cependant, ces termes ont des acceptions et génèrent des représentations culturelles traditionnelles qui influencent aussi leurs occurrences. Le mot « texte » a généralement une acception littéraire, tandis que le mot « discours », et seulement en France depuis l'avènement de l'école française d'analyse du discours, véhicule

Une acception politique devenue à présent vaguement sociologique. (Rastier, 1996a : 12)

Le discours est, dans sa première acception lexicographique (et culturelle), un objet voué à l'oralité². Les rhéteurs³ faisaient des discours dont les règles se retrouvent désormais au sein de deux ordres publics : la justice et la politique qui admettent cependant plusieurs genres, par exemple le discours politique admet le genre « programme » ou « circulaire électorale » ou encore « ouvrage théorique » et « discours oralisé ».

Les genres sont des réalisations qui contribuent à l'élaboration du discours. Les textes réunis dans le genre constituent une partie seulement du corpus du discours de la pratique sociale en question. Étant donné que le discours désigne le lieu de la pratique sociale dans laquelle l'objet s'actualise⁴, *Le Livre des Verts* appartient à la pratique sociale nommée « politique » et s'actualise dans le genre « programme ».

En conséquence, nous parlerons de « texte » quand il sera question d'un passage de l'article étudié ou de l'article lui-même ; et nous appellerons « discours » l'ensemble du corpus politique auquel nous avons eu recours pour notre analyse.

¹ Rastier, 1996b : 83

² « Propos que l'on tient. Conversation. Développement oratoire. » (Rey, 1994b : art. Discours).

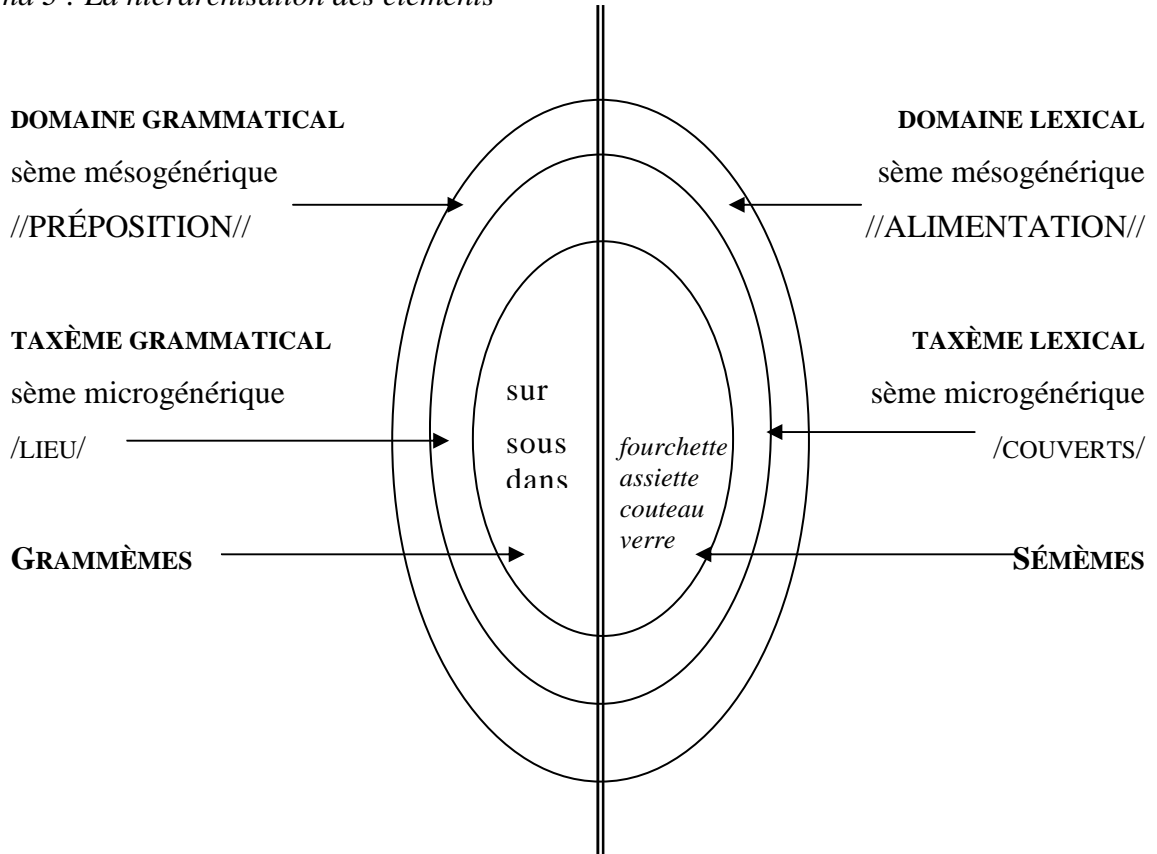
³ Cf. Barthes, 1970 et Dumarsais, 1988.

⁴ Rastier, 2001a.

* *
*

En résumé voici une tentative de représentation des inclusions des classes sémantiques qui permettent l'analyse ; dans chacune d'entre elles des sèmes sont présents.

Schéma 3 : La hiérarchisation des éléments



Les taxèmes sont les classes dans lesquelles chaque sémème du domaine développe un sens propre et distinct des autres sémèmes dans les autres taxèmes, en se rattachant tous à leur domaine de référence. Dans les domaines //PRÉPOSITION// et //ALIMENTATION//, d'autres taxèmes cohabitent aux côtés de ceux pris en exemple, et de ce fait d'autres grammèmes et sémèmes. En voici quelques-uns, cependant, ils varieront obligatoirement en fonction du contexte et ceux-ci ne sont qu'une infime représentation de ce qu'un domaine en contexte peut contenir :

Tableau 2 : Quelques exemples de taxèmes

DOMAINE Sèmes mésogénériques	TAXÈMES Sèmes microgénériques		
	Taxème 1	Taxème 2	Taxème 3
//PRÉPOSITION//	/LIEU/	/TEMPS/	/MANIÈRE/
//ALIMENTATION//	/COUVERTS/	/REPAS/	/ALIMENTS/

* *
*

Enfin, ce que l'analyse va nous permettre de mettre à jour, ce sont les isotopies sémantiques. Ce concept¹ est l'aboutissement des associations sémiques de toutes les classes sémantiques et permet par l'analyse du local (les associations sémiques), la mise en place du global sémantique : quels sont les sèmes qui parcourent tout le texte et permettent sa cohésion sémantique interne ? Comment ces sèmes isotopants se diffusent-ils et s'articulent-ils afin de mettre en place un sens en cohérence avec l'entour du texte ?

Ainsi, partie du global – la limitation linguistique et culturelle de l'entour du texte – l'analyse du local ramène-t-elle le chercheur à la compréhension microsémantique de ce même global.

* *
*

Rastier postule que l'isotopie peut être issue de l'itération d'un sème de n'importe quelle classe sémantique du texte : la dimension, le domaine, le taxème. En outre, l'isotopie sémantique reste indépendante des relations 1/syntaxiques, 2/logiques entre les éléments d'un syntagme :

1/*Le fermier tue le taureau* présente le même type d'isotopie que *Le taureau tue le fermier*. (Rastier, 1996b : 97)

2/L'énoncé peut être faux *Le jour est la nuit* conserve le même sème générique isotopant /partie du cycle diurne/ que *Le jour est autre chose que la nuit* (Rastier, 1996b : 97-98).

L'isotopie est aussi révélée grâce à l'association syntagmatique et paradigmaticque.

Quelle que soit la classe du sème isotopant, celui-ci déclenche des relations d'équivalence sémantique entre les sémèmes qui l'incluent². De ce fait, les plans paradigmaticques et syntagmaticques participent à l'élaboration de l'isotopie :

- Le paradigme des sèmes d'une classe sémantique au sein de chaque sémème ;
- La syntagmaticque des sémèmes qui constituent le passage ou le texte.

Ainsi, quand un texte contient plusieurs isotopies, ces dernières seront-elles du même niveau sémantique, de la même classe. Un même texte peut donc présenter plusieurs types d'isotopies selon la classe à laquelle les sèmes isotopants appartiennent.

Un texte n'a pas un nombre infini d'isotopie, les sèmes isotopants ne sont pas très

¹ Greimas (1966) a introduit ce concept en sémantique ; Rastier, 1996b : chapitre IV.

² Rastier, 2001a : 299.

nombreux et cela se comprend par le fait que si tous les sèmes contiennent les mêmes sèmes, il s'agirait des mêmes sèmes ou d'un texte constitué de quasi synonymes ; serait-ce un texte ? Il peut s'agir d'une définition lexicographique, l'isotopie est alors paradigmatique, mais syntagmatique en étoile.

* *

*

Il existe trois grands types de sèmes isotopants : ceux qui appartiennent à des classes sémantiques ouvertes, et qui apparaissent en fonction de l'actualisation des sèmes inhérents des sèmes en contexte. Ils représentent l'isotopie sémique « prescrite » par la cohésion sémique interne des sèmes du texte¹.

Les sèmes qui appartiennent à des classes sémantiques fermées, associées au « système fonctionnel de la langue¹ » et révélant par exemple, les accords (genre, nombre) et les aspects lexicaux. Rastier parle alors d'« isosémie », l'isotopie des sèmes que nous pourrions qualifier de « grammaticaux ».

Enfin, à un niveau supérieur au texte lui-même, il existe des sèmes qui assurent la cohérence des normes qui le dominant (celles du « discours, du genre voire de l'idiolecte¹ »).

Introduire dans un texte une norme qui ne correspond pas aux normes qui le gèrent c'est pratiquer l'hétéronomie sémique ; tandis qu'un texte qui reste dans ses normes est qualifié d'« isonomique ».

* *

*

Chacun de ces sèmes peut appartenir en contexte, aux différentes classes sémantiques et servira de fondement à l'isotopie. Un sème générique appartenant à n'importe quelle classe sémantique pourrait engendrer une isotopie générique ; un sème spécifique, révélé en contexte, pourra développer une isotopie spécifique. Selon la classe sémantique, l'isotopie générique portera la même désignation que celle du sème de la classe :

- L'isotopie macrogénérique est celle induite par les sèmes de la dimension : « La tasse bleue va avec la sous-tasse jaune » itération du sème /inanimé/ ; nous n'aurions pas eu d'isotopie macrogénérique dans « La tasse bleue va avec l'enfant en jaune » ;
- L'isotopie mésogénérique est celle induite par les sèmes du domaine : itération du sème /informatique/ dans « Le CD-ROM permet de consulter la revue au format PDF » ;

¹ Rastier, 2001a : 63.

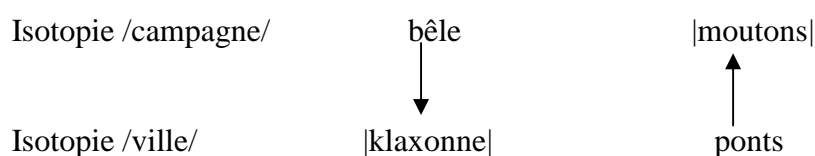
- L'isotopie microgénérique est celle induite par les sèmes du taxème : itération du sème /validation d'un jeu/ dans « Cochez six numéros par grille ».

* *
*

Quand plusieurs isotopies se rencontrent, comment réagissent-elles les unes par rapport aux autres ?

Les isotopies dites superposées s'associent pour former deux niveaux d'interprétation, l'un lexicalisé et l'autre pas. L'interprétation de la deuxième isotopie n'est possible que par réécriture de la première. Cependant, l'interprétation est souvent au profit de l'isotopie non lexicalisée car elle est induite par la première, alors que la réciproque ne pourrait être vraie ; en d'autre terme, si la deuxième isotopie était lexicalisée, elle ne pourrait pas induire la première. Rastier utilise la phrase « Le chien du commissaire aboie » où 'chien = secrétaire' et 'aboie = crie' ; si nous avons « le secrétaire du commissaire crie », nous ne pourrions que difficilement en extraire « chien » et « aboie ». Ce phénomène se caractérise par la récurrence des sèmes macrogénériques /inanimé/ vs /animé/.

Les isotopies dont les sèmes macrogénériques (de la même dimension) ou mésogénériques (du même domaine) deviennent systématiquement afférents sont appelées des isotopies entrelacées. En contexte, les sèmes inhérents aux sémèmes d'une isotopie deviennent afférents à ceux de la deuxième isotopie et réciproquement. Ils sont généralement cooccurrents et lexicalisés, mais il peut paraître nécessaire de lexicaliser le sémème contenant le nouveau sémantème ainsi formé afin de mieux le saisir ; par exemple (les crochets droits représentent la non-lexicalisation)¹ :

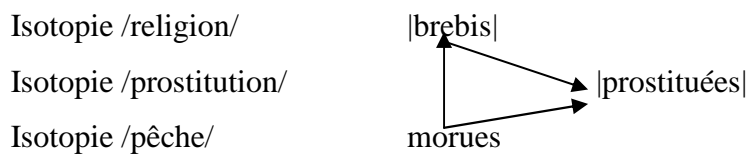


Quand BÊLE se charge du sème mésogénérique /ville/, il devient le bruit caractéristique d'un tel domaine : le klaxon des voitures ; de même pour PONTS qui contient la foule des habitants de ces villes, qui deviennent les êtres vivants les plus nombreux de la campagne : les

¹ Rastier, 1996b : 181. Le vers utilisé par Rastier est issu de *Zone* de Guillaume Apollinaire, 1913 : « Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin ».

moutons. Les deux isotopies permettent alors d'articuler et de dégager les relations entre les éléments d'un énoncé, des sémèmes cooccurrents ; Rastier parle d'isotopies homopositionnelles, elles occupent ensembles des positions syntagmatiques « entrelacées ». Cela est possible dès l'instant où l'une des deux isotopies n'est que partiellement ou pas du tout lexicalisée.

Les isotopies mésogénériques successives sont identiques aux précédentes, si ce n'est qu'elles n'apparaissent pas dans les mêmes phrases, et constituent alors un réseau d'isotopies qui peut parcourir plusieurs phrases successives ; ces relations isotopiques permettent l'articulation d'énoncés entiers ajoutés à celle des sémèmes entre eux. L'exemple que donne Rastier (1996b : 182) contient trois phrases successives où les sèmes inhérents passent d'un sémème à l'autre en devenant afférents, et où il est intéressant de noter que certains sèmes non lexicalisés mais implicites apparaissent dans la description et appartiennent de plein droit à l'isotopie :



Un tel phénomène n'est possible que ponctuellement sans quoi nous n'aurions aucune lexicalisation. Rastier parle ici d'isotopies hétéro-positionnelles, en d'autres termes, elles n'apparaissent pas dans le même espace syntagmatique, le parcours interprétatif induit est alors successif d'un énoncé à l'autre et non entrecroisé d'un sémème à l'autre. Dans un tel cas, les isotopies doivent être plus lexicalisées que les précédentes.

* *
*

La caractéristique des isotopies est leurs oppositions sémiques qui œuvrent en faveur de leur rapprochement et finissent par s'associer ; l'association peut varier, par exemple dans notre corpus nous avons rencontré des connexions symboliques et métaphoriques.

Une connexion dite « symbolique » se manifeste entre un sémème et un lexème non lexicalisé dont la représentation symbolique dépend de la présence du premier¹. Ensuite, l'itération systématique de la connexion symbolique, entre les sémèmes lexicalisés, entraîne son établissement « durable » entre les isotopies superposées.

¹ Rastier, 1996b : 186.

Une connexion dite « métaphorique » se manifeste entre plusieurs sémèmes lexicalisés qui présentent une incompatibilité entre au moins un de leurs sèmes génériques, et une similarité entre au moins un de leurs sèmes spécifiques¹.

Les connexions étant des relations sémiques elles ne permettent pas d'établir des relations directes entre les sémèmes « les signes de surface », mais entre les signes « de profondeur » : les sèmes. Ces sèmes qui appartiennent au monde de « l'invisible » sont soit indexés dans le texte par des sémèmes cooccurents ou des isotopies ; soit indexés par des « interprétants extérieurs au texte, Rastier, 1996b : 195 », telles que les connaissances encyclopédiques, les normes qui régissent le discours, le genre, le texte, les normes de l'auteur lui-même, des normes idiolectales par exemple.

* *
*

Après la description de systèmes poly-isotopiques, la question de la hiérarchisation de ces isotopies se pose : laquelle est mise en exergue ? Rastier postule que la hiérarchie n'existe pas, dès l'instant où la description des relations entre les isotopies permet une interprétation de « tous » les sens du texte. Assigner une valeur supérieure à l'une des isotopies c'est considérer que les autres n'ont qu'une valeur négligeable alors que leur présence permet la valeur prétendument supérieure de la première.

Cependant, l'établissement d'un système hiérarchique s'établit dès l'instant où l'une des isotopies permet notamment de définir l'impression référentielle du texte. Si une telle spécificité apparaît au sein des relations isotopiques, alors celle qui a cette propriété est dite « comparée », tandis que l'autre (ou les autres) est « comparante ».

* *
*

Pour brièvement aborder l'impression référentielle, nous avons choisi d'utiliser le poème *L'Albatros*² qui, malgré la présence de deux domaines, ne contient qu'une seule impression référentielle : la condition du poète. L'impression référentielle ne dépend pas du nombre ou de la prédominance d'un domaine, elle parcourt le texte telle une « représentation mentale contrainte par l'interprétation »³. Elle est exprimée par les isotopies génériques du texte en question, et serait la « représentation mentale » que nous conserverions du poème

¹ Rastier, 1996b : 187.

² Baudelaire, 1972.

³ Rastier, 2001b : 299 ; 1991 : 207.

(texte en général) une fois ses termes exacts oubliés : « -De quoi parle-t-il ? -De la condition du poète. ».

Comme pour la différentiation sémique inspirée par la représentation binaire des phonèmes, nous pourrions ranger la notion d'impression référentielle dans la même classe que 1/la fonction impressive d'un texte en pragmatique (produire un effet volontaire sur le récepteur), 2/l'impressivité d'un son, en phonologie, soit ses qualités à évoquer certaines représentations mentales précises propres à la langue et la culture dans laquelle il évolue. Par exemple, le phonème /k/ rend une impression auditive de dureté des mots en français tandis que le /s/ serait plus « doux » à l'oreille ; ces quelques « sonorités impressives » sont très utilisées en poésie par exemple.

L'impression référentielle est alors ce que le lecteur pourrait désigner comme étant le « sujet » du texte, c'est-à-dire, le domaine dominant. Ajoutons que ce dernier n'est pas obligatoirement lexicalisé ; l'exemple du repas décrit par Zola dans *L'Assomoir*¹ a pour impression référentielle « l'alimentation », mais ce lexème n'est pas utilisé par l'écrivain dans le texte. Les sèmes de l'alimentation sont afférents dans des sémèmes qui entrent alors dans le champ lexical de l'alimentation (blanquette, saladier, table, champignons...).

Si différents domaines cohabitent, l'impression référentielle individuelle à chacun d'entre eux peut alors être multipliée ou annulée dans le but d'en créer une nouvelle².

* *
*

L'analyse sémantique d'un texte au sein d'un discours particulier ne doit pas négliger l'influence extralinguistique du contexte culturel dans lequel il apparaît. En outre, le choix des sémèmes qui seront analysés, n'est pas fortuit dès l'instant où le texte est circonscrit dans le discours ; en effet, nous aurons peu de chance de rencontrer le mot « apoplexie » dans un discours politique, en revanche, il apparaîtra davantage dans un discours médical. Cet exemple confirme la détermination du local par le global dès l'instant où il paraît évident de tenir compte de données extérieures au sémème pour extraire son sens dans le contexte auquel il appartient ; ces données exogènes constituent ce que Rastier nomme l'entour³ : « Le contexte c'est tout le texte, mais ce n'est pas tout dans le texte. ».

¹ Rastier, 1989 : 153.

² Rastier, 1989 : 56.

³ La définition a évolué au cours des différents ouvrages et articles de Rastier ; nous tiendrons compte de la dernière mise à jour en ligne (*Texto*, 1996 [en ligne]).

Le programme politique des Verts est un maillon du contexte élaboré depuis 1984 – date de la création du parti – par les écologistes Verts. Ce programme politique n'est pas limité à la période 1984-1994, mais il est empreint des facteurs exogènes historiques constitutifs de la pensée politique écologiste en France depuis la fin des années soixante :

Facteurs synchroniques

- Les écologistes Verts français ;
- Le programme politique des Verts : un ouvrage de référence pour cette politique ;
- L'année 1994 ;
- Le programme élaboré en vue des élections présidentielles de 1995.

Facteurs diachroniques

Cet aspect est développé dans le premier chapitre qui retrace brièvement l'histoire de l'écologie politique en France.

- Depuis 1984 (date de leur création) les Verts appartiennent aux instances politiques nationales et internationales ;
- Les Verts se devaient d'expliquer leur point de vue de l'écologie moderne afin d'éviter les confusions possibles avec d'autres courants écologistes ;
- Ils devaient resituer (voire restaurer) les représentations historiques et politiques des écologistes ;
- Les Verts rédigent un état des lieux de leur politique.

Nous sommes face à un programme qui s'insère dans un contexte social et historique vaste mais qui est restreint à la synchronie socio-politique du début des années quatre-vingt-dix.

* *
*

Les critiques accusent souvent l'analyse sémique de faire appel à l'intuition et d'avoir un caractère infini difficilement appréciable. Cette infinitude se résoud dès l'instant où les limites du corpus contraignent les interprétations et, en conséquence, l'explosion possible du nombre de sèmes. Les limites se forment au fil de la description, au sein des inclusions des classes sémantiques de rang supérieur (dans un contexte de cocktail, le sémème CANAPÉ

appartient au taxème /ALIMENTATION/ et au domaine //FÊTES// et ne peut en conséquence être décliné qu'avec un nombre limité de sèmes dans une telle restriction sémantico-contextuelle).

Quant à l'intuition, elle se voit limitée pour les mêmes raisons : le contexte ne peut que nous conduire à décrire ce qu'il contient et l'intuition sémique, si elle existe, sera contrainte par le sens des sémèmes dans leur contexte.

En revanche, la dénomination des sèmes reste un problème. Si intuition il y a, elle est peut-être à poser en ces termes : le chercheur dénomme comme il l'entend les sèmes de son analyse à grand renfort d'arguments justifiant son choix lexical et sémantique. Nous avons opté pour la reprise de dénominations existantes auxquelles nous avons dû ajouter des dénominations de sèmes spécifiques de notre corpus. Il est néanmoins légitime de contester de telles dénominations même si elles correspondent certainement à un état de conscience en gestation vis-à-vis de la théorie en question ; de ce fait, chaque sème peut être sujet à discussion relative tant à sa dénomination qu'à sa place exacte au sein du système décrit.

En résumé, la sémantique interprétative componentielle est une méthode qui permet l'analyse de textes grâce à des traits sémantiques nécessaires (pour la constitution du sens d'un sémème) et suffisants (pour qu'un sens particulier s'actualise en contexte). L'étude implique le rapprochement et la comparaison des traits complémentaires contenus dans chaque sémème en relation dans le domaine dans lequel ils sont impliqués. Le lien entre tous les sémèmes en contexte est le trait sémantique (ou les traits) identique à chacun d'eux. L'analyse différentielle explicite des sèmes qui permettent alors de déterminer les inférences entre les sémèmes, l'impression référentielle du texte, et la propagation d'un de ces traits explicite en contexte engendrera une isotopie sémantique spécifique.

De fait, la sémantique interprétative est une théorie unifiée car « elle opère en deçà du mot et au-delà de la phrase¹ », c'est-à-dire qu'elle décompose le mot en unités significatives minimales, et l'actualise dans un vaste réseau de sens liés les uns aux autres grâce aux relations entre les unités de rang inférieur.

* *
*

Afin de parfaire l'analyse sémantique, il est temps de se pencher sur l'aspect politique

¹ Rastier, 1989 : 8.

du texte que nous avons choisi d'analyser. D'après Trognon¹, la caractéristique du « discours politique » est qu'il est « constitutif du politique ». Ceci nous conduit à comprendre ce qu'est « le politique » afin de dégager une structure discursive adéquate à ce qu'il véhicule.

Le dictionnaire le *Petit Robert* mentionne que « politique », nom masculin, est une « personne qui gouverne, qui exerce des responsabilités politiques ». Depuis le XX^e siècle, le sens a évolué vers celui d'un nom masculin qualifiant les rapports entre les hommes politiques et leur quête du pouvoir, ainsi que l'organisation et l'exercice de ce même pouvoir « L'âge actuel est proprement l'âge du politique »². Ainsi, l'affirmation de Trognon reste ambiguë, même si cette ambiguïté ne gêne pas l'interprétation :

- S'il s'agit de « l'homme politique », il existe en effet autant grâce à son discours qu'à ses actes ; il est de plus en plus souvent « spectaculaire » dès qu'il est question de discours oratoire médiatisé. Le discours est alors mis en exergue grâce à la représentation que les médias peuvent en donner.
- S'il s'agit de la mise en place de l'exercice du pouvoir et de l'affirmation de cette organisation face à celle de ses adversaires, le discours est en effet le support le mieux adapté à cette situation. Nous retrouvons alors les principes de la rhétorique développés par Aristote³ et repris plus tard par les pragmaticiens tels que Austin (1970), Searle (1972, 1982) ou Kerbrat (1984, 1986), qui établissent une structure faite pour ce genre discursif.

Entre les trois plans décrits par Austin⁴, la politique se situerait au plan perlocutoire. La plupart des discours politiques ont pour objectif de convaincre, en conséquence de faire faire quelque chose à son auditoire (voter pour le candidat par exemple) ; l'essence du politique est apparemment la confrontation entre un énonciateur évoquant un faire faire à l'attention d'un énonciataire :

Le but est d'agir sur l'autre pour le faire agir, le faire penser, le faire croire.
(Trognon, 1994 : 15)

Se référant aux règles élémentaires de rhétorique aristotélicienne, les auteurs des discours politiques n'oublient pas que convaincre peut être un acte répréhensible, il ne faut

¹ Trognon, 1994 : 10.

² Rey, 1994b : art. Politique II.n.m.

³ Barthes, 1964, 1970.

⁴ Le locutoire est le plan du dire quelque chose, l'illocutoire est celui du faire quelque chose en le disant, le perlocutoire est le plan qui permet d'induire une conduite chez l'interlocuteur.

donc pas agresser l'auditoire. En 1993, J-P.Raffarin¹ disait pour un grand quotidien français :

Une formule a moins d'impact qu'un geste. Le discours doit être charnel.
(Carton, 1993)

Le discours oratoire doit plaire ; les paroles sont mises en scène dans un décor constitué de l'orateur et des objets qui l'entourent. Un tel spectacle appartient au monde

- Visible quand le discours est télévisuel : la scène (pour un meeting) ou le plateau (pour un débat) sont des décors souvent très élaborés où les politiciens, tels des acteurs de théâtre, jouent un rôle précis, non improvisé et qui tient compte de l'image renvoyée.
- Auditif quand il est radiophonique : le discours prévaut sur l'image, cependant les réactions de l'auditoire seront retransmises tandis que le discours sera jalonné d'aparté oratoire, d'exclamations adressées à l'auditoire afin qu'il réagisse.
- Écrit quand il s'agit de la diffusion éditée d'un programme politique, de journaux des partis ou de tracts, etc.

Ce dernier point nous intéresse davantage bien qu'il aborde une problématique quelque peu éloignée de notre propos : l'inter-sémiotique entre le linguistique et le visuel.

En effet, le programme est jalonné de caricatures² extraites du journal *Charlie Hebdo* et faites par plusieurs dessinateurs (notamment Cabu et Wolinski). La mise en scène de l'écrit dénote la volonté du politique de se « donner en spectacle », et réussit à toucher le lecteur. Est-ce l'atteindre dans le sens escompté ? Seul le contexte nous le dira, et c'est en cela que cette approche pragmatique du programme des Verts rejoint l'approche de Rastier qui argumente pour une analyse inter-textuelle. Il est question de tenir compte de tous les textes (pris ici au sens large puisqu'il s'agit de caricatures) relatifs au sujet car un programme politique ne peut pas être construit *ex nihilo*, il a besoin de fondements souvent établis de longue date et s'abreuvant de divers courants.

¹ Premier Ministre de la République Française depuis le 12 mai 2002.

² Nous aurons l'occasion de les décrire davantage au cours des analyses du programme.

Chapitre IV

LE CHANGEMENT ET LES SÈMES DE CHANGER

Il faut alors admettre que le contenu du signe n'est pas un concept universel, mais un signifié relatif à une langue. F.Rastier

Au fil des lectures, il nous est apparu important de faire une description sémantique et cognitive du /Changement/, celle du « passage » d'un premier état initial vers un second état différent. Le degré de différence entre les deux états préoccupe l'analyse dès l'instant où il influence les représentations sémantiques et cognitives véhiculées par le verbe. Nous avons commencé par cette analyse car nous avons constaté que la représentation du /passage/ influence d'autres descriptions et notamment celle de l'aspect lexical que nous aborderons au chapitre suivant.

* *
*

Des linguistes (Pottier, 1992 ; Bogacki, 1983) ont abordé le /Changement/ selon des démarches proches de la sémantique cognitive : le verbe *changer* devient une primitive dans le dictionnaire de Bogacki et sert à la décomposition noémique chez Pottier.

Pottier envisage le /Changement/ comme partie constitutive du /Mouvement/ ce qui est important pour la suite des analyses. En effet, si le /Mouvement/ contient un changement, le /Changement/ ne le contient pas de façon systématique. L'analyse lexicologique des définitions des lexèmes relatifs au champ sémantique du /CHANGEMENT/ révélera que certains d'entre eux (*déplacer* par exemple) contiennent le sème /mouvement/ associé à celui du /passage/, ce qui permet de décrire le procès d'un changement de position (la //localisation// de Pottier) dans l'espace et dans le temps. En revanche, d'autres en sont dépourvus par exemple *devenir* est un passage évolutif.

La description intermédiaire grâce au sème /transfert/, s'appliquera en partie au lexème *échanger* et à ceux relatif à l'Échange/. Le sème /transfert/ est une partie intégrante du mouvement par analogie seulement : « le transfert de fonds »¹, sont des mouvements d'objets immeubles par l'intermédiaire d'un actant animé. C'est en s'attardant sur la définition lexicographique de *mouvement* que ce terme est apparu plus approprié aux procès de l'échange.

L'analyse du verbe *changer* est différente selon les auteurs, par exemple Picoche explique que

¹ Rey, 1994b : art. Mouvement.

Dans le cours normal des choses, il n'y a transformation que s'il y a quelque chose de commun entre l'objet d'avant et l'objet d'après. (Picoche, 1992 : 66)

Nous retiendrons qu'elle définit *changer* comme « devenir autre » ou « faire devenir autre ». La notion de /Changement/ est incluse dans une hiérarchie temporelle de trois événements : « un avant, un après et un présent » qui sert de passage de l'avant vers l'après (différent de l'avant). Elle décline quatre composantes de sens (la catégorie, l'accident, la substance et la valeur) afin d'expliciter les isotopies sémantiques qui permettent d'établir les liens entre l'avant et l'après de la transformation. De ce fait, le passage n'agit pas seulement sur un objet, mais peut être accompagné d'un mouvement qui implique deux objets au moins. Picoche n'aborde pas le fait que le passage puisse être « modéré » ou « radical », ce qui permet de distinguer une modification (changement modéré), d'un bouleversement (changement radical) ; Pottier¹ utilise ces critères.

Pour lui, le verbe *changer* est un concept essentiel qui permet d'établir des liens entre des sens profonds universaux, et les signes spécifiques de chaque langue qui pourrait les réaliser à sa façon en contexte particulier. Il s'attache à décrire des événements engendrés par le sens des verbes et définis à partir de trois statuts qui évoluent dans le temps selon trois critères : les verbes « statifs » ou d'état, les verbes évolutifs (continuatifs ou duratifs), et les verbes causatifs (liés à un passage vers un autre état différent du premier)². Cette description permet d'envisager le /Changement/ sous deux angles radicalement différents :

- Un angle évolutif où le changement d'état de l'objet du procès serait dans un continuum lié à l'évolution évoquée : quelque chose change progressivement, évolue.
- Un angle contrasté où le changement serait une fracture subie par l'objet du procès par un transfert causatif du procès vers l'objet : un procès cause un changement sur un objet et/ou engendre son remplacement par un autre objet ; le passage révèle alors deux procédures selon que l'objet sera conservé ou pas.

La polysémie du verbe est alors révélée dans le type de passage choisi : soit l'État2 est radicalement différent de l'État1, soit une partie de l'État1 est modifiée dans l'État2. Pottier³

¹ Pottier, 1992 : 155.

² La problématique des verbes de /Causation de changement/ renvoie notamment à Bogacki, 1983, François, 1989, Pottier, 1992 et Willems, 1981.

³ Pottier, 1992 : 156.

explique que ce type de passage appartient au concept du /Changement/.

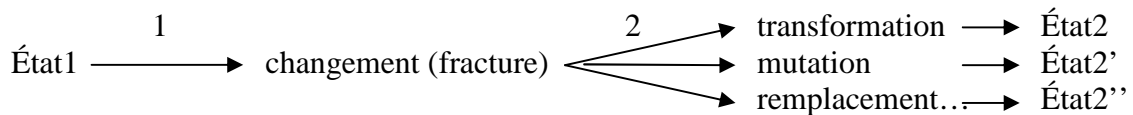
Nous avons choisi de nommer la différence sémantique entre ces deux types de changement comme suit :

- $A\alpha \rightarrow A\beta$ où le changement n'affecte qu'une partie de l'élément, sera désigné par le sème /passage accidentel/ ; en d'autres termes, seule une partie de l'état antérieur est changée, il subsiste un continuum dans l'état postérieur, et ce passage engendre, dans notre champ sémantique, la conservation d'une partie de l'objet affecté que nous décrirons grâce au sème /conservation objet 1/.
- $A \rightarrow B$ où le changement affecte tout l'élément, sera désigné par le sème /passage essentiel/ ; étant donné que l'ensemble de l'état antérieur a changé, il ne reste aucune trace de l'objet dans l'état postérieur, le changement a été radical et marque ici la fracture que décrit Pottier ; nous marquerons alors la distinction grâce aux sèmes /disparition objet 1/ ou /conservation objet 1/, car la systématisme de l'association des sèmes dans le premier cas ne s'est pas révélée dans le second.

En conséquence, nous pouvons dès à présent préciser que le caractère total du /Changement/ s'oppose au caractère partiel de l'/Évolution/. Il n'est pas quantifiable, il est un instant x dans le temps de l'évolution. Il est une fracture, comme l'avait vu Pottier, qui doit permettre d'envisager l'avenir différemment du passé vécu. Cependant, cette rupture entre l'avant et l'après changement, n'est pas obligatoirement sur un plan différent du premier tel que Pottier le décrit, elle n'est pas forcément non plus sur le même plan, elle est là où l'évolution la guidera.

Étant donné que le /Changement/ est dans l'/'Évolution/, il dépend autant du milieu que des circonstances dans lesquelles se situe le milieu à un moment précis de l'/'Évolution/. En d'autres termes, le changement engendrera des conséquences en fonction des relations mises en place entre les actants en présence. Un schéma est envisageable :

Schéma 4 : Représentation des conséquences possibles d'un changement



- 1 : évaluation de l'état, décision d'un passage
- 2 : choix de la meilleure suite possible

Le changement serait un procès de la synchronie en rapport avec une durée bornée mais non instantanée ; tandis que l'évolution serait un procès de la diachronie dans un temps continu. Le choix lexical de l'un ou de l'autre dans un programme politique permettra de distinguer les actions ponctuelles (le changement = le court terme) des actions progressives (l'évolution = le long terme).

* *
*

les sèmes inhérents au champ sémantique sont aussi décrits grâce à l'étude de l'aspect lexical des lexèmes.

Les analyses aspectuelles des occurrences de *changer* sont effectuées suivant les définitions et les tests proposés par plusieurs linguistes¹. Leurs points de vue se scindent en deux conceptions complémentaires de l'aspect sur les plans grammatical et sémantico-lexical.

L'aspect lexical décrit les valeurs temporelles sémantiques des procès en contexte : le début, le déroulement ou la fin. Cette propriété aspectuelle ne dépend pas uniquement du caractère accompli ou non-accomplis du verbe (caractère grammatical), mais surtout du sémantisme du verbe et les propriétés décrites n'ont pas de lien avec la morphologie temporelle du verbe en question. La description de l'aspect lexical dépend aussi étroitement du contexte du verbe qui reste cependant le porteur légitime de ses marques. Aussi, est-il important de noter que cet aspect s'exprime au sein du verbe et à l'aide de divers moyens

¹ Creissels (1995 : 177), Dik (1994 : 28), Dupont (1983 : 192), Gosselin (1996 : 257), Leeman-Bouix (1994 : 47) et Van Valin (1997 : 40). Gosselin et Van Valin expliquent qu'ils introduisent l'aspect lexical par le biais de l'approche mise au point par Vendler dans l'*AktionArt*. Ce terme allemand signifie « la forme (l'aspect) de l'action » et a été introduit par Vendler en 1957 (Gosselin, 1996 : 41), (Van Valin, 1997 : 91).

grammaticaux et lexicaux présents dans le cotexte.

L'aspect lexical sera décrit grâce à différents indices sémantiques et lexicaux décelés par les tests de la grammaire traditionnelle. La description permet de dégager des traits aspectuels sémantiques dont la liste change en fonction de la langue étudiée.

Les termes-procès sont définis en fonction de leur morphosyntaxe et de leurs propriétés sémantiques temporelles inhérentes. Quatre catégories aspectuelles servent à la description – état, accomplissement, achèvement et activité – et leurs traits aspectuels sémantiques fonctionnent en couples différentiels, comme « statique » vs « dynamique »¹. Van Valin représente ces catégories aspectuelles grâce à une structure logique qui analyse le prédicat des phrases analysées. Les traits sont les propriétés inhérentes à chaque aspect décrit, aussi leur représentation suit-elle des règles de transformation avoisinant celles rencontrées dans les grammaires fonctionnelles décrites par exemple par Abeillé².

En conséquence, la description de la temporalité inhérente au verbe est révélée grâce à des traits sémantiques aspectuels différentiels. Nous en avons retenu quelques-uns pour l'analyse des procès de *changer*. Deux traits décrivent la morphologie temporelle, il s'agit du caractère /accompli/ vs /non accompli/ du procès. Quatre couples différentiels permettent la description de l'aspect lexical : cursif vs constatif ; ponctuel vs ponctué ; inchoatif vs télique ; borné vs non borné³.

Van Valin remarque que cette méthode fonctionnelle est trop puissante aux regards de certains résultats obtenus dans l'analyse de différentes langues. Ceci se révèle en contexte : le passage d'une classe aspectuelle à l'autre est fréquent et aisé pour nombre de verbes. Sa réflexion, quant à la prise en compte non négligeable du contexte lexical, pragmatique et culturel de chaque occurrence verbale, incite à considérer que le contexte influence l'aspect des procès jusqu'à inverser leur tendance¹. Cette 'surpuissance' du modèle fonctionnel le rend presque inutilisable dans les contextes restreints des phrases voire des paragraphes. Cependant, si un aspect discursif est envisagé, la description pourrait devenir plus cohérente en raison des similitudes discursives rencontrées entre les occurrences : la description d'une isotopie aspectuelle discursive.

¹ Dik, 1994 : 28.

² Abeillé, 1993. Cavalla, 1996.

³ Ce qui pourrait être décrit comme « perfectif » vs « imperfectif » en termes de grammaire traditionnelle, mais cette distinction étant à peu près unanimement reconnue « imparfaite » pour le français, par les auteurs cités, donc nous ne l'utiliserons pas. Les définitions de ces termes seront données ultérieurement.

En outre, cette surpuissance, doublée de la nécessité d'une adaptation pour chaque langue, engendre une surabondance de termes définissant les différents types d'aspects, qui en discours s'entremêlent et ne contribuent qu'à une confusion aspectuo-sémantique. En raison peut-être de cette surpuissance, l'analyse du discours témoigne du caractère plus ou moins révélateur des tests qui, de ce fait, permettent une meilleure appréciation de cet aspect discursif. Aussi, ne retiendrons-nous que les tests qui sont pertinents pour l'analyse.

* *
*

Chaque auteur utilise des tests dits de « compatibilité »², qui leur permettent de révéler et/ou de valider certains phénomènes aspectuels. Certains de ces tests, connus en grammaire française, sont récurrents entre les auteurs (les tests avec les prépositions ou les adverbes), tandis que d'autres, davantage liés à une méthode ou à une recherche, n'apparaissent que rarement car sont trop spécialisés³.

Étant donné que nous n'aborderons que les tests pertinents à notre étude, nous commencerons par expliquer pourquoi certains ont été écartés. Les procès qui nous préoccupent étant tous « dynamiques »⁴, le test qui révèle ce caractère du verbe a été omis : il n'est pas nécessaire de réitérer les résultats. Le test des périphrases verbales (ou semi-auxiliaires aspectuels) ne révèle pas de traits aspectuels sémantiques pertinents pour les occurrences du verbe *changer* ; nous les trouvons dans les autres tests.

L'analyse de l'aspect lexical tient compte de tous les éléments en présence dans le cotexte afin de déterminer le temps du déroulement du procès. Creissels et Leeman⁵ utilisent les prépositions « en » et « pendant » : la préposition « en » révélerait l'aspect de phrases où apparaissent « l'accomplissement et l'achèvement » du procès, en d'autres termes, « le franchissement d'un seuil » (terminologie de Creissels), et rendrait ainsi le procès borné. La préposition « pendant » serait liée à un procès non-borné ou « homogène »⁶.

Notons que Grévisse⁷ atteste que l'aspect lexical inchoatif signifie le passage dans un

¹ Remarque exploitée par Rastier dans sa méthode componentielle.

² Gosselin, 1996 : 42.

³ Des tests sur les verbes à forme progressive (Van Valin, 1997 : 94) n'apparaissent que pour les langues où cette forme existe (l'anglais et l'espagnol par exemple) ; nous ne les utiliserons pas.

⁴ Dik, 1994 : 28.

⁵ Creissels, 1995 : 172 ; Leeman, 1994 : 52.

⁶ Nespoulous, 1993 : 78.

⁷ Grévisse, 1993 : §744e.

nouvel état, dans des procès du type : *rougir, se liquéfier*. *Changer* serait-il inchoatif « par nature », contiendrait-il dans ses sèmes inhérents ce trait aspectuel sémantique ? *Changer*, contrairement à *rougir*¹ par exemple, contiendrait en même temps la fin de son propre procès ; comme *éclater* qui pourrait être envisagé sous l'angle du début d'une action dont la fin est aussi contenue dans le procès. Il s'agirait de la représentation du 'seuil' évoqué par Creissels : l'arrivée face à une porte qui s'ouvre sur quelque chose de nouveau et passer cette porte signifie entrer dans un nouvel état des choses.

Il paraît intéressant alors d'ajouter que le verbe *changer* qui décrit un passage vers un état différent du premier, ne peut pas évoquer un procès bloqué, brusquement arrêté dans sa lancée (comme *éclater*), ce qui, en outre, n'est pas le sens du verbe dans le programme des Verts. L'aspect que nous tenterions de définir pour *changer*, correspondrait exactement au terme de « seuil » de Creissels, dans lequel nous pouvons envisager qu'il est question à la fois d'une fin et d'un commencement : arriver au seuil qui ouvre la voie vers autre chose en abandonnant (plus ou moins) ce qui précède.

Pour marquer le renouvellement d'une action momentanée à intervalles successifs, avec des interruptions temporelles, les auteurs utilisent les adverbes de durée « encore » et « toujours » : *Max trouve encore/toujours la bague*² (en supposant que la bague ait été perdue plusieurs fois et c'est à chaque fois Max qui la trouve), ce qui correspond au trait aspectuel /ponctué³. Le procès est unique à chaque itération. Ceci s'oppose aux procès uniques et non itératifs associés au trait aspectuel /ponctuel/.

Pour les verbes imperfectifs, « encore » et « toujours » marquent la persistance d'un fait dans le temps chronologique du verbe. Il existe des verbes « ambigus »⁴ dont l'aspect ne peut se décrire qu'en contexte, par exemple *Paul m'explique encore/toujours le problème* :

a/ Soit le procès est une série de successions, de répétitions, dans ce cas l'aspect est itératif :

Paul recommence ; trait aspectuel sémantique /ponctué/.

b/ Soit le procès est inscrit dans un continuum : *Paul continue* ; trait aspectuel sémantique /progressif/.

* *

¹ *Rougir* ne contient pas l'acte de redevenir pâle.

² Leeman-Bouix, 1994 : 52.

³ Description et terminologie empruntée à Dupont, 1983 : 192 ; cet aspect présente des similitudes avec l'aspect semelfactif décrit par Riegel, 1994 : 295.

⁴ Leeman-Bouix, 1994 ; Van Valin, 1997 : 95. Ce cas se présentera pour *changer* en contexte. Ces propriétés sont confirmées par Grévisse, 1993 : §967.

*

Les tests et les analyses componentielles ont pour tâche – notamment – de révéler le bien fondé ou non du postulat suivant : dans le discours politique des Verts français, le verbe *changer* peut être soit

- Dans un contexte programmatique : terminatif et/ou inchoatif à caractère itératif ou ponctué ou ponctuel mais progressif : le « seuil ».
- Dans un contexte constatif : progressif, borné.

* *
*

Une telle approche nous a permis de dégager quelques sèmes inhérents du verbe *changer*, en passant d'abord par l'explication de sa représentation sémantique en terme de /passage accidentel/ ou /passage essentiel/ d'un état premier vers un nouvel état radicalement différent (essentiel) ou n'affectant qu'une partie de l'objet (accidentel). Ces deux sèmes permettront dans les analyses du programme des Verts, la distinction entre les deux réalisations du /Changement/ : l'un qui conserve des traces de l'état politique antérieur et celui qui efface tout afin de commencer quelque chose de différent.

Le sème générique de ces deux acceptions sera /passage/, et leurs différences fondamentales apparaîtront dans leurs sèmes spécifiques inhérents et afférents.

Les passages ont pour conséquence la modalisation de l'objet soit par sa conservation avec le sème /conservation objet 1/, soit par sa disparition avec le sème /disparition objet 1/. La modalisation due au caractère accidentel ou essentiel de la temporalité du passage, doit beaucoup au sémantisme inhérent du verbe. Nous verrons que malgré la temporalité discontinue du procès de *muter* (/passage essentiel/), l'objet est conservé. Prenons par exemple une modification génétique où l'objet premier est conservé sans être réutilisé, la mutation d'un fonctionnaire à un poste différent du premier où le fonctionnaire qui subit le procès ne change pas.

Nous avons vu que ces deux types de passages s'associent parfois à du mouvement. Celui-ci est modalisé selon s'il affecte l'actant sujet (*déplacer* par exemple) ou l'actant objet (*échanger*). Dans le premier cas, nous utiliserons le sème /mouvement/ et dans le second, le sème /transfert/.

Il est indispensable de tenir compte du temps morphologique auquel est utilisé le verbe et donc de comprendre à quel moment s'est déroulé un tel passage, et s'il a des conséquences ou s'il continue au présent. Les deux sèmes relatifs à l'aspect grammatical en général sont

/accompli/ vs /non accompli/. Dans la thèse, l'étude des temps auxquels le verbe *changer* apparaît dans le programme des Verts tient compte des descriptions faites par les auteurs suivants qui représentent un panel des différentes approches actuellement en vigueur : Creissels, Dupont, Grévisse, Leeman-Bouix, Le Guern, Riegel et Weinrich.

Ainsi retiendrons-nous que l'infinitif forme simple a un sujet sémantique car il peut être envisagé comme le co-procès du référent du verbe conjugué. L'aspect non accompli qu'il véhicule est doublé, dans notre corpus, d'une modalité qui met en exergue son sémantisme et ajoute du crédit à un accomplissement à venir en raison souvent d'une modalité du « pouvoir » acquis au cours de l'évolution d'un « savoir » désormais reconnu (ou posé comme tel)¹. Hormis les sèmes relatifs au verbe *changer*, il sera donc ici important d'explicitier et de comprendre les associations entre les sèmes de ce verbe et ceux du verbe modal qui l'accompagne.

Le passé composé rencontré dans notre corpus, est la description d'une valeur passée couplée au présent en tant que conséquence de ce passé. La valeur aspectuelle s'associe à la valeur argumentative du commentaire, et les « particules narratives »² viennent solidifier l'association afin de la rendre chronologiquement acceptable. Nous avons extrait de cette étude les sèmes /cursif/, /constatif/ et /assuétif/.

Les deux occurrences au présent peuvent être classées dans la partie « description panchronique »¹ de la réalité ; elles explicitent le déroulement des événements de façon quasi fataliste, doublé d'une condition (si... alors...) qui renforce cette valeur. Le sème retenu est donc celui déjà cité : /non accompli/.

Enfin, l'occurrence au futur peut-être assimilée à la valeur juridique injonctive du futur². Le sème représentatif du programme des Verts est alors /injonctif/.

Les auteurs cités s'accordent à dire que les tests pour la description et l'extraction des aspects lexicaux ne sont ni uniques, ni parfaits, mais permettent aux chercheurs de classer les verbes qu'ils étudient dans des catégories aspectuelles lexicales qui correspondent plutôt bien à leur réalité aspectuelle en contexte. L'explicitation de ces tests par différents auteurs permet de mieux cerner les définitions des traits aspectuels sémantiques parfois complexes. Ils nous ont donc ouvert la voie à la description aspectuelle des occurrences de *changer* dans le

¹ Coquet, 1984.

² Weinrich, 1973, 1989.

programme des Verts, et nous verrons que leur application n'est pas toujours la seule révélatrice de l'aspect ; le contexte contribue beaucoup à comprendre certains phénomènes.

Les sèmes extraits de ces analyses sont les suivants : /borné/ vs /non borné/, /ponctué/ vs /ponctuel/, et /inchoatif/ vs /terminatif/ qui se rejoignent dans le sème /seuil/.

Ainsi, l'extraction des sèmes relatifs au champ sémantique du /CHANGEMENT/ nous permettra-t-elle de comprendre comment les lexèmes en question sont compatibles ensemble dans ce champ, et comment les sèmes de ce champ articulent un réseau sémantique qui contribue au ralliement sémantique de ces lexèmes.

* *
 *

DEUXIÈME PARTIE

LA SIGNIFICATION EN LANGUE

LE SENS EN CONTEXTE

Chapitre V

ANALYSE LEXICOLOGIQUE

Dans ce chapitre nous présentons les analyses du verbe *changer* en langue à l'aide de la lexicologie, qui est le point de départ vers le travail en discours.

Nous allons extraire les significations lexicographiques des lexèmes étudiés afin d'avoir une description sémique différentielle à peu près cohérente pour *changer* et les lexèmes qui entrent dans le champ sémantique du /CHANGEMENT/. L'objectif est ici de construire un système de références lexicales à partir des définitions lexicographiques.

Les études précédentes, sur l'aspect lexical de *changer* et le concept du /Changement/, nous permettront de nommer certains des sèmes des lexèmes analysés dans ce chapitre décomposé comme suit : 1/l'élaboration du champ par le choix des lexèmes, 2/l'extraction des sèmes différentiels des définitions lexicographiques, et 3/l'analyse de chaque lexème.

Certains des fondements politiques du programme du parti écologiste « Les Verts » ont des liens inhérents avec la biologie¹, et le /Changement/ en fait partie ; il est l'un des phénomènes biologiques concomitants à ceux évoqués par Darwin et Lamarck². L'évocation de ces chercheurs appartient à notre propos dès l'instant où ceux-ci sont les instigateurs des définitions de deux des lexèmes de ce travail : *évolution* et *transformation*. Grâce à eux, la représentation cognitive de l'évolution et de ses fractures temporelles est possible : l'évolution serait atemporelle tandis qu'elle subirait des fractures temporalisées appelées « transformation » (quand elles sont descriptibles) ou « mutation » (quand elles sont instantanées dans le temps de l'évolution et liées à la sélection) ou encore « changement »³ qui serait à envisager comme la représentation générique de ces concepts biologiques.

Parmi les lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/, la définition du verbe *changer* reste, au plan lexicographique, la plus imprécise : il n'est pas un terme – au sens terminologique – ni de la biologie, ni de la politique. Pourrions-nous parler d'hyperonyme ? Il faudrait faire une étude des textes scientifiques relatifs à la biologie pour en avoir la réponse. Cependant, il semble acquérir un sens particulier dans le contexte politique du programme des Verts étant donné sa mise en exergue dans le slogan du parti : « Changer tout ». Serait-il utilisé avec un autre sens que celui de fracture temporelle de l'évolution ? Ou bien serait-il la « mutation irréversible biologique » de la politique ?

¹ Cf. Chapitre I.

² Références : Pansard Besson, 1998 et Serres, 1990.

³ Lorsqu'elles dévoilent leurs conséquences ? Lorsqu'elles sont une association des deux phénomènes précédents ?

* *
*

Les lexèmes analysés étant simultanément extraits du programme politique des Verts et des définitions lexicographiques du verbe *changer*, le champ sémantique du /CHANGEMENT/ contient les onze éléments suivants : *bouleverser, déplacer, développer, devenir, échanger, évoluer, inverser, modifier, muter, remplacer, transformer*.

Les dictionnaires sont nos outils de fondement lexicologique car ils ont une charge tantôt « didactique » pour l'accroissement du savoir lexical des utilisateurs¹, tantôt « sociolinguistique » pour officialiser les lexèmes, tantôt « pragmatique » pour une meilleure utilisation et composition des lexèmes, et enfin « politico-culturelle » pour unifier la langue nationale. Cependant, le dictionnaire est un outil linguistique auquel il est reproché, depuis son apparition en France au XVII^e siècle, de véhiculer une subjectivité socioculturelle, et de manquer d'exhaustivité sémantico-morphologique². Néanmoins, il reste le moyen le plus abordable et le plus complet pour donner l'état synchronique du lexique d'une langue. Il a pour fonction de véhiculer des références lexicographiques établies et acceptées par la majorité de la communauté linguistique francophone. En outre, il est le conservateur des 'traces' de l'évolution sémantique et morphologique des mots. Les dictionnaires restent donc les références institutionnelles de notre étude.

Parmi tous les dictionnaires à notre disposition, nous avons choisi deux d'entre eux qui décrivent un usage normé et tentent une synchronie partielle : le *Nouveau Petit Robert*, NPR³ et le *Trésor de la Langue Française*, TLF³. Ils véhiculent un aperçu des tendances et des variations lexicales du français contemporain. Nous avons également utilisé un dictionnaire qui décrit l'étymologie des lexèmes contemporains : le *Dictionnaire historique de la langue française*, DHLF¹.

Ce souci historique est apparu quand le lexème *changer* a révélé plusieurs sémèmes selon son domaine d'apparition (il peut être synonyme d'échange, de transformation, de remplacement, de déplacement).

Les origines étymologiques du lexème ont permis de comprendre que sa signification première se situe dans un domaine « économique » d'échange ou de troc, puis l'évolution

¹ Mok, 1983 : 69 ; Mazière, 1985 : 37 ; Bataille cité dans Rey, 1983 : 24 ; Nicolas, 1985 : 7.

² Corbin, 1983 : 58, 1985 : 100 ; Culioli, 1990 : 50 ; Gross, 1986 ; Guilbert, 1975 : 39 ; Leclère, 1990.

³ Imbs, 1977.

sémantique a conduit le lexème à s'ouvrir aux autres domaines possibles ; *changer* a perdu la prégnance de sa signification quasi terminologique d'un domaine précis au profit d'autres sens en contextes très variés. Ainsi, avons-nous affaire à l'un ou plusieurs de ces sèmes contextuels du lexème *changer* dans le programme politique des Verts.

* *
*

L'association des sèmes, au sein d'un champ sémantique précis, contribue à l'élaboration du sens et révèle les différences et les similarités entre les sens des unités lexicales du champ. Leur extraction s'effectue selon un schéma binaire où ils s'opposent grâce aux opérateurs « + » et « - ». Par exemple, une « table » et une « chaise » sont des « meubles », mais ont des caractéristiques et des fonctions différentes formalisées par des sèmes dans un tableau qui les inter-définit.

Tableau 3 : Les sèmes différentiels des lexèmes table et chaise

	Sèmes	/meuble/	/quatre pieds/	/pour s'asseoir/	/pour écrire/
Lexèmes	table	+	+	-	+
	chaise	+	+	+	-

Cet exemple reste naïf afin de ne pas entrer dès à présent dans la complexité des descriptions qui doivent tenir compte du domaine d'apparition des lexèmes. Nous essayons de montrer que les sèmes permettent ici de distinguer « table » de « chaise » par l'une de leurs fonctions qui dans l'absolu apparaît comme inhérente. Cependant, il est indispensable lors de l'analyse de préciser le domaine car, par exemple, une table « de chevet » ne servira pas à écrire, en conséquence ce sème ne lui sera pas inhérent. Il s'est avéré nécessaire, pour notre analyse, d'établir deux types de sèmes lexicaux :

1- Les sèmes inhérents sont les composants invariants (fixés par la norme sociale) du lexème, et sont constitutifs ici d'un champ sémantique précis. Leur liste est limitée et constituée, en partie, des quelques sèmes constitutifs du noyau sémique du verbe *changer*. Chaque lexème puise dans cette liste les sèmes qui lui permettent de construire une signification propre en les associant à ses propres sèmes afférents.

2- Les sèmes afférents sont spécifiques de chaque lexème en particulier, et sont souvent explicités dans les définitions techniques davantage spécialisées et complémentaires de la

¹ Rey, 1994a, 1994b, 1983.

définition générique. Pour leur extraction nous avons, en conséquence, utilisé les définitions de chaque lexème en particulier, et pas seulement celle du verbe *changer*. Par exemple *muter* contient le sème afférent /irréversible/ car il s'agit d'un trait sémantique spécifique avec lequel le lexème acquiert une signification précise qui le distingue des autres lexèmes du champ.

Les sèmes sont en nombre fini¹. La limitation engendre une itération sémique dans la description des lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/ ce qui est, en quelque sorte, la garantie de leur appartenance sémique au champ. En outre, l'association sémique binaire de leurs oppositions différentielles, grâce aux opérateurs « + » et « - », ne peut être validée dans un champ sémantique que si tous ses membres adhèrent aux critères sémantiques inhérents au champ sémantique en question. Par exemple, les lexèmes que nous allons décrire, appartiennent tous au champ sémantique du /CHANGEMENT/, dès l'instant où tous constituent les divers emplois du verbe *changer* en contexte et où tous contiennent des sèmes similaires.

* *
*

Dans les analyses sémiques, toutes les informations susceptibles de contribuer à l'élaboration de la signification du lexème seront réunies. D'abord l'ordre dans lequel les lexèmes sont classés est pertinent quant à leur place significative au sein du champ sémantique, puis la définition du lexème, sa construction syntaxique, et enfin, les sèmes lexicaux inhérents relatifs au champ sémantique, et les sèmes afférents relatifs au lexème. Tous les sèmes des lexèmes du champ sémantique sont rassemblés dans le tableau 4.

Le classement des lexèmes est presque identique à l'ordre lexicographique de leur apparition dans la définition de *changer* du *Petit Robert* qui suit l'étymologie et commence par *échanger*, mais ne correspond en rien à celle du TLF davantage syntaxique que sémantique. Ainsi, le classement commence-t-il par le verbe *échanger*, le premier lexème de la définition étymologique de *changer*, qui représente la dichotomie sémique du /Changement/ : tantôt un /passage/, tantôt un /transfert/. Les autres lexèmes suivent par ordre décroissant du plus radical contenant les sèmes /passage essentiel/ et /transfert/, aux plus modérés /passage accidentel/. La description de *changer* apparaît en dernier afin de

¹ Rastier, 1996c : 28.

rassembler toutes les données précédentes et de constituer un graphique sémique.

Nous avons supprimé les fragments de définitions qui apparaissent dans la thèse et qui ne sont que l'assemblage des définitions des verbes d'après les dictionnaires utilisés.

Les descriptions contiennent en priorité la forme des constructions syntaxiques du verbe. Il est important de les noter dès l'instant où certains verbes acceptent plusieurs constructions syntaxiques et construisent, de fait, plusieurs significations. Dans notre corpus de verbes, nous rencontrons quatre constructions syntaxiques :

Transitif : procès qui régit un complément.

Intransitif : procès qui ne régit aucun complément.

Pronominal : procès accompagné d'un pronom personnel réfléchi.

Verbe d'état : verbe reliant l'attribut au sujet (quasi-copule).

Les sèmes lexicaux (deuxième distinction sémique) sont hiérarchisés en fonction de leur degré de pertinence quant à l'élaboration de la signification du lexème. Pour alléger ces descriptions, l'ordre d'apparition linéaire sera important pour distinguer la pertinence significative des sèmes. Cependant, la distinction sera établie entre les sèmes significatifs, spécifiques de chaque lexème (par exemple /passage essentiel/), des sèmes englobant relevant de classes sémantiques supérieures telles que les dimensions (par exemple /spatial/).

La troisième distinction sémique fait apparaître l'aspect du procès /borné/ ou /non borné/. Cependant, une distinction s'impose quant au temps du déroulement du procès, il peut être /ponctuel/ ou /ponctué/ au sein des bornes temporelles imposées : de façon inhérente, un procès /ponctuel/ sera /borné/ et un procès /non borné/ sera /ponctué/ donc il n'en sera pas fait mention. Un procès /borné/ pourra aussi être /ponctué/ selon les contextes.

Borné : l'aspect du procès est limité temporellement.

Non borné : l'aspect du procès n'est pas limité temporellement.

Ponctuel : l'aspect du procès est instantané et donc limité temporellement.

Ponctué : l'aspect du procès est unique mais peut être soit a/réitéré et borné dans le temps imparti entre les bornes qui limitent son temps d'application, b/réitéré mais non limité temporellement.

La quatrième distinction sémique concerne les sèmes dimensionnels inhérents ou afférents qui représentent des dimensions supérieures de classement. Pour l'analyse lexicologique, nous ne nous attarderons que sur les dimensions qui révèlent une distinction pertinente entre un verbe dont les acteurs ne peuvent être que /humain/ et un autre pour lequel les acteurs pourraient être indifféremment /humain/ ou /animé/. L'étude en traits dimensionnels /temporel/ et /spatial/ des procès envisagés, précise la distinction entre les procès liés au mouvement (/spatial/) et ceux liés au changement (/temporel/).

Animé : le procès a pour agent un être vivant animé (autre qu'humain).

Inanimé : le procès a pour agent un objet, un concept ou un phénomène.

Humain : le procès a pour agent un être humain uniquement.

Abstrait : caractère insaisissable et/ou subjectif du procès.

Concret : caractère matériel, palpable, visible du procès.

Temporel : caractère de ce qui se situe dans une durée.

Spatial : caractère de ce qui se situe dans un lieu. Il définit ce qui est relatif à l'espace, ainsi qu'une étendue de temps, une durée (un laps), dont les limites varient. Ce qui est spatial est dans le temps mais cette relation n'étant pas réciproque, ces deux notions sont liées sans que leurs relations puissent s'opposer. Comment, en effet, inclure l'espace dans la description de *Déplacer*, sans envisager le temps ?

La cinquième distinction sémique aborde les sèmes lexicaux inhérents au champ sémantique :

1- La temporalité : Ces sèmes permettent de différencier un procès qui engendre un passage (*devenir*), d'un transfert (*échanger*) et de celui qui engendre un mouvement (*déplacer*).

Certains des lexèmes de ce champ sémantique acceptent les deux configurations.

Passage essentiel : le procès décrit le passage d'un objet d'un état-1 vers un état-2 radicalement différent du premier et jamais encore subi par l'objet.

Passage accidentel : le procès décrit le passage d'un objet d'un état-1 vers un état-1' sensiblement différent du premier mais jamais encore subi de cette façon par l'objet.

Mouvement : le procès décrit un changement de position dans l'espace et dans le temps de l'actant sujet.

Transfert : le procès décrit un changement de position dans l'espace et dans le temps de l'actant objet.

2- La modalité : Les sèmes /conservation objet 1/ (l'objet qui subit le procès est préservé) ou /disparition objet 1/ (l'objet qui subit le procès est éliminé) distinguent les procès directement liés au /Changement/ (*modifier*) de ceux liés à l'Échange/ (*remplacer*).

Les sèmes lexicaux afférents sont la sixième distinction sémique. Les sèmes afférents sont par exemple /irréversible/ pour *muter* ou /analogie des fonctions/ pour *remplacer* ; ils sont souvent culturellement marqués, par exemple *évoluer* /euphorique/ est un sème culturel relatif à la connotation de progrès afférent à ce verbe. Notons que certains des sèmes afférents pourront s'associer en discours à d'autres sémèmes. Leur description se fera en contexte.

* *
*

Nous avons pensé raisonnable de présenter dans un tableau la répartition des sèmes dans les lexèmes du champ sémantique. Nous voyons comment les verbes ont des significations différentes parfois en raison de l'apparition ou de la disparition d'un seul sème ; par exemple deux sèmes différencient *modifier* de *transformer*.

Pour cette représentation binaire nous avons occulté les « - » afin de ne pas surcharger le tableau. Seules les significations qui intéressent notre champ sémantique apparaissent.

Tableau 4 : Les sèmes des lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/

Lexèmes	Échange r	Remplace r	Inverser	Mute r	Déplace r	Bouleverse r	Transforme r	Modifie r	Deveni r	Développe r	Évolue r
Sèmes grammaticaux											
Transitif	+	+	+	+	+	+	+	+		+	
Intransitif											+
Pronominal							+	+		+	
Verbe d'état									+		
Sèmes aspectuels											
Borné	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
Non borné											+
Continu									+	+	
Ponctuel	+		+	+	+	+	+				
Ponctué		+					+	+			
Sèmes dimensionnels											
Humain	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Animé	+	+	+		+	+	+	+	+	+	+
Inanimé	+	+	+		+	+	+	+	+		
Abstrait	+	+	+		+	+		+	+	+	+
Concret	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+
Spatial			+	+	+	+					
Temporel	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

Sèmes lexicaux inhérents au champ sémantique du /CHANGEMENT/											
Passage essentiel	+	+	+	+	+	+					
Passage accidentel							+	+	+	+	+
Transfert	+	+	+	+	+						
Mouvement					+						
Disparition objet 1	+	+				+					
Conservation objet 1			+	+	+		+	+	+	+	+

* *
*

L'analyse des lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/ commence par *échanger*. Cette acception très spécialisée de *changer*, est liée au commerce et appartient à notre champ pour des raisons étymologiques qui nous sont apparues importantes à noter. Il serait possible de ranger ce lexème dans le champ sémantique du /DON/¹ ou du /TROC/ si ces champs étaient envisagés dans ce travail. Même s'il n'apparaît pas en l'état² dans le programme politique des Verts, nous ne pouvions passer sous silence ce lexème ne serait-ce que par souci de précision étymologique. De plus, son analyse sert à l'élaboration du noyau sémiqme de *changer* et, par-là, du champ sémantique du /CHANGEMENT/.

Changer, lié à la notion de /Change/, n'a pas une étymologie attestée, il est probablement d'origine gauloise. Le mot est d'abord un terme économique et commercial, puis apparaît le verbe « é-changer », par préfixation de l'élément latin /ex-/, et signifie « troquer, céder quelque chose moyennant contrepartie » sans faire référence au domaine de la finance. Plusieurs dérivés apparaissent dès le XII^e siècle ; le plus fréquent aujourd'hui étant « changement », mais déjà à cette époque nous trouvons « changeable » et « changeur ».

Échanger est l'un des premiers dérivés du verbe par préfixation du morphème latin /ex-/ qui confère au mot la signification suivante : « enlever quelque chose au change ou achever le change ». Par l'échange toute transaction ou négociation prend fin³. *Échanger* représenterait un stade terminatif du /Changement/, en marquant la fin du change, et confèrerait toute sa valeur bornée au verbe *changer*.

En outre, selon Durand-Deska⁴, les relations d'affixation engendrent des aspects

¹ Picoche, 1980.

² Nous rencontrerons *échange - échanger*, mais pas le verbe *changer* avec un tel sens.

³ Le préfixe /ex-/ (marqueur de l'absence et de l'achèvement de l'action) se retrouve dans des verbes tels que : *exproprier* (couper de sa propriété), *effeuiller* (couper la feuille), *esseulé* (coupé du reste du monde).

⁴ Durand-Deska, 1997 : 45.

opposés en contexte et « É-change » appartiendrait à la première des règles qu'elle énonce : la préfixation provoque un changement d'aspect ; le préfixe apporte une modification du contenu sémantique et lexical du verbe (c'est le cas pour *changer/échanger*) et la préfixation d'un verbe imperfectif transforme son aspect qui devient perfectif (c'est le cas pour *changer/échanger*).

La présence du sème /réciproque/ sépare *échanger* de *changer* car il n'apparaît que dans les acceptions liées à l'échange d'objet de même valeur. Ce sème garantit l'échange, et permet la mise en place implicite de la négociation pour la gestion de deux objets (humain, animé ou inanimé) appartenant chacun à deux agents ayant l'intention de se les transmettre selon des règles établies par eux ou par la communauté.

Échanger est un /passage essentiel/ puisqu'il y a abandon total d'un objet pour un autre dont la valeur est conservée. Le sème /abstrait/ peut paraître incongru dans ce lexème, cependant il est justifié dans l'exemple de l'échange d'idée dans des débats ou bien l'avènement de l'Internet qui développe des échanges virtuels de tous ordres.

Le verbe *changer* utilisé dans le domaine //COMMERCE// serait une acception¹ ; ainsi, ses sèmes socialement normés – reconnus par la communauté dans un domaine précis² – ne décriraient pas un simple emploi local et normé comme le sont la plupart des autres utilisations de *changer*.

* *
*

Le verbe qui présente le plus de similitudes avec *échanger* est *remplacer*. Ils ont de nombreux sèmes analogues, cependant, la réciprocité caractéristique de l'échange n'apparaît pas dans *remplacer*. Le sème /humain/ vient caractériser davantage *remplacer* qu'*échanger* qui est plus approprié à des objets animés. Tous les deux sont des verbes à valence chargée, puisque *remplacer* et *échanger* sont trivalents¹.

Le procès de *remplacer* n'est pas instantané et même si sa spatialité n'apparaît pas de prime abord, elle est dans son étymologie et permet d'envisager que l'objet du remplacement ne peut exister sans un lieu : « x à la place de y ».

¹ Rastier, 1996c : 275.

² Dans un tel cas, l'apparition du sème engendre le domaine.

Le sème /passage/ du changement disparaît au profit d'un transfert où l'objet premier ne subit pas un tel passage, mais est transféré dans un autre lieu pour laisser sa place à un nouvel objet (ou plusieurs).

Nous pourrions dire qu'il est question d'un passage d'un lieu à un autre, cependant nous ne pouvons l'affirmer ici dès l'instant où l'absence de contexte ne peut confirmer que l'objet sera dans un autre lieu ; pourquoi ne serait-il pas détruit ?

* *
*

Au cours de l'étude, nous avons eu la surprise de découvrir que *remplacer* avait un procès spécialisé lexicalisé dans *inverser*. Nous sommes face à un /passage essentiel/ où l'état final de l'événement est différent de l'état initial. L'objet de départ ne subit pas de passage interne, il subit un passage externe : celui d'un lieu vers un autre (qui peut être abstrait), ce qui est confirmé par l'étymologie : « Il remplace *invertir* au sens de 'changer la position, l'ordre, etc.' »².

Ce qui caractérise *inverser* des autres lexèmes du champ, c'est qu'il ne peut opérer qu'avec deux objets ; nous utilisons le sème /paire/. Le procès ne peut pas agir sur plus de deux objets en même temps. De ce fait, nous sommes face au remplacement d'un objet par un autre, mais où les deux objets en question sont conservés. En effet, il n'est pas envisagé que l'objet de départ disparaisse : il peut faire partie de l'état final, remplacé par un objet dont il prend lui-même la place ; en conséquence il ne disparaît pas comme dans un remplacement.

* *
*

Nous avons vu que, parmi les verbes du champ, deux y apparaissent sans appartenir à l'un ou l'autre de nos deux corpus. Le premier est *muter* qui apparaît dans la définition de *changer* mais pas dans le programme des Verts. Sa polysémie ressemble à celle de *changer* ; de plus *muter* et *changer* renferment des sèmes de *déplacement* et de *transformation* qui apparaissent aussi dans *affecter* qui a une signification proche de *muter*³.

Muter, quand il est transitif, est une spécialité de *déplacer* et de *transformer*. Il apparaît dans des contextes précis selon la dimension du sujet : la dimension /humain/ caractérise le déplacement comme le changement de lieu d'affectation d'un fonctionnaire ou d'un salarié

¹ Selon la théorie de la valence de Tesnière (1959), nous avons trois actants : le sujet prime actant, le cod second actant et le coi tiers actant.

² Rey, 1994a.

³ Ce qui renvoie à d'autres sens contextuels dus en partie à la polysémie lexicographique du lexème *affecter*.

dans une entreprise, et /inanimé/ caractérise la transformation comme le changement irréversible que subit un objet.

Ce verbe a retenu notre attention dans la définition de *changer* où il représente une spécialisation du sens du verbe dans le domaine //BIOLOGIE//. Notons que *muter* intransitif n'appartient pas à la définition de *changer* mais ses sèmes radicaux sont pertinents au plan lexicologique. En effet, dans ce champ, il est rare de rencontrer un verbe dont la construction syntaxique change radicalement le sens du lexème. Dans ce cas, même la dimension est touchée, elle passe de /humain/ à /animé/ avec l'intransitivité ; caractéristique pertinente quant à la signification inhérente du lexème.

Nous ne nous attarderons pas ici sur la signification du terme en biologie ; notons que même si ce domaine est mentionné avec parcimonie dans la définition¹, il influence le verbe qui conserve des sèmes radicaux tels que /irréversible/ puisque la mutation est permanente : elle se transforme ou s'annule par accumulation et ne se détruit pas, ce qui conduit au sème /conservation objet 1/. Ainsi, grâce aux définitions en biologie, nous comprenons mieux l'absence de ce verbe dans le programme politique : *muter* a un sens trop radical pour un programme politique qui n'a jamais eu la prétention de l'être.

* *
*

Le verbe *déplacer* est très intéressant car le /Changement/ n'y apparaît pas de façon explicite. Le changement réside dans *déplacer* si l'objet du procès n'est pas envisagé comme le patient du changement, mais si le lieu dans lequel s'effectue le déplacement est considéré comme l'objet du changement. Par exemple dans « Il déplace sa chaise » ce n'est pas la chaise qui change (elle reste le même objet), c'est le lieu dans lequel elle se trouve qui n'est plus le même.

Le lieu change et pas l'objet. Le passage que nous envisageons est celui d'un lieu pour un autre : passer d'un lieu-1 à un lieu-2 différent du premier, et pas celui d'un état1 vers un état2 de l'objet.

* *
*

Puis nous avons rencontré le verbe qui contient les sèmes les plus radicaux du champ sémantique : *bouleverser*.

Le /passage essentiel/ prend ici tout son sens radical et permet d'aborder le sème

¹ Rey, 1994b.

/intensif/ qui apparaît par déduction sémique entre tous les sèmes plus ou moins radicaux d'une telle description ; il pourrait être le sème représentatif du noyau sémique dégagé pour ce lexème. L'aspect ponctuel du procès lui confère le sème afférent /inattendu/ ou /soudain/ qui vient ajouter du crédit à l'intensité d'un événement que l'on peut qualifier de « violent » ; « bouleverser quelque chose » c'est aussi « agir avec violence » d'où la présence du sème /dysphorique/.

* *
*

Atteindre la substance de la nature de l'objet est une propriété que seul le verbe *transformer* présente dans ce champ. Le sème /substance altérée/ induit le sème /intensif/ rencontré dans *bouleverser*, mais il n'apparaît pas pour les mêmes raisons. L'intensité révèle le caractère corrosif puissant qu'un tel procès impose à son patient et donc le sème /dysphorique/. La transformation est aussi un terme de la biologie que l'on retrouve dans la théorie du transformisme. L'aspect ajoute du crédit au caractère intensif de la signification de ce verbe.

* *
*

Les dictionnaires précisent que « Modifier quelque chose exagérément c'est le transformer ». L'étymologie de *modifier* nous ramène au domaine juridique où le verbe signifie un changement « modéré et mesuré ». Le sens juridique a presque disparu aujourd'hui, cependant le verbe a conservé la trace de la modération.

Modifier représente un procès dont l'aspect lexical est borné mais son déroulement peut être réitéré. Il n'est cependant pas instantané. Le sème /euphorique/ lui est inféré par /substance inaltérée/ qui laisse une représentation d'un changement modéré et dont les conséquences ne sont pas irréversibles pour l'objet en question ; ce qui va à l'encontre de la transformation qui présente un caractère plus radical bien que l'objet ne soit pas entièrement évincé. Si la nature de l'être modifié n'est pas altérée, la modification est invisible ou visible par celui qui la subit. Ne serait-ce pas le penchant abstrait de la transformation qui serait une action beaucoup plus directe et concrète que celle-ci ? Ainsi, la détermination adverbiale du procès pourrait-elle indiquer deux sens de contextes ici restreints :

- « modifier soudainement » serait « transformer »,
- « modifier progressivement » serait « évoluer ».

Les sèmes différentiels sont 1-/substance inaltérée/ et 2-/substance altérée/ pour distinguer 1-*modifier* de 2-*transformer*.

La dissimilitude sémantique entre *transformer* et *modifier* apparaît dans la manière d'envisager le procès : *transformer* altère la substance de l'objet ce qui lui confère une intensité alors absente de *modifier* qui ne touche pas à cette substance :

- *Les événements le transforment* : nous ne reconnaissons plus la personne : son caractère, voire son apparence physique ne ressemblent en rien aux précédents (/substance altérée/). Le temps du déroulement du procès peut être très court (instantané) dans la transformation « surnaturelle » (du domaine //CONTES DE FÉES// par exemple).
- *Les événements le modifient* : nous reconnaissons la personne, seuls quelques aspects de sa personnalité ou de son apparence diffèrent (/substance inaltérée/). Le temps du déroulement du procès ne peut pas être instantané, la modification implique un temps borné et /ponctué/.

* *
*

Grâce au verbe *Devenir* nous rencontrons la valeur abstraite de *déplacer* puisqu'il s'agit de déplacer quelque chose en vue d'un changement d'état et non un changement de lieu.

Le /*Devenir*¹ est temporellement borné et représente tant un constat qu'une anticipation sur l'avenir. Il permet le constat d'un état et, en même temps, envisage un objectif en cours d'élaboration mais pour lequel une fin est prévue, il n'est pas indéfini : *il devient bête*, le procès aurait un aspect lexical progressif borné¹. Cette propriété du constat est inhérente au statut de verbe d'état accordé à *devenir*.

Le verbe *devenir* contient donc les sèmes d'un changement comme passage modéré d'un état-1 vers un état-1', *devenir* n'est que le constat des effets de ce changement (lié à la propriété de verbe d'état).

* *
*

Le verbe que nous avons appelé le « lexème exogène » est *développer*. Sa particularité est d'être un passage sans appartenir à la définition de *changer* car

¹ Fontanille, 1995 : 71.

- Soit il est du côté du mouvement et *changer* n'est pas majoritairement de ce côté-ci, d'autant que la structure syntaxique est ici complexe par la rigidité des éléments syntagmatiques qu'elle impose à *changer* : (ppv₁ , {de} N_{lieu})².
- Soit il est le concurrent sémantique de *évoluer* tant pour le mouvement que pour une activité d'accroissement. *Développer* fait apparaître des caractéristiques concrètes et quantitatives (/expansion/, /extension/ dans l'espace) tandis que *évoluer* est révélateur de caractéristiques abstraites et qualitatives (/intégration/).

Néanmoins, une part non négligeable des sèmes de *développer* ressemblent à ceux d'*évoluer* (/mouvement/, /passage accidentel/) et c'est la deuxième raison qui justifie la présence de ce verbe dans cette liste ; la première étant le grand nombre de ses occurrences dans le programme des Verts. Ces deux lexèmes ne sont pas représentatifs du changement radical présent dans *changer*, ce qui pourrait être une raison pour les écarter tous les deux du champ. Nous préférons les conserver car notre corpus et le champ lui-même nous le dictent : ils apparaissent dans notre corpus, ils sont l'une des représentations sémantiques du champ ; la représentation de la limite entre le radical et l'évolutif. En conséquence, nous pourrions envisager que *développer* et *évoluer* soient les « meilleurs » représentants du passage non radical, /passage accidentel/, du champ sémantique /CHANGEMENT/. Ils ne sont pas des passages vers de nouvelles règles différentes des règles initiales, mais des « continuations » amplifiées des règles préexistantes.

Le lexème *développer* n'a que peu de sèmes relatifs à *changer* ; cependant, nous venons de voir qu'il entre, par le biais de *évoluer*, dans le champ sémantique /CHANGEMENT/. L'analyse révèle les sèmes inhérents /étendre quelque chose/ et /accroître/ qui n'apparaissent dans aucune autre acception de *changer*.

¹ Après le « devenir bête » s'installe l'état : *il est bête*.

² ppv = particule pré-verbale ; terminologie de Harris (1951).

Développer n'est finalement pas atypique dans ce champ sémantique dès l'instant où il rejoint *évoluer*.

* *
*

Évoluer est un passage non radical (accidentel), et devient essentiel dans des contextes de mouvement et de déplacement, ce qui correspond aux sèmes de *remplacer* et de *déplacer*. Ainsi, le verbe *évoluer* se déclinerait-il en deux acceptions sémiquement représentatives des deux sens afférents suivants : /déplacement progressif/ pour évoluer « spatialement » et /transformation progressive/ pour évoluer « temporellement ».

L'évolution dénote une action progressive, mais peut être une rupture, un changement de l'ordre du mouvement discontinu. Le sème /abstrait/ associé à /extension/, déduit d'un exemple de la définition « changer progressivement de nature », révèle un caractère moral du /Changement/ à distinguer du caractère physique (présent dans *se développer*) : « L'adolescent évolue », il s'agit d'une extension davantage intellectuelle que physique au sens physiologique du terme.

En raison de la nature « écologiste » du corpus politique analysé, nous avons jugé intéressant de nous arrêter sur le substantif *évolution*. Il apparaît dans le programme politique des Verts, dans les théories sous-jacentes à ce mouvement politique, et sa définition contient des aspects qui tendent à confirmer certains sèmes afférents culturellement marqués (/euphorique/) rencontrés dans ce verbe.

Différents ouvrages¹ nous ont aidé à mieux comprendre le programme politique des Verts quand il était question d'évolution plutôt que de développement ou même de changement. Nous avons compris que dans ce programme le choix d'une évolution implique la conservation des fondements existants, tandis qu'un changement conduit à une rupture avec le passé et donc l'élaboration de nouveaux fondements politiques.

L'évolution est un événement continu, bouleversé parfois par des cataclysmes 'changeanciels', dans un temps infini et dont la nature fait partie. La nature est dans l'évolution et subit par conséquence des changements, sinon serait-elle toujours vivante ? Les écologistes ne sont apparemment pas convaincus de ce fait puisqu'il aura

Fallu attendre le mois de juillet 1990 pour que l'*Ecological Society of America* décidât d'organiser un colloque pour convaincre les écologistes que l'instabilité

¹ Encyclopaedia Universalis, 1989 ; Lamarck, 1970 ; Lenoble, 1990 ; Teilhard de Chardin, 1956 ; Tort, 1996.

dans la nature est un meilleur postulat de base que sa stabilité. (Tort, 1996 : 1328)

Voient-ils l'évolution comme un cercle qui tourne sur lui-même et n'a aucune issue, telle la roue ? Ou bien est-ce une évolution linéaire vers un progrès certain ou une décadence inévitable ?

* *
*

Les substantifs liés à la biologie – *évolution* et *transformation* – apparaissent dans ce programme politique en raison d'une filiation historique scientifique entre ses termes et l'origine de l'écologie politique. Ils y sont aussi sollicités pour leur caractère sémantique lié au changement.

Le lexème *évolution* instaure le sème /extension/ en son sein, déduit de cette utilisation scientifique, dès son essor au XIX^e siècle. Dans le programme des Verts, l'évolution est synonyme d'avancée propice à l'amélioration de l'état actuel des choses ; elle s'inscrit dans la linéarité des fondements établis. L'évolution s'oppose à la rupture qu'évoque le changement radical.

Quant à la transformation biologique, elle a légué à la transformation générique la connotation intrinsèque de « caractères acquis » qui permet d'envisager qu'une transformation – aussi visible soit-elle – conserve toujours une part inaliénable de l'état précédent. Le lexème *transformation* conserve donc une partie de l'objet, ce qui connote une attitude moins radicale dans l'action à mener dans le domaine politique.

* *
*

Chronologiquement *changer* apparaît d'abord dans le domaine du commerce dans une construction pronominale au début du XII^e siècle en franco-provençal.

Issu du latin tardif *cambiare* « échanger, troquer », terme du vocabulaire commercial, probablement emprunté au gaulois. [...] Le mot a progressivement évincé *muer* (du latin *mutare*). Avant la fin du XII^e siècle, il exprime le fait de rendre autre, de modifier. (Rey, 1994a : art. Changer)

Les deux étymologies sont présentes dans les acceptions de *changer* qui selon le contexte est utilisé avec le sens d'échange (*cambiare*) ou celui de modification (*mutare*). Diachroniquement, le sens « déplacement » qui se manifeste dans la construction [changer de + complément de lieu], apparaît dès la fin du XII^e siècle ce qui est tôt dans l'évolution de la

signification alors unique liée à l'Échange/. Le sens le plus récent, et très spécialisé apparu au XX^e siècle, est celui de [changer + substantif animé], par exemple « changer un bébé » qui signifie « remplacer la couche-culotte sale du bébé (sous-entendu 'jetable' depuis la deuxième moitié du XX^e siècle) » et non ses vêtements – et d'autant moins le bébé lui-même. Ce sens se révèle dans le verbe *remplacer* pour lequel le procès acquiert, par inférence, le sème /vestimentaire/ qui caractérise l'objet.

Ainsi, le lexème *changer*, dont la définition contient tous les verbes décrits, serait porteur de toutes les significations des lexèmes du champ par actualisation des sèmes en contexte. Il serait le représentant du champ sémantique, l'archilexème dont les réalisations sémémiques contextuelles sélectionneront les sèmes de l'un des lexèmes « source » afin de construire un sens précis en contexte. Le lexème *changer*, dont les premiers quasi synonymes inscrits dans les définitions ont un caractère radical, acquiert d'autres spécificités sémiques dont celle d'une évolution dépourvue de radicalité. Seul le contexte permettra de trancher quant à l'instabilité significative du verbe.

Au plan aspectuel, le verbe *changer* est quelque peu particulier. Il est difficile de trancher en faveur d'un aspect non borné (imperfectif selon les grammaires) dès l'instant où il ne fonctionne pas comme *évoluer*, par exemple, qui est non borné. Nous en avons conclu que *changer* est borné : le passage d'un état d'un objet à un autre ou le passage spatial d'un lieu à un autre sera davantage borné que le précédent et peut-être, selon les contextes, quasi instantané « il change de place » peut être une action très brève – il induit un début et une fin dès l'instant où les conséquences du passage sont apparentes.

Cependant, ses bornes ont un temps plus ou moins long entre elles, il n'est pas question d'instantanéité, mais d'un certain déroulement¹ borné que nous pourrions représenter comme suit :

Borné instantané : [x]

Borné non instantané : [x₁...x₂.....x₃], ce qui correspond à l'aspect lexical décrit par les traits sémantiques aspectuels /borné/ et /ponctué/. *Changer* ne correspond pas à une activité

¹ Nous utiliserons le terme « déroulement » car « progression » pourrait engendrer un débat quant à la description de l'implication d'un tel aspect à propos de laquelle les auteurs ne sont pas toujours d'accord : Parson définit l'aspect lexical « progressif » comme une action sans intensionnalité de départ tandis que Landman le décrit comme un opérateur « intensional », qui révèle des actions actuelles ou possibles (Zucchi, 1999 : 181). Pour le verbe *changer*, il semblerait qu'il accrédite la définition de Landman dès l'instant où existe une intensionnalité, même si elle n'est pas clairement définie au départ, celle de passer de l'état actuel vers un nouvel état différent de celui connu.

linéaire, mais à l'association de différentes activités linéaires dont les conséquences sont le passage vers un nouvel état.

* *
*

À l'aide des sèmes des verbes quasi-synonymes de *changer*, nous décrivons¹ un signifiant dont les sèmes seraient A-/passage/ et B-/borné/, et révèlent deux significations sémémiques :

A- /passage/ qui serait l'attribut discontinu /essentiel/ i.e. le passage d'un état-1 vers un état-2 radicalement différent.

A'- /passage/ qui serait l'attribut partiel /accidentel/ i.e. le passage d'un état-1 vers un état-1⁺ où seule une partie de l'objet change.

B- /borné/ un verbe dont l'aspect lexical est borné permet d'envisager une action limitée dans le temps.

B'- /non borné/ un verbe dont l'aspect lexical ne serait pas limité, i.e. qu'il n'envisage pas de bornes temporelles à son accomplissement.

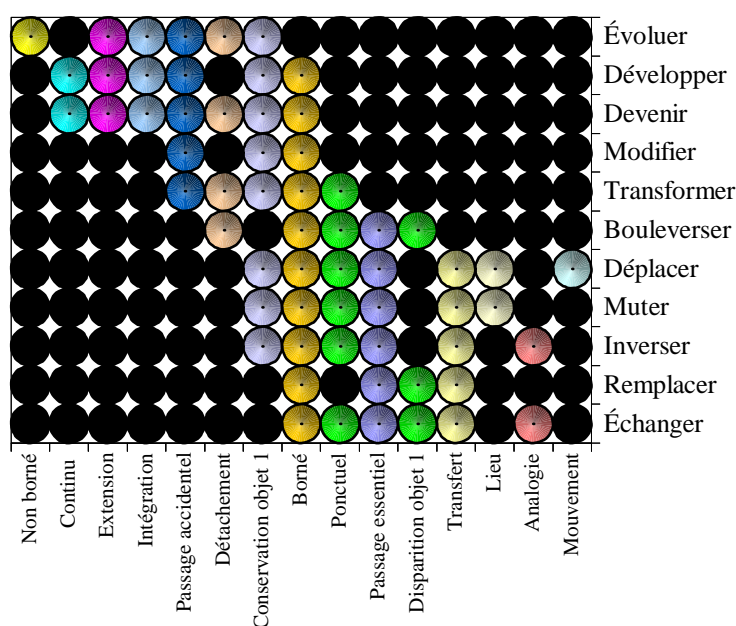
Ces deux traits sémantiques aspectuels représentent les deux extrémités de l'axe aspectuel sur lequel évoluent les quasi-synonymes du verbe *changer* : du plus borné au non borné, et entre les deux, les significations acquièrent de façon graduelle des aspects de moins en moins bornés.

Cette propriété des lexèmes du champ sémantique est transférée à *changer* qui subira cette opération graduelle selon ses contextes syntaxiques et sémantiques d'apparition.

* *
*

¹ Raisonnement et sans vouloir révéler un aspect définitif de l'étude.

Figure des deux sous-ensembles « échange » et « changement » du champ sémantique du /CHANGEMENT/



Quel réseau sémique permet, au sein du champ sémantique du /CHANGEMENT/, de relier l'ensemble des lexèmes qui le composent ?

Le choix du lien que peut engendrer un sème entre deux lexèmes dépend 1/de sa place parmi les sèmes inhérents du champ sémantique, 2/de sa fréquence d'apparition dans le champ (par exemple tous les lexèmes contiennent le sème aspectuel /borné/ sauf *évoluer*), 3/de sa ressemblance avec un autre sème afférent, spécifique du lexème.

Les verbes ont des liens sémiques dès l'instant où le passage de l'un à l'autre est possible en suivant le parcours des sèmes de verbe en verbe dans le champ.

Le réseau commence avec *échanger*, le fondement étymologique, qui contient les sèmes inhérents du champ : /passage essentiel/, /transfert/, /disparition objet1/ et /nombreux/, un sème afférent caractéristique de *échanger* et *remplacer*. Les sèmes permettent donc de passer à *remplacer* qui les contient aussi.

Ensuite les deux premiers sèmes apparaissent dans *inverser* qui s'apparente à *remplacer* (dont il est une spécialisation modérée) par /analogie des fonctions/ ce qui n'apparaît pas de prime abord dans *échanger* duquel il s'éloigne grâce au sème /conservation objet1/. Ce dernier contribue alors à l'association avec *muter*.

Grâce à *muter*, le sème /lieu/ apparaît et nous entraîne vers *déplacer* qui est le seul lexème à contenir de façon inhérente les sèmes /transfert/ et /mouvement/.

Muter clot le premier sous-ensemble sémantique du champ dont les caractéristiques communes à tous les éléments sont : /passage essentiel/ et / transfert/.

Un deuxième sous-ensemble commence alors avec *bouleverser* qui fait le lien entre les deux sous-ensembles ; il contient des traits communs aux deux, mais pas suffisamment pour entrer dans l'un. Les sèmes caractéristiques du premier ensemble sont /passage essentiel/ et /disparition objet1/, et ceux du deuxième sont 1/aspectuel /ponctuel/ et 2/afférents /irréversible/ et /détachement/ qui le rapprochent de *transformer*. Aucune représentation précise de l'échange, du remplacement ou du déplacement n'est explicite ; en revanche, il pourrait toutes les représenter.

Il nous permet donc d'entrer par *transformer* dans le deuxième sous-ensemble qui révèle alors les caractéristiques suivantes : /passage accidentel/ et /conservation objet1/. En outre, *transformer* permet le passage des lexèmes à l'aspect /borné/, /ponctuel/ à ceux /borné/, /ponctué/. C'est *modifier* qui sera le chaînon suivant car il a de nombreux sèmes en commun avec *transformer*.

Puis vient *devenir* qui contient /détachement/, mais ouvre une nouvelle sous-classe avec le sème aspectuel /continu/. Il lui permet le lien avec *développer* qui nous entraîne vers *évoluer* grâce aux sèmes afférents /extension/ et /intégration/. *Évoluer* est le dernier lexème de la liste et présente le sème aspectuel particulier /non borné/.

Quel pourrait être le lien entre *échanger* et *évoluer* ? Ils ont été rassemblés car ils contribuent à l'élaboration de la signification du verbe *changer* qui est, du fait de leur présence, 'apparemment' polysémique hors contexte.

Le champ sémantique contient le sème spécifique /passage/ et se divise en deux sous-ensembles dont les sèmes spécifiques sont :

1. /passage essentiel/, /transfert/, /analogie/ qui impose la présence d'au moins deux actants.
2. /passage accidentel/, /conservation objet1/, où l'intransitivité de certains verbes dénote des procès davantage tournés vers le sujet que vers l'objet. Son déroulement n'est donc pas lié à une réciprocité entre objets, mais à l'ajout ou au retrait d'éléments soit au sujet soit à un seul objet.

Ces deux sous-ensembles caractériseraient pour le premier « l'échange » et pour le deuxième le « changement », deux représentations qui permettent l'élaboration de la signification du verbe *changer*.

Les sèmes /conservation objet 1/ et /borné/ marquent une frontière sémique entre les

deux groupes ; ils sont les deux sèmes qui apparaissent le plus souvent dans les deux ensembles et permettent leur rapprochement. Ensuite, les sèmes se répartissent en fonction de leur nombre d'apparition au sein des lexèmes, ainsi, /non borné/ et /mouvement/ ne sont chacun présents que dans un seul des lexèmes du champ sémantique (*évoluer* pour /non borné/ et *déplacer* pour /mouvement/).

Le sème /passage essentiel/ correspond aux sens liés à l'échange, au remplacement, tandis que le sème /passage accidentel/ est lié au changement progressif, à l'évolution.

* *
*

Quelques remarques à propos de certains lexèmes du champ. Les verbes *modifier* et *transformer* se distinguent sémiquement et permettent d'envisager deux types de procès changeanciers sur les patients : les fondements constitutifs du patient ne sont pas altérés /modéré/ (*modifier*) ou sont altérés /intensité/ (*transformer*). Cependant, ils apparaissent dans ce programme politique et ils sont tous deux dans la perspective d'un passage accidentel (une partie seulement de l'objet) et non essentiel.

Remplacer et *évoluer* paraissent être antonymes dans ce champ. Les sèmes indiquent que *remplacer* implique la création ou l'arrivée d'une chose ou d'une personne nouvelle, corrélée à la disparition de l'objet précédent. L'action engendre un changement du tout de façon concrète. Ainsi, le lexème *remplacer* représente-t-il dans l'absolu la substitution parfaite avec l'élimination de l'objet précédent.

- *Remplacer* est dans le pôle de la substitution totale, le changement comme fracture qui élimine « l'ancien » et met du « nouveau » à la place.
- *Évoluer* est dans le pôle de la progression, le changement comme continuité linéaire qui prend l'ancien pour fondement et y ajoute du nouveau sans élimination.

Les notions d'Évolution/ et de Remplacement/ ne s'opposent pas uniquement au plan sémique, elles ne cohabitent pas dans le même temps. L'Évolution/ reste dans un temps long qui peut difficilement être borné, et renferme les sèmes de la nature biologique des choses. Le Remplacement/ n'est pas empreint de ces conceptions et malgré sa parenté sémique avec la Mutation/, il n'est pas biologique, et reste dans un temps limité, borné, voire immédiat et brutal (*transformer* en est plus proche que *évoluer*). Nous pouvons envisager que *remplacer* et *évoluer* soient les représentants des deux extrémités du Changement/.

* *

*

Nous avons envisagé que l'entrée *changer* contienne non pas une définition, mais l'amalgame de certains aspects de différentes définitions qui contribuent à l'élaboration d'un sens complexe et précis d'un sémème qui en contexte jongle avec tous les sèmes qui sont à sa disposition. Le verbe *changer* appartient à ces lexèmes qui ont un sémantisme éclectique grâce auquel ils peuvent s'adapter à plusieurs types de discours sans jamais véhiculer le même sens de surface, tout en conservant une signification profonde commune à chacune de leurs occurrences¹.

En dépit de l'antériorité historique du *change*, le micro-champ sémantique du /CHANGEMENT/ couvre désormais davantage de lexèmes que son aïeul ; et leurs significations s'éloignent progressivement de l'origine vers de nouvelles (« Le change d'un bébé ») qui confirment la polysémie lexicographique du verbe *changer*.

* *
*

Dans le programme des Verts, *changer* est en concurrence directe avec *développer* dont la présence surnuméraire ne peut que nous amener à penser que ses sèmes vont jouer un rôle quant au sens définitif du /Changement/ dans ce discours. Que va-t-il advenir des sèmes radicaux ? Comment décrire le radicalisme du slogan des Verts « Changer tout » ?

* *

¹ Rémi-Giraud, 1996 : 36.

Chapitre VI

**LE SENS DU VERBE CHANGER
DANS LE PROGRAMME POLITIQUE DES VERTS**

Abordons l'analyse sémantique du corpus : le programme politique des Verts¹. Sur le fondement théorique sémiotique de l'étude lexicale précédente, nous construirons le sens contextuel des seize occurrences du verbe *changer* dans chacun des articles où elles apparaissent. Une fois la micro-structure sémantique décrite, nous ferons émerger les parcours isotopiques dans lesquels nos lexèmes s'insèrent.

Retenons que chaque analyse d'article obéit aux étapes suivantes :

1. Reproduction de la phrase contenant le verbe *changer*. Pour un contexte plus large, une partie de l'article a été reproduite en annexe 3².
2. Description de la place de l'article dans l'ouvrage et de celle du changement décrit dans l'article.
3. Présentation de la structure sémantique dans laquelle s'insère le /Changement/.

Les occurrences du verbe seront classées selon le degré de radicalité du sens de *changer* dans les articles : du plus radical au plus modéré.

L'analyse de la première occurrence sera détaillée ; en revanche, pour les analyses suivantes nous ne présenterons que les résultats.

Dans l'ouvrage les articles sont construits selon le schéma suivant :

- L'introduction : des arguments d'approbation et de désapprobation, des exemples venant attester des malversations des politiques en place.
- Le développement : constitué d'exposés des projets politiques antérieurs, opposés le plus souvent à la politique des Verts, et servant de preuves pour la mise en place de celle-ci.
- La conclusion : contient les propositions des Verts et les conséquences négatives que le refus de leur politique engendrerait. Le lecteur est alors d'autant plus enclin à approuver le programme des Verts que ceux-ci annoncent le pire si la politique n'évolue pas dans leur sens.

* *
*

¹ L'annexe 1 est la table des matières de l'ouvrage.

² Les articles y sont reproduits selon leur ordre d'apparition dans l'ouvrage (par page).

DES HOMMES ET DES FEMMES : VERS LA PARITÉ

La parité dans la vie politique

Dès 1988, les femmes ont obtenu la parité dans les instances du parti et, chaque fois que c'est possible, pour les positions éligibles sur les listes électorales. Peut-être réalisait-on que, sans cette mesure volontariste, elles resteraient à l'écart des postes dits « de pouvoir ». Mais il y avait aussi la conscience que leur présence, souvent dérangeante pour les routards de la politique, pouvait être un levier pour changer [a] le rapport à la politique, pour « faire de la politique autrement ».

La parité est une mesure volontariste pour y arriver. Elle sera malheureusement mise en échec si la vie politique continue à exclure de fait les femmes, si l'on ne change [b] pas le fonctionnement, actuellement si pervers des partis. Ils sont conçus pour et par des hommes déconnectés de la vie quotidienne, des zombies dont toute l'existence ne tourne plus qu'autour de leur fonction, et dont le but est de « faire carrière ». Il est certain que la présence des femmes à égalité avec les hommes ne manquera pas de changer [c] cet état des choses. (Foing, 1994 : 49)

La première partie de l'ouvrage recense les fondements démocratiques et écologistes du mouvement des Verts, ainsi que leurs actions sur le terrain. Les premières occurrences de *changer* apparaissent dans un article où est exprimée l'une des actions politiques que les Verts défendent aux côtés de mouvements féministes. Mouvements qui ne sont pas explicitement nommés, ce qui permet aux Verts de les décrire comme partie intégrante de leur politique.

Le titre, *Femmes - La longue marche de la moitié de l'humanité*¹, est une référence à la marche de Mao Zedong (en 1934) ; le lecteur peut en outre penser à deux autres « marches » historiques et non violentes, menées contre les pouvoirs en place : en 1930, la marche dénonçant la « taxe du sel » engagée par le Mahatma Karamchand Gandhi et ses disciples ; en 1963, la *Marche vers Washington* de Martin Luther King. Références qui paraissent minimes face à une marche qui rassemblerait la moitié de l'humanité en lutte contre le pouvoir de l'autre moitié de l'humanité : les hommes.

Remarque : deux de ces événements historiques sont cités à la fin de l'ouvrage ce qui tend à confirmer les connaissances et les références des lecteurs-militants écologistes :

Bien des populations désarmées ont su imposer leur volonté à un adversaire par la mobilisation, la motivation et la cohésion, c'est-à-dire par la résistance non-violente. Gandhi, Martin Luther King lui ont donné ses certificats d'efficiace.
(Foing, 1994 : 272)

Les Verts renforcent l'idée de lutte d'abord en reprenant le sémème MARCHE dans le premier sous-titre de l'article : *Une marche irréversible*, puis en l'assimilant à un combat dans

¹ Retrouver le passage en question en annexe 3.

les propositions politiques de l'article *Projet Vert et lutte des femmes*.

Le sémème IRRÉVERSIBLE – qui évoque un monde nouveau pour les femmes, radicalement différent de celui du présent et bloquant toute possibilité de retour au passé – apparaît comme sème dans la description du lexème *muter*. IRRÉVERSIBLE encourage les Verts à envisager un procès radical quant à l'avenir des conséquences : l'avancée est irrémédiable et le retour en arrière impossible. Les femmes veulent abolir les pratiques discriminantes qu'elles subissent, et forger de nouvelles règles de base pour des relations sociales, professionnelles et politiques égalitaires avec les hommes.

Par les valeurs qu'il promeut, le projet écologiste rejoint le combat que mènent les femmes. (Foing, 1994 : 46)

Cette phrase révèle une affinité idéologique entre les Verts et des mouvements féministes, voire une collaboration rédactionnelle pour cet article qui contient un lexique différents des autres articles de l'ouvrage ; il est lié à la lutte, au combat. Rares sont les sémèmes suggérant une logique guerrière dans ce programme : ils dénotent la présence d'énonciateurs autres que les Verts pour la rédaction de cet article, peut-être des militants de mouvements plus radicaux que les Verts. On ne trouve le sémème LUTTE que dans la description d'engagements spécifiques aux Verts avec des objets /inanimé/ : « lutte contre l'effet de serre » (p.75¹), « lutte contre la toxicomanie » (p.206).

La particularité de ce lexique a attiré notre attention et nous sommes allés consulter des ouvrages² issus de courants féministes ou décrivant ce courant. La confrontation de notre article avec d'autres ouvrages a révélé une influence idéologique mais aussi lexicale et sémantique. La proximité de l'intertexte nous a permis de confirmer que l'article était sous influences lexico-sémantiques et idéologiques dès l'instant où les sémèmes n'ont pas tout à fait le même sens que dans le reste de l'ouvrage.

En effet, les sémèmes relatifs au /Changement/ conservent ici leur radicalité qui, nous le verrons, sera renforcée par la présence du sémème BOULEVERSER par ailleurs peu usité.

¹ Références de page dans *Le Livre des Verts*.

² La question de la parité en politique date de plus d'un siècle en France : « Il faut que les assemblées soient composées d'autant de femmes que d'hommes » écrivait Henriette Auclert dans son programme électoral des femmes de 1885 » (Bataille, 1999 : 24). L'un des titres d'article de cet ouvrage est « La longue marche des femmes pour devenir des actrices politiques » Ibid. p.51, titre dont la première partie est identique à celle des Verts. Les associations et les mouvements pour la parité apparaissent dès 1992 avec notamment *Parité 2000* ou *Association Parité*. La parité en politique sera inscrite dans la constitution française en 1999.

Même si le sémème LUTTE est peu lexicalisé (pp.42, 46, 47, 48), l'article est jonché de sémèmes suggérant son signifié et contenant les sèmes /aller à l'encontre de/, /passage/ voire /passage essentiel/ : ÉMANCIPATION (42), REVENDICATIONS (42), CHANGEMENT (40, 48), ORIENTATIONS PROFONDES (43), REMISE EN CAUSE (43), TRANSFORMER (45), BOULEVERSER (47, 49), FAIRE BOUGER (50). Le sémème LUTTE apparaît peu en raison de ses sèmes inhérents relatifs à une violence que les Verts et leur logique politique modératrice ne cautionnent pas.

Une dichotomie lexicale et idéologique surgit lors de l'énumération des actes politiques envisagés : les auteurs distinguent lexicalement un « Projet Vert » (/statique/, /objectif/, /réflexion/) d'une « Lutte des femmes » (/dynamique/, /déroulement/, /combat/). La lutte qui devient « combat » prévoit un affrontement, et se distingue de l'action envisagée par les Verts qui serait de la « rejoindre » sous forme de « projet » visant à un soutien politique mais pas physique. Ce choix serait-il inhérent au fait que les associations de femmes revendiquent leur indépendance politique¹ et dénoncent le caractère « subversif » des partis politiques dirigés par des hommes² ? Nous verrons ci-dessous que le sème /subversif/ apparaît dans le programme.

Consacrer un article à la parité dans les partis politiques est l'affirmation d'un des piliers des statuts constitutifs du parti des Verts. Aussi, modifier ou aller à l'encontre d'un tel fondement serait porter une grave atteinte aux convictions profondes des militants Verts³. C'est donc dans l'énonciation des projets politiques, en matière de parité, que les trois occurrences de CHANGER apparaissent aux côtés de BOULEVERSEMENT et de RÉVOLUTION.

* *
*

Cet article sera le seul à bénéficier de l'analyse détaillée de l'environnement syntaxique et de l'aspect lexical de l'occurrence de CHANGER. Pour les autres occurrences étudiées, l'aspect sera évoqué au sein de l'analyse sémantique si et seulement s'il lui est pertinent.

Le complément circonstanciel s'attache ici au syntagme « pouvait être un levier » et pas seulement à la forme verbale. Il est donc question d'un complément d'objet « La présence des femmes est un levier », dont les conséquences peuvent être multiples (pour changer/pour

¹ Nous trouvons cette affirmation dans quasiment toutes les associations consultées, par exemple dans la charte de *Elles aussi* : « Elle affirme son pluralisme et son indépendance, notamment vis-à-vis des partis politiques et des institutions religieuses », page consultée le 20 août 2003, adresse URL : <http://perso.wanadoo.fr/ellesaussi/>

² Bataille, 1999 : 30.

³ Rihoux, 2002.

faire) ; ce qui renforce le sémantisme du sujet dont le pouvoir d'action est accru par le choix de procès multiples.

La présence de l'infinitif simple (« pour changer le rapport à la politique ») dans un complément de but renforce l'aspect d'un procès sur le point d'être accompli. Cependant, cet aspect non-accompli est largement entamé par la présence du verbe modalisateur POUVOIR à l'imparfait. Il modalise le verbe ÊTRE qui le suit, et l'afférence de son sème inhérent /éventualité/, atténue les sèmes inhérents /constat/ et /certitude/ de ÊTRE. L'aspect subit la modalité du verbe *pouvoir* qui contient une possibilité au passé et indique le constat d'échec pour l'agent « routards » en conflit avec « les femmes » : les femmes changent le rapport à la politique. La valeur aspectuelle épistémique décrite par Culioli¹ prend ici à cet égard, tout son sens d'éventualité vraisemblable.

Tableau 5 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER a.

TESTS	TRAITS ASPECTUELS SÉMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctuel/
Préposition EN	/télique/
Modal	/éventualité/
Morphologie temporelle	/non accompli/

L'aspect lexical du procès peut être inchoatif ou télique. L'inchoatif marque le souhait d'un commencement (indéfini temporellement) d'une action prédéfinie, dont l'accomplissement est prévu dans le /Changement/ mais aussi dans le sémème AUTREMENT ; ce dernier restant flou quant à sa concrétisation : autrement, mais comment ?

La télicité est convoquée grâce à la présence du complément circonstanciel de but « faire de la politique autrement » qui est l'autre côté du seuil franchi : l'ouverture vers d'autres règles.

* *
*

La deuxième occurrence de CHANGER est le verbe principal au présent de l'indicatif d'une subordonnée circonstancielle conjonctive conditionnelle introduite par « si ». Les adverbes « ne... pas » ajoutent une négation. Son sujet « on », pronom indéfini, impliquerait à la fois les hommes politiques et les électeurs qui voteraient pour le parti qui souhaiterait et intégrerait à son programme politique un tel changement. Le pronom reste indéfini, ce qui

¹ Culioli, 1990 : 166.

permet aux auteurs de ne pas impliquer directement un agent, tout en incluant tous ceux présents dans l'entour du texte (les acteurs du programme et les lecteurs/électeurs, peut-être ici les femmes-électrices).

Le pronom indéfini « on » devient le substitut des antécédents 'femmes' et 'Verts' cités, et « électeurs » non lexicalisés, mais sous-entendus dans un programme politique s'adressant prioritairement à des électeurs potentiels. La référence à « Verts » se précise grâce à l'afférence des sèmes /institutions politiques/ et /politiciens/ présents dans les sémèmes VIE POLITIQUE et dans PARTIS. Ainsi, la référence au signifiant « Verts » lui associe un signifié davantage tourné ici du côté des institutions politiques, que de celui des électeurs. Les Verts sont ceux qui, grâce au pouvoir politique concédé par les électeurs, pourront aller à l'encontre de cette « vie politique » et de ces « partis ». Les adversaires étant dans les instances politiques, les Verts doivent alors les intégrer pour déclencher l'affrontement.

Le substitut pronominal est ici une dénomination intégrante de la chaîne anaphorique constituée de syntagmes ou de pronoms, tels que celui-ci, constitutifs du noyau sémique attaché à « Verts » ; il contribue à définir le signifié du signifiant « Verts » : un acteur politique posé en adversaire des institutions traditionnelles.

La construction morphosyntaxique conditionnelle en « si » engendre un non accomplissement du procès, et le présent contribue à l'établissement d'une vérité immuable tel un présent panchronique : si la condition se réalise alors la conséquence ne sera que celle décrite. L'utilisation du présent de l'indicatif obéit ici à la règle de concordance des temps dans les propositions conditionnelles. Le passage rédigé au présent renforce l'urgence de l'action à mener.

Tableau 6 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER b.

TESTS	TRAITS ASPECTUELS SÉMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/ /télique/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/télique/

* *
*

La troisième occurrence, un infinitif simple non-accompli, subit l'influence du futur du verbe qui le précède à la forme négative et véhiculant une valeur modale : NE PAS MANQUER DE. La présence d'un tel verbe, supportant les marques morphologiques temporelles du futur, confère à CHANGER les sèmes /certitude de la réussite/ (« ne pas manquer de ») et /prédiction/

(le futur). Une telle certitude semble être renforcée par l'utilisation syntaxique transitive directe de l'infinitif *changer* qui régit son complément d'objet direct « cet état des choses ». Le déroulement du procès semble inéluctable, l'objet ne peut que subir les assauts du verbe qui le régit. Enfin, ce futur-ci semble véhiculer deux significations :

- Il est prospectif : il décrit la projection d'un événement dans l'avenir.
- Il est injonctif : il contient toute la valeur sémantique de certitude qui se révèle dans les règles ou les ordres¹. Il permet d'affirmer une certitude d'accomplissement du procès de l'infinitif CHANGER grâce aux représentations culturelles du rapport qu'entretiennent les femmes avec le monde politique.

Tableau 7 : Traits aspectuels sémantiques de CHANGER c.

TESTS	TRAITS ASPECTUELS SÉMANTIQUES
Semi-auxiliaires	/inchoatif/
Adverbes de durée	/ponctué/
Préposition EN	/télique/
Modal	/certitude/

Le test des prépositions annonçait le déroulement d'un procès dans un contexte où il est question d'une succession de différents changements et dont la somme constitue les objectifs des Verts (trait /ponctuel/). En effet, il s'agit d'une itération de changements uniques dans un temps borné et à intervalles temporels irréguliers que Dupont² nomme /ponctué/ :

$$[x_1 \text{---} + \text{---} x_2 \text{---} \text{---} + \text{---} x_3 \text{---} + \text{---} x_4] = \text{conséquences souhaitées.}$$

Le changement ne se fonde pas que sur des faits, mais aussi sur un implicite culturel qui donne à espérer des jours meilleurs s'il devient effectif. L'espoir ne se présente d'ailleurs pas comme tel, il est une certitude avec la modalité MANQUER DE à la forme négative. La certitude à venir se confirme par la locution « Il est certain que », et ceci malgré l'incertitude de l'avenir de la politique.

La phrase « Il est certain que la présence des femmes à égalité avec les hommes ne manquera pas de changer cet état de choses » contient un présupposé culturel empreint de l'« information » selon laquelle les femmes sont capables de faire changer l'état des choses sans que cela ne soit ni prouvé, ni même attesté dans le passé au plan national :

Évidences supposées partagées par l'ensemble de la communauté parlante.
(Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 29)

¹ Weinrich, 1989 : 154.

² Dupont, 1983.

Le pronom indéfini « on » de la première occurrence du passage permet le passage de l'absence à la présence des femmes. Il apparaît entre les deux autres procès de CHANGER qui révèlent deux agents identiques : « la présence des femmes ». Cette place morphosyntaxique lui confère le statut de « passeur » entre le premier procès qui révèle la réticence des uns à l'accomplissement d'un changement, et le deuxième qui annonce l'aboutissement du changement. Le pronom indéfini, qui rassemble différents agents du texte et de son entour, est la condition du passage d'un état à l'autre. La condition vaut pour le procès, mais intrinsèquement, elle vaut pour l'association de toutes les forces et les volontés en présence : si le « on » n'est pas constitué des agents implicites et explicites, alors le procès ne pourra aboutir.

Le troisième procès du changement est positif car le politique envisage le regroupement des foules derrière sa cause, et donc la réussite de ses ambitions.

* *
*

Le discours contient le désir sous-jacent de changer les structures actuelles non féminisées des partis politiques et du pouvoir en général. Ce point de vue engendre un discours de dévalorisation du système actuel mis en place par des hommes, et de son succès dès l'instant où les femmes y seront admises. Le caractère revendicatif de l'article dans lequel trois occurrences de CHANGER sont cotextuelles – précédées de deux sémèmes CHANGEMENT, un sémème TRANSFORMER, un sémème BOULEVERSEMENT, et suivies d'un dernier BOULEVERSEMENT comme anaphorique en conclusion – tend à confirmer qu'il est le produit d'une collaboration rédactionnelle entre les Verts et des mouvements certainement féministes. Déduction venant du fait que parmi tous les articles dans lesquels apparaît CHANGER, celui-ci est le seul à :

- Contenir autant d'occurrences de CHANGER (trois) ;
- Marquer la présence de deux acteurs différents dans un titre : « Projet Verts et lutte des Femmes » ;
- Ne pas être modéré dans le /Changement/ souhaité ;
- Utiliser des quasi-synonymes chargés de sèmes irréversibles quant au changement : TRANSFORMER, BOULEVERSER ;
- Prendre BOULEVERSEMENT comme anaphorique conclusif des trois occurrences de CHANGER.

– En outre, on retrouve ce lexique dans des ouvrages et associations féministes.

Le sémème BOULEVERSEMENT est un quasi-synonyme radical dans la définition¹ du verbe *changer*, avec pour signification : « Vouloir tout changer ». Comme pour le verbe *bouleverser* ce sémème est éloigné de CHANGER car il contient des sèmes culturellement marqués /radical/ et irréversibles quant à leurs conséquences pragmatiques : /renversement/, /irréversible/, /violence/, /inattendu/, dernier sème qui ajoute un caractère incontrôlable à l'action et infère le sème /dysphorique/ ; ce qui n'est pas dans le /Changement/ en général. Le /Changement/ en politique serait la mise en application de règles programmatiques nouvelles, ainsi il ne devrait se produire aucun changement inattendu. Le BOULEVERSEMENT qui est violent et inattendu est un acte quelque peu révolutionnaire et violent que les Verts n'ont pas pour habitude de revendiquer.

Sa place d'anaphore lexicale des changements souhaités dans l'article, renforce le caractère radical du texte ainsi que la volonté tenace d'un changement radical voire irréversible. Le dernier exemple de parité en conclusion accentue le désir de poursuivre une lutte acharnée.

* *
*

L'objectif des Verts est d'atteindre la parité dans les partis politiques entre les hommes et les femmes ; ici les deux substantifs jouent un rôle sémantique de taille. De façon générale, HOMMES et FEMMES ne sont pas chargés de sèmes génériques inhérents ce qui complexifie la description de leur signification intrinsèque, mais permet de les rencontrer dans de nombreux domaines qui offrent un vaste choix de sèmes pour une description en contexte. Ici, la sélection sémique est influencée par la coprésence de sémèmes posés comme synonymes de HOMMES : ZOMBIES et ROUTARDS ; en revanche, aucun synonyme ne s'associe à FEMMES.

Les acteurs « femmes » entrent dans des schémas aspectuels précis et spécifiques de la représentation culturelle qu'ils véhiculent :

– Quand les femmes ont pour rôle sémantique aspectuel l'ergatif, leur fonction est alors essentiellement polémique, par exemple : « Les ont amenés à claquer les portes des partis » femmes /ergatif/ + fonction « lutte » (claquer /terminatif/ /instantané/ caractéristique de la lutte) + institutions /accusatif/.

¹ Rey, 1994b : art. Changer.

- Quand elles ont pour rôle l'accusatif, elles deviennent les victimes d'un système qu'elles ne peuvent que subir : « Réaliserait-on qu'elles resteraient à l'écart des postes dits de pouvoir » on /ergatif/ + fonction irénique de « transmission » et de « déplacement » (l'imparfait /duratif/, resterait /statique/ et /continuité/, écart /déplacement/) + femmes /datif/ (elles subissent) + postes /locatif spatial/.

Les femmes sont représentées selon deux schémas presque stéréotypés : soit elles luttent et acquièrent les attributs de combattants telle que l'agressivité ; soit elles se soumettent à des règles édictées par d'autres et pourraient être assimilées à des objets déplacés d'un coin à l'autre.

* *
*

Le sémème HOMME a plusieurs synonymes dont ROUTARD. Il subit une succession de dérivations sémantiques qui le conduisent à traduire un sentiment d'aversion de la part des Verts à leur égard. *Routard*, dont la définition lexicographique est restreinte à « Voyager sur la route à peu de frais »¹, est élargie dans le TLF² à « Partir à l'aventure en faisant de l'auto-stop ». C'est grâce à l'acception figurée du lexème *route* que nous complétons la signification de *routard* « Ligne de conduite, orientation donnée à l'existence visant à atteindre un but déterminé ». La présence des lexèmes *atteindre* et *déterminé* dans la définition implique un « savoir faire » préalable, des compétences et une expérience précise qui ne sont pas décrites dans les définitions. Ces qualités sont mises en exergue dans le texte des Verts où le lexème *routard* subit

- d'abord une transformation métaphorique avec le croisement des domaines //VOYAGE// et //POLITIQUE// : avancer en politique, faire son chemin, être habitué aux rouages de la politique, être endurci.
- puis une transformation par transfert de domaine : il ne s'agit plus des hommes en général, mais des hommes politiques. Le champ lexical est différent, le discours prend une partie de la population qui devient le contenu sémantique principal du sémème.

¹ Rey, 1994b : art. Routard.

² Imbs, 1977 : art. Route.

– enfin, il subit une dérivation sous la forme d'une spécialisation sémantique avec l'ajout du sème /carriéristes/.

Les routards en question pourraient être « dérangés » par l'arrivée de femmes en politique. Ceci permet de déceler le sème /traditionaliste/ qui décrit le fait que les routards soient figés dans un certain contexte qu'il leur serait déplaisant de modifier. Ils s'opposeraient au changement en politique.

Le programme révèle que « faire son chemin, sa route » de la définition aurait pour écho métaphorique « faire carrière ». L'expression contient des sèmes différents de la signification lexicographique et s'applique en contexte aux ZOMBIES et non aux ROUTARDS. Elle contribue à l'élaboration de l'isotopie sémantique qui lie les deux termes à HOMMES.

De telles caractéristiques contribuent à l'élaboration d'une figure sémiotique de l'homme politique dont l'expérience en la matière n'est plus à prouver tant il connaît les rouages de son métier et de la discipline dans son entier. Le « routard » est dans la réalité du domaine politique qu'il maîtrise, il est « sur le terrain » et ne peut pas accepter la présence de personnes qu'il considèreraient novices en la matière ou qui voudraient changer certaines de ses habitudes. Cette place dans le réel l'oppose à ZOMBIES, autre sémème représentatif de « homme politique ».

Les zombies sont les 'concepteurs' du fonctionnement « pervers actuel des partis politiques ». ZOMBIES résume la charge sémique que les auteurs mettent dans le sémème HOMMES. ROUTARDS était comme un passage pour adoucir la conclusion, mais commence à ternir HOMMES avec les sèmes /anciens/ et /traditionalistes/ qui s'opposent au changement martelé par les auteurs et lié à FEMMES. Le passage vers le sémème ZOMBIES s'effectue par l'intermédiaire de HOMMES DÉCONNECTÉS. Le tremplin sémique est intéressant car l'adjectif « déconnecté » pourrait résumer la signification intrinsèque de « zombie » : des êtres coupés/déconnectés du monde réel. Les « zombies » seraient la face virtuelle d'hommes politiques non ancrés dans la réalité.

Le sémème DÉCONNECTÉS provoque un effet d'annonce, et ZOMBIE n'est pas un intrus sémantique et lexical dans cette description, il arrive quand il est question d'achever la description de ces « hommes », et qu'il est temps de passer à celle des « femmes ». ZOMBIES

est le dernier trait de caractère de la représentation qui s'élabore et ceci grâce à sa définition lexicographique :

Fantôme, revenant. Par extension : Personne qui paraît vidée de sa substance et dépourvue de toute volonté. (Rey, 1994b : art. Zombie)

Dans le texte, le zombie reste un être dépourvu de toute sensibilité et qui a perdu sa nature – valeur – humaine puisque seule sa « fonction » le maintient en vie. De plus, il est pervers, et contrairement à la définition il a encore une volonté, celle de « faire carrière ». Nous sommes face à un zombie carriériste, en d'autres termes à un être insensible prêt à toutes les perversions pour atteindre ses objectifs ; le sème /dysphorique/ est de rigueur ici. Nous ajouterons le sème spécifique afférent /carriériste/ opposé à /non carriériste/ lié à FEMMES, /insensible/ vs /sensible/, /virtuel/ vs /réel/, /perversité/ vs /vertu/.

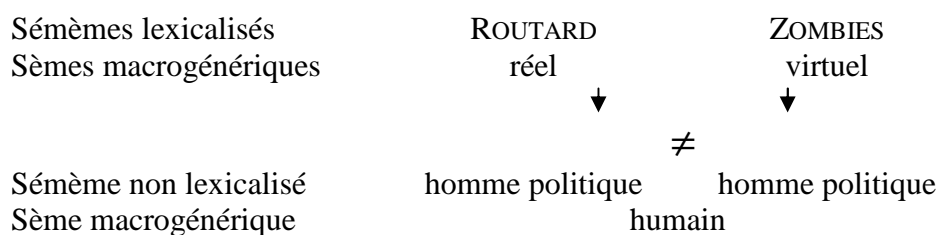
ZOMBIES représente l'adversaire sémantique de FEMMES, et pour se débarrasser d'un être sorti de l'au-delà, celles-ci ont besoin d'une arme efficace qu'elles trouvent dans le changement radical du substantif BOULEVERSEMENT.

* *
*

Pour conclure, nous serions tenté de voir une connexion symbolique entre les sémèmes lexicalisés qualifiant « hommes politiques » non lexicalisé. ZOMBIES est la représentation d'hommes politiques évoluant dans un monde virtualisé, « déconnectés » du réel ; tandis que ROUTARDS représente les hommes ancrés dans le réel mais trop attachés à un réel « traditionaliste » pour que les « choses changent ». Le sémème HOMMES DÉCONNECTÉS est le tremplin sémique entre les deux, alliant le réel dans HOMME et le virtuel dans DÉCONNECTÉS.

La connexion symbolique s'établit dès l'instant où les deux sémèmes lexicalisés et celui non lexicalisé n'appartiennent pas aux mêmes dimensions : ZOMBIES, dimension /virtuel/ ; ROUTARD, dimension /réel/ ; « hommes politiques » que nous placerions dans la dimension /humain/.

Schéma 6 : Représentation de la connexion symbolique entre les sémèmes



De cette relation spécifique avec un monde réel mais traversé d'expériences traditionnelles et un monde virtuel dépourvu de valeurs, l'homme devient l'apprenti de celui qui peut apporter une nouvelle expérience du réel et rendre une valeur au virtuel. Les femmes en voulant changer les choses, se placent dans une réalité opposée à celle des routards et des zombies : une réalité, une expérience et des valeurs du présent.

* *

*

Les sémèmes HOMMES et FEMMES ont un point en commun lié à leur nature humaine : ils représentent chacun une moitié de l'humanité et sont égaux à ce titre. Nous pourrions ainsi en extraire les sèmes génériques inhérents du taxème /SEXE/ : /égalité/ vs /inégalité/ dénoncée par les auteurs. Dans un premier temps, nous pouvons envisager l'opposition sémique /dominant/ vs /dominé/ comme sèmes spécifiques inhérents car ils permettent l'opposition et la mise en place de la spécificité sémique de chaque sémème de la classe dans ce contexte. Dans un deuxième temps, nous aurions les sèmes spécifiques afférents /dysphorique/ vs /euphorique/ respectivement associés aux sémèmes CATÉGORIE SOCIALE et RÉALITÉ ONTOLOGIQUE qui sont l'actualisation des afférences sémiques.

Le sémème FEMMES n'est ni entouré d'adjectifs qualificatifs ni anaphorisé par des synonymes ou des représentations aussi claires que pour HOMMES. En revanche, les caractéristiques sémantiques du sémème sont définies tant par les revendications des agents-femmes que par l'opposition systématique à HOMMES. La cohérence discursive s'appuie d'abord sur une opposition morale entre hommes et femmes, puis sur une opposition politique entre le traditionalisme des uns et le désir d'innovation des autres.

Tableau 8 : les acteurs, leurs places et leurs objectifs politiques

DÉNOMINATION	PLACE	ACTION	OBJECTIFS
Femmes	En marge / à l'écart	Changer	Parité
Routards	Dans le pouvoir réel	Exclure	Ne rien changer
Hommes déconnectés/Zombies	Dans un pouvoir virtuel	Exclure	Faire carrière

En contexte l'association des sèmes engendre des inférences sémiques : par exemple LEVIER du taxème /OUTILS POLITIQUES/ confère les sèmes /énergie/ et /fort/ au sémème FEMMES du taxème /SEXE/ qui acquiert alors le sème afférent /dominant/ face à /dominé/ auquel on l'associe traditionnellement.

Tableau 9 : Les sèmes du taxème /SEXE/

Sèmes	HOMMES	FEMMES	ROUTARDS	ZOMBIES
Sèmes génériques inhérents (à la classe)				
masculin	+	-	+	+
féminin	-	+	-	-
Sèmes génériques afférents (ici culturels)				
faible	+	-		+
fort	-	+	(+)	-
Sèmes spécifiques inhérents (au sème dans la classe)				
dominant	+	+	+	+
dominé		+		+
Sèmes spécifiques afférents (au texte)				
dysphorique	(+)	-	+	+
euphorique	(+)	+		
ancien		-	+	+
moderne		+	-	-
carriériste	+	-	+	+
non carriériste		+		
insensible		-		+
sensible		+	-	-
virtuel		-	(+)	+
réel		+		-
perversité	+	-	+	+
vertu	-	+	-	-

Les sèmes génériques différencient le sème des autres sèmes de la classe ; les sèmes spécifiques différencient les significations sémémiques dans le domaine en question. Le sème /force/ attribué au sème FEMMES est afférent au sème LEVIER ; le sème /moderne/ est engendré par la présence des sèmes AUTREMENT (à propos de la politique) et DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE. Si nous admettons le domaine //PARITÉ POLITIQUE// – dans lequel nous avons déjà deux taxèmes : /SEXE/ qui rassemble les acteurs et /OUTILS POLITIQUES/, les moyens pour atteindre un objectif – nous pouvons classer les sèmes en fonction de leur relation avec le domaine en question¹.

Tableau 10 : Les domaines de l'extrait

Domaine //PARITÉ POLITIQUE//	Domaine //RÉEL//	Domaine //VIRTUEL//	Sèmes verbaux compatibles
I- Égalité	IIIa- Routards	IIIb- Zombies Hommes déconnectés	IV- Exiger Lutter Changer Camoufler Confisquer Pratiquer Exclure Faire carrière
II- Femmes Représentées Instances politiques Réalité ontologique Moitié de l'humanité Égale Deux sexes Ensemble Espèce humaine Mixité			

Les sémèmes de la case I- appartiennent au domaine de façon intrinsèque et lexicographique. Les sémèmes de la case II- appartiennent au domaine dans ce contexte et contribuent à sa déclinaison sémantique et lexicale. Ceux des cases IIIa- et IIIb- appartiennent à d'autres domaines, et leur rencontre avec le domaine //PARITÉ POLITIQUE// engendre une métaphore. Enfin la case IV- rassemble les sémèmes qui entrent dans de nombreux domaines et s'actualisent dans ce contexte selon les inférences croisées.

En raison de l'appartenance des sémèmes du deuxième ensemble (II) au domaine //PARITÉ POLITIQUE//, et de l'association des autres au domaine, nous pouvons conclure que ce dernier constitue tant le domaine que l'impression référentielle de l'article. En outre, les autres domaines ne sont pas assez récurrents pour acquérir le statut d'impression référentielle qui se superposerait à la précédente. Cependant, leur présence crée des métaphores incontestables dominées par le sème isotopant mésogénérique //PARITÉ POLITIQUE//.

* *
*

Le sème /passage/ est réitéré dans nombre des procès attribués aux volontés politiques des femmes soutenues par les Verts. Ces volontés s'opposent à celles des hommes, présents depuis longtemps dans les partis politiques, qui sont les acteurs de procès qui perpétuent une certaine stabilité du fonctionnement, nous parlerons alors de continuité.

Tableau 11 : Les sémèmes du taxème /STRATÉGIE POLITIQUE/

Sèmes spécifiques inhérents Sémèmes	passage accidentel	passage essentiel	continuité	opposition
LUTTER AUTREMENT	-	-	+	+
CHANGER	a	-	+	-
	b	+	-	-
	c	+	-	-
BOULEVERSER	-	+	-	+
CONTINUE À	-	-	+	-
EXCLURE	-	-	+	+
FAIRE CARRIÈRE	-	-	+	-

Le changement est fondé sur l'obligation de mettre en place la parité à l'aide d'une législation appropriée, car les Verts n'envisagent pas d'atteindre un changement de mentalité des hommes politiques. Cette exigence est la conséquence d'un constat négatif du fonctionnement (« actuellement si pervers ») des partis politiques créés et dirigés par des

¹ Rastier, 1989 : 151.

hommes. Ainsi, nous comprenons que les hommes ont perverti la politique par des pratiques jugées peu orthodoxes. Un changement s'impose, et il est défini selon deux critères :

- Changer pour le partage du pouvoir : la parité à tous les niveaux des instances politiques.
- Changer la perversité en bien : la parité dans les partis politiques ; cet objectif n'est pas décrit en tant que tel, seule la mentalité des femmes opposée à celle des hommes tient lieu de preuve pour cette revendication.

Ici les procès ne sont pas antagonistes qu'au plan sémantique : ils permettent d'actualiser leurs sèmes contraires par différenciation ; dès qu'une pratique des « hommes » sera dénoncée par les auteurs, son opposé sera actualisé pour l'affecter aux acteurs contraires, les « femmes ». Quand les Verts revendiquent le changement « pervers » des partis, le lecteur actualise /non pervers/ dans le procès envisagé par les Verts pour les femmes. Cette opposition apparaît quand le texte pose en contraires politiques l'entité « femmes » et l'entité « hommes », il s'en suit une dévalorisation systématique des actions et des représentations des hommes, par exemples :

MÉFIANCE : /sur ses gardes/, /contre/, sèmes spécifiques afférents /hommes politiques/, /pas fiable/ par afférence avec le contexte, l'entour ; ce sont en majorité des femmes qui revendiquent la parité en politique car elles estiment y être sous représentées : si les femmes sont absentes de la politique, alors les hommes y sont majoritaires. Ainsi, quand les femmes se « méfient » du pouvoir de certains, il ne peut s'agir que de celui de certains hommes.

PRÉTENDUE : /devenu faux/, /supposé vrai/, /dysphorique/.

LEURRE : /faux/, /tromperie/, /attrayant/, /dysphorique/.

Les hommes ne sont lexicalisés qu'après l'établissement de leur représentation péjorative. Leur évocation est sémique, par différenciation, et représentative par des lieux : s'il n'y a pas de femmes, alors ces lieux « politiques » sont remplis d'hommes et marqués du sème /masculin/ : « la Chambre », « en France », « la CEE », « les instances politiques ».

Les hommes apparaissent et deviennent agents de procès précis : « pousser de hauts cris », « oublier ». Les deux entités sont alors lexicalisées, la démarche énonciative étant en général de définir les positions de chacun en énonçant la mauvaise situation de l'un au profit dénigré de l'autre par implicite culturel et « naturel » : chez l'être humain il n'y a que deux sexes à opposer. La lexicalisation par le sémème HOMMES n'apparaît qu'après les acteurs d'un procès précis (« défenseurs ») dans lequel il est possible d'envisager des agents /féminin/. Ainsi, HOMMES est-il posé comme sémème représentant uniquement /sexe

masculin/, car opposé à FEMMES /sexe féminin/. Ce dernier porte le sème /euphorique/ dès l'instant où HOMMES acquiert le sème /dysphorique/ par afférence avec un adjectif le contenant. Isolé dans le texte, le sens de HOMME n'est pas dévalorisé, au contraire, opposé à FEMMES, il reste l'une de ces deux entités 'suprêmes' : « une réalité ontologique ».

La dévalorisation des acteurs représentatifs du sème /sexe masculin/ (hormis HOMMES) et leur position contraire systématique à FEMMES, permettent aux auteurs plusieurs implicites, résumés dans la phrase qui contient le modal « ne pas manquer de ».

Ce dernier est de l'ordre du « pouvoir faire »¹ : le sujet 'ne manquera pas de' donc 'pourra' faire telle chose ; la volonté est dépassée et l'application du 'pouvoir' est soumise à la condition du 'savoir' implicite (rarement explicite) dans ce programme politique.

La volonté de changer est présente chez l'agent (les femmes) et cette volonté ne se réalisera que si leur savoir politique est reconnue être différent de celui de l'agent à remplacer : les hommes. Si cette condition est remplie, alors l'accession au pouvoir politique et la mise en place de nouvelles règles seront possibles, ce qui favorisera la construction d'un sujet politique (les femmes politiques) qui n'est pas encore entièrement reconnu comme tel selon les Verts.

Les implicites sont aussi des représentations culturelles qui consistent à admettre que les femmes

- Ne sont pas perverties dans la politique.
- Ne désirent pas faire carrière et ne vivent pas uniquement pour la politique.
- Sont socialement plus proches des populations et des actions de terrain.
- Peuvent réussir là où les hommes ont échoué « ne manquera pas de changer ».

Leur exigence peut paraître brutale et autoritaire en raison du sème /intensité/ qui parcourt les sémèmes relatifs à ces volontés politiques. Remarquons que l'intensité s'associe aux acteurs masculins et à leurs procès, et s'insère dans l'isotopie du sème /dysphorique/ dans les sémèmes :

HAUTS CRIS : CRI désigne un son de haute fréquence, l'associer à HAUT intensifie son effet.

VIEILLE IDÉE RÉPUBLICAINE : dévalorisation intense car il n'est pas de bon ton d'associer à la

¹ Coquet, 1984.

république actuelle des idées anciennes, qui ne seraient pas d'actualité mais d'un temps révolu.

L'intensité associée aux hommes s'oppose à celle associée aux femmes dans la dernière phrase du paragraphe. Ici, toute la perversité masculine, contenant les sèmes /dysphorique/ et /intense/ apparaît antagoniste à toute la représentation implicite des femmes qui acquiert par afférence le sème /intense/ associé à /euphorique/.

De ce fait, l'isotopie spécifique est tant celle du sème /dysphorique/ quand il s'agit des adversaires des Verts, et /euphorique/ associé aux femmes. Les deux sèmes spécifiques sont doublés du sème /intense/ qui donne du crédit tant à la négativité de l'un qu'à la valeur méliorative à associer à l'autre dans un objectif politique inavoué.

* *
*

Nous constatons que les taxèmes constitutifs du domaine révèlent que les sémèmes relatifs à la représentation des femmes sont les contraires des qualificatifs masculins, ceux de l'action (LUTTER, REVENDIQUER, EXIGER etc.) face à l'immobilisme traditionaliste masculin beaucoup moins lexicalisé.

D'un point de vue politique, il s'agirait dans un premier temps de changer le fonctionnement des partis politiques (phrase 1) en y insérant des femmes qui pourront dans un deuxième temps, changer les programmes politiques (phrase 2) :

1. « faire de la politique autrement » (p.49)
2. « faire bouger les sociétés » (p.50)

Seul le changement préalable aux deux autres (CHANGER-b) est temporalisé dans un présent historique perfectif et injonctif car sans cette condition, la catastrophe politique annoncée est à craindre. Même si le premier sémème (CHANGER-a) reflète une évidence, il sera une partie constitutive du troisième sémème (CHANGER-c).

Le texte, martelé par le verbe CHANGER dont l'aboutissement est un BOULEVERSEMENT, est parcouru par le sème /intense/ quelle que soit l'entité énoncée. Nous avons constaté que BOULEVERSEMENT venait ajouter du crédit à l'intensité du passage imputé aux trois occurrences de CHANGER, mais ces trois sémèmes ne sont pas tous intenses de la même manière.

La première occurrence acquiert le sème spécifique /fort/ par afférence avec LEVIER, et /intense/ par opposition de valeur et d'ambitions politiques avec ROUTARDS. Ainsi, décrit-il un passage suffisamment radical pour que l'état des objets en présence soit différent avant et après le passage ; l'acception entre guillemets dans le texte « faire de la politique autrement » résume le résultat de ce passage désormais /passage essentiel/.

La deuxième occurrence est davantage partielle puisque les objets qui subissent le passage ne représentent qu'une partie du premier passage et, nous le verrons ci-dessous, du dernier. Il ne s'agit que du « fonctionnement des partis », de la perversité à supprimer, et pas de toute la politique. La construction conditionnelle contribue à rendre partiel ce changement qui représente une condition pour le bon déroulement d'un changement plus radical ; nous avons donc ici un CHANGER /passage accidentel/.

La radicalité et l'intensité réapparaissent en conclusion et la dernière occurrence est en quelque sorte le résumé lexical et sémantique de tout ces changements. CHANGER atteint ici sa plénitude sémantique : l'afférence des sèmes des sémèmes très négativement chargés qui précèdent, se pose en contraire depuis le début du texte. Le verbe ne peut que contenir les sèmes différentiels suivants : sèmes spécifiques inhérents /passage essentiel/, /disparition objet1/, /ponctuel/ car il ne peut être que rapide selon la volonté des femmes à faire rapidement disparaître l'état antérieur des choses, /détachement/, sèmes spécifiques afférents /intense/, /euphorique/. Ces deux derniers sèmes s'associent au sémantisme radical de *bouleverser* dont le substantif apparaît dans le paragraphe suivant tel un résumé des sèmes radicaux qui parcourent tout le paragraphe. Nous ajouterons à CHANGER-c le sème afférent rétroactivement /irréversible/ inhérent à *bouleverser*.

* *
*

LE CHANGEMENT FAIT SA ROUTE

Un bon fromage pour les lobbies

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes participent d'une façon croissante à ce groupe de pression, préoccupées avant tout d'assurer leur pérennité : la construction de nouveaux tronçons autoroutiers assure leur survie. Le péage était destiné à l'origine à rembourser les dépenses de construction et d'exploitation de l'autoroute ; il a changé de nature. (Foing, 1994 : 149)

Cet article fait partie des « grands thèmes écologistes » et a pour titre *Lobby routier - L'automobile, c'est dépassé !*. CHANGER apparaît comme charnière argumentative entre le

constat d'un fait désapprouvé par les Verts et le déclenchement des propositions « anti-automobile » des Verts.

Aller à l'encontre de l'utilisation de l'automobile requiert des arguments d'autant plus convaincants que beaucoup de gens utilisent quotidiennement ce moyen de locomotion¹. Apparaît la question des conséquences du remplacement de ces outils par d'autres, jugés plus écologistes. Remplacer le nucléaire par une autre énergie ne demandera pas un effort quotidien aux citoyens, contrairement au changement d'habitude quotidien dû à l'abandon de la voiture au profit d'un moyen de transport collectif ou individuel mais non polluant.

Les Verts évitent le sujet de la voiture particulière jusqu'à la fin de l'article, et leur conclusion est d'autant plus amère que l'attente fut longue : un regain d'animosités renforcé par une description du pire annonçant la fin du monde :

S'attaquer à la bagnole et au moteur à explosion est peut-être suicidaire pour un homme politique, mais ne pas le faire pourrait bien le devenir pour l'ensemble de l'humanité. (Foing, 1994 : 150)

* *
*

Le contexte ne décrit ni un changement perpétuel, ni itératif ; en revanche, il signifie que le péage avait une fonction initiale prédéfinie, et que malgré cette précaution, les gestionnaires ont modifié les objectifs. La fonction des péages n'a changé qu'une seule fois ; si ce changement se répète, les Verts voudraient que ce soit dans le sens d'un retour à sa fonction première. L'aspect lexical est en conséquence /inchoatif/-/télique/ et /accompli/, il est une certitude dénoncée et reste unique avec de telles règles (ponctué).

Les relations inaliénables entre l'aspect lexical et le contexte discursif induisent à énoncer schématiquement le déroulement des procès de ce programme. Il énonce en effet, les règles qui permettent le déclenchement du changement :

état1 (É1) : construire des autoroutes

R1 (règle1) : rembourser la construction et l'exploitation

R2 : les usagers payent

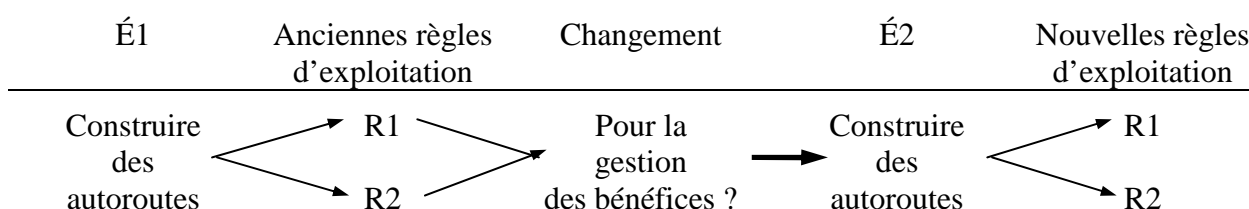
état2 (É2) : construire des autoroutes

R1 : recycler les bénéfices dans des tronçons non rentables

R2 : les usagers payent

Ainsi, le changement temporalisé dans le temps de l'évolution n'est pas un continuum, mais une itération semelfactive (/ponctué/), révélée dans le test des adverbes de durée. Nous pourrions le représenter de la sorte :

Schéma 4 : Représentation des états liés au changement



Le continuum se situe à deux niveaux, celui des usagers (R2) qui payent dans É1 et dans É2, et celui des constructeurs qui font des bénéfices dans les deux états. Les règles de fonctionnement de l'objet – le péage – ont été modifiées par l'un des deux acteurs (les constructeurs) sans l'assentiment de l'autre (l'utilisateur).

L'itération se situe dans R1, à chaque nouvelle construction d'autoroute. La construction peut être considérée comme une représentation bornée et ponctuée des faits (chaque nouvelle autoroute est gérée par les bénéfices d'autoroutes différentes) ; ce n'est (peut-être) pas une seule autoroute qui permet d'entretenir toutes les autres. L'itération ponctuée de chaque construction est l'une des conséquences du changement passé. Nous connaissons les règles instigatrices du changement, et celles constitutives de sa fin. Il s'agit d'un procès qui se suffit à lui-même dans le sens où il est à la fois son début et sa fin : le seuil.

* *
*

Le procès de CHANGER déclenche 1/le passage vers un nouvel état dénigré par les auteurs, et 2/les propositions des Verts qui se fondent sur l'état de l'objet avant le changement. Le changement de nature du péage pourrait être un argument du programme politique et non le déclencheur de celui-ci.

Le sémème CHANGER évoque un constat établi et reconnu en raison du passé composé ; il est le passage entre É1 (la fonction de remboursement), et É2 (la fonction de recyclage). Le sème /passage essentiel/ caractérise la nature de l'objet affecté, mais ce dernier n'est pas

¹ De récentes études sont intéressantes à ce propos (GART, 2001).

radical au point de remplacer l'objet par un autre où le continuum décrit précédemment disparaîtrait. Ainsi, en envisageant globalement l'objet, une seule de ses parties subit un changement, le procès est donc affecté du sème /passage accidentel/ : $A\alpha \rightarrow A\beta$.

En faisant du /Changement/ une constatation et non l'une de leurs ambitions, les Verts le placent en dehors de leur programme dont les objectifs ne contiendront pas de /Changement/. Il apparaît que la nature du péage n'est pas l'enjeu politique en question, il s'agirait davantage de la politique des transports publics et d'aménagement du territoire en voies de communications terrestres. Le lecteur s'attend à découvrir les solutions de remplacement à cet état de fait, cependant, les propositions des Verts ne sont pas orientées vers un changement radical à l'encontre des péages autoroutiers : elles prônent le développement ferroviaire, et la conservation des péages.

Les propositions des Verts contiennent l'idée d'un changement mais celui-ci n'est pas lexicalisé ; il est déduit de la dénonciation d'un changement effectué par d'autres, et les Verts proposent un tout autre passage qui permettrait d'éviter l'aboutissement d'un passage en « devenir » :

Y a-t-il une autre voie ? Celle de la raison semble toute tracée : plus de rail, beaucoup plus de rail, moins de routes, d'autoroutes, de voitures, de camions. Utopie ? La France et le monde ont-ils vraiment le choix ? En France, camions et voiture sont responsables de 40% des rejets de CO₂ – l'un des principaux gaz à effet de serre. Diminuer la consommation ne suffit pas, car le surcroît de trafic, les embouteillages annulent les progrès d'ordre technique obtenus par les constructeurs. Généraliser le pot catalytique, inventer un moteur superpropre ne servirait à rien. S'attaquer à la bagnole et au moteur à explosion est peut-être suicidaire pour un homme politique, mais ne pas le faire pourrait bien le devenir pour l'ensemble de l'humanité. (Foing, 1994 : 150)

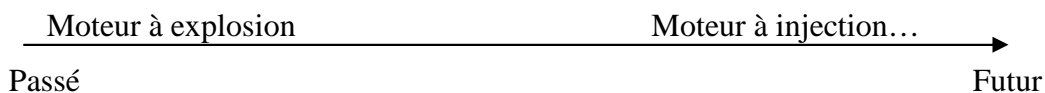
Le /Changement/ préconisé par les Verts ne peut pas être politiquement radical en raison de l'opinion publique qui aurait du mal à accepter de se priver de voiture d'après les résultats de récentes études¹. Ainsi, est-il difficile d'annoncer le projet de supprimer les voitures et de généraliser les transports en commun, même si un tel projet apparaît irrémédiable pour l'avenir écologique de la planète (« l'ensemble de l'humanité »). Alors, ils familiarisent lexicalement le problème par l'utilisation de BAGNOLE, afin que le lecteur subisse l'effet du sème inhérent /péjoratif/ de ce sémème, qui s'oppose aux précédents ; il entre dans le taxème /OBJETS NUISIBLES/ du domaine //TRANSPORTS ÉCOLOGIQUES//. Ce

¹ S'appuyant sur des sondages effectués au cours des années 1995-2000, le GART a fait apparaître que les Français reconnaissent l'utilité des transports en commun pour lutter contre la pollution urbaine, mais préfèrent leur voiture (GART, 2001).

taxème s'oppose à celui des /OBJETS ÉCOLOGIQUES/ du même domaine mais dans lequel nous pourrions rencontrer les sémèmes VOITURE ÉLECTRIQUE ou MOTEUR PROPRE.

Le choix du taxème correspond au sous titre de cette partie « Grands prédateurs et autres nuisibles ». Dans cet article nous sommes du côté des « nuisibles » /petit/ qui correspondent par opposition sémique aux « grands prédateurs » /grand/. Ces derniers représentent les premiers articles de la deuxième partie de l'ouvrage (la Communauté européenne, le commerce international) face aux derniers articles, axés sur des problèmes nationaux : les transports, les chasseurs. Même s'ils conservent un caractère politique extraterritorial (en raison de décisions européennes), ils peuvent se régler dans un cadre franco-français (contrairement par exemple à la PAC qui concerne plusieurs pays).

MOTEUR À EXPLOSION contient deux interprétations qui s'actualisent ici : la référence à l'expert dans le domaine de la mécanique automobile, celui qui connaît le fonctionnement d'une telle machine ; la référence au passé, même s'il est encore d'actualité dans le mécanisme des voitures, le moteur à explosion a désormais des concurrents modernes qui ont permis l'élaboration d'une échelle de valeurs :



Et l'échelle fonctionne dans le domaine //AUTOMOBILE//, mais d'autres technologies mécaniques sont apparues dans d'autres domaines ; dans le domaine //AVIATION// par exemple le « moteur à réaction ».

Le /changement/ non lexicalisé passe d'abord par l'énumération de moyens non routiers intensifiés face aux moyens routiers :

- « Plus de rail, beaucoup plus de rail » : doublement d'intensité par redondance lexicale PLUS et augmentation du volume de l'objet BEAUCOUP ;
- « Moins de route, d'autoroutes, de voitures, de camions » : intensification de la négation par accumulation d'objets dont il faut réduire la quantité.

Le désir explicite va encore plus loin dans la radicalité du changement au travers des verbes utilisés négativement à propos de mesures déjà mises en place pour pallier les problèmes écologiques : « diminuer la consommation », mais cela ne « suffit pas » ;

« généraliser le pot catalytique » mais cela « ne servirait à rien ». Le sème /dysphorique/ est mis en exergue par la formulation qui est presque un paradoxe : refuser des mesures dites ‘écologistes’ peut laisser perplexe le lecteur et place les auteurs du côté extrémiste du mouvement. La solution des Verts n’est peut-être pas de diminuer le nombre d’automobiles, mais de les supprimer, soit ouvrir la voie à l’apparition du sème /disparition objet 1/ d’un remplacement radical (MOINS : /rétrécissement/ /quantité/ ; DIMINUER : /rétrécissement/ /quantité/ ; NE SERVIRAIT À RIEN : /ne contente pas/). Associer dans la même argumentation ces sèmes n’est qu’itération sémique accentuant le désir d’amointrissement de la quantité.

L’accumulation de désir non contenté conduit au désir de voir disparaître l’objet en question. Le lexème quasi-synonyme *remplacer* de la définition de *changer* contient des sèmes qui paraissent appropriés à la situation même si le remplacement radical n’est pas lexicalisé dans l’article. En conséquence, les auteurs actualisent des sèmes qui n’engendreraient pas d’impression de radicalité s’ils n’étaient pas autant représentés.

L’énonciation itérative de sèmes, peut aboutir à la représentation d’un besoin pressant de changement radical ; cependant ce dernier n’ayant pas de représentation lexicale plus probante, il est donc en partie dissimulé par les énonciateurs. Cette dissimulation lexicale n’est pas fortuite dès l’instant où l’énonciataire (potentiel électeur) approuve la conservation de l’objet en question. La situation, connue de l’énonciateur, engendre une modération lexicale de ce dernier afin de ne pas heurter la sensibilité de son *é-lectorat*¹.

Le remplacement serait la solution radicale envisagée pour contrer le « devenir » d’un avenir pollué. Le sémème DEVENIR, qui sert de conclusion catastrophique à l’article, acquiert le sème /dysphorique/ quand son aboutissement ne serait que « perte suicidaire » pour l’homme, et permet de visualiser à court terme le « drame écologique » possible. Grâce à ses traits aspectuels sémantiques, DEVENIR actualise les sèmes /borné/ et /progressif/ qui génèrent un procès temporellement étendu mais avec une fin.

En conséquence, la catastrophe pourrait advenir. Cependant, les auteurs étant prudents, le procès est accompagné d’un auxiliaire modalisateur au conditionnel ce qui ne fait qu’accentuer le doute quant à la concrétisation d’un tel projet. DEVENIR sert alors à décrire un procès vers un passage aux conséquences catastrophiques pour l’environnement et la santé humaine, et qui paraît terrible d’autant plus qu’il ne peut qu’aboutir si les conditions sont

réunies pour le mettre en œuvre, puisque le devenir a toujours une fin.

* *
*

Nous nous sommes penché sur le lexème *trafic* car il s'actualise dans différents sémèmes au fil du texte et ceci en fonction de la mise en place du changement que veulent les Verts. À partir de l'évocation des propositions des Verts le sens du sémème TRAFIC varie.

Dans un premier temps² il s'agit du sémème TRAFIC ROUTIER contenant tous les types de véhicules routiers du particulier au commercial ; puis, dans un deuxième temps³, le sémème TRAFIC ne contenant que les véhicules transporteurs de marchandises, et excluant les véhicules particuliers, donc les usagers, victimes des dégradations provoquées par les poids lourds sur les routes et sur l'environnement. Dans un troisième temps¹, en conclusion, le sémème englobe à nouveau les poids lourds et les véhicules particuliers avec VOITURE cotextuel de CAMION. Ce sémème rappelle le sémème TRAFIC ROUTIER, les deux contenant tant les poids lourds que les véhicules particuliers. Le désir des Verts de changer de politique des transports concerne tous les types de transports ; la dernière phrase accusant l'usage de la voiture particulière, le sémème TRAFIC s'associe davantage aux sèmes de BAGNOLES qu'à ceux de CAMIONS.

Le changement de sens de ce sémème révèle une progression des Verts pour arriver à leur conclusion axée sur les véhicules particuliers : le « trafic » est en priorité celui des « bagnoles » à supprimer, même s'il ne faut pas oublier les poids lourds qui dégradent les routes.

* *
*

Dans cet article, les Verts préfèrent l'explicite qui permet une approche directe de leurs solutions radicales pour les usagers particuliers selon leur conclusion, et peuvent résonner en impératif d'action immédiate. Dans plusieurs des tracts ou feuillets d'information, leur politique d'aménagement du territoire passe avant tout par la diminution du trafic automobile

¹ Lecteur et électeur.

² « Soyons clairs, nous n'entendons pas ici dénoncer le principe du péage : dans une autre logique, ce dernier peut constituer un moyen efficace de limitation du trafic routier à condition que l'on applique la vérité des coûts et le principe du pollueur-payeur. » (Foing, 1994 : 149).

³ « D'autre part, le trafic des poids lourds sur les autoroutes tend vers 20%. » (Foing, 1994 : 149).

et en contrepartie, le développement du trafic ferroviaire et de tous les transports en commun, surtout en ville.

Nous proposons de limiter la place et les budgets publics accordés à l'automobile et d'augmenter ceux des autres moyens de transport. [...] Les transports en commun (train, bus, tramway) doivent être massivement aidés, pour devenir conviviaux, bon marché, fiables et rapides, notamment grâce à des voies réservées et protégées. » (Les Verts, 1997)

Les revendications scandées depuis longtemps telles que pollution, bruit, dégradation, individualisation, le sont d'autant plus depuis l'avènement des conférences internationales (la dernière s'étant déroulée en Afrique du Sud fin août 2002), dans lesquelles il est question de la diminution des émissions de gaz toxiques dans l'atmosphère, et notamment ceux rejetés par les véhicules automobiles.

Le /Changement/ non lexicalisé mais envisagé apparaît dans l'isotopie spécifique du sème /euphorique/ attribué au « rail » opposé à l'isotopie spécifique du sème /dysphorique/ attribué à la « route ». Cette opposition est accentuée par le sème /rétrécissement/ de la volonté politique des Verts. De plus, dès le titre « L'automobile, c'est dépassé ! », le sème /dysphorique/ s'associe à AUTOMOBILE par afférence avec DÉPASSÉ. Ensuite, l'énumération des dangers et des coûts élevés engendrés par l'utilisation des voitures et des poids-lourds double le sème /dysphorique/ avec le sème /intensité extrême/. De ce fait, l'apparition de solutions moins coûteuses et présentées comme alternatives à la route paraissent d'autant plus valorisées que leur contraire est dévalorisé : énumération des prix de vente des terrains aux constructeurs d'autoroutes, comparés à ceux concédés aux constructeurs de voies ferrées.

La mise en exergue dans la conclusion de la voiture individuelle, l'impression référentielle qui parcourt l'article /transports routiers/ est quelque peu modifiée à la fin pour devenir /transports individuels/. Nous avons affaire à une isotopie spécifique des sèmes /euphorique/ et /dysphorique/ lesquels permettent l'opposition entre les points de vues : celui des Verts et celui des politiques actuelles. L'apparition de cette isotopie spécifique était prévisible car l'impression référentielle ne fait pas partie de l'idéologie des auteurs, et l'isotopie spécifique sera biaisée par cette inférence. Le parcours du sème /dysphorique/ accumulé en conclusion dans les sémèmes VOITURES et CAMIONS, s'arrête de façon péjorative dans BAGNOLE.

¹ « Diminuer la consommation ne suffit pas, car le surcroît de trafic, les embouteillages annulent les progrès d'ordre technique obtenus par les constructeurs. » (Foing, 1994 : 150).

La conclusion révèle un passage à un nouvel état sans la mention lexicale du /Changement/. Il ne pourrait être lexicalisé qu'avec un lexème radical tel que *remplacer* voire *bouleverser* qui contient les sèmes les plus radicaux du champ sémantique du /CHANGEMENT/ : /passage essentiel/, /disparition objet1/, /irréversible/, /détachement/, /intensif/, mais /dysphorique/ qui apparaît dans *bouleversement*. Ce dernier sème ne peut pas apparaître ici, il renverserait le sème /euphorique/ qui caractérise la politique des Verts depuis le début de l'article, et même depuis le début de l'ouvrage. La dernière réflexion semble être de trop puisqu'il s'agit du programme politique des Verts, et ils ne peuvent que mettre en avant leur politique ; cependant, l'intérêt réside dans leur choix de lexicaliser les changements modérés et de les occulter quand ils sont radicaux.

* *
*

COMMENT LA MONARCHIE USE DU PASSAGE

La France, une monarchie élective

Contrairement au président des États-Unis, les présidents français n'ont rien à redouter du contrôle parlementaire : seul le gouvernement est responsable devant les élus. Cet exécutif à deux têtes offre bien des avantages puisque le président, sauf en période de cohabitation, choisit un serviteur fidèle, modeste exécutant, qu'il changera souverainement lorsqu'il l'estimera trop discrédité dans l'opinion pour mener à bien sa politique. La politique de la France se décide à l'Élysée. (Foing, 1994 : 164)

Restaurer la démocratie

Les institutions déterminent les règles du jeu démocratique et l'on ne peut espérer changer le cours du jeu si l'on est soumis à des règles qui ignorent les contre-pouvoirs et écartent le citoyen. (Foing, 1994 : 170)

La troisième et dernière partie de l'ouvrage contient les propositions politiques des Verts. Le verbe *changer* n'y apparaît pas plus souvent que dans les autres parties ; en revanche, davantage de lexèmes du champ sémantique du /CHANGEMENT/ sont présents aux côtés d'une proportion encore plus élevée des sémèmes DÉVELOPPER et DÉVELOPPEMENT. Dans l'ensemble de cette partie *Propositions*, la concurrence (sémantique et lexicale en nombre d'occurrences) avec le verbe DÉVELOPPER atténue l'idéologie d'un changement écologiste innovant, mais compense cette lacune en posant en exergue chaque nouvelle occurrence du sémème CHANGER. Cependant, nous verrons que l'influence sémique que pourrait avoir CHANGER est entamée par une utilisation intransitive du verbe, marquant des constats sur lesquels les Verts n'ont aucune emprise.

Dans le premier article – *Citoyenneté - À la recherche de la démocratie perdue* – se situent les deux premières occurrences de CHANGER : la première (p.164) est un constat de fait désapprouvé par les Verts, la deuxième (p.170) appartient à leur programme dans lequel ils prévoient de changer les règles qui aboutissent aux dérives décrites dans le premier changement. Ainsi, les deux occurrences se font-elles écho : la deuxième en conclusion contient la négation de la première en début d'article. Il s'agit du souhait d'un passage d'un état des règles démocratiques abusées, vers un état primitif de ces règles à savoir rendre le pouvoir au peuple : de la « démocratie perdue » à la démocratie retrouvée.

* *
*

Ici le verbe *changer* est le procès. Le contexte nous a conduit à analyser le futur en question et nous en avons conclu qu'il est injonctif : il contient toute la valeur sémantique de certitude qui se révèle dans les règles ou les ordres. Ce phénomène n'est pas fortuit, il suit la description au présent d'actes habituels et constitutionnels (le président de la République choisit le Premier ministre : « serviteur fidèle »), et entre dans cette logique constitutionnelle. Il permet d'affirmer une certitude d'accomplissement par l'expérience historique. S'agissant de lois constitutionnelles, le futur s'assimilerait ici à une valeur juridique¹. Une contradiction émerge au plan juridique : cette « loi » n'existe pas mais fait office de règle, voire de jurisprudence politique « orale » ou culturelle. Ainsi, inséré à la suite d'un acte constitutionnel et perfectif (choisir « un serviteur fidèle »), le changement apparaît-il brutal : remplacer un homme par un autre ; il tend vers une perfectivité mesurable dans le temps.

La deuxième occurrence est modalisée. L'auxiliaire de modalité *pouvoir* est une nouvelle fois¹ utilisé comme véhicule d'une éventualité vraisemblable. ESPÉRER représente une modalité supplémentaire autour de CHANGER, et la conjonction de ces modalités, POUVOIR et ESPÉRER, attribue au contexte les sèmes /éventuel/ et /volition/. Le fait de « pouvoir espérer quelque chose » atténue la mise en place du changement, d'autant plus que la construction est négative. Néanmoins, le changement envisagé décrit le passage vers l'élaboration de nouvelles règles démocratiques. Il s'agit d'un passage temporalisé et limité mais créateur de conséquences durables.

¹ Weinrich, 1989.

* *
*

Le ton est donné au début de l'article quant au statut du pouvoir du président de la République en France, assimilé à une « oligarchie ». Le sème /dysphorique/ fait son apparition dès le titre du passage « La France, une monarchie élective » ; considérer la France de la sorte est incompatible avec la république qu'elle représente. Le sémème MONARCHIE est culturellement connoté /négatif/ au moins depuis la Révolution Française de 1789. Dès cette mention, le sème se propage dans le texte. Le sémème MONARCHIE ÉLECTIVE associe un substantif à un adjectif qui lui est constitutionnellement incompatible. Ils contiennent de concert les deux isotopies génériques du texte : /pouvoir absolu/ dans MONARCHIE et /démocratie/ dans ÉLECTIVE. Ainsi, acquièrent-ils ensemble par inférence, le sème inhérent de l'un qui devient afférent chez l'autre.

Le Président de la République a un POUVOIR PERSONNEL : /dysphorique/ culturellement afférent, et /intense/ car intensif de « garant » présent dans l'article 5 de la Constitution française de la V^e République. La cooccurrence avec RÉPUBLIQUE n'est pas ordinaire, les deux sémèmes ne peuvent pas coopérer aux plans sémantique et politique : le sémème RÉPUBLIQUE est l'opposé sémantique et politique de la monarchie qui suppose un « pouvoir personnel » face à la république qui reste un partage du pouvoir. Plus loin il sera même ÉGAL DES MONARQUES.

Dès lors, le texte fait l'énumération de procès dont l'unité narrative actancielle principale est PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE contenant le sème inhérent /démocratie/. La figure actancielle attendue de l'actant est déplacée vers la construction de celle d'un actant correspondant davantage à un roi, et l'on trouve le sème /monarchie/ doublé du sème culturellement afférent /dysphorique/ que l'on rencontre dans les sémèmes aussi différents que SOUVERAINEMENT ou DROIT DE GRÂCE. L'évocation de « l'article 16 » de la constitution qui serait un moyen constitutionnel, pour le président, d'acquérir les « pleins pouvoirs », est un argument à double tranchant : soit il remet en jeu le sème /intense/ qui tombe quand la pratique devient légitime ; soit au contraire il le renforce en estimant que la constitution comporte des lacunes à modifier.

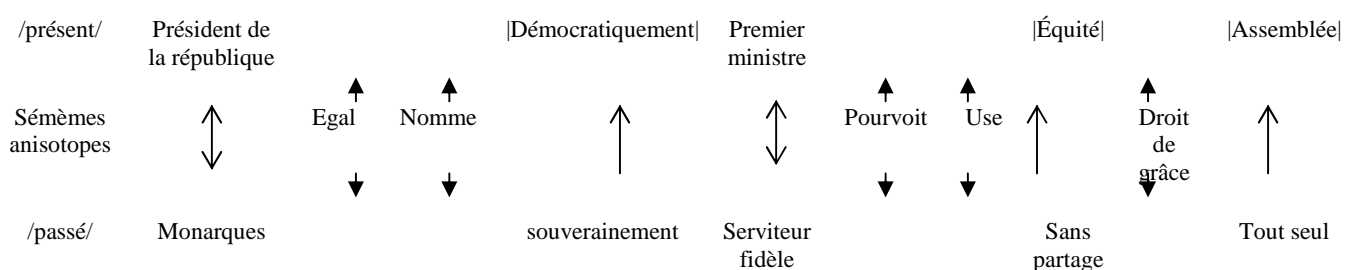
D'après les propositions des Verts en fin d'article, la deuxième solution correspond à leur point de vue. En outre, leur désir de réformer la constitution pour une entité fédérale n'est pas nouveau, les Verts revendiquent depuis leur création la mise en place d'un régime fédéral sous contrôle davantage parlementaire que présidentiel. Néanmoins, cette mention ajoute le

¹ Cf. l'occurrence de la page 49 « ...pouvait être un levier pour changer... »

sème /légitime/ qui s’actualisera par afférence aux futurs procès. L’analogie avec la monarchie apparaît donc intensive voire abusive si nous nous rapportons à nos livres d’histoire et aux agissements des monarques du passé. Car il est bien question des monarques du passé, la comparaison n’est pas faite avec un roi ou une reine contemporains, la France n’ayant connu que des rois aux pleins pouvoirs, et non des monarques tournés vers la démocratie. Les deux isotopies en présence sont d’un niveau mésogénérique, et véhiculent les sèmes /présent/ (isotopie 1) et /passé/ (isotopie 2). Elles sont doublées des sèmes spécifiques culturellement afférents /euphorique/ et /dysphorique/. Nous les représentons sommairement avec la légende empruntée à Rastier¹.

- Les doubles flèches décrivent les relations sémiques directes entre des sémèmes lexicalisés.
- Les mots entre crochets droits sont des sémèmes non lexicalisés mais correspondant de façon oppositive à ceux qui sont lexicalisés.
- Les flèches simples représentent les réécritures possibles de ces lexèmes dans ce contexte.
- Les têtes de flèches noires représentent l’indexation possible du sémème dans l’une ou l’autre isotopie, souvent les deux à la fois, ce qui contribue à la pérennité de l’isotopie.
- Les sémèmes anisotropes sont ceux qui n’appartiennent pas spécifiquement à l’une ou l’autre isotopie, mais en acquièrent les caractéristiques par inférence (d’où souvent les doubles flèches).
- Les sémèmes présents sur la même ligne que le sème isotopant le contiennent de façon inhérente ; en revanche, les sémèmes anisotropes les actualisent et ils deviennent afférents.

Schéma 7 : Deux isotopies génériques entrelacées



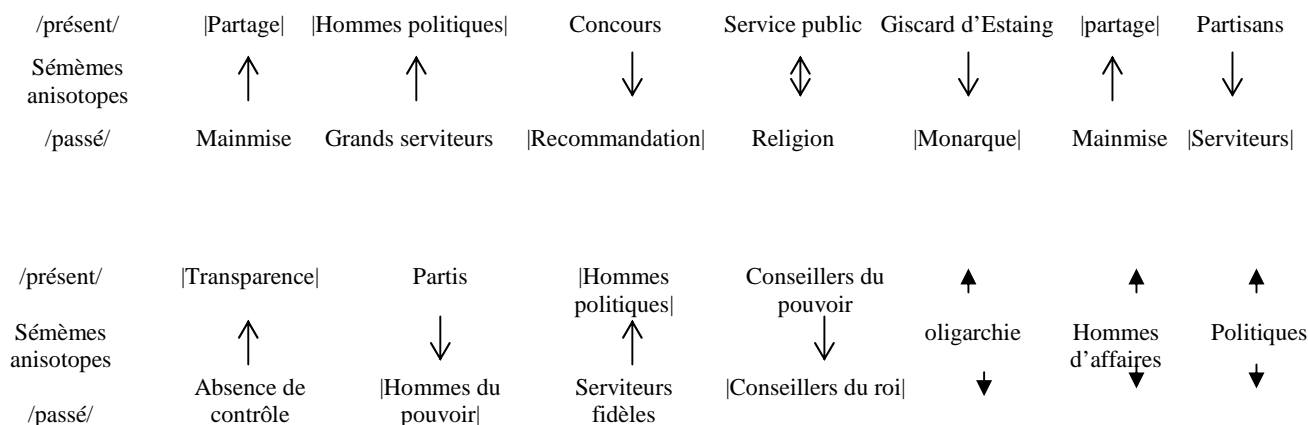
Certains sèmes inhérents de MONARQUES deviennent afférents à PRÉSIDENT DE LA

¹ Rastier, 1996c : chap. VIII.

RÉPUBLIQUE. Le sème /héréditaire/ n'est pas afférent au premier car il n'est pas fait mention d'une telle ambition politique de la part de cet actant. Plus avant dans le texte, la mise en place d'une « oligarchie politico-financière » participe d'un tout autre héritage, celui d'une « colonisation de l'état » par les « grands serviteurs de l'état » dès l'installation d'un nouveau gouvernement. Nous constatons que les sèmes susceptibles de contenir le sème /démocratie/ font défaut ; celui-ci est suggéré par la présence de l'actant des procès, le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE. Sa disparition évoque directement le titre de l'article « À la recherche de la démocratie perdue », et confère du crédit à l'isotopie du sème /passé/.

Les isotopies génériques s'entrelacent jusqu'à la fin de la description, et l'apparition de OLIGARCHIE explique tant la relation entre le PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE et les GRANDS SERVITEURS DE L'ÉTAT, que l'analogie entre le Président et le monarque : le monarque aussi s'entourait de conseillers « fidèles » l'aidant à régner et lui permettant, grâce à leur fidélité, de conserver le pouvoir dans toutes les régions ou entreprises du royaume. Le fonctionnement oligarchique traditionnel est quelque peu biaisé par le truchement du Président-monarque car lui seul désigne les « Grands serviteurs » et leur attribue des fonctions. Ce terme correspond à une organisation politique inférieure à la monarchie qui la domine. En effet, il est question désormais de groupes d'influence, et non plus d'un seul homme ; cependant ces groupes se forment uniquement en fonction de la tendance politique du Président qui conserve le sème /pouvoir absolu/ accrédité à ce moment là par MAINMISE. Les auteurs décrivent deux groupes d'acteurs qui en effet se constituent en oligarchie de la façon suivante (la légende reste la même que pour le schéma précédent) :

Schéma 8 : Pérennité des isotopies génériques



Nous n'avons pas représenté tous les sémèmes en présence, seuls ceux directement relatifs aux acteurs ont été retenus. Les sémèmes anisotropes sont rassemblés à la fin du passage, ce qui semble logique au niveau narratif : présenter les deux groupes et montrer en fin, comment ils s'associent. En d'autres termes, les groupes qui constituent le système oligarchique se partagent au sein du groupe les pouvoirs politiques et financiers. L'indexation des sémèmes anisotropes sur les deux isotopies contribue à la diffusion des sèmes isotopants et permet la légitimation d'activités présentes (« gouverner seul grâce à l'article 16 ») sous couvert de l'accréditation des activités passées.

* *
*

Les caractéristiques des isotopies que nous venons de décrire sont celles qui définissent des relations entre des isotopies entrelacées. Cependant, au fil du texte, l'une des deux isotopies n'est plus lexicalisée, mais apparaît davantage sous une forme représentative symbolisée dans les implicites des sémèmes lexicalisés. Pourrions-nous envisager qu'une relation isotopique entrelacée puisse devenir une relation isotopique superposée par disparition de la lexicalisation d'une des isotopies ? Nous constatons également que la plupart des autres sémèmes permettent d'établir une connexion dite « symbolique » qui se manifeste entre un premier lexème lexicalisé et un deuxième qui ne l'est pas (ou plus) mais dont la représentation symbolique dépend de la présence du premier¹. Ensuite, l'itération systématique de la connexion symbolique, entre les sémèmes, entraîne son établissement « durable » entre les isotopies entrelacées.

On note une itération des sèmes inhérents aspectuels /télique/, /borné/ et /ponctué/ dans les procès : NOMME, POURVOIT, USE, ESTIME, CHOISIT, CHANGERA, ESTIMERA. La télécité est prégnante dans ces procès perfectifs, donc bornés temporellement et la présence de /ponctué/ advient dès l'instant où la répétition de ces procès est la même à chaque nouveau gouvernement (CHAQUE ALTERNANCE, CHAQUE CHANGEMENT). Le sémème CHANGERA est une charnière narrative entre la description des « pouvoirs du monarque-président », et l'étendue de son pouvoir au reste de l'État. Il est chargé des sèmes radicaux de l'isotopie aspectuelle et de la redondance du sème afférent /monarchie/ qui s'attache à des acteurs incompatibles avec la démocratie telle que la souhaiteraient les Verts.

¹ Rastier, 1996c : 186.

Ainsi, CHANGERA apparaît dans un contexte qui a contribué à l'établissement d'un passage qui ne peut être que radical puisque encodé par avance des sèmes /dysphorique/ et /intense/ renforcés par la présence à nouveau du sémème SOUVERAINEMENT relatif au procès du changement et qui actualise le sème afférent /monarchie/.

Jusqu'alors, les abus de pouvoir dénoncés concernaient des groupes, il s'agit désormais d'un homme en particulier, celui qui est en général¹ le plus proche collaborateur politique du président : le Premier ministre. Ce procès est d'autant plus spécifique que l'actant qui subit le passage perd toute sa valeur figurative d'acteur privilégié du pouvoir et le contexte lui élabore une nouvelle représentation dans le sémème SERVITEUR FIDÈLE : /dysphorique/, /dépendant/, /subordination/, /dévoué/ ; nous pourrions confondre cette énumération sémique avec la tentative de description du lexème *chien*, à la différence près que *chien* contient /animé/ et surtout /euphorique/ car il est un animal de compagnie (contrairement au « serviteur » qui est un être humain) ; mais ce sème apparaît dans SERVITEUR FIDÈLE dès l'instant où la comparaison culturellement marquée s'établit entre « chien fidèle », « animal fidèle » et confirme la mention péjorative de la tournure s'appliquant à un homme et non à un animal.

Nous pourrions voir dans les sémèmes PRÉSIDENT et SERVITEUR FIDÈLE une relation isotopique de superposition. La première isotopie est celle du sème macrogénérique inhérent /humain/ présent dans les deux sémèmes. La deuxième isotopie est celle du sème afférent /dysphorique/ inféré culturellement par :

1. FIDÈLE qui renvoie à la description d'un asservissement aveugle tel l'animal domestique « chien fidèle », de ce fait, le sème culturellement afférent /animal/ apparaît.
2. SERVITEUR qui contient /dévoué/ par afférence avec FIDÈLE, mais aussi /subordination/ qui induit /dysphorique/.

Isotopie 2 :	serviteur2		fidèle2
	/dysphorique/ : chien		/dysphorique/ : dévoué
Isotopie 1 :	serviteur1 /humain/, /dysphorique/		fidèle1 /humain/

Les sèmes indexés sur la première isotopie sont lexicalisés, tandis que ceux de la deuxième ne le sont pas ; le lecteur doit alors procéder à une « réécriture » afin de saisir les sémèmes qu'elle contient. Pourquoi le lecteur aura-t-il tendance à interpréter la seconde isotopie plutôt que la première ?

¹ « Sauf en période de cohabitation ».

La première isotopie contient de façon inhérente le sème /dysphorique/ ; or, seul le sème /humain/ la différencie du sème /animal/ qui est dans |chien|. Cette remarque tend à atténuer la superposition des isotopies puisque l'un des traits est déjà présent dans le sémème. Cependant il permet la connexion symbolique entre le sémème et la représentation symbolique du lexème non lexicalisé. La présence implicite et culturelle de l'expression quasi figée « chien fidèle » est contrebalancée par une autre présence implicite, celle de l'expression « fidèle serviteur ». L'inversion syntagmatique des composants de l'expression renvoie à la première qui contient alors le sème générique /animal/ opposé au sème /humain/ de la deuxième.

L'isotopie sémantique prime ici sur l'inversion syntagmatique malgré la présence des deux éléments de l'expression tandis que ceux de l'implicite animalité ne sont qu'en partie lexicalisés. Laquelle des deux isotopies prime-t-elle sur l'autre ? Étant donnée l'isonomie de la norme sociale de la bienséance qui prévaut dans le genre des programmes politiques, il ne serait pas de bon ton de lexicaliser de tels sèmes isotopants. Ici l'implicite pourrait être double, cependant l'isotopie spécifique du sème /dysphorique/ qui parcourt le texte ne peut que conduire à une interprétation contenant ce sème.

La pertinence sémantique de la morphologie temporelle associe ses sèmes /injonctif/ et /institutionnel/ à ceux de l'isotopie, et ainsi, le procès devient légitime dans un régime monarchique. Le futur qui contribue à la pérennité du procès est réitéré dans le procès suivant (ESTIMERA) qui dénote un jugement de valeur que seul le sème /pouvoir absolu/ permet d'inférer à l'acteur en question. Enfin, les sèmes radicaux présents dans ce contexte entraînent une radicalité inhérente du passage en question qui se décline alors grâce aux sèmes qui correspondent au lexème *remplacer* du champ sémantique du /CHANGEMENT/.

* *
*

L'impression référentielle de l'article correspondrait à « la démocratie vue par les Verts » et placerait alors l'isotopie mésogénérique du sème /présent/ en position comparée face à la deuxième isotopie comparante. Quand deux isotopies s'entrelacent, celle qui représente l'impression référentielle du texte prend le dessus sur l'autre. Ici, le titre nous invite à une telle représentation et, sur un plan culturel, la démocratie est davantage présente dans l'esprit d'un lecteur que la monarchie. La description de faits dysphoriques pérennise la superposition des isotopies mésogénériques.

Nous finirons sur l'impression d'une allotopie généralisée dès l'instant où l'isotopie générique mise en place associe des sémèmes en relation de disjonction exclusive car socialement normés « incompatibles » et révélés comme tels dans le discours écologiste : la France ne peut pas être une « monarchie élective » puisque c'est une république, en outre, une « monarchie » n'est pas « élective », le président de la république ne peut pas être assimilé à un monarque, le président ne peut donc pas être l'acteur de procès effectué « souverainement », l'isonomie du texte nous l'enseigne. Les sémèmes MONARCHIE et ÉLECTIVE¹ sont d'autant plus intéressants qu'ils fonctionnent selon le schéma substantif+épithète étudié par Rastier². Ils sont liés par des isotopies génériques, et allotopes par des isotopies spécifiques car culturellement normées.

Ainsi, la récurrence du sème /inanimé/ induit son isotopie macrogénérique ; celle du sème /politique/ induit une isotopie mésogénérique ; et enfin la récurrence de /système/, l'isotopie microgénérique. En revanche, les sèmes spécifiques qui apparaissent dans le contexte du programme des Verts sont allotopes : MONARCHIE /droit divin/, ÉLECTIVE /droit constitutionnel/ par afférence avec FRANCE qui connote les sèmes /république/ et /élection démocratique/. Cependant, de façon lexicographique, les deux sémèmes cohabitent sans être allotopes en restreignant toutefois l'élection aux classes financièrement dominantes de la société ; ce que les Verts réproouvent.

* *
*

Le sémème CHANGER, qui apparaît en introduction des propositions, appartient en partie aux objectifs des Verts résumés dans le titre du passage « Restaurer la démocratie ». Le procès de CHANGER est nié et modalisé dans un espoir aux réalisations improbables. Cependant, l'actualisation de son procès dépend d'une proposition conditionnelle dans laquelle les sémèmes CONTRE-POUVOIRS et CITOYEN vont à l'encontre de ceux que nous avons décrits : GOUVERNER SEUL et SERVITEURS. Il s'agirait d'une amorce des propositions des Verts : si la condition est réalisée (en l'occurrence supprimée), alors le résultat sera un passage.

¹ Ne sont d'ailleurs pas allotopes pour tous, comme le prouve B.Renouvin en mai 1992 « Moi, royaliste et mitterrandien... (entretien) », dans *L'Histoire*, n°155, p50 : « la V^e République est une monarchie élective, une monarchie présidentielle instaurée par de Gaulle ». Puis A.Tisserand en mai 1997 « Destruction : la V^e en danger » dans *Royaliste* : « Oui, notre V^e République est bien une monarchie élective. C'est son plus grand avantage. ». Ainsi que É.Dupin, le 9 avril 2002 « Un système politique épuisé » dans *Le Monde* : « Le système politique français est bloqué par un combiné de monarchie élective, de faiblesse décisionnelle et de carence de la représentation. » et du même auteur dans *Le Monde* du 5 mai 2002 « La fin de la monarchie républicaine ».

² Rastier, 1996c : 130.

Ce passage, lexicalisé par CHANGER, apparaît en introduction comme le résumé des actions à mener et décrites dans le développement. La charge sémantique de « résumant » serait lexicalement confirmée et surtout annoncée dans les phrases qui entourent le verbe : « Contentons-nous de quelques pistes » et « Pour mener à bien ce chantier politique ». Les auteurs nous donnent le plan de leur politique :

- Un objectif : « restaurer »,
- Un moyen : « changer »,
- Un outil : « le principe fondamental »,
- Le déroulement du « chantier » : des « pistes », les différents procès rencontrés au fil de l'article.

Le changement décomposé en « pistes » ne peut pas être radical, une telle cooccurrence infère les sèmes aspectuels /ponctué/ mais /borné/, car c'est durant le temps qui sépare les deux bornes temporelles que des changements s'effectueront ; le changement final sera le constat du résultat d'une itération de changements.

RESTAURER contient le sème spécifique /modéré/ ce qui le rend d'autant plus prégnant qu'il s'agit du titre du passage, et nous pouvons supposer qu'il est l'objectif politique des Verts. Les auteurs auraient-ils deux objectifs, puisque nous affirmions précédemment que CHANGER pouvait l'être ? Le sème /modéré/ de RESTAURER s'articule-t-il avec CHANGER ? Ce sème est isotopant dans le reste des sémèmes en présence. Le lexème *restaurer* n'apparaît pas dans le champ sémantique du /CHANGEMENT/ car il ne représente pas un passage d'un état₁ vers un état₂ : il s'agit d'un passage pour un retour à un passé prospère et non pas pour une avancée vers un futur différent. L'actualisation de RESTAURER révèle l'état inchangé d'un objet qui est tombé en désuétude (/suranné/) ; les restaurateurs veulent alors le réintroduire sans qu'il soit question de modification. Certains sémèmes du texte contiennent des sèmes de *réformer* sans lexicaliser le verbe : TOUJOURS : /origine/, /itératif/ ; PRINCIPE FONDAMENTAL : /origine/, /loi/, /essentiel/, où /origine/ est inhérent aux deux sémèmes. RÉFORMER présuppose l'oubli partiel de la forme originale de l'objet, ce qui n'est pas le cas où les sémèmes TOUJOURS et JAMAIS viennent conforter la présence du sème /itératif/ qui rappelle le contenu du fondement originel.

Les Verts introduisent donc leurs propositions avec un objectif modéré : réhabiliter une notion tombée en désuétude. Pour y parvenir, ils envisagent des procès radicaux, mais qui paraissent se fondre dans la logique du départ : rétablir un fondement démocratique. Le changement décrit est en conséquence chargé du sème /passage accidentel/.

* *
*

La négation du procès de CHANGER permet de présenter une situation de laquelle il semble difficile de sortir ; les auteurs modérés dans RESTAURER vont alors décliner des procès plus intenses pour atteindre leur objectif. Ainsi, CHANGER acquiert-il le sème /intensité/ par afférence avec l'isotopie spécifique de ce sème qui apparaît dans d'autres sémèmes comme IMMENSE (intensif de « grand ») et CHANTIER (intensif de « travail », suppose /gros travaux/). Le travail envisagé par les Verts est décomposé en « pistes » par exemple dans DOIT ÊTRE INSCRIT (/intense/ car il s'agit d'une injonction due à la présence du verbe *devoir*). Cette injonction contient aussi le sème afférent culturellement marqué /euphorique/ dès l'instant où il est question d'agir pour un objet qui semble légitime aux yeux des Verts : la démocratie. En outre, cette isotopie apparaissait déjà au début de l'article et s'associait avec les sémèmes relatifs à la démocratie. Nous entrons dans une isotopie spécifique socio-politiquement afférente.

* *
*

Nous constatons que l'objectif des Verts est associé à une modération non dissimulée, mais que sa mise en place est jalonnée du sème /intense/. Nous avons donc deux occurrences de *changer* qui contiennent le sème /intense/ : l'un avec /dysphorique/ et l'autre /euphorique/. Ils se répondent sémantiquement et politiquement : le premier dénonce un procès à éviter et qui appartient aux adversaires des Verts, l'autre un objectif des Verts à concrétiser.

La double isotopie générique du début de l'article repose sur une analogie des valeurs mises en place de façon spécifique grâce aux sèmes /euphorique/ et /dysphorique/ associée aux sèmes de l'isotopie générique. La disparition de la lexicalisation de l'isotopie relative aux sémèmes décrivant la démocratie correspond au titre de l'article. Les sémèmes présents, et allant à l'encontre de la représentation de la démocratie, intensifient d'autant les sèmes qui la composent, que la démocratie permet l'association de sèmes afférents lexicalement non représentés. Ainsi, le lecteur est-il dans l'attente de retrouver cette isotopie lexicalisée, et ceci

s'effectue, en partie, en fin d'article. En effet, la représentation de la démocratie s'actualise à nouveau dans les procès qui correspondent aux objectifs des Verts, avec toutefois la condition de l'actualisation politique de ces procès. C'est pourquoi il n'est alors plus question d'analogie, et seule l'isotopie spécifique des sèmes /euphorique et /intense/ parcourent la fin du texte. Le sème /intense/ est d'autant plus important qu'il répond à l'intensité des procès du début de l'article qui vont à l'encontre de la démocratie.

Ajoutons que la reprise explicite de DÉMOCRATIE tend à confirmer que l'isotopie générique du sème /présent/ est supérieure à celle du sème /passé/, et représente l'impression référentielle de l'article : le système politique français actuel. L'isotopie mésogénérique de /présent/ serait l'isotopie comparée tandis que l'autre serait la comparante.

L'article confirme le choix rédactionnel des auteurs : dénigrer une situation afin de proposer leurs solutions. Cependant, ce choix atteint un paroxysme politique dès l'instant où la comparaison avec un système politique depuis longtemps disparu en France crée une fracture politique avec les représentations cognitives que les lecteurs ont – de façon générale – du système politique français.

* *
*

UN DÉPLACEMENT ABSTRAIT

Fantasmes et réalités

Car, pour les forces politiques classiques, ces cités autrefois dites « ouvrières » forment un monde inconnu. Les deux populations qui s'y trouvent sont regardées d'étrange manière. On se persuade qu'il y a, d'un côté, des beaufs coiffés d'une casquette Ricard et, de l'autre, des étrangers menaçants. Plus étonnant encore : ces banlieues imaginaires ont, en quelques années, changé de continent, passant de l'Est au Sud ! (Foing, 1994 : 200).

Banlieues - Des cités désertées par l'État, le quatrième article de la dernière partie, ne contient qu'une occurrence de *changer* en début d'article. Nous serions tentés d'esquisser un parallèle argumentatif entre cet article et celui consacré aux femmes, pour une seule raison : ces titres sont les deux seuls à représenter des référents chargés du trait /humain/ défendus par les Verts, et non des objets ou des systèmes.

Les autres référents /humain/ cités sont des adversaires des Verts dans la deuxième partie : *Nucléocrates* ; *Pasqua, Charles (immigration)* ; *Marchands de canons* ; *Chasseurs*. Les titres de ces articles ont en commun l'absence de déterminant, le référent est dépersonnalisé, il devient générique et induit l'évocation de l'ensemble des traits, il est pris

dans son acception maximale. Le référent est donc envisagé dans son intégralité et met en exergue la connaissance présumée que le lecteur en a, ainsi que toute l'idéologie que seule la désignation peut évoquer dans un tel cas de positionnement politique chez un militant écologiste.

Si nous avons décelé la trace de mouvements féministes associés pour l'occasion à la rédaction de l'article *Femmes*, l'empreinte d'habitants des banlieues fait défaut dans cet article qui leur est pourtant consacré. Non pas que nous sachions comment les habitants des banlieues « rédigent »¹, mais l'article ne diffère pas des précédents, contrairement à l'article *Femmes* où les sèmes sont davantage radicaux que ceux rencontrés dans le reste de l'ouvrage. Par ailleurs, pour les femmes le titre est évocateur d'une prise en main de leur destin par elles-mêmes, tandis que l'avenir des habitants des banlieues dépend de la réflexion d'hommes politiques, y compris les Verts :

- « Femmes – La longue marche de la moitié de l'humanité » : ce sont les agents « femmes » qui marchent, et qui participent à la rédaction de l'article ; elles sont connues et reconnues en tant qu'agent de cette « moitié de l'humanité ».
- « Banlieues – Des cités désertées par l'État » : l'agent est l'État, les habitants des banlieues sont présentés quasiment comme des inconnus car si leur espace d'habitation est déserté par des agents extérieurs, comment peuvent-ils être connus et reconnus ?

Aborder les problèmes constatés dans les banlieues françaises reste un sujet complexe : il rassemble des questions de fond tant économiques que sociales. Les Verts reprochent aux politiciens d'avoir favorisé cet état de fait par une « démission, p.201 » face aux difficultés croissantes. Confrontés à des réalités qu'ils n'acceptent pas, les Verts constatent ce qu'ils définissent comme des échecs politiques et décrivent un changement passé (ou en passage), telle une fatalité à laquelle il faut s'adapter.

* *
*

Le /Changement/ n'est pas une revendication, il permet le constat d'un fait qui déclenche l'indignation des Verts marquée par l'énoncé exclamatif « Plus étonnant encore ». Cet énoncé introduit un style proche de la conversation, un style direct libre accentué par le point d'exclamation qui conclut la phrase. Le changement est ici un passage contenant en priorité l'actualisation du sème inhérent /concret/ par afférence avec CONTINENT /concret/,

¹ À supposer et surtout à vérifier qu'il existe une rédaction particulière à ces habitants-là.

/entité géographique/, et celle de /humain/ et /abstrait/ par afférence avec BANLIEUES /humain/ (par métonymie) et IMAGINAIRE /abstrait/. Ainsi, les entités du passage, Est et Sud ont-elles le sème /concret/ de façon inhérente car elles ont aussi /entité géographique/ qu'elles acquièrent par afférence avec le sémème PASSANT DE... À (procès de /Mouvement/). Elles s'associent au sème /abstrait/ inféré par IMAGINAIRE et diffusé dans tous les sémèmes. Le mouvement présent dans PASSANT DE... À et EST et SUD, devient une représentation abstraite ; celle-ci est de deux ordres : l'un politique, l'autre culturel.

Dans notre culture franco-européenne, depuis le XX^e siècle, *Est* est représentatif de la politique communiste, de l'opposition politique et économique à l'Ouest (la guerre froide), de la domination de l'URSS sur les pays d'Europe centrale, d'un monde ouvrier synonyme de catégorie sociale défavorisée. En revanche, *Sud* représente plus des populations qu'une politique. Le « Sud » est un sujet fondamental chez les écologistes d'obédience tiers-mondiste comme le sont en partie les Verts. Ils poursuivent l'œuvre commencée par R.Dumont qui consiste à aider les pays pauvres du Sud à lutter contre les attaques des pays riches du Nord. Pour les Verts, le Sud représente donc en premier lieu des populations pauvres, démunies, à aider ; ils les réduisent ici aux populations des pays du Maghreb car historiquement en France, ce sont des immigrants prioritaires depuis les années soixante. En outre, la plupart de ces populations migrantes ont été logées dans les banlieues des grandes villes où parfois elles avaient été invitées à venir travailler.

L'indignation des Verts se manifeste à propos de la représentation culturelle négative que « les médias et les politiciens » se font des habitants des banlieues à l'aide de représentations sociales et géopolitiques.

Les sémèmes socialement marqués contiennent le sème /dysphorique/ : BEAUF (argot péjoratif en français) et ÉTRANGERS MENAÇANTS. Ils sont accompagnés de CITÉS OUVRIÈRES qui met en exergue un signifié quasi désuet, mais dont la représentation culturelle perdure ; le sème /classe sociale défavorisée/ évoque une partie de cette représentation. Les sèmes /peu raffinés/ et /conservateur/ sont inhérents à BEAUF, tandis que /raciste/ lui est culturellement afférent. CASQUETTE RICARD infère /ridicule/ car il s'agit d'un signe extérieur marqué d'une façon péjorative d'une classe sociale défavorisée : l'ouvrier porte une casquette, le bourgeois un chapeau. La mention RICARD renvoie à la fréquentation des bars, lieu de rencontres populaire en France. La signification de *beauf* a évolué depuis son apparition dans les années soixante-dix : ce terme tend à se généraliser à toutes les classes sociales, à perdre les sèmes

/défavorisé/, /raciste/ et /réactionnaire/ pour ne conserver que les plus globalisants : /médiocre/, /ridicule/ et /désuet/. La présence de RICARD (CASQUETTE n'étant pas péjoratif de façon inhérente) favorise l'acception première car cette mode vestimentaire est désormais dépassée, d'autres attributs ont pris le relais.

À propos des représentations géographiques, nous rencontrons le sème /maghreb/ qui apparaît dans DJEBEL et WILAYA. Ces deux sémèmes sont dépourvus de sèmes précisant leurs affinités politiques tandis que OURAL et NÉVA contiennent le sème /communisme/ lié à l'ancienne URSS. Ce sème est itéré dans le sémème MUNICIPALITÉS COMMUNISTES qui n'évoque pas la Russie actuelle. Deux époques sont évoquées mais deux types de représentations apparaissent ; l'une est à la fois politique (communisme) et géographique (URSS) tandis que l'autre est uniquement géographique :

Avant : Montreuil = Oural /politique/, /communisme/ – Saint-Denis = Néva /politique/, /communisme/.

Après : Montreuil = Djebel /géographique/ – Saint-Denis = Wilaya /géographique/.

Le sème /population/ est-il absent de EST (malgré la présence globalisante du domaine //SITUATION DES BANLIEUES//) ? L'histoire nous apprend qu'après la seconde guerre mondiale, beaucoup de migrants venus de pays socialistes, se sont installés en France.

Ainsi, avons-nous deux représentations distinctes, l'une attachée temporellement à « Autrefois » et l'autre à « Aujourd'hui », et tandis que la dimension politique fait en partie défaut à la deuxième, la dimension humaine fait partiellement défaut à la première car supplantée par l'itération massive des sèmes /entité politique/ et /communisme/ :

	Autrefois	Aujourd'hui
	Est	Sud
	Oural-Néva	Djebel -Wilaya
Non lexicalisé :	Municipalités Communistes	?
Non lexicalisé :	?	/population/

Le texte manque d'informations pour établir une similitude parfaite entre l'état1 d'avant et l'état2 d'après le changement qui apparaît alors chargé du sème /passage essentiel/ car

l'entité (géographique ou politique) a radicalement changé. Quels sèmes géographiques et politiques devons-nous associer aux sémèmes BEAUFs et ÉTRANGERS MENAÇANTS ? Apparemment tous, ces deux signifiés semblent englober les deux représentations suivantes : de l'Est ou du Sud, les populations des banlieues sont constituées de BEAUFs et d'ÉTRANGERS MENAÇANTS quelle que soit la situation politique, ils représentent deux entités constitutives d'unités supérieures globalisantes :

MONDE : /entité globale/ ; tous les gens qui s'y trouvent.

DEUX POPULATIONS : /entité globale/, auquel nous ajoutons /non borné/ par afférence avec le procès de *se trouver* qui suppose une pérennité tant qu'un mouvement ne vient pas déplacer cet état de fait.

Reconnaissons que les continents en présence sont des entités sociales et économiques qui annoncent le sémantisme des « poches de sud » de l'avant dernier article de l'ouvrage « Nord-Sud ».

* *
*

Le sème spécifique /dysphorique/ est très représenté et son itération systématique lui confère le statut de sème isotopique. Il nous permet d'évoquer l'impression référentielle du texte : la situation des banlieues.

Les Verts s'attachent à faire de ces représentations des « fantasmes » culturels qu'ils différencient de la réalité en opposant à l'isotopie spécifique du sème /dysphorique/, l'isotopie du sème /compassion/. Cette isotopie est culturelle et politiquement marquée par l'idéologie socio-écologiste qui consiste à vouloir aider les populations en difficulté, en établissant le fait que leurs problèmes sociaux et économiques sont issus d'abus perpétrés par une autre partie, souvent plus riche, de la population. L'abus dénoncé ici est celui du « fantasme » lié à une fausse représentation économique et culturelle des populations des banlieues.

Un faisceau isotopique s'établit entre les deux sèmes et va dans le sens d'une politique écologiste fidèle à son histoire : les écologistes luttent contre toutes sortes d'exclusion sociale, et ce contexte ne peut qu'influencer la mise en place d'une isotopie révélant la compassion des écologistes pour des populations défavorisées.

En conséquence, le changement qu'envisageraient les Verts affecterait les fausses représentations et le « désarroi » des gens des banlieues. Les Verts dénoncent l'une des causes de la diffusion de ces représentations : les discours des médias et des politiciens. Une seule

fois les médias sont pris pour cible quand il est question de leurs « discours fantasmatiques ». Les hommes politiques sont plus globalement décrits par le sémème FORCES POLITIQUES CLASSIQUES qui représente tous les partis politiques confondus excepté les Verts qui sont non-classiques si nous appliquons scrupuleusement leurs soucis d'opposition à ce qui est traditionnel¹.

Le sémème CLASSIQUES acquiert les sèmes /désuet/, /politique/ et /ignorant/ par afférence. Il semble presque superflu dans un discours élaboré par des militants dont l'ambition première est de se différencier des partis politiques traditionnels et des conflits politiques gauche/droite. Il est apparu important aux auteurs de mentionner cette différence politique à propos d'un sujet auquel tous les politiciens ont eu affaire en accédant au pouvoir ; tous ont déjà réfléchi aux solutions de remplacement ou d'amélioration, mais leur politique n'ayant pas réussi du point de vue des Verts, ceux-ci, non-classiques, pourraient envisager des solutions à la hauteur de leur auto-qualification : innovante, non-classique, non-traditionnelle.

Le changement a eu lieu, mais sans conséquence, les mentalités sont restées figées et la conclusion reste identique à la représentation précédente des banlieues : un « monde inconnu ».

* *
*

Après la lecture de l'ouvrage, il est difficile de ne pas imaginer un parallèle sémique entre les représentations des banlieues et celles attribuées aux pays pauvres du « Sud » dans l'article : *Nord-Sud* ; nous serions tenté d'intégrer Banlieues dans l'expression utilisée page 254 « poche de Sud ». Ce rapprochement s'actualise dans le fait avéré que les immigrés en question sont souvent issus de ces mêmes pays du Sud.

Ainsi, dans l'article consacré aux relations internationales entre les pays pauvres et les pays riches, nous rencontrerons des sèmes qui s'apparentent à ceux qui décrivent les banlieues (/classes sociales défavorisées/, /pauvres/) et le discours est empreint de la dichotomie fantasmе/réalité que les Verts actualisent dans le syntagme nominal « foules paysannes ignorantes, p.256 ».

* *
*

Les isotopies spécifiques des sèmes /dysphorique/ et /compassion/ représentent

¹ Cf. l'analyse de l'article *Ni droite ni gauche*.

davantage un sentiment qu'une valeur associée à une entité. La suite de l'article perpétue ce faisceau isotopique comme suit :

- Dénoncer de fausses représentations : « la thématique du ghetto ; clichés importés d'outre-Atlantique, p.200 » /dysphorique/.
- Développer un sentiment de compassion : « abandonné par l'État ; ceux dépourvus de ressources, p.201 ».

Le sème /intense/ apparaît en filigrane auprès de l'isotopie du sème /dysphorique/. Lexicalisé dans la phrase exclamative contenant le changement, il était déjà présent de façon générique dans le domaine. Aborder les problèmes sociaux et économiques de la vie dans les banlieues françaises est un sujet intense par essence : il représente le centre de conflits de tous ordres – sociaux, culturels, religieux, politiques, économiques – opposants les dirigeants politiques en général. Par ailleurs, rappeler, en début d'article, des faits dont la violence implicite ne fait aucun doute, prépare le lecteur à une intensité négative¹. L'absence de description des faits pourrait être le reflet d'une certaine pudeur culturelle interdisant de mentionner ce qui pourrait fâcher ou blesser la mémoire sous peine de révéler trop d'intensité.

Les sèmes culturellement marqués qui induisent l'implicite, révèlent une sorte de tabou sémantique. Le global est ici primordial car il permet à l'énonciateur de ne pas expliciter certains faits et de ne pas dénoncer les politiques des gouvernements successifs.

* *
*

LES FONDEMENTS TIERS-MONDISTES

Et maintenant ?

La majorité pauvre de la planète vit dans des conditions matérielles intolérables. Mais elle ne peut changer en adoptant le mode de vie gaspilleur de la minorité opulente, parce que ni les sociétés ni les écosystèmes ne le supporteraient. Et cela d'autant moins que la population mondiale continuera de croître d'un milliard d'humains par décennie. (Foing, 1994 : 258)

L'avant dernier article de l'ouvrage *Nord/Sud - Nouvel ordre mondial : la solidarité ou la mort*, évoque le titre du livre de R.Dumont *L'utopie ou la mort*. Dans les deux cas le « ou » semble exclusif car il est difficile d'envisager que les deux procès sous-jacents soient accomplis simultanément par l'énonciateur. Ces procès offrent deux alternatives distinctes et

radicales, qui ne peuvent que s'opposer, et la mise en place de l'un élimine la perspective de l'autre.

L'article est l'écho lexical et politique à la préface de l'ouvrage écrite par R.Dumont et dans laquelle il est question des relations entre les pays riches « gaspilleurs » du Nord, et les pays pauvres du Sud « démunis ». Des sèmes sont récurrents dans les deux articles : « menaces » (pp.11-14 et 251-258), « gaspillage » (pp.12-13-14-16 et 255-259) ; d'autres se font écho : « au Nord se développent chômage et grande pauvreté, p.12 » et « les pays riches du Nord sont minés de l'intérieur, des poches de 'Sud' en quelque sorte, p.254 ». L'idéologie démographiste tiers-mondiste apparaît dans les deux articles : « contrôler l'explosion démographique, p.13 » et « développer l'enseignement des femmes, p.260 » (action souvent évoquée pour contribuer au contrôle des naissances).

Un tel rapprochement lexico-idéologique conduit à envisager la présence d'une radicalité sémantique puisque R.Dumont n'a jamais été trop modéré dans ses propositions politiques².

L'occurrence qui nous préoccupe apparaît en fin d'article, mais au début des propositions des Verts. Cette occurrence ne résume pas un sème /passage essentiel/ qui pourrait être l'aboutissement de l'article ; au contraire, il dénonce ce sème grâce à la négation. Le début de l'article fait la liste des abus des pays riches du Nord vis-à-vis des pays pauvres du Sud, et les sèmes qui parcourent cet ensemble sont /intense/ et /dysphorique/. Les auteurs réitèrent leur schéma discursif : la dénonciation est /dysphorique/, leur projet politique est /euphorique/. Le lecteur est alors plongé dans un monde où « 80% des habitants partagent 17% des revenus, p.251 » tandis que les 20% restant « gaspillent » les richesses naturelles. Le catastrophisme induit, tend à envisager un procès où le sème /passage essentiel/ prédomine.

* *
*

CHANGER est ici accompagné d'une modalité elle-même associée à des négations ce qui engendre le sens d'un devoir impossible au nom d'une certaine morale ou de la raison³ : « elle ne peut changer ». Le verbe POUVOIR modalisateur associé à CHANGER une valeur sémantique

¹ « En 1981, les incidents des Minguettes, un quartier de Vénissieux dans la banlieue lyonnaise, avaient sonné comme un véritable défi lancé au gouvernement de gauche. p. 200 »

² Les écrits de Dumont ont pour caractéristique d'être des « discours de dénonciation ».

³ La tournure apparaît généralement avec une réponse positive, et l'adverbe de négation vient atténuer la valeur sémantique négative que le procès pourrait engendrer ; « ne » permet de s'assurer la mise en place du procès : Ne peut-on faire ceci ? Si, vous pouvez le faire. Cependant l'accumulation de négation, nie ici toute actualisation du procès.

conditionnelle : tous les moyens requis pour la mise en place du changement sont rassemblés, cependant, la condition préalable absolue et nécessaire à une telle perspective, est l'élaboration de nouvelles règles à ce changement. Ainsi, le trait aspectuel sémantique /ponctuel/ renforce-t-il la vision négative d'un changement auquel le contexte a tendance à associer le sème /borné/ voire /instantané/, même si un tel procès ne peut se dérouler instantanément. Un tel changement représente un seuil à franchir entre le passage d'un état1 à un état2 qui reste à déterminer.

* *
*

Afin de comprendre la fin de l'article, là où apparaît CHANGER, il semble important de résumer les traits sémantiques qui le parcourent. Nord et Sud sont les deux pôles d'un axe décrit dans l'article *Ni droite ni gauche*, où les Verts expliquent leur positionnement dans l'espace politique français. Ce nouvel axe orienté Nord/Sud est entrecoupé d'incursions de Sud au Nord et de divisions politiques au Nord qui créent un rapprochement entre une partie du Nord et du Sud. Les stratégies géopolitiques sont les fondements des relations entre les deux pôles économiques ; tentons de comprendre pourquoi le changement tant désiré n'y est qu'à peine mentionné, et quel est ce mode de vie qu'il convient de ne pas imiter tandis que les enjeux sociaux et économiques paraissent de plus en plus important au niveau mondial¹ ?

La position politique que les Verts adoptent suit une logique idéologique écologiste de mondialisation de l'entraide en termes de partage pour la survie de l'humanité. Leur principal objectif est de sauver les pays pauvres de la faillite économique en organisant un partage international des ressources de la planète. Pour atteindre leurs objectifs, ils aspirent à une prise de conscience planétaire visant à rendre l'homme responsable de ses actes pour les générations futures : pas de gaspillage des ressources et respect de l'environnement. Ces exigences s'appuient sur deux constatations : le Sud donne (ses matières premières) tandis que le Nord consomme (les matières premières du Sud). Après la mise en place de ces deux concepts, les Verts en décrivent les effets pervers, depuis le début de la colonisation jusqu'à nos jours.

Ainsi, les relations entre ces deux entités géographiques sont-elles passées d'un échange

¹ Les quelques considérations qui suivent ne sont qu'une partie d'un article sous presse qui traite des représentations géographiques et économiques attribuées aux sémèmes NORD et SUD dans le *Livre des Verts* (Cavalla, 2001).

avec partage inégal (l'esclavage) à des échanges sans partage, voire, désormais à la quasi-absence d'échange. À la disparition de l'échange nous atteignons le paroxysme de l'intensité sémique du texte avec l'utilisation de sémèmes au sémantisme relatif à la représentation de la guerre pour la description du Sud « vaincu » et du Nord « vainqueur », le tout accompagné du sème inhérent /liquide/ (DÉBÂCLE ; EXSANGUE ; INONDE). Celui-ci permet la comparaison avec un déferlement de liquidité (la monnaie) provoquant la chute de l'un et l'émergence de l'autre. Elle peut être considérée comme une isotopie comparante, appartenant à un autre domaine que celui des //RELATIONS INTERNATIONALES NORD-SUD//, celui du //MOUVEMENT DES LIQUIDES//. La rencontre des deux domaines induit la métaphore entre les mouvements imprévisibles des eaux et ceux de la monnaie, des finances.

Il est intéressant de constater que les procès liés au Sud sont terminatifs (CONDAMNER), et souvent bornés tandis que ceux liés au Nord sont inchoatifs et non bornés (INONDE). Les premiers auraient une tendance à finir quelque chose (leur vie) ; les autres, au contraire, commencent quelque chose de nouveau sans prévoir de fin.

Cependant, l'histoire bascule et le Nord commence à endurer les conséquences d'une consommation de masse : il est « miné », il contient des « poches de Sud », où « Sud » devient une propriété économique :

Les pays riches du Nord sont minés de l'intérieur (19 millions de chômeurs dans la CEE) des 'poches' de Sud en quelque sorte. (Foing, 1994 : 254)

Le terme « poches », mis entre guillemets dans le texte, évoque un espace géographique restreint. Si le Nord semble « miné de l'intérieur », ce n'est pas une montée du Sud au Nord, mais le Nord qui génère en son sein du Sud. Nous sommes à la charnière de deux sens pour Sud : jusqu'à présent il était question de « pays du Sud » ou « les cultures du Sud » où Sud, accompagné d'un article défini, désignait une entité encore pourvue d'espace ; le passage à l'article partitif (comme une « poche de cuir » qui désigne la propriété de la poche) va permettre l'accès au sens de « propriété économique ». Nous avons affaire à une métamorphose du sens de Sud, qui d'entité, devient propriété désignant la pauvreté, la misère glosée en « poche faite de pauvreté ». Partant de ce fondement désormais économique, les Verts conservent le terme Sud, mais précisent davantage ses limites géographiques quand il s'agit d'espace. Puis nous assistons à la division du Nord en deux camps distincts, les États-Unis face à la Communauté européenne : « Les États-Unis furent totalement isolés [par ses alliés du Nord] », et le Sud s'étend au Nord, « Le Sud rejoint par les ex-pays socialistes », « [il faut développer] l'aide aux pays du Sud et de l'Est ».

Le Nord prend alors conscience que le Sud n'est plus seulement tropical : il devient froid et proche (surtout pour l'Europe) avec l'entrée en lice des ex-pays communistes. Le sème /compassion/ présent dans les sémèmes relatifs au Sud, apparaît dans ceux relatifs aux pays de « l'Est ». /politique/ et /isolement/ accompagnent /compassion/ et assurent la différence entre « compatir en raison de l'exploitation par le Nord », et « compatir en raison du passé difficile de ces pays de l'Est » sans exploitation du Nord. Le sémème SUD se charge de nouveaux sèmes : /ex-communistes/, /scientifique/, /pas de colonisation/, /nouveau Sud/. Ainsi, ce « nouveau Sud » déstabilise-t-il les pays riches, car il refuse l'asservissement à un mode de vie posé comme « modèle » qui ne lui correspond pas, il menace et agit seul afin d'adopter sa propre stratégie économique. Le Sud peut imposer ses choix car il a découvert une faille dans le système du Nord avec « l'erreur » de la Guerre du Golfe. Cette erreur n'est d'ailleurs pas attribuée à tout le Nord, mais seulement aux États-Unis qui est le seul sémème à conserver le sème /dysphorique/ ; les autres pays riches acquièrent le sème /euphorique/ dès l'instant où ils « abandonnent les États-Unis, p.256 » et ces derniers « se retrouvèrent désignés comme les méchants de l'histoire, p.256 ».

Ce sont les rapports Nord-Sud et Nord-Nord qui changent : le Sud s'est élargi au Nord tandis que le Nord n'est plus représenté que par les États-Unis depuis la Conférence de Rio (1992). Les sèmes /euphorique/ et /vainqueur/ apparaissent associés aux pays du Sud d'après les accords positifs en matière d'environnement signés lors de cette conférence.

Il ne s'agit que de liens économiques et politiques, ni le Nord ni le Sud ne font de sentimentalisme culturel, il est question de sauver des économies, de sauver un équilibre entre l'*homo aeconomicus* et la nature vierge. Les populations ne sont définies qu'à travers leur pouvoir économique, nous ne rencontrons que des « pauvres » et des « riches ». Le /Changement/ n'est pas le remplacement de culture, ni de société, il est économique : que les pauvres soient moins pauvres et les riches moins riches.

* *
*

Les termes relatifs aux populations¹ sont empreints des représentations économiques de ces pays. Nous constatons que le Nord a une « population » tandis que le Sud a des « habitants » et des « personnes ». Quand il s'agit de l'harmonie entre le Nord le Sud nous avons le terme « habitants de la planète », tandis que le syntagme « population mondiale »

¹ Cf. Cavalla, 2002.

apparaît dans des contextes négatifs, visant le plus souvent le Nord¹. En s'arrêtant sur les définitions des termes, « Habitant » est sémantiquement associé à « individu » auquel parfois on attribue une âme (le nombre d'âmes dans un village), tandis que « Population » est sémantiquement proche d'un « ensemble d'êtres indissociables », et ce rassemblement permet aux chercheurs de faire des études. Il est plus souvent utilisé pour les animaux et la recherche que « habitant ».

Les acteurs gestionnaires de l'économie ne sont que peu explicités, surtout pour le Nord, et apparaissent comme des substrats sémantiques lors de tournures métonymiques du contenant pour un contenu mal défini ou à reconstruire grâce aux sèmes afférents du type : « les élites du Nord, p.255 » (ce sont les chercheurs ? les économistes ? les politiciens ?), et « Le Sud, qui a jusqu'ici relativement peu porté atteinte aux équilibres vitaux de la Terre, menace le Nord de suivre son modèle, p.255. » où nous sommes enclins à associer à Nord et Sud à la fois les dirigeants et les populations en question.

L'important est de comprendre que deux entités économiques s'affrontent et que l'une vit aux dépens de l'autre sans se préoccuper des populations. Les Verts voudraient voir changer cet état des choses.

* *
*

Deux états doivent changer : 1/la pauvreté des pays du Sud ; le système économique à envisager pour ce premier changement doit évoluer dans le sens de la politique des Verts et non reproduire le système en vigueur dans les pays du Nord. 2/Le changement avec les règles du Nord est nié, tandis qu'un changement avec des règles adaptées aux pays du Sud est envisagé.

Ainsi, le /Changement/ affecterait-il le mode de vie des deux parties en concurrence : les riches doivent partager leurs richesses, les pauvres doivent avoir accès aux technologies du Nord. C'est dans l'aboutissement que le changement évoqué représente le remplacement d'un mode de vie par un autre car si de telles règles se mettent en place, il est certain que les populations des pays riches devront remplacer leur « gaspillage » par des « économies ». Tandis que les peuples du Sud devront remplacer leur « misère » par du confort (?).

S'opposent donc deux conceptions, l'une fondée sur ce qui existe, dénigrée par les

¹ « Un quart de la population mondiale consomme 60% de la nourriture produite. » (Foing, 1994 : 251).

Verts, l'autre fondée sur la politique écologiste visant à améliorer l'état des faits. Ces deux points de vue sont parcourus par deux sèmes révélateurs de l'argumentaire des auteurs : associer des valeurs négatives à ce qu'ils rejettent et renforcer en valeur positive leur politique. Nous avons deux taxèmes en conflit et nous évoluons dans le domaine //RELATIONS INTERNATIONALES NORD-SUD// :

- Le taxème /POLITIQUE NON ÉCOLOGISTE/ contient les sémèmes à valeur fortement dysphorique : INIQUITÉ, OPPOSE, DÉGRADATION et MENACE. Ils s'associent tous au sème /intense/ par afférence avec la représentation de l'intensité de l'exploitation du Sud par le Nord développée depuis le début de l'article. Le sème /dysphorique/ est inhérent à tous sauf à OPPOSE qui l'acquiert par afférence avec les autres et avec le résultat négatif de son procès, lequel résume la dénonciation de la supériorité d'un des membres de l'opposition sur l'autre.
- Le taxème /POLITIQUE ÉCOLOGISTE/, contient des sémèmes modérés : DÉVELOPPEMENT, ÉCODÉVELOPPEMENT, REDISTRIBUTION MASSIVE et ACCÈS ÉGALITAIRE. Le sème /euphorique/ est convoqué par afférence avec les sèmes /partage/, /égalité/, /passage accidentel/ (opposé à la radicalité souvent négative de /passage essentiel/) qui apparaît grâce à DÉVELOPPEMENT et ÉCODÉVELOPPEMENT ; en outre, ce sont les propositions des Verts, et les auteurs ont habitué le lecteur à déclencher ce sème dès l'énonciation de leurs propositions.

* *
*

Nous remarquons que les sémèmes PARTAGER (/diviser/, /portion/, /télique/, /ponctué/) et CONSOMMER (/utiliser/, /achèvement/, /télique/, /borné/) présentent une opposition sémantique, ce qui va à l'encontre de leurs définitions lexicographiques. Leur opposition apparaît par afférence culturelle et politique : 1/culturelle : le partage est en opposition à la consommation qui est synonyme d'abus et de gaspillages depuis les années soixante-dix et sa dénonciation par les partis écologistes émergents, l'acceptation de « consommation de masse » a inféré au sémème CONSOMMATION des sèmes négatifs ; 2/politique : la politique des Verts tend à faire disparaître les écarts entre les pays pauvres et les pays riches grâce au partage des ressources et à l'élimination des abus et gaspillages des produits.

Nous sommes, en conséquence, face à l'isotopie parallèle des sèmes afférents /dominant/ et /dominé/ qui sont lexicalisés dans plusieurs taxèmes de l'article : celui de la politique avec par exemple les sémèmes COLONISATEURS et COLONISÉS ; celui des produits de

consommation et les sémèmes ASSOIFFÉS, GASPILLEURS, PILLAGE ; celui des conditions sociales, par exemple BIDONVILLES, PAYS RICHES, APARTHEID SOCIAL ; et enfin celui de la protection de l'environnement avec les sémèmes DÉGRADATION et APARTHEID ÉCOLOGIQUE.

Ces deux isotopies parcourent l'article en passant de descriptions dysphoriques à d'autres davantage euphoriques, mais ne sont pas réparties de façon uniforme. La dénonciation des acteurs de la domination s'accompagne toujours du sème /dysphorique/ et /intensité/, en revanche, les acteurs dominés sont tantôt dans une phase dysphorique (quand la domination est intense), tantôt dans une phase euphorique où ils restent dominés.

* *
*

Des stratégies différenciées pour le Nord et le Sud s'imposent : on ne peut pas mettre l'ensemble des pays devant les mêmes obligations. Le Nord devrait concentrer ses efforts sur trois problèmes :

- La transformation des styles de vie et de consommation dans le Nord, allant dans le sens d'une civilisation plus économe en énergie fossile et en ressources matérielles ;
- L'aide aux pays du Sud et de l'Est sous forme d'un flux massif et réel de ressources financières, ce qui passe par une annulation de l'endettement, l'accès régulé aux marchés des pays industrialisés et la stabilisation des cours des matières premières ;
- La redéfinition des règles du jeu en matière d'échanges scientifiques et technologiques. (Foing, 1994 : 259)

Il est intéressant de constater sur le plan argumentatif que le sémème annonçant un changement est associé aux habitants des pays du Nord – CIVILISATION : /être humain/, /culturel/ – alors que l'article s'applique à décrire les conditions de vie déplorables des habitants du Sud pour lesquels le lecteur était alors enclin à envisager un changement. Les « habitants » du Nord n'avaient pas encore été mentionnés, seuls les « industriels » et les « élites » du Nord étaient accusés d'abus de consommation.

Dans le contexte, CHANGER et TRANSFORMATION ont le même objet, qui est le mode de vie gaspilleur des habitants des pays riches. Cependant, leur agent est différent : CHANGER a pour agent les habitants des pays du Sud qui ne doivent pas suivre le modèle du Nord, TRANSFORMATION a pour agent les habitants des pays du Nord qui doivent trouver un autre modèle. Le /Changement/ qui est d'abord nié engendre l'idée d'innovation en terme de nouvel ordre économique. Les Verts laissent circuler le sous-entendu de l'émergence d'un nouveau système économique dont la conséquence sera la concrétisation de la transformation (écho

sémantico-lexical du premier changement envisagé mais nié) du mode de vie des habitants des pays riches. L'utilisation du sémème TRANSFORMATION en écho au changement nié, plutôt que MODIFICATION ou ÉVOLUTION, renforce l'idée d'effort que doit fournir le Nord. La /Transformation/ engendre des changements radicaux, visibles, qui atteignent la substance interne du système à transformer. Cette /Transformation/ mise en place grâce à des règles nouvelles vers un développement-soutenable (p.259) affecte les habitudes des peuples du Nord pour une amélioration de la vie de ceux du Sud.

Les auteurs posent les habitants du Sud en patients de la transformation qui les rendra plus riches en opérant un transfert de technologies et de savoirs du Nord ; est-ce une transformation ou un apport créant un changement d'habitudes pour ces peuples du Sud ?

Le texte¹ nous invite à comprendre que les pays du Sud restent actants « patients » des procès mis en place par les actants « agents » des pays du Nord ; même si ces procès sont tous nominalisés, ils n'en perdent pas moins leur sémantisme procédural. La nominalisation permet aux auteurs de ne pas désigner directement les acteurs en présence, mais de mettre en exergue leurs objectifs politiques. Tandis qu'un procès impliquerait un aspect et un temps, la nominalisation met en relief tout le processus dans un même temps et avec un aspect lexical d'un procès implicite qui paraît toujours inchoatif. La nominalisation permet ainsi de visualiser non pas un instant du procès, mais l'ensemble des procédures à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif.

* *
*

L'impression référentielle de cet article est celle des « relations internationales Nord-Sud ». L'entour du texte conduit alors le lecteur dans un cadre qui n'est pas spécifique à l'écologie et qui consiste à mettre au banc des accusés les pays « riches » du Nord face aux pays pauvres du « Sud » (les auteurs confirment que tout le Nord n'est pas riche tandis que dans le Sud tous les pays ne sont pas pauvres).

La répartition lexicale entre CHANGER aux côtés du Sud comme conséquence d'une TRANSFORMATION du Nord s'avère juste : tandis que le Nord agit, le Sud subit les conséquences, non pas d'un changement mais d'un apport qui consiste à *transformer, aider, annuler, stabiliser, redéfinir*. De ce fait, CHANGER acquiert des sèmes radicaux, proches de ceux de *transformer*, procès implicite ; nous avons alors CHANGER : /passage accidentel/, /conservation objet1/, /borné/, /ponctué/, /inanimé/, /concret/, /temporel/, /réversible/,

¹ Cf. supra la citation de la page 259 du *Livre des Verts*.

/substance altérée/, /intensité/. Ce dernier sème apparaît par afférence de la radicalité du précédent. Tandis que le changement est nié, la transformation est envisagée.

Ainsi, le changement appartient-il au programme des Verts, non pas avec le sémème CHANGER, mais avec une transformation plus radicale qui affecte des acteurs-électeurs potentiels des Verts ; l'énonciation est alors plus feutrée : l'acteur est implicite dans une nominalisation généralisée des procès à appliquer.

* *
*

DE L'ANTIPRODUCTIVISME À L'ANTI-EXTRÉMISME

Changer [a] de logique [a,b]

Si elle ne réforme pas ses structures sociales, si elle ne change [b] pas la logique [a] de son activité, l'humanité se condamne elle-même tout en détruisant la nature. Il est temps de sortir du productivisme. Il faut pour cela rompre avec la démarche « économiste » elle-même, qui prétend que l'économie a ses propres règles autonomes qui s'imposeraient aux hommes et résulteraient uniquement de comptabilisations quantitatives (en omettant d'ailleurs soigneusement de quantifier les dégâts causés à la nature). Il faut inverser les logiques [a,b], remettre l'économie au service des êtres humains dans le respect du milieu naturel dont il font partie : cette volonté fait la spécificité du regard écologiste sur l'économie. (Foing, 1994 : 55)

Nous restons dans la première partie de l'ouvrage, plus précisément dans le cinquième article contenant deux occurrences cotextuelles de CHANGER en conclusion. Le titre, *Antiproductivisme - Produire pour vivre et non vivre pour produire*, résume la pensée et les revendications que les Verts développent dans l'article où ils dénoncent les abus d'une politique industrielle libérale « inventée » en Europe et qui s'étend désormais au monde entier. Les Verts explicitent leur définition du productivisme :

Les écologistes qualifient de productivisme la logique économique qui conduit à produire toujours plus en recherchant la productivité¹ maximale sans réduire pour autant le travail, et sans prendre en compte d'autres contraintes comme l'utilisation de ressources naturelles, les effets de la production ou de la consommation sur le milieu ou les incidences sociales des évolutions. (Foing, 1994 : 54)

Les Verts parlent de « logique économique » : ils s'intéressent au modèle économique qu'un pays (ou une entreprise) envisage d'adopter pour sa production de biens et ses relations économiques avec le monde extérieur. Ils dénoncent le fait que les pays qui tendent à l'industrialisation et au profit depuis le XIX^e siècle ont choisi un modèle économique qui

affaiblit une partie du monde pour satisfaire les besoins de l'autre partie.

Ils accusent alors les politiciens d'avoir adhéré à cette logique productiviste de la division du travail. Ainsi l'article contient-il les sèmes DÉVELOPPER, DÉVELOPPEMENT et CROISSANCE DURABLE associés au productivisme, ce qui leur confère par afférence sémique des sèmes souvent négatifs :

Cette guerre de tous contre tous se développe sans limites. [...]
Les pays capitalistes développés crurent mettre en place après 1945 un modèle de développement assurant une croissance durable pour tous. [...]
Le pillage de la nature devient la norme pour le productivisme, compromettant ainsi la 'soutenabilité' de ses modèles de développement. (Foing, 1994 : 52-53)

La dernière citation annonce l'idée de « développement soutenable », le modèle de logique économique que les Verts veulent mettre en place. Le sème CHANGER apparaît en fin d'article dans les propositions des Verts, telle une fracture lexicale face à ce lexique du /Développement/.

* *
*

Le titre de l'article, *Antiproductivisme*, évoque le /Changement/ pour un lecteur averti de l'écologie politique. Selon les Verts le productivisme, lié à la mondialisation « inégale² » des échanges, n'est pas « naturel » pour l'homme et son bien-être ; aussi les écologistes veulent-ils changer cet état de fait. Les Verts placent le lecteur dans l'impression référentielle du choix économique. L'isotopie générique mise en évidence est celle du choix de la politique économique à mettre en place. Comme souvent dans les articles de l'ouvrage, ce choix passe par la suppression d'un système au profit de celui des Verts ; il s'agit ici de la description d'une structure économique à éliminer au profit de celle que les auteurs présenteront. Une telle dichotomie fonctionne autour du sème /temporalité/ qui parcourt l'extrait avec la représentation binaire suivante : un avant et un après que nous nommerons /antériorité/ vs /postériorité/. La politique décrite appartient au passé et devra être changée dans un avenir proche.

Le temps est d'abord lexicalisé grâce à des dates qui introduisent les paragraphes les plus dysphoriques à l'égard du passé : « En vingt-cinq ans », « Au tournant des années quatre-vingt ». Ensuite il apparaît dans la morphologie temporelle des verbes qui se scindent en deux

¹ Ils donnent la définition de productivité : « Dans le langage courant, la productivité est définie comme la quantité de biens fournie pour un effort donné, habituellement mesuré en temps de travail. » Foing, 1994 : 54.

² Selon les Verts.

temporalités distinctes : celle du passé attribué au productivisme, et celle du présent parfois panchronique qui place le lecteur face à des affirmations qui paraissent inéluctables : « le productivisme nord-occidental connut une croissance éclatante », « Les écologistes ne refusent pas la recherche d'une meilleure efficacité ». L'utilisation du passé simple à propos du productivisme révèle la distance temporelle acquise entre la mise en place de ce modèle économique et la situation actuelle : le vieux modèle est révolu. Le texte suit une évolution temporelle notable qui commence au passé simple, se poursuit à l'imparfait et au passé composé pour finir au présent après le titre « Changer de logique ». La conséquence peut être de rassurer le lecteur qui lit des propositions 'dans son temps', le présent. Les auteurs s'approchent ainsi du lecteur et s'approprient les conséquences à venir quels que soient les choix de l'électeur : que l'on vote ou pas pour les Verts nous connaissons les conséquences de l'application et du rejet de leurs propositions (ce qui est apparemment coutumier dans les programmes politiques).

* *
*

Dans cet article, l'objectif des Verts est double dès l'instant où il est impératif qu'ils innovent dans un domaine qui aborde les fondements des marchés économiques mondiaux actuels, mis en place depuis la deuxième moitié du XX^e siècle, après la seconde guerre mondiale.

Nous constatons d'abord l'apparition d'une contradiction isosémique dans le choix lexical et sémantique des termes spécifiques de ces logiques économiques qui s'affrontent. L'isotopie du sème spécifique /intensité/ circule selon une échelle de valeur des acteurs présents : quand les auteurs évoquent le productivisme, nous avons le sème /intensité extrême/ ; et dès qu'il est question de la nouvelle logique économique à mettre en place, le sème s'affaiblit au profit du sème /intensité modérée/. Ainsi retrouvons-nous la modération déjà présente dans les occurrences précédentes de CHANGER. L'isotopie du sème /intensité/ ne s'applique pas ici au procès de CHANGER, mais au contraire, à celui de l'état actuel des choses contesté par les Verts : leur contestation qui est intensive, davantage que leurs propositions pour « changer de logique ». Le sème /intensité extrême/ apparaît dans d'autres sémèmes de l'extrait, par exemple ÉCLATÈRENT : intensif de « arrivèrent » dans un tel contexte, mais annonce « révolte » et rappelle « éclatante » ; COMMUNIAIENT : intensif de « associaient ».

Au début de l'extrait les sémèmes reflètent une certaine mouvance « éclatante », les sèmes /clarté/ et /éblouissant/ peuvent être convoqués en raison de l'afférence de /intensité

extrême/. Cependant, le sème disparaît pour laisser place à l'assombrissement des événements. Le sémème S'EST ENLISÉ apporte le sème /sombre/ qui lui est inhérent, relatif à l'enfouissement dans la terre : l'absence de lumière. Le sème apparaîtra alors de façon afférente dans les autres sémèmes puisque S'EST ENLISÉ constitue l'état (profond) voire le lieu actuel du productivisme. Par exemples :

– EXÉCUTANTS : valeur négative intensive, déshumanisation péjorative de « travailleurs », « ouvriers » ou même « hommes ». Devient intensif par inférence avec « robots » : une machine qui exécute des ordres sans réflexion. Ce sémème pourrait être considéré comme un terme spécifique de l'économie et plus précisément de l'organisation économique de la division du travail décrite pour le taylorisme¹.

– TRIOMPHE : intensif de « victoire » ; comme si le procès était irréversible.

Malgré la présence de /intensité/, le sème /sombre/ a parcouru le texte et cette victoire est celle d'un mal dont l'apogée ne peut que se situer dans les enfers. Le terme n'est pas fortuit, car, plus bas, c'est de DIABOLIQUE dont il sera question.

– DIABOLIQUE : représentation du mal par la figure biblique ultime ; paroxysme de l'intensité.

– PERVERS : il n'y a pas de lexicalisation possible plus intensive que la précédente, alors les auteurs la déclinent ; ici la perversion.

Le sème /intensité/ est actualisé dans le signifié de grammèmes associés à des sémèmes le contenant déjà. Ceci est notable pour le grammème du pluriel rencontré chez Rastier et à propos duquel il conclut :

/intensité/ serait un des sèmes virtuels du grammème du pluriel ; il pourrait être actualisé dans tout contexte où la récurrence de ce sème définit une isotopie.
(Rastier, 1989 : 156)

Ce grammème apparaît dans des sémèmes 1/contenant /intensité/, renforcés par la présence d'autres sémèmes qui a priori 2/ne le contiennent pas :

a/riche-s, crise-s, éclatè-re-nt, communi-nt, exécutant-s, robot-s, précaire-s, au-x plus riche-s, le-s petit-s producteur-s endetté-s, perde-nt la maîtrise.

b/produit-s, ville-s, campagne-s, (crises) écologique-s localisée-s, pollution-s, encombrement-s, le-s mouvement-s, naquire-nt, gain-s, machine-s, coûteuse-s.

Nous noterons que « le productivisme » est l'acteur qui agit le plus souvent sur des

¹ « Décomposition du travail en tâches parcellaires et répétitives réparties entre plusieurs exécutants (le taylorisme) » Rey, 1994b : art. Division.

objets pluriels, comme s'il affrontait seul le monde entier et que ce dernier en subisse les conséquences. A contrario la grande majorité des conséquences négatives dues au productivisme sont au singulier :

- Le productivisme prend les richesses, (fait) des crises écologiques, (fait) des emplois précaires, (fait) des chômeurs résignés, accroît l'argent des riches, ruine les petits producteurs endettés, etc.
- Les conséquences sont : la rentabilité a baissé, l'investissement s'est ralenti, le chômage est monté en flèche, l'État-providence est entré en crise, la gangrène (s'étend), etc.

« Les inégalités ont continué de se creuser » : ce pluriel en fin de chapitre, vient résumer les conséquences négatives du productivisme, et acquiert le sème /intensité/ par afférence avec les sémèmes précédents et suivants. Stylistiquement il représente un tremplin pour la suite où les auteurs sont au paroxysme du sème /intensité/ et de leur description critique, et y resteront le temps du premier paragraphe de la partie finale. Enfin, l'intensité peut être décrite dans l'accumulation des charges contre le modèle économique en question, qui développe un sentiment de double acharnement : 1/un premier économique, celui des productivistes pour toujours exploiter davantage le reste du monde, et 2/un deuxième politique, celui des Verts pour trouver toujours une nouvelle conséquence négative du modèle.

Ces accusations s'atténuent lors de l'apparition des sémèmes DIABOLIQUE et PERVERS. Leur cooccurrence annule quelque peu l'effet intense du premier après la lecture du deuxième. De plus, DIABOLIQUE, associé à DESSEIN et EXPLICITEMENT, apparaît dans une phrase qui nie sa procédure. L'effet rétroactif sur l'intensité développée jusqu'alors est associé à la définition du lexème *effet pervers*¹ qui correspond le mieux à la signification lexicographique du sémème RÉSULTAT PERVERS. Ainsi, si le résultat obtenu n'est pas celui attendu, alors, les acteurs du productivisme, qui n'avaient pas d'intentions fondamentalement diaboliques, ne sont pas à blâmer. Le sème /inattendu/ fait une apparition quelque peu surprenante après le discours négatif qui précède. Néanmoins l'intention reste ambiguë dès l'instant où d'un côté les Verts justifient la perversité du système par son caractère inattendu, et de l'autre, ils laissent planer le doute avec le sémème EXPLICITEMENT : les productivistes auraient-ils eu des intentions diaboliques implicites ? L'éthique culturelle dans laquelle nous évoluons nous invite à répondre par la négative, mais les auteurs ne se prononcent pas.

¹ « Détourné de sa fin, non conforme aux résultats escomptés » (Rey, 1994b).

L'atténuation apparaît dans la partie où les Verts donnent leur solution pour régler les problèmes décrits et qu'ils affirment ne pas être entièrement opposés au système « libéral » de façon générale. Ils dénoncent les « excès » de la logique productiviste, et tentent d'exposer la nouvelle logique qu'ils voudraient mettre en place. Nous assistons à la mise en place progressive du sème /intensité modérée/ face au sème /intensité extrême/. Allons-nous le retrouver et constituera-t-il une nouvelle isotopie sémique ?

* *
*

Une échelle de valeurs permet de distinguer deux extrêmes : d'une part des valeurs péjoratives et d'autre part des valeurs mélioratives. Elles sont accordées aux représentations culturelles véhiculées par les sémèmes, et nous les décrivons grâce aux sèmes /dysphorique/ (péjoratif) et /euphorique/ (mélioratif). Ces sèmes apparaissent dans les sémèmes soit par afférence, soit par actualisation.

L'accumulation de faits négatifs dénoncés par les Verts motive le sème /dysphorique/ qui s'articule avec /intensité/. L'association des isotopies, /intensité/ + /euphorique/ et /intensité/ + /dysphorique/, engendre l'impatience du militant-lecteur quant aux solutions proposées par les Verts pour faire cesser l'escalade vers un état extrême en tout point : force extrême, mal extrême. Les sèmes /euphorique/ et /dysphorique/ s'entrecroisent au fil de l'extrait où les Verts dénoncent un état et espèrent pouvoir le changer « en mieux ». Il apparaît que plus l'intensité d'une des valeurs s'accroît, plus l'autre la suit mais reste non lexicalisée ; la valorisation du modèle « antiproductiviste » que veulent développer les Verts n'étant pas exprimée. Dans une phrase, nous rencontrons une opposition lexicalement marquée : « Des crises écologiques » ont pour conséquence la « Révolte contre ce modèle » ; mais les traits permettant la mise en place du contre-modèle sont les contraires supposés des traits contenant le sème /dysphorique/. Le choix stylistique n'est pas fortuit, il est lié au genre du programme politique qui présuppose

1. que les auteurs aient des solutions aux problèmes exposés
2. que ces solutions soient meilleures que celles de leurs prédécesseurs ou opposants

Ainsi, les sémèmes chargés du sème /euphorique/ sont-ils en nombre restreint et apparaissent-ils en majorité après le titre « Changer de logique », partie qui est censée révéler la solution des Verts à ce problème économique. Le sème /euphorique/ sera-t-il accompagné du même sème /intensité extrême/ qui caractérise le sème /dysphorique/ ?

* *
*

Le passage contient cinq occurrences de *logique* qui représentent deux sémèmes : a/la logique productiviste et b/la logique antiproductiviste voulue par les Verts.

1. « Le modèle lui-même s'est enlisé dans sa propre logique » : a
2. « Changer de logique » : a-b
3. « Le résultat pervers de la logique productiviste » : a
4. « Si elle ne change pas la logique de son activité » : a
5. « Il faut inverser les logiques » : a-b

Une isotopie sémique active la définition de la LOGIQUE désirée par les Verts. Dans le domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE//, le sémème LOGIQUE-a s'associe aux sèmes du sémème PRODUCTIVISME du taxème /COURANTS THÉORIQUES/ ; le sémème LOGIQUE-b s'associe-t-il à un courant économique précis ? La logique économique décrite par les Verts pourrait-elle être assimilée à celle appelée « économie du développement local » ? Le modèle privilégie le développement de l'économie locale et prévoit une ouverture extérieure afin d'intégrer de nouveaux marchés et de développer les échanges commerciaux ; on parle d'économie endogène¹. Cependant, la logique antiproductiviste des Verts n'est pas décrite et porte le lecteur à douter de son caractère « anti »-productiviste. En conséquence, quels sont les sèmes qui activent les sémèmes LOGIQUE-b et ANTIPRODUCTIVISME ? En nous plaçant dans le taxème /COURANTS THÉORIQUES/ du domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE//, les sèmes de PRODUCTIVISME représentent une branche extrémiste du néo-libéralisme². Néanmoins, les Verts accordent une certaine crédibilité à la branche non-extrémiste du système dénigré en approuvant une certaine division du travail. Cette division est récusée quand elle devient internationale³ et entraîne dans l'excès le libéralisme sous-jacent. Ainsi, la division du travail qu'ils acceptent serait-elle davantage locale et donc leur logique entrerait dans le courant précédent de l'économie du développement local. Subsiste le fait que la division du travail est une notion associée au sème afférent culturellement marqué /dysphorique/ au sein des idéologies dites de gauche ; comment les Verts peuvent-ils la lexicaliser de façon aussi explicite ?

¹ Il n'existerait apparemment pas « d'économie exogène », cependant, nos connaissances en économie restent très limitées.

² Bernard, 1996.

³ Les exemples qu'ils nous donnent sont ceux des dérapages de la division internationale du travail : « Spécialisation de chaque pays dans les productions pour lesquelles il est avantagé » (Rey, 1994b).

Le sémème DIVISION DU TRAVAIL apparaît avec des sèmes propres aux Verts, ils le construisent selon leur point de vue politique grâce à l'afférence du sème /euphorique/ qui circule autour de lui de la façon suivante : NE REFUSENT PAS, euphémisme¹ pour « acceptent » qui est une position forte en politique car on accepte les avis de ses partisans, mais on refuse l'affirmation d'un opposant. L'utilisation de la formule négative engendre une certaine réflexion positive associée à une réserve qui active le sème /intensité modérée/ déjà rencontré ; ACCROÎTRE : sémème marqué /mélioratif/ en raison de son orientation vers le haut ce qui est culturellement positif dans nos sociétés ; en outre, il s'associe à la valeur positive de l'objet qu'il régit : le bien-être ; BIEN-ÊTRE : état de bonheur intense ; nous pourrions l'associer par afférence sémique encyclopédique au sémème DIABOLIQUE : le mal extrême ne peut avoir comme opposé que la béatitude intense.

Placé en fin de phrase, le sémème DIVISION DU TRAVAIL, acquiert le sème /euphorique/ par afférence sémique, grâce à l'isotopie spécifique de ce sème dont l'aspect mélioratif s'attache au thème des « idées/solutions des Verts ». Dans la phrase précédente DIVISION DU TRAVAIL ne possédait pas encore le sème /euphorique/, mais il n'était pas le même sémème et subissait les assauts du sème /dysphorique/ de sémèmes tels que : DOMINATION, SACCAGE, DIABOLIQUE, PERVERS. DIVISION DU TRAVAIL placé à la fin ne peut que les contenir lui aussi par isotopie spécifique confirmée par le savoir encyclopédique de tout militant écologiste pour lequel ce système économique ne fait pas partie de ses objectifs politiques et économiques. De manière rétroactive, le sème /euphorique/ pourrait s'activer en partie et réajuster la valeur très négative attribuée au productivisme en fin de présentation.

* *
*

La rencontre au pluriel des deux sémèmes LOGIQUE-a-b a lieu dans la dernière phrase du chapitre : « Il faut inverser les logiques » ; phrase suivie en quelque sorte d'un résumé des sèmes du sémème LOGIQUE-b dans le taxème /ANTIPRODUCTIVISME/ du domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE// subsumé par la dimension /humain/.

Tableau 12 : Les sèmes du taxème /antiproductivisme/

	Sèmes spécifiques inhérents	Sèmes spécifiques afférents
--	-----------------------------	-----------------------------

¹ Nous n'osons pas arguer en faveur d'une litote qui est davantage littéraire et suggère trop de « non-dit » ; cependant la politique sachant en user, nous pourrions l'accréditer.

Sémèmes	intensité	valeur	détachement contrôlé	domination	partage	scientificité
REMETTRE	modérée	positive	+			
AU SERVICE				+		
RESPECT					+	
MILIEU NATUREL						+

La représentation de la logique des Verts se construit grâce notamment au sémème REMETTRE qui associe certains de ses sèmes avec ceux de RÉFORMER qui décrit un retour aux origines. Cependant, ce saut en arrière doit, à l'inverse du modèle précédent, être contrôlé afin que chacun (ÊTRES HUMAINS et MILIEU NATUREL) soit respecté et ne se laisse pas CONDAMNER et DÉTRUIRE par des éléments extérieurs à son caractère « naturel » (l'économie au service de l'humain et non l'inverse). Le sémème MILIEU NATUREL appartient au taxème car il est la spécificité suprême des écologistes. Il permet ici tant d'associer les hommes et la nature, dans un domaine où celle-ci n'est pas attendue, que de lier leur destin : les hommes en « font partie ». Le sème /scientificité/ qui l'accompagne est dû à la présence de MILIEU qui est un terme de l'écologie scientifique et de la biologie. L'adjectif NATUREL empêche d'interpréter MILIEU avec le sens de « centre » qui est plus fréquent dans un contexte de programme politique traditionnel où la nature est peu sollicitée. Un tel rappel semble incongru dans le programme d'un parti pour lequel l'homme est dans la nature, mais les auteurs nous rappellent que l'économie s'attache à détruire la nature que nous ne contrôlons pas. ainsi, le sémantisme scientifique de MILIEU est-il réinvesti pour ancrer une donnée immuable telle que « le soleil se lève à l'est » : le milieu est naturel donc non soumis aux règles humaines. L'être humain doit, en conséquence, adopter les sèmes de l'antiproductivisme pour se sauver, lui et son habitat.

Pourquoi une telle explicitation en fin de chapitre confirmerait-elle qu'il s'agit 1/de la définition de la logique économique que les Verts souhaitent mettre en place et 2/que leur stratégie politique est l'inversion des logiques et non leur changement (remplacement) ? La conclusion tend à résumer les points traités dans l'article, et jusqu'alors les auteurs se sont contraints à cette règle. En fin d'article nous rencontrons les sèmes de « l'idéologie socio-écologiste des Verts » : la nature doit être intégrée aux activités humaines (« gérer le patrimoine naturel »,) et gérée dans le respect des deux entités, comme l'économie qui ne doit pas s'imposer aux hommes. Ainsi, pouvons-nous envisager un taxème /ACTANTS DE L'ANTIPRODUCTIVISME/ des êtres vivants ou objets que les Verts mettent en contact dans le domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE// qu'ils décrivent. Ce domaine a pour dimension

supérieure le sème /humain/, qui, d'un point de vue macro-sémantique, le place dans une perspective où l'acteur principal est l'homme, et l'activité principale est humaine et pas « naturelle » (l'économie financière n'existe que par l'humain : ce n'est pas un phénomène du « milieu naturel »). La distinction est importante pour les procès que les acteurs peuvent subir ou faire subir : l'humain est censé contrôler les éléments qu'il crée ; en revanche, les éléments qu'il ne crée pas (la nature) sont difficiles à contrôler.

En associant les sèmes des taxèmes /ANTIPRODUCTIVISME/ et /ACTANTS DE L'ANTIPRODUCTIVISME/, nous pourrions comprendre les rôles attribués à chaque participant. Les sèmes /à gérer/ et /gère/ viennent de l'afférence avec le sémème GÉRER qui est un procès dont l'objet est PATRIMOINE NATUREL. La gestion est un sème inhérent au domaine //ÉCONOMIE// ; l'entrée *économie* du TLF révèle : « Art de gérer ». Dans le programme des Verts la gestion implicite concernait jusqu'alors des objets créés par l'homme : « les collectivités humaines perdent la maîtrise de leurs propres activités » (sèmes /diriger/ + /dysphorique/). La gestion explicite de « l'humanité » et celle du « patrimoine naturel » est nouvelle et apparaît dans le domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE//. Le sémème GÉRER conserve ses sèmes inhérents notamment /diriger/ et /pour autrui¹ : pour gérer, il faut des règles auxquelles tous les objets se soumettent. Cette occurrence pose un problème éthique : l'humanité peut être considérée comme une entité à diriger tant que les sociétés obéissent à des règles précises, mais le patrimoine naturel peut-il être dirigé ? Peut-on envisager la direction d'une entité « naturelle » qui évolue selon des règles non soumises aux hommes ? Si la nature acquiert le sème /dominé/ par afférence du sème /diriger/ de GÉRER, le sémème PATRIMOINE NATUREL le contient et l'associe à MILIEU NATUREL par inférence dans le contexte.

PATRIMOINE crée un lien inhérent d'appartenance réciproque entre « l'humanité » qui doit le gérer et la nature dont elle est la 'fille'. Nous avons conclu à une afférence entre les sémèmes MILIEU NATUREL et PATRIMOINE NATUREL en raison

1/ de leur ressemblance morphosyntaxique : l'adjectif NATUREL n'apparaît que dans ces deux occurrences ;

2/ de leur symétrie sémantique instable : ils évoquent tous deux la nature opposée à l'homme, et tandis que PATRIMOINE contient le sème inhérent /filiation/, MILIEU contient le sème inhérent /autonomie/.

¹ Imbs, 1977.

Ainsi, MILIEU NATUREL par afférence avec PATRIMOINE NATUREL et la cooccurrence de ÉCONOMIE deviennent les objets de la gestion envisagée par les Verts, les objets de la LOGIQUE-b, d'un système à mettre en place. Les Verts désirent gérer l'économie et l'environnement humain, qui conserve son caractère /scientifique/ naturel, et acquiert en partie les sèmes d'un système à gérer comme l'économie humaine.

L'article se termine par « la spécificité du regard écologiste sur l'économie » quelque peu effacé au profit des descriptions du choix économique à mettre en place. Cette spécificité apparaît dans quelques phrases qui dénotent que les Verts s'intéressent à la nature : « le saccage de la nature », « le Brésil brûle sa forêt », « le respect du milieu naturel ». Les sémèmes récurrents relatifs à cette spécificité écologiste, sont NATURE et NATUREL, auxquels s'associe un sémème précis : FORÊT. Ils sont accompagnés de verbes ou de substantifs qui en majorité ont pour sème afférent /dysphorique/, et hormis SACCAGE¹, ils n'ont pas le sème /intensité extrême/. En conséquence, la nature est évoquée soit par le constat de sa destruction en raison d'une mauvaise gestion économique, soit par le biais de l'économie : il faut la gérer.

* *
*

Le sémème RÉFORME et ses sèmes inhérents /euphorique/ et /détachement/ (« suppression de nouveaux éléments »), est mélioratif du point de vue de l'agent ; le changement se fait « en mieux » d'après celui qui déclenche le processus de la réforme.

« Réformer² quelque chose » implique donc l'idéologie même de l'agent. Les sèmes propagés par RÉFORME, rappellent que les écologistes sont partisans d'un retour à des valeurs morales et sociales traditionnelles³. Selon les Verts, le productivisme – système économique récent dans l'histoire des sociétés humaines – engendre dès à présent des problèmes qu'il ne réussit pas à gérer. Le retour aux formes primitives d'un système économique dans ce contexte serait, pour les Verts, limité par un changement modéré qui obéirait à certaines règles de respect de l'homme et de l'environnement. La réforme est modérée et limitée ici aux structures sociales du système.

¹ Saccage : destruction outrancière, souvent associée à un certain plaisir malsain.

² Bien que RÉFORMER apparaisse dans la définition de *changer*, il est un passage différent : il mène l'objet vers son origine, un état que l'objet a déjà connu. Ce retour aux origines nécessite la suppression (/détachement/) de toutes les strates d'évolution (/intégration/) que l'objet a pu subir au cours du temps. L'objet initial est mis à jour après avoir en quelque sorte disparu, altéré par les évolutions successives. L'étayage peut paraître radical en contexte puisque les évolutions subies ont engendré l'oubli de la forme originelle afin, peut-être, d'adapter l'objet aux conditions synchroniques de son utilisation. Si tel est le cas, la réhabilitation d'une forme disparue et oubliée peut sembler inappropriée aux pratiques actuelles, donc quelque peu déviante pour les utilisateurs.

³ Selon les écologistes la réhabilitation d'anciennes traditions dépend des conséquences qu'elles engendreraient sur la vie moderne ; ils désirent adapter les besoins actuels à une vie davantage en harmonie avec la nature.

Le programme des Verts prévoit de « Réformer les structures sociales » mais aussi de « Changer la logique de l'activité ». RÉFORMER contient des sèmes qui impliquent la politique de l'agent de la réforme, en promettant des résultats positifs par ce retour aux origines (/améliorer/, /changer en mieux/, /forme primitive/) ; tandis que le changement peut s'établir sans impliquer de telles perspectives. Les Verts expliquent qu'il est important d'améliorer les structures sociales internationales, et que pour cela il faut « inverser » le système économique international.

Cependant, une telle inversion n'implique pas une amélioration des choses (ni un passage facile de l'état1 initial vers l'état2 différent), tandis qu'une « réforme » qui de plus est « sociale », est censée donner de l'espoir en contenant sémiquement l'échéance d'un résultat positif sans renier toutes les fondations du système précédent (/conservation objet 1/) – ce qui peut rassurer dès lors qu'il est question de modifier des « structures sociales » depuis longtemps établies. Cette distinction est d'autant plus importante dans le programme des Verts, que ceux-ci aspirent avant tout aux changements des mentalités et des rapports sociaux ; réussir à remplacer de façon durable une telle structure par un système plus juste à leurs yeux, serait presque digne d'une réforme au sens religieux du terme (la Réforme), car il s'agirait de la concrétisation d'un pan idéologique profond chez les écologistes : vivre dans l'harmonie homme/nature.

* *
*

Les deux occurrences de CHANGER se font écho, et la deuxième est un rappel modifié de la première dont elle est séparée par un assouplissement de la critique que font les Verts du productivisme et une série d'exemples confirmant la nécessité du /Changement/. Le premier sémème, CHANGER-a, est chargé du sème spécifique afférent /remplacer/, ce qui induit /passage essentiel/, dans le taxème /MANIÈRE DE RAISONNER/¹ du domaine //ÉCONOMIE ÉCOLOGISTE//. En nous arrêtant sur l'infinitif, nous constatons qu'il n'est pas aussi radical que le présuppose le sème /remplacer/. En effet, son rôle de titre est à la charnière argumentative de l'extrait : tant conclusif pour ce qui précède qu'introductif voire explicatif pour ce qui suit ; ce qui est primordial pour l'impression référentielle de ce passage glosée comme suit : la position des Verts est de changer, mais changer comment ? C'est l'utilisation de l'infinitif injonctif qui active une atténuation polie mais ferme au regard d'un impératif.

¹ Dans lequel on trouve les sémèmes LOGIQUE, THÉORIE, STRUCTURE, ORGANISATION.

L’infinitif convoque dès à présent le sème /intensité modérée/ dès l’instant où il invite le lecteur à une réflexion en vue d’une action non hâtive (l’impératif ordonne sans réflexion possible).

Cette position place le lecteur à la charnière de l’axe isotopique entre les sèmes /dysphorique/ de ce qui précède et /euphorique/ dans ce qui suit. Le lecteur est donc dans l’expectative d’une réponse : à quelle sorte de /Changement/ aurons-nous affaire ? La réponse est dans la charnière sémique entre le sème /intensité extrême/ et /intensité modérée/. Ainsi, le sème /passage essentiel/ peut-il être attribué au regard de l’intensité passée, tandis que le sème /passage accidentel/ apparaîtra après la lecture du futur changement envisagé. Sur l’axe temporel des logiques économiques et politiques, orienté du passé vers l’avenir, se positionnent les deux « logiques », l’ancienne, le productivisme, à abandonner, et la nouvelle à établir :

Axe des logiques	Productivisme	Antiproduktivisme	→
économico-politiques	/intensité extrême/ /dysphorique/ /antériorité/	/intensité modérée/ /euphorique/ /postériorité/	

Le deuxième sémème, CHANGER-b n’est pas un /Changement/ ordinaire, mais une /Inversion/ due à la présence du sémème INVERSER qui tend à conclure la proposition des Verts : 1/« Si elle ne change pas la logique de son activité » ; 2/« Il faut inverser les logiques ». Les deux procès ont des objets de même nature, si ce n’est que le procès d’inverser doit contenir deux actants face à face (ou dos à dos) et seulement deux. En outre, les deux phrases sont chacune dans un contexte sémantique injonctif : la première en raison de la condition prévenant un aboutissement négatif si le procès préconisé n’est pas effectué, la deuxième grâce à l’auxiliaire modal « falloir » qui est injonctif et implique une obligation. RÉFORMER infère le sème /passage accidentel/ à CHANGER qui ne peut, de fait, être radical. Il est une inversion modérée dans laquelle certaines règles de la logique précédente seront conservées. Dans ce cas, pourquoi le sémème CHANGER et pas INVERSER dès le titre du paragraphe, si ce dernier est conclusif ?

Comme l’indiquent les sèmes spécifiques inhérents à INVERSER, l’occurrence, en titre, d’un tel sémème placerait d’emblée le lecteur dans une position de choix limité : on inverse A et B (deux objets), on ne peut pas inverser A, B et C. De plus, le titre deviendrait « Inverser

la/les logique/s » (que le sémème LOGIQUE soit au singulier ou au pluriel ne modifie pas ici ses sèmes spécifiques afférents), une affirmation qui présuppose la connaissance des deux logiques par le lecteur, ce qui n'est pas le cas puisque la logique des Verts n'est explicitée qu'après ce titre ; avant celui-ci, il s'agit de la logique contre laquelle ils luttent. Le verbe INVERSER apparaît après la définition implicite de la logique des Verts, et présuppose ainsi que le lecteur ait saisi les différences notables qui séparent les deux sens de LOGIQUE.

Que recouvre INVERSER et quels sont les objets réels de cette inversion accompagnée de la dernière apparition de LOGIQUE, comme un résumé des propositions des Verts ? Les Verts refusent les « excès » du productivisme, et l'excès a un contraire : la mesure, la modération. De fait, LOGIQUE-a inverse son sème /intensité extrême/ dans LOGIQUE-b pour le remplacer par le sème /intensité modérée/ motivé par la présence immédiate du sème /conservation objet 1/ de INVERSER. Cette modération est ravivée par la présence de deux procès SORTIR et ROMPRE. Les deux sémèmes ont les sèmes inhérents /procès essentiel/, /disparition objet 1/ et /borné/ en commun et par afférence /intensité extrême/ et /euphorique/. Le sème /intensité extrême/ investit la conclusion et s'associe pour la première fois à /euphorique/. Au plan politique les deux objets à inverser doivent contenir ce sème, afin de ne pas discréditer l'une des deux politiques.

* *
*

L'article s'articule autour d'un faisceau d'isotopies spécifiques qui met en valeur les particularités de chaque acteur en présence :

Isotopie spécifique 1 : sème /intensité/ soit extrême (le productivisme) soit modérée (les Verts).

Isotopie spécifique 2 : sème /valeur/ soit négative (le productivisme) soit positive (les Verts).

Dans un programme politique, les auteurs se servent de clichés sémantiques comme on pourrait en user dans des genres beaucoup moins formels et idéologiques :

- La valeur négative (/dysphorique/) s'associe à une intensité extrême du côté « obscur » tant par les couleurs et les représentations sombres et profondes que par des actes socialement répréhensibles (la domination, l'exploitation).

- La valeur positive (/euphorique/) s'associe à des couleurs éclatantes au départ (la révolte écologiste éclate), et reste sagement dans une intensité modérée et modératrice. À la fin, l'intensité éclatante et le sème /clarté/ disparaissent. La lumière est remplacée par le « regard », qui devient une appréhension politique des choses et non plus un regard qui voit ou verrait une lumière.

Serait-ce un déplacement des valeurs positives au sein d'une idéologie politique ? La sagesse serait-elle dans la modération et non dans la révolte d'une jeunesse politique passée ?

Enfin, les Verts choisissent *inverser* pour supprimer les excès d'un système et le mener à la modération. Ils sortent et rompent en effet avec les excès du productivisme pour revenir (*réformer*) à ses fondements. Ils récusent un système économique qui soumet l'homme à ses règles et proposent une gestion plus modérée des systèmes dans lesquels l'homme évolue : l'humanité, la nature, l'économie. Nous ne sommes pas face à un changement radical mais face à *changer* /passage accidentel/.

* *
*

UN SUJET ANTI-ÉCOLOGISTE

Indépendance nucléaire / ventes d'armes : un couple indissociable

Le monde a changé, les menaces se sont modifiées et la guerre du Golfe a démontré l'inadéquation de notre outil militaire. Autrefois indispensables au maintien de notre indépendance, les exportations d'armes sont maintenant défendues par leurs promoteurs au nom d'intérêts économiques supérieurs : l'industrie d'armement serait le moteur de l'économie et de la recherche française ; mieux encore, avec son solde exportateur positif, elle constituerait un élément indispensable pour limiter le déficit commercial de notre pays. (Foing, 1994: 134)

Le sixième article de la deuxième partie *Marchands de canons - Quand Dassault va, tout va...*, ouvre une série de trois articles consécutifs qui présentent deux similitudes : chacun contient *changer* et abordent trois grands thèmes représentatifs des combats écologistes : l'antimilitarisme (la protection humaine), l'automobile (la protection atmosphérique) et la chasse (la protection animale).

Les auteurs utilisent CHANGER pour constater un fait dont les conséquences devraient aller dans le sens d'une démilitarisation non encore envisagée par le gouvernement en place. Le contexte fait ici référence à la guerre froide qui a symboliquement cessé le jour de la destruction du mur de Berlin le six novembre 1989. Depuis, les menaces et les conflits qui persistent ne sont plus Est/Ouest, mais Nord/Sud et opposent les pays pauvres du Sud aux

pays riches du Nord. Cet axe apparaît peu dans le texte étudié, si ce n'est la courte évocation de « la guerre du Golfe ». Par la suite, les auteurs dénoncent les abus et les méfaits de l'industrie militaire et des ventes d'armes françaises. La solution envisagée en conclusion, est la reconversion de l'industrie militaire et de son contingent. L'évocation du nucléaire a attiré notre attention car il apparaît ici à l'aide de termes au sémantisme radical : « notre doctrine nucléaire [est] complètement inadaptée », « Arrêt définitif des essais nucléaires, condition de l'arrêt du nucléaire militaire ».

L'impression référentielle du texte correspond au domaine //MILITAIRE// ou plus exactement à ce que les écologistes prévoient pour le corps militaire français. Il est alors primordial de conserver en mémoire ce domaine qui, par essence, est un des points politiques contre lequel les Verts combattent depuis leur création.

* *
*

Le sémème CHANGER n'apparaît pas dans le cadre d'une proposition politique écologiste, mais dans l'énumération de deux constatations dont la première est une expression quasi-figée : 1/« Le monde a changé », 2/« Les menaces se sont modifiées ». Voyons comment le changement est envisagé. La description voire l'explication du changement ne s'effectue qu'après la constatation de divergences notoires entre un avant et un après différent. Il n'est pas aisé de décrire un changement « du monde » en cours de processus¹.

L'utilisation du passé composé confirme le temps dans lequel s'est déroulé le changement en question, mais n'indique pas les conditions du franchissement du seuil d'un processus dont seules les conséquences peuvent être appréciées. Si CHANGER a ici un aspect imperfectif, il se place alors dans le temps de l'évolution quasi indescriptible des événements (sème inhérent /non borné/). Les procès de *changer* et de *modifier* associent leurs sèmes qui sont des passages sémantiquement liés 1/en théorie puisqu'ils appartiennent au même champ sémantique, 2/en contexte car le constat de leur procès confirme qu'ils engendrent les fondements de l'avenir politique.

Une partie de CHANGER est la reprise anaphorique de changements passés : EFFONDREMENT, FIN, OUVERTURE ; l'autre partie est le passage d'un monde à un autre. Notons qu'il n'est pas le seul à les reprendre, le sémème CHUTE anaphorise EFFONDREMENT.

Les deux premiers passages contiennent le sème /passage essentiel/ qui véhicule une radicalité non négligeable. L'intransitivité du procès le rend intransigeant : tel est le constat de l'état de la situation ; les passages qui ont engendré cet état ont opéré une fracture irréversible et une reconstruction possible est envisageable, sans être toutefois la réplique de l'état précédent. Ainsi, le verbe CHANGER, placé comme anaphore et hyperonyme des trois passages précédents, conserve-t-il le sème /passage essentiel/.

* *

*

Les sémèmes EFFONDREMENT et CHUTE ne décrivent pas tout à fait le même objet : un pays s'effondre, « l'Union soviétique » ; une structure politique chute, « le système soviétique ». Le sémème SYSTÈME est associé de façon argumentative et sémantique à DOCTRINE : la chute de l'un rend caduque la validité politique de l'autre.

Le sémème SYSTÈME acquiert /euphorique/ par afférence sémique avec CHUTE. Tous les sémèmes en relation sémantique avec la disparition de l'URSS et de son régime politique sont valorisés car leur déroulement engendre des conséquences politiques acceptables par les Verts. En revanche, tous ceux liés à la politique militaire française sont dévalorisés car leurs conséquences ne correspondent pas à leurs attentes politiques. Ainsi, ce qui était « soviétique », donc rejeté par les Verts, devient positif dès l'instant où le procès n'est que destruction intense (EFFONDREMENT) et qu'il permet d'envisager un autre avenir. Les conséquences positives de ces événements politiques en France sont d'autant plus valorisées qu'elles n'ont pas été appliquées (procès au conditionnel et au conditionnel passé). Dès lors, les procès liés au choix politique français après cet événement sont sémantiquement opposés aux conséquences envisagées par les Verts.

* *

*

Malgré la présence des sèmes radicaux des premiers passages, la cooccurrence de CHANGER avec MODIFIER va perturber cette description sémique. SE MODIFIER conserve le sème /substance inaltérée/ du lexème *modifier* qui justifie le choix de ce sémème à la place de SE TRANSFORMER. Son utilisation entraîne que le sujet « les menaces », conserve son état originel même si sa surface a subi un passage. Les spécificités violentes du sémème MENACE

¹ « Tout ce qui change » *L'Express*, Jeambar, 2000. Le changement est décrit comme un processus en cours dont les règles économiques sont presque connues (« on sent ») (Delanglade, 2000).

n'ont pas disparu, elles ont changé de forme superficielle, ce qui ne serait pas le cas avec SE TRANSFORMER qui est beaucoup plus radical. Pour gloser le texte, nous dirions que les menaces ont changé d'aspect extérieur, mais ont conservé leur état intrinsèque. En outre, MODIFIER apparaît au début du texte et contient ces mêmes sèmes. Si l'objet de SE MODIFIER semble ne pas subir de passage radical profond, pourquoi le passage de CHANGER engendrerait-il une radicalité irréversible ? Si le monde a radicalement changé, pourquoi les menaces se seraient-elles seulement modifiées ? CHANGER conserve ici une ambiguïté sémantique qui accrédite sa place de charnière argumentative : il anaphorise les passages radicaux concrets et abstraits, et généralise les passages modérés abstraits qu'ont engendrés les premiers. Ainsi, un passage radical n'entraîne-t-il pas toujours des états différents des précédents ; pour pérenniser le premier, il faut perpétuer le phénomène et engendrer d'autres passages radicaux.

* *
*

« Le monde » peut avoir un sens ou générique ou plus restreint s'il s'agit du 'monde économique'. Étant donné que le domaine du texte est limité, nous avons pensé que le sens de MONDE pourrait l'être aussi.

La stratégie argumentative qui commence sur un « couple indissociable » à dissocier et finit sur « Reconvertir pour l'avenir » en passant par « Le monde a changé » est celle déjà rencontrée : 1/dénigrer un état de fait, 2/développer les conséquences négatives, 3/donner les propositions des Verts. Dès le titre, il est question de deux aspects politiques et économiques désapprouvés par les écologistes : « Indépendance nucléaire / ventes d'armes » ; les Verts sont contre l'utilisation du nucléaire tant militaire que civil, et contre les ventes d'armes dans le monde. Cependant, l'affirmation du titre « un couple indissociable » et les sèmes de COUPLE /paire/, /associé/ unis à ceux de INDISSOCIABLE /groupe/, /irréversible/, créent un état de faits : il est impossible de séparer ces deux entités. Étant donné que nous évoluons dans un contexte écologiste, les auteurs ironisent et entraînent le lecteur à penser que tout indissociable qu'il est, ce couple devra être séparé et le moyen en sera une politique écologiste. Les Verts vont s'attacher à décrire la politique qu'ils voudraient mettre en place et aussi celle des gouvernements français. L'événement séparateur du couple a déjà eu lieu, c'est l'EFFONDREMENT. Ce passage fortuit devient alors tremplin pour les stratégies politiques nouvelles à mettre en place. Le monde est défini en terme de structures politiques, et ce sont leurs applications qui vont révéler les différences d'état entre les deux mondes envisagés.

Le sème /intense/ s'actualise par afférence avec les sémèmes relatifs aux conséquences envisagées par les Verts, et l'opposition entre les deux points de vue est dans la valeur donnée à l'intensité : jusqu'ici, les sémèmes avaient le sème /euphorique/ virtualisé par les normes du contexte (la disparition de l'URSS est historiquement reconnue comme étant un événement positif pour des populations entières et pour l'économie de certains pays) ; désormais les sémèmes acquièrent /dysphorique/ par afférence au premier et parce qu'il est posé en contraire. Enfin, le taxème /MOYENS POLITICO-MILITAIRES/ vient compléter les sèmes précédents :

Tableau 13 : Les sèmes du taxème /moyens politico-militaires/

Sémèmes	PRODUCTION D'ARMES	EXPORTATION	MILITARISME	ARSENAL NUCLÉAIRE
Sèmes génériques				
dysphorique	+	+	+	+
euphorique	-	-	-	-
stagnation	+	+	+	+
passage	-	-	-	-
Sèmes spécifiques				
supérieur	+	+	-	+
inférieur	-	-	+	-
isolé	+	-	-	+

MAINTENIR, dans les applications, joue le rôle introducteur d'hyperonyme des procès ATTACHÉ À et POURSUIVRE, tandis que S'EST DOTÉ introduit une activité nouvelle d'après-guerre : le développement du nucléaire. Les moyens stagnent tous (/stagnation/) car le développement du nucléaire d'après-guerre se poursuit malgré les événements historiques survenus depuis (« doctrine nucléaire complètement inadaptée » : pérennité d'une activité « inadaptée »). La distinction entre les sèmes /supérieur/ vs /inférieur/ et /dominant/ vs /dominé/ marque le caractère d'outils des sémèmes que décrivent les premiers, différent du caractère politique des seconds. Le sème /isolé/ dénote la volonté française d'indépendance dans le choix de ses moyens pour atteindre son objectif.

* *

*

La France s'est donné pour objectif un « mythe » ; selon les Verts, elle fonde son ambition de devenir la « troisième puissance mondiale », sur une politique imaginaire. Le texte est jalonné de sémèmes dévalorisant ce mythe qui perd son charme enfantin et conserve les sèmes de la naïveté péjorative puisque ce sont des adultes qui la développent. Cette supériorité envisagée par les politiques françaises est dévalorisée dans le choix du sémème

MYTHE, mais aussi dans l'utilisation des guillemets autour des sèmes « GRANDE PUISSANCE » et « DISSUASION » qui pourraient la mettre en valeur. Les guillemets supposent ici deux interprétations :

- Marquer qu'il s'agit d'un discours rapporté, et en aucune manière d'un choix lexical et sémantique des Verts ;
- Marquer une distinction sémantique quant au contenu sémique à insérer au sème dans ce contexte.

La « grande puissance » appartient au « mythe gaullien » qui est dénigré et anaphorisé par « la troisième puissance mondiale » qui, elle, est dévalorisée comme la force de « dissuasion » que pourrait représenter l'armement nucléaire (SE PRENDRE POUR, À GRANDS FRAIS). Un parcours sémique d'opposition caractérise les deux moyens politiques en jeu : l'espéré et l'effectif. Le sème différentiel est celui de la valeur qui est positive pour le premier et négative pour le deuxième. L'effectif est d'autant plus négatif que son objectif et sa cause sont dévalorisés (le MYTHE GAULLIEN). Ainsi, les deux stratégies politiques fonctionnent-elles sur le même schéma de causes à effets :

- La stratégie des Verts a pour cause un passage radical (EFFONDREMENT) et pour effets des passages modérés à valeur positive.
- Celle du gouvernement français a pour objectif et cause un « mythe » et pour effets la poursuite d'une situation mise en place depuis longtemps et qui n'évolue pas en raison de la cause.

Dans le deuxième cas, MYTHE est à la fois cause car il est le fondement politique, et l'objectif car il est question de conserver « l'indépendance nationale » (face aux deux puissances qui s'affrontaient : les États-Unis et l'URSS) : le militarisme et le développement nucléaire sont de rigueur à condition de les vendre afin de financer leur production. Malgré le caractère pernicieux de la mise en place d'un tel objectif, les Verts constatent que la politique française le conserve non plus au nom de l'indépendance, mais pour le maintien d'une partie de l'économie française et de la recherche.

Le financement de tels programmes reste d'actualité par l'intrusion des sèmes de sèmes verbaux au conditionnel qui discréditent le sémantisme de FINANCER SES PROGRAMMES : SERAIT et CONSTITUERAIT. En outre, le texte se termine en affirmant que ce

qui précède est politiquement faux, d'où l'apparition du sème /caché/ qui exprime le sous-entendu sur l'espoir d'atteindre l'objectif qu'est le mythe gaullien.

Toutes ces oppositions activent deux références précises au sémème MONDE, l'une relative à « Autrefois » et l'autre à « Aujourd'hui » « maintenant ». Le procès de la scission entre les deux sémèmes MONDE est « l'effondrement de l'Union soviétique » anaphorisé en partie par « la chute du système soviétique » occurrence de CHANGER. Les acteurs en présence dans le monde d'avant peuvent se décrire au sein du taxème /PUISSANCES EN PRÉSENCE/ et contiendront les sémèmes FRANCE, ÉTATS-UNIS et UNION SOVIÉTIQUE. Le sème spécifique différentiel sera /supériorité/ attribué aux deux blocs, face à /infériorité/ attribué à FRANCE dévalorisée notamment par inférence avec GRANDE PUISSANCE. Ce dernier taxème peut d'abord associer ses sèmes à ceux des sémèmes du taxème /APPLICATION POLITIQUE FRANÇAISE/ – toujours dans le domaine //MILITAIRE// donc sans oublier que le contexte tend à mettre en exergue le point de vue des Verts – puisqu'il est question du choix politique à prendre, dans le contexte des deux blocs et la France, à propos de la politique militaire française. Ensuite, il permettra la construction des représentations écologistes des puissances militaires décrites et l'élaboration du contenu de l'état² du monde après la fracture du changement : l'affrontement des deux « blocs » a disparu, mais d'autres états font leur apparition tels que ceux, en exemple, engagés dans « la guerre du Golfe » ou Taïwan.

Le changement dont il est question n'a pas d'influence sur l'état actuel de la politique militaire française, et les Verts proposent de s'en servir comme fondement pour une nouvelle politique militaire. Le verbe CHANGER ne sert pas à l'annonce du passage vers un autre état, c'est EFFONDREMENT qui l'initie dès le début du texte, et les règles mises en places pour effectuer le passage sont élaborées à partir de MODIFIER et DÉVELOPPEMENT, ce qui va à l'encontre du sème /passage essentiel/ de EFFONDREMENT. L'adverbe DIRECTEMENT assigne en partie le sème /passage essentiel/ à MODIFIER, mais celui-ci tombe avec l'apparition de DÉVELOPPEMENT qui réactive /passage accidentel/.

Les « menaces » changent après le passage. Les Verts nomment MENACES ce qui dans le contexte militaire précédent envisageait des adversaires politiques et économiques pouvant déstabiliser l'économie française et asseoir un pouvoir politique extérieur. En évoquant la « guerre du Golfe », les auteurs abordent un nouvel aspect des relations internationales, entre la France et les pays en voie de développement qui n'entraient pas en lice dans la précédente « course aux armements ». Sont-ils de nouveaux adversaires ? L'exemple de la guerre du

Golfe nous présente de nouveaux adversaires, mais avec NOTRE, le sème /dysphorique/ s'attache alors aux mêmes acteurs que précédemment. Les adversaires n'acquièrent pas ce sème, du moins pas dans ce contexte. Nous pourrions envisager qu'il s'associe à TAIÛWAN par inférence au domaine dès l'instant où les Verts ne cautionnent ni les ventes, ni les achats d'armes militaires.

* *
*

L'apparition de l'isotopie spécifique de /dysphorique/ s'explique comme suit : si le domaine représente une impression référentielle qui n'entre pas dans l'idéologie de l'auteur, l'isotopie spécifique sera alors biaisée par cette inférence. Nous sommes face à un réseau sémique simple, le domaine choisi représente une activité abhorrée par les Verts, le sème /dysphorique/ est en place dès l'annonce du thème et suit les sémèmes en surchargeant ceux qui, au départ, n'étaient pas très négatifs. Par exemple NUCLÉAIRE devient une doctrine qui en politique n'est pas valorisée (TLF : « formulation de modèles de pensée, de règles de conduite »), de surcroît elle est qualifiée de « complètement inadaptée » : les auteurs rejettent la totalité du concept qu'ils assimilent à une stratégie politique qui devient dictatoriale en raison de l'accumulation du sème /dysphorique/ dans ce qui précède.

* *
*

Nous avons la rencontre fugace des deux domaines //MILITAIRE// et //TRAVAUX DE LA FERME//. Celle-ci crée, comme nous pouvions l'attendre, une métaphore qui engendre une certaine ruralité attribuée à « la politique française ». Le sème /animal/ est alors actualisé par la présence de RENÂCLER qui est étymologiquement un procès relatif aux chevaux, et celle de ENGRANGER qui actualise la représentation rurale de l'événement en restant dans le champ lexical de la ferme : ENGRANGER (de *grange*) fait référence au foin ou autres céréales ramassées et entreposées. La métaphore est alors dans le fait que la politique française (et sous-entendu ceux qui la font) est têtue comme un animal de ferme et refuse d'acquiescer et de structurer les bénéfices qui lui sont pourtant proposés.

* *
*

Dans leurs propositions, les Verts n'envisagent pas de « Changer tout », mais de « reconverter » les activités militaires vers des activités civiles. Une telle ambition correspond aux solutions envisagées au départ puisqu'il était déjà question d'effectuer un passage modéré

après la radicalité de EFFONDREMENT. Le sème /euphorique/ révélé en début d'article prend toute sa dimension à la fin, quand les Verts proposent leurs solutions envisagées selon le passage premier.

Le sémème CONVERTIR entre dans le domaine //COMMERCE// qui évoque ÉCHANGER, il s'agit d'un échange de profession : la conversion professionnelle. RECONVERSION contient les sèmes inhérents /adaptation/ et /condition nouvelle/, ce qui par inférence avec le domaine //MILITAIRE// s'associe au sème /euphorique/. Le sème /condition nouvelle/ suggère l'abandon, au moins en partie, de l'état ancien des choses (ce que présuppose l'échange) ; une certaine radicalité n'est donc pas à négliger même si la substance de l'objet ne disparaît que provisoirement. Nous serions alors face à un sémème qui véhiculerait le sème /passage essentiel/ atténué par le sème /conservation objet 1/ et aux traits aspectuels sémantiques /progressif/ et /borné/ qui atténuent encore un peu la radicalité sans pour autant la supprimer.

À long terme une reconversion suppose l'abandon quasi total de l'ancienne activité, ce que les Verts souhaiteraient en matière d'industrie et d'armement militaire. Néanmoins, cette perspective n'est pas lexicalisée par un procès essentiel de prime abord, et apparaît dans le sème aspectuel /borné/ du procès de CONVERTIR qui, une fois le déroulement achevé, devient le constat du passage d'un état ancien à un nouveau que les Verts voient radicalement différent. Cette différence est lexicalisée dans des exemples de cette reconversion vers de nouveaux secteurs d'activité.

En résumé, les Verts proposent d'adapter le contingent et les industries militaires aux nouvelles données économiques et politiques internationales dues à EFFONDREMENT rencontré au départ. Le passage envisagé n'est pas radical dans l'immédiat, mais son déroulement aboutira à un passage essentiel. En attendant cet événement, RECONVERTIR est associé à un DÉVELOPPEMENT qui vient comme atténuer l'objectif radical.

* *
*

LE SENS DE CHANGER DANS LE PROGRAMME DES VERTS

Un nouvel humanisme

L'impression de ne pouvoir se situer ni à droite ni à gauche résulte de l'émergence d'un nouvel axe, Nord-Sud si l'on veut, qui vient se superposer et se combiner à l'ancien, et qui aspire à devenir l'axe essentiel par rapport auquel il faudra se situer demain. À une extrémité de cet axe, les écologistes radicaux, partisans d'une réforme très profonde de notre manière de vivre et de produire, intégrant donc la question sociale et la démocratie. À l'autre extrémité, les tenants du

productivisme. Et au centre... les écologistes modérés, ceux qui veulent bien faire un effort, sans trop changer les choses. (Foing, 1994 : 40)

Ce passage est la conclusion du troisième article de la première partie, et s'intitule : *Ni droite ni gauche - Explication de texte pour électeurs et politologues perplexes*. Cet article a pour vocation l'articulation entre les trois premiers articles idéologiques, et les six derniers plus descriptifs des actions soutenues ou menées à terme ; il contient donc la première occurrence du verbe *changer* dans l'ouvrage. Avant celle-ci apparaît le substantif *changement*,

Environnement : 25 problèmes majeurs [...]
- Les changements climatiques dus à l'augmentation du gaz carbonique, du méthane et des oxydes d'azote (effet de serre). (Foing, 1994 : 26)

ainsi que plusieurs occurrences de quasi-synonymes tels que *bouleverser* (p.23) et *transformer* (pp.27, 30, 33), et déjà presque une dizaine d'occurrences propres au /Développement/. L'isolement du verbe *changer* parmi des lexèmes du /Développement/, lui infligent d'abandonner le sème spécifique inhérent /passage essentiel/ étant donné qu'un développement ne contient pas de sème aussi radical vis-à-vis de l'action à envisager¹.

* *
*

L'infinitif CHANGER a un aspect non-accompli pour un procès en vue d'accomplissement : l'article annonce la concrétisation d'une attitude politique. La description d'un avenir proche quasi certain, est déduite de la présence du verbe prospectif VOULOIR² qui tend à l'engagement de l'aboutissement du désir profond de ce type de changement. Bien qu'il ne soit pas une modalité directe sur le procès de CHANGER, ses sèmes /engagement/ et /volonté/ qu'il contient viendront ajouter du crédit à la modération du déroulement des procès en présence. En outre, la négation de l'instantanéité du procès à l'infinitif décrit une staticité politique, une continuité sans bouleversement.

Le procès a une limite spatiale politique définie par le sujet sémantique de l'infinitif « les écologistes modérés », autrement dit les Verts, situés dans l'espace des idéologies des écologistes. En résumé, il ne s'agit pas du franchissement immédiat d'un seuil vers un état radicalement différent du premier, mais de celui d'un passage à venir si des règles de

¹ La loi du plus fort l'emporterait-elle, même au cœur de la sémantique ? Les mots se livreraient-ils bataille et les sèmes des plus nombreux seraient-ils vainqueurs ?

² Cf. les « Modalités du faire » de Coquet.

franchissement du seuil sont mises en place. Chaque point de vue politique est lié à un aspect particulier :

Les extrémistes :

- Les radicaux veulent une réforme : perfectivité terminative d'un procès ponctuel.
- Les productivistes veulent pérenniser le mouvement en place : conservation, durativité de l'instant.

Les modérés :

- Les Verts veulent changer l'état des choses en conservant certains acquis et certaines fondations.

La qualification d'écologistes « radicaux » signifie dans ce contexte : qui vise à agir sur la cause profonde des effets à modifier. Le sens politique traditionnel et actuel de « radical » qui désigne les partis politiques du centre de l'hémicycle parlementaire et de la modération en politique française est évincé. Ces écologistes « radicaux » représentent les associations et les partis de moindre envergure nationale, qui luttent le plus souvent sur le terrain, et qui sont parfois les partenaires politiques des Verts pour d'éventuelles élections¹.

Les « environnementalistes » sont des libéraux, en l'occurrence, des écologistes productivistes (par exemple A. Waechter à l'époque). Les dissensions avec les environnementalistes sont ici d'ordre social, sujet abordé en ces termes : les environnementalistes « se fichent » des questions sociales.

* *
*

L'axe politique sur lequel les Verts se situent pose un problème d'orientation géographique. Cet axe est orienté Nord-Sud et contient deux extrémités : au Nord les pays riches occidentaux, au Sud, les pays pauvres – et depuis 1989, les pays d'Europe de l'Est. Où doit-on placer le centre sur lequel les écologistes Verts se situent ?

Le centre n'est pas géographique mais politique. Le problème de la superposition physique d'un ancien axe horizontal gauche/droite (qui correspondait à Est/Ouest) à un nouvel axe vertical Nord/Sud devient possible si ce sont des politiques de relations internationales qu'il faut superposer et non des axes géographiques. À un niveau purement sémantique, la relation n'est pas évidente, et il serait préférable de dissocier les sémèmes

¹ L'alliance officielle des Verts et de ces partis se fera un an après la publication de l'ouvrage, en 1995.

DROITE-GAUCHE de NORD-SUD.

La juxtaposition syntaxique, ainsi que la cataphorisation de Nord-Sud en « ce nouvel axe », conduit le lecteur à envisager l'axe Est/Ouest comme ancien : un espace dans lequel les entités sont repérables de façon idéologique et spatiale. Dans Nord-Sud, seul l'espace est décrit, la représentation idéologique associée à chacun n'apparaît pas et ne peut pas être déduite de ce contexte : les extrémistes de gauche et de droite sont-ils au Nord ou au Sud ? Où est le centre géographique et le centre politique ?

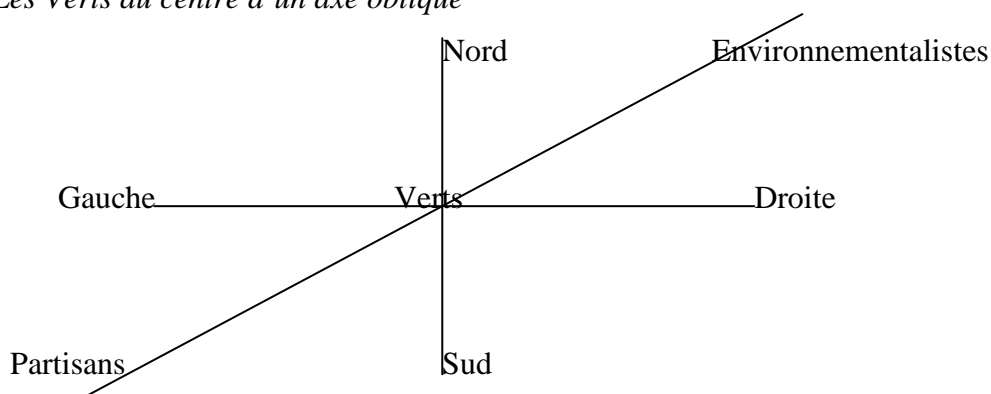
Le centre apparaît comme une représentation davantage politique que géographique : le centre est « modéré »¹. En conséquence, il semblerait qu'un schéma s'élabore quant à la position politique des Verts : en 1994 le terme « gauche » est associé au sème générique afférant /communiste/ (ROUGE), mais les Verts ne prennent dans ce terme que le sème /social/ et se déclarent être des « écologistes de gauche intégrant les questions sociales », ce qui les démarque des environmentalistes qui « s'en fichent ».

Le /Changement/ semble être une axiologie qui définirait la politique du /Changement/ des Verts et opposerait une distinction lexicale et sémantique aux politiques des mouvements plus extrémistes. Un tableau comparatif des parties en présence expose leurs diverses manières d'envisager l'action. Ainsi, positionnés au centre, les Verts créent-ils un nouvel axe que nous avons choisi de schématiser ci-dessous.

Tableau 14 : Lieux, acteurs et objectifs politiques

POSITION POLITIQUE	DÉNOMINATION	ACTION POLITIQUE
extrémité (gauche)	radicaux, partisans	réforme très profonde
au centre, les modérés	Verts	sans trop changer les choses
extrémité (droite)	tenants du productivisme	environmentalistes (statique ?)

Schéma 7 : Les Verts au centre d'un axe oblique



¹ Ce nom ne peut représenter aucun point cardinal.

* *
*

Le verbe CHANGER apparaît au centre d'un syntagme qui le place entre la modalité du « vouloir bien » modéré avec les sèmes /possible/, /modération/ et /concession/. Les deux premiers se retrouvent dans le syntagme « faire un effort », car faire un effort ce n'est jamais, du moins en politique, un bouleversement. L'effort est alors borné par la modération de la modalité qui précède et la concession qui apparaît dans l'adverbe « bien » qui suggère que la limite est déjà fixée.

Le procès de CHANGER placé après l'atténuation d'un effort concédé, engendre un procès partiel. La volonté de « changer les choses » est d'abord ralentie par le caractère atténuatif de la négation « sans » qui nie CHANGER ; puis elle est réactivée par l'adverbe « trop » qui déclenche un effet énonciatif polyphonique quasi ironique au plan argumentatif. Cependant, est-il question d'ironie quand il s'agit de décrire et d'asseoir sa place au sein de l'espace politique français ? Il pourrait être question de ne pas entièrement nier l'action impliquée par CHANGER afin d'être cohérent vis-à-vis de l'effort envisagé. Enfin, ce procès devrait s'actualiser sur des « choses », c'est-à-dire une entité globalisante et générique qui contribue à la virtualisation d'un procès presque annihilé.

Le contexte élargi aux phrases précédentes révèle que cette volonté d'action partielle est à rapprocher de la « réforme très profonde » prônée par les radicaux. En considérant une échelle d'intensité des valeurs en présence, nous pouvons envisager le taxème du /PASSAGE/ dans le domaine //POSITIONNEMENT POLITIQUE// qui contiendrait deux types de passages éloignés :

Tableau 15 : Les sèmes afférents des sémèmes du taxème /PASSAGE/ dans le domaine //POLITIQUE//

	CHANGEMENT	RÉFORME
/essentiel/	-	+
/accidentel/	+	-
/concession/	+	-
/imposé/	-	+
/modéré/	+	-
/intensité/	-	+

Le signifié de *changer* est modifié par les sèmes afférents relatifs à la modération dans la concrétisation du procès, et le sème /accidentel/ permet d'envisager le changement d'une seule partie de l'objet, l'autre partie conservant ses attributs passés. La réforme envisagée conserve son signifiant radical auquel le contexte ajoute du crédit avec l'adverbe « très »

(/intensité/) suivi de l'adjectif « profonde » (/intensité/). Le discours est jalonné de modalisateurs tant pour renforcer l'aspect radical de l'un des procès que pour atténuer l'autre.

Étant donné que rien n'est dévoilé à propos des intentions des productivistes, et que leur évocation se situe « À l'autre extrémité » de l'axe décrit, s'agirait-il de ceux qui auraient la valeur opposée à celle des radicaux : la stagnation ? Nous n'aurions pas affaire à un passage, mais à la continuation de ce qui existe déjà. Un nouveau taxème pourrait être envisagé et serait relatif à la 'continuation' dans lequel CHANGER pourrait apparaître en raison du sème /accidentel/ qu'il a déjà acquis. Ce taxème révélerait les affinités sémiques qui lient CHANGER à la représentation de la poursuite d'un état antérieur sans bouleverser l'avenir. Le point de vue est envisageable dès l'instant où les Verts proposent de positionner leur action au centre des deux positions extrémistes et admettent alors certains points modérés de ces engagements.

Un troisième taxème relatif aux acteurs politiques en présence peut être envisagé, celui de l'ENGAGEMENT/ toujours dans le domaine //POSITIONNEMENT POLITIQUE//, avec les sémèmes PARTISANS, TENANTS et MODÉRÉS. Lexicographiquement, ces termes représentent des acteurs tous adhérents à une politique précise dont les partisans développent la valeur la plus élevée de cet engagement (/intense/, /dynamique/), tandis que les tenants seraient davantage /statique/ sans pour autant altérer l'intensité de leur engagement politique. Les sèmes du sémème PARTISANS auront à s'associer aux sèmes de RÉFORME PROFONDE, ceux des tenants à TENIR À, et ceux des modérés à CHANGER. Nous constatons que ces entités évoluent sur le même axe politique, mais à différents niveaux de valeurs :

- Les partisans attendent les résultats d'un projet idéologique prêt à être mis en place : ils connaissent leurs désirs, leur identité politique se construit, ils sont au niveau idéologique du « vouloir faire ». ils atteignent le paroxysme idéologique même si la dynamique n'a pas encore démarré.
- Les tenants ont leur identité politique établie, ils ont atteint leurs objectifs idéologiques, ils sont au cœur de l'idéologie, au sein du « savoir être ». Ils s'ancrent aux principes de l'idéologie constante fondatrice de leur identité politique.

Les inférences sémiques révèlent l'attachement à la poursuite des actions dans la modération et sans changement aucun.

- Les modérés ont construit une identité qu'ils doivent affirmer ; ils sont alors volontaires pour des actions à venir qui les aideraient à cette tâche d'élaboration finale. Ils sont au niveau du « pouvoir faire ».

Les sèmes des modérés révèlent un désir de « vouloir faire » qui vient s'ajouter au « pouvoir faire » inhérent en raison de l'afférence du sème /accidentel/ du passage de CHANGER. Même si ce dernier s'avère modéré et suit l'évolution des actions politiques passées (/continuation/), il s'attache à une volonté explicite, mais concédée comme s'il fallait les remercier d'avoir une certaine volonté d'agir.

Les partisans et les tenants sont en relation avec un objet auquel ils adhèrent : « être partisan/tenant de quelque chose » ; ce qui n'apparaît pas pour les modérés : on n'est pas modéré *de/à quelque chose. Néanmoins, ils acquièrent des sèmes afférents à l'engagement en discours grâce aux procès auxquels ils sont liés (CHANGER pour les MODÉRÉS), et aux sémèmes PROGRÈS et DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE présents juste après dans le texte. Ces sémèmes confèrent le sème /dynamique/, et contribuent à l'émergence d'un aspect imperfectif car ils signifient le prolongement d'un état, et non le passage à un autre état. La fracture radicale est niée et CHANGER n'est plus le procès d'un dynamisme attendu.

Le sémème PROGRÈS est relatif à la place des Verts dans l'histoire. Il laisse le lecteur dans l'expectative de sa définition par un parti politique dont les liens avec le progrès sont parfois ambigus comme nous avons pu le constater lors de la description des origines des idées écologistes. Une première ébauche de définition peut être décelée dans les sèmes spécifiques afférents du sémème DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE : le progrès serait lié à un développement à long terme de la solidarité entre tous les habitants de la planète. Le progrès lié au développement, s'inscrit dans une histoire qui contient les Verts ; ceci signifierait que, sans ce progrès atemporel, les Verts n'existeraient pas et qu'ils sont nés grâce à lui. Les Verts réactualisent leurs origines, et adoptent une politique qui vise un certain « modèle de développement soutenable » où le progrès pourrait évoluer dans un sens plus proche des désirs des politiciens écologistes.

Les modérés actualisent leurs actes grâce à des sèmes étrangers au procès qu'ils annoncent : CHANGER. Ils développent alors les sèmes d'une continuation et de la négation du bouleversement grâce aux sémèmes PROGRÈS et DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE, et aux modalités visant directement le procès en question.

* *
*

Le parcours sémantique pour l'élaboration de la définition de la notion de /Changement/

chez les Verts, commence dans ce paragraphe avant la manifestation lexicale du verbe CHANGER, et continue après celle-ci. En effet, les auteurs ont situé CHANGER à la charnière du paragraphe, ce qui accentue sa valeur sémantique axiologique. La présence inhérente du sème /passage essentiel/ du lexème *changer* doit être mise à l'écart au profit des sèmes afférents qui caractérisent les Verts : un changement modéré (presque forcé « vouloir bien ») qui devient l'axiologie de l'action politique qu'ils veulent mener, annoncée par la description

- dans un premier temps du refus du changement intense, souhaité par les écologistes radicaux (RÉFORME), positionné sur un axe orienté vers un « devenir » donc continu et dépourvu de fracture « changeancielle » ;
- dans un deuxième temps, du refus du non-changement dans la continuité souhaitée par les environnementalistes (« les tenants du productivisme »).
- dans un troisième temps, de l'apparition d'une « volonté » lexicalisée et différente d'un changement, celle d'un développement.

Le /Changement/, que nous pouvons appeler « axiologique des Verts », est opposé à la fracture radicale que pourrait représenter une « réforme très profonde », et au statisme de tenir à ce qui est en place ; il est lié à un développement à long terme des progrès de l'humanité dans le sens d'une politique sociale qu'ils vont s'attacher à décrire tout au long de l'ouvrage. Leur état d'esprit les conduit à développer une stratégie quasi systématique d'évitement de la radicalité du passage essentiel sur le verbe CHANGER en lui adjoignant des modalisateurs. Le sémantisme radical de *changer* est – dès son apparition dans ce programme – annihilé, sémantiquement bafoué.

* *
*

Un paradoxe sémantique apparaît dès l'instant où un verbe relatif au passage radical est utilisé mais tout le cotexte est construit pour atténuer ses sèmes radicaux grâce à des sémèmes dépourvus de radicalité et qui l'inscrivent alors dans un procès virtualisé, imperfectif et atténué.

L'apparente isotopie spécifique du sème /intensité/ resurgit en deux isotopies parallèles selon l'agent : /intensité extrême/ pour les opposants aux Verts, et /intensité modérée/ pour la politique des Verts. Les sémèmes les plus révélateurs de cette isotopie sont ceux qui

modalisent ou caractérisent les sémèmes relatifs aux agents : « très profonde » (la réforme), « s'en fichent » (les environnementalistes) ; tandis que pour l'isotopie de la modération nous avons vu que se multiplient des sémèmes modalisateurs autour de CHANGER.

Le texte révèle une seule isotopie générique qui correspond au thème générique ici concomitant à l'impression référentielle glosée comme suit : « la position des Verts dans l'espace politique français », soit le domaine //POSITIONNEMENT POLITIQUE//. En revanche, nous pouvons recenser plusieurs thèmes spécifiques, à partir de sèmes identiques qui apparaissent dans différentes classes sémantiques (différents taxèmes). D'abord celui de l'intensité, puis celui du mouvement qui évolue sur l'échelle des valeurs de l'intensité précédente. Ceci entraîne un mouvement extrémiste chez les « partisans de la réforme » (/dynamisme/), un mouvement modéré chez les Verts et une absence de mouvement (/statisme/) chez les « tenants ».

Au niveau événementiel de la dialectique nous avons trois acteurs qui ont chacun un rôle inséré dans une fonction. Il s'agit d'une proposition de procédure afin d'atteindre un objectif ; nous pouvons alors attribuer à ces acteurs la fonction dialectique irénique dans le graphe ci-dessous où l'acteur1 propose (ergatif) la possibilité de l'acteur2 (en l'affectant négativement) afin d'atteindre l'acteur3 (résultatif).

Légende

Acteur 1 : les écologistes modérés, les Verts

Acteur 2 : un effort

Acteur 3 : les choses

Graphe 1 : Les rôles des acteurs de ce changement



Au sein de l'échelle des valeurs dynamiques qui parcourent ce passage, nous pourrions entrevoir ici le mouvement de l'acteur1 qui se scinde en deux temps : un premier mouvement descendant dans l'effort évalué « négatif » (« bien faire » : contrainte) et un deuxième mouvement vers un résultat dont l'évaluation est lexicalisée dans « sans trop » mais ne

remonte pas suffisamment la pente précédente ce qui donnerait un élan vers une évaluation positive. Cependant, le procès de CHANGER, /dynamique/, permet d'envisager un mouvement résultatif chargé du sème /ascendant/ sans qu'il soit le mouvement opposé au premier, ce qui accentue la représentation d'une modération dans l'accomplissement du procès.

Nous constatons que les deux autres acteurs constitutifs de l'axe politique sur lequel se positionnent les Verts ne font pas de propositions (ce qui est une fonction initiatrice (inchoative) engagée ici par les Verts), mais poursuivent une dialectique déjà engagée voire terminée : les partisans sont dans la dialectique d'un affrontement posé en réponse au défi lancé à la société de production (progressif) que les tenants ont entrepris de transmission (terminatif).

Légende

Acteur 1 : les écologistes radicaux, les partisans

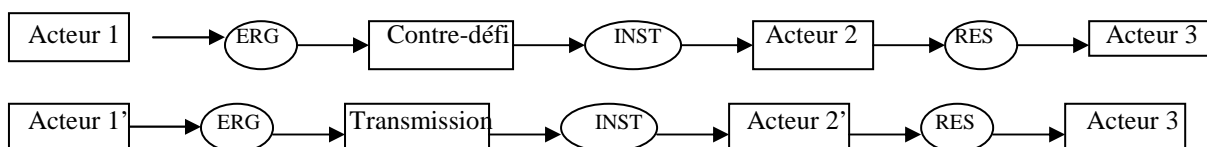
Acteur 1' : les tenants, écologiste de droite, environnementaliste

Acteur 2, le moyen d'atteindre l'objectif : réforme très profonde, intégrant la question sociale

Acteur 2', le moyen d'atteindre l'objectif : le productivisme, « se fichent » de la question sociale

Acteur 3, l'objectif : toucher la manière de vivre et de produire

Graphe 2 : Les fonctions des deux autres acteurs



* *
*

Les Verts n'ont pas l'intention de tout changer, de façon continue, et militent de préférence pour un changement modéré et constitué de plusieurs étapes successives (non instantané : /ponctué/) qui permettrait l'établissement progressif de leurs propositions politiques. À la suite de la description d'une quasi staticité aspectuo-pragmatique, une question fait surface : pourquoi l'idée d'un changement possible mais non réalisé apparaît-elle dans un programme politique qui le nie ? Serait-ce une explication implicite du slogan des Verts « Changer tout » ? Ce slogan radical hors contexte, devient en discours la figure d'un

procès dont l'aboutissement serait un changement assimilé à un aménagement des conditions politiques actuelles vers plus d'écologie. Ne serions-nous pas face à un problème de genre discursif ? Leur slogan répond à la règle d'accrochage et de provocation propre à ce genre¹.

Les écologistes Verts ont apparemment l'intention de demeurer fidèles à ce type de /Changement/ accidentel « modéré » étant donné qu'ils se situent en son sein. Le modèle de développement soutenable/durable (deux traductions acceptées de l'anglais : 'sustainable-development', que les Verts reprennent avec « développement soutenable »), rappelle l'influence lexicale croissante des conférences internationales en vue d'un mouvement politique mondial en faveur d'un modèle-clé du changement² dans lequel les écologistes Verts semblent vouloir prendre place. Dans une telle perspective, cette première mention du /Changement/ dans le programme représente l'axiologie fondatrice de la représentation du /Changement/ dans leur politique : un /Changement/ modéré, accidentel, construit sur des fondations politiques et démocratiques préexistantes, et servant d'appui didactique à la mise en application de leur politique écologiste.

* *
*

ITINÉRAIRE D'UN HYPOTHÉTIQUE CHANGEMENT

Dès la fin des années soixante-dix, l'Europe étant devenue excédentaire dans les principales productions, il aurait fallu changer de politique. Au lieu de cela, le troisième objectif est devenu l'objectif prédominant. Les producteurs ont continué à produire plus, à investir davantage et à acheter plus d'intrants, les marchands à vendre plus sur le marché mondial et à solliciter pour cela plus d'aide. (Foing, 1994 : 107)

L'entrée dans la deuxième partie de l'ouvrage se fait par le troisième article : *Politique agricole commune - Réformer la réforme*. CHANGER apparaît dans l'introduction de l'article où les auteurs décrivent une politique passée, puis les objectifs et les espoirs qu'elle contenait et enfin, le désenchantement avec les conséquences néfastes d'une erreur : ne pas avoir changé cette politique assez tôt. Cette occurrence est de suite confrontée aux sémèmes RÉFORMER, RÉFORME et DÉVELOPPEMENT. D'autres verbes du champ sémantique du /CHANGEMENT/ sont présents : TRANSFORMER, MODIFIER et ÉVOLUER.

¹ Reboul, 1975 : 17.

² Celui défini à la fin du XX^e siècle dès les années quatre-vingt et dont l'apogée lexicale se situerait apparemment en 1992 lors de la conférence de Rio à propos du développement soutenable en faveur des pays pauvres.

* *
*

Le thème de l'article la PAC associé au titre « Réformer la réforme » présuppose une première réforme non compatible avec les projets politiques des Verts qui envisagent de faire subir à l'objet un deuxième procès analogue au premier : une deuxième réforme. Ce titre situe l'énonciataire dans une impression référentielle quasiment construite : la politique des Verts pour « réformer » l'agriculture, ou comment mettre en place une agriculture écologiste (synonyme « d'agriculture biologique » ce qui est confirmé au sein de l'article).

Le désir politique de passage à un état ancien de l'agriculture est redondant dès le titre où le lexème *réformer* contient les sèmes inhérents d'une modération non dissimulée et tend à un retour aux origines avec comme objectif de supprimer les évolutions négatives qui ont pu affecter l'objet du procès. Cependant, la PAC étant la réforme d'un programme antérieur, quels seront les éléments à supprimer : ceux de la première réforme ou ceux du programme original ? Il apparaît que seuls les éléments affectés par la première réforme seront modifiés par la deuxième : « le troisième objectif est devenu l'objectif prédominant » telle serait la première réforme, et les Verts auraient alors l'intention de rétablir les « trois objectifs » des « traités fondateurs du Marché commun ».

D'un point de vue sémantique, l'énoncé tient compte de deux aspects de la réforme : la réforme des Verts serait axée sur la partie de l'objet à supprimer et le déroulement de ce processus sera révélé dans l'article ; et les fondements de la réforme du Marché commun, responsable de la PAC, serviront pour asseoir la réforme des Verts. La description des sèmes du substantif *réforme*, vient accrediter l'assise des sèmes inhérents à RÉFORMER : /passage accidentel/, /détachement/, /intensité/, /forme primitive/. En faisant un tel choix d'itération sémique, les auteurs invitent les lecteurs à entrer, dès le titre de l'article, dans la procédure programmatique envisagée : il s'agira d'une réforme, donc d'une forme de retour à des origines dans l'espoir d'améliorer les conditions actuelles selon les règles suivantes :

- Règles de l'ancienne réforme : « assurer aux agriculteurs un revenu décent, fournir aux consommateurs une alimentation à des prix raisonnables et permettre à l'agriculture d'augmenter sa productivité ».
- Règles de la nouvelle réforme : supprimer « le troisième objectif [qui] est devenu l'objectif prédominant ».

* *
*

CHANGER est ici à la rencontre de trois fractures : 1/lexicale car il est à la charnière physique du paragraphe ; 2/argumentative : il se situe entre la réforme de la PAC, et la procédure de la réforme des Verts ; 3/sémantique : il représente la première et unique reprise des sèmes de RÉFORMER du titre. CHANGER mis en exergue a, par avance, des sèmes orientés vers ceux de RÉFORMER qui infère ses sèmes à l'ensemble des sémèmes du texte. Pourquoi ne pas avoir repris le sémème du titre dans le texte ?

Le sème /intensité/ de RÉFORMER a poursuivi son chemin dans le réseau sémique et apparaît dans plusieurs sémèmes du contexte : FUT DEMANDÉ (l'utilisation du passé simple active la représentation d'un passé lointain et révolu qu'il conviendra pour les Verts de réformer), ÉTANT DEVENUE et DEVENIR /passage accidentel/, /conservation objet1/, /borné/, /extension/, /intégration/¹, /intensité/ qui est afférent par isotopie spécifique et par la présence immédiate avec EXCÉDENTAIRE. DEVENUE acquiert un sens prononcé où la forme initiale de l'objet est conservée et le procès lui inflige un volume qui prend des proportions démesurées. Le choix de *devenir* engendre une borne temporelle inhérente. Ce passage-ci est d'autant plus provisoire que sa progression a été intense et qu'il a une morphologie temporelle passée d'une situation bien établie par les traits aspectuels sémantiques /progressif/ et /borné/ de la construction au passé composé du participe présent. Il en va de même pour DEVENIR un passage d'autant plus provisoire que sa progression a été intense.

Le dernier sémème, avant la charnière lexico-sémantique de CHANGER, est EXCÉDENTAIRE ; il n'appartient déjà plus à l'intensité des sémèmes qui le précèdent car il entame la liste des conséquences négatives de la première réforme dénoncée par les Verts. Jusqu'ici, les sémèmes étaient dans un contexte sémantique de description valorisante, leur intensité était bafouée si elle dénotait une activité négative, par exemple PÉNURIE apparaît dans un contexte où il est question de la supprimer « définitivement ». EXCÉDENTAIRE appartient à cette deuxième partie de la description où le sème /intensité/ s'associe à une valeur négative explicite. Nous décrivons CHANGER immédiatement après la liste afin de nous attarder sur cette fracture contextuelle mais aussi pour expliciter la signification intrinsèque au lexème.

L'isotopie spécifique du sème /intensité/ poursuit sa course au sein des sémèmes CONCURRENTS DE L'EUROPE et PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT qui ont une double identité sémique contradictoire : ils sont affaiblis par la présence d'autres sémèmes. Étant donné qu'ils

sont les acteurs de la protestation, ils sont donc en désaccord avec le Marché Commun par lequel ils se sentent soit abusés (PRATIQUES DÉLOYALES) soit gênés (PRATIQUES GÊNANTES), ils se trouvent en position de dominés par le Marché Commun dominant. Néanmoins, leur lien sémantico-pragmatique avec l'union européenne les intensifient car si ces deux ensembles de pays – qui doivent constituer les trois quarts des pays de la planète – sont contre l'Europe, alors celle-ci paraît bien isolée dans le monde. D'où l'intensité acquise tant par ces sémèmes que par la représentation que le lecteur peut construire de la place de la politique européenne en matière agricole dans le monde. Le sème /intensité/ opère ici rétroactivement sur le sémème MARCHÉ COMMUN, une intensité doublée d'un sème /dysphorique/.

* *
*

Certains sémèmes affichent une résistance à /intensité/. Par exemple, *protester* ne présente pas de sème relatif à une certaine violence de propos, mais à une désapprobation notable de ce qui vient d'être dit ou fait. De plus, le TLF mentionne que, depuis 1863, le verbe circule avec la signification : « sembler donner des marques de résistance ou de refus ». La présence d'une modalisation, « sembler », atténue la force de la résistance en question puisqu'elle est supposée. Ajoutons que si le sème /modéré/ apparaît ici, il fait aussi irruption dans le sémème PRATIQUES GÊNANTES (sème /affaibli/) qui semble sémantiquement fade à côté de PRATIQUES DÉLOYALES. Si des pratiques « déloyales » ne sont que « gênantes » alors en effet, il est de bon ton de ne faire que « protester ».

Ainsi, l'introduction se termine sur un sème auquel nous n'avons *a priori* pas porté attention : le sème /modéré/. Serait-il capable d'inférer sur l'impression référentielle quelque peu intensive que nous avons pré-construite à partir du titre ? Il semblerait que l'intensité soit présente puisqu'il est question de la protestation d'une grande majorité des pays du monde contre l'Europe ; ce facteur n'est pas à négliger. Reconnaissons qu'après plusieurs lignes d'intensité croissante, de répétitions constantes, la protestation semble inappropriée face à une situation qui paraît catastrophique. L'isotopie spécifique du sème /intensité/ portée jusqu'au bout de l'introduction, ouvre la voie à une accumulation d'intensité qui ne pourrait qu'exploser en une forte agression.

* *
*

¹ Incorporation de nouveaux éléments.

Choisir DEVENIR à la suite d'une RÉFORME, contraint ces sémèmes à modifier leur noyau sémique. Les deux sémèmes perdent de leur authenticité : DEVENIR se fait plus intense mais conserve son caractère /passage accidentel/ et /intégration/ qui est l'opposé différentiel de /détachement/ de RÉFORMER. RÉFORME, quant à lui, subit une modération dès l'instant où l'un de ses déroulements n'est pas aussi radicalement intense que les autres. Ceci irait dans le sens des Verts qui tentent de mettre en avant leur réforme en démontrant les faiblesses de celle du Marché Commun. Le sème /modéré/ est en opposition différentielle avec /intensité/ que les Verts abordent les acteurs extérieurs au Marché Commun. DEVENIR ne servirait-il pas de frontière sémique entre les effets sur le marché européen et ceux sur les marchés mondiaux ? L'aboutissement du devenir est « l'impopularité », mais pour qui ? Pour ceux qui subissent cette politique et que nous rassemblons dans le taxème /PATIENTS DE POLITIQUES AGRICOLES/ : UNION EUROPÉENNE, CONCURRENTS DE L'EUROPE, PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT.

* *
*

La position charnière de CHANGER contribue à ce qu'il conserve le sème /intensité/, mais par afférence avec les sèmes de RÉFORMER il acquiert aussi les sèmes /accidentel/ et /conservation objet 1/. Les sèmes plus radicaux de CHANGER ne sont pas complètement évincés du contexte car /intensité/ active son penchant radical et admet la proximité du sème /passage essentiel/. Ce dernier est activé par les afférences des sèmes des sémèmes cotextuels de CHANGER. Le verbe apparaît dans une phrase où, comme au début du texte, sont indiquées la date, la situation temporelle de l'événement par rapport au présent (des temps composés au passé), et les conditions à changer (première phrase : « écarter les risques de pénuries », ici « la politique »). Nous avons deux changements, l'un explicite avec l'utilisation du verbe, l'autre pas, mais contenant les sèmes intrinsèques à un passage vers un état différent du premier. Les présentations des deux événements déclencheurs d'une réforme sont différentes : l'une est davantage radicale que l'autre. Les Verts confèrent un sème /intensité/ moindre que celui affecté à leur réforme à la réforme faite par le Marché commun. Utiliser le sémème ÉCARTER face à CHANGER dans la mise en place d'une politique n'a pas la même force argumentative.

Pour réussir à imposer un passage plus radical que celui déjà en place, il faut un verbe aux sèmes plus intenses et capables d'absorber les sèmes du premier. Néanmoins, il ne doit pas paraître trop radical afin de ne pas insérer des sèmes qui ne correspondraient pas du tout à

ceux du premier verbe, tels que /disparition objet 1/ contenu dans *remplacer* par exemple.

* *
*

La réponse à la question « Pourquoi ne pas avoir repris le sémème RÉFORMER du titre dans le texte ? » serait que CHANGER, /radical/, apparaît à peine plus intensif que RÉFORMER, ce qui convient à l'ensemble immergé dans l'isotopie spécifique du sème /intensité/. Pour la première fois dans leur programme, les Verts utilisent le verbe *changer* avec ses sèmes radicaux inhérents, apparemment en raison de la présence d'un titre surchargé du sème /intensité/. Cependant cette radicalité ne sert pas au passage du champ sémantique du /CHANGEMENT/, elle décrit un retour aux origines que *changer* ne saurait contenir de façon inhérente et l'acquiert ici.

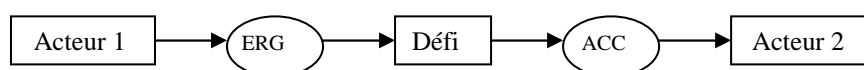
Une représentation des rôles aspectuels événementiels des acteurs s'impose afin de mettre en lumière la radicalité du procès. Il entre dans la fonction polémique de Rastier car selon son classement, seule cette fonction peut contenir deux acteurs (la fonction irénique en contient au moins trois) ; c'est le cas de *changer* ici. Reste à déterminer le type exact de fonction : elle plus serait un affrontement qu'une lutte. La lutte suppose, nous semble-t-il, un procès déjà en cours ou sur le point de commencer (voire de s'accomplir) ; or, ici, le procès n'a pas eu lieu, il est juste intentionnel, comme un défi lancé, mais qui peut-être ne se réalisera jamais ; il est indexé par la modalité du « possible »¹. L'agent du procès n'est pas lexicalisé, l'acteur1 n'est pourtant pas impersonnel dès l'instant où l'énonciation de « traité européen » révèle la présence de politiciens agents du procès (les personnages politiques de l'époque). Les agents d'un tel changement ne sont cependant pas les Verts.

Légende du graphe

Acteur 1 : il (impersonnel), les personnages politiques de l'époque.

Acteur 2 : la politique (agricole commune).

Graphe 3 : Le défi : fonction polémique des acteurs de 'changer' /passage essentiel/



¹ Rastier, 1989 : 74.

* *
*

Dans la suite de l'article, les réformes dénoncent les conséquences négatives de passages effectués par d'autres agents que les Verts. Les sémèmes utilisés vont des plus intensifs (TRANSFORMER) aux plus modérés MODIFIER et ÉVOLUER. Les Verts utilisent ÉVOLUER en fin d'article, mais il n'est pas un procès du programme, il est un espoir pour l'avenir. Les sémèmes ÉVOLUTION et CHANGEMENT apparaissent comme une condition d'accès à « un monde meilleur » ; en outre, ils sont présentés comme ne pouvant se passer l'un de l'autre, CHANGEMENT étant la condition d'accès à l'ÉVOLUTION :

L'évolution ne peut être le seul fait du monde agricole. Elle implique un changement d'attitude de l'ensemble de la société à son égard. (Foing, 1994 : 114)

Cette interdépendance met en exergue l'aspect sous-jacent des processus envisagés : le changement représente l'actualisation d'une fracture temporelle bornée tandis que l'évolution sera sa conséquence durative, non bornée.

* *
*

VERS UNE CHASSE MODÉRÉE

Pourquoi changer la chasse ?

L'écologie politique en général et les Verts en particulier n'entendent pas mettre la nature avant l'homme mais développer les conditions d'un nouvel humanisme qui se pose en coopération avec la nature, et non en opposition avec elle. (Foing, 1994: 153)

Le dernier article de la deuxième partie est consacré à la chasse : *Chasseurs - Chasser n'est pas jouer !* En premier lieu, les Verts ont tenu à expliquer leur position idéologique non radicale face à cette pratique. Sommes-nous confrontés à un sujet dont l'abolition, généralement revendiquée par les écologistes, serait remise en question par les Verts, « écologistes centristes et modérés » ? En mars 2000, lors d'une polémique sur la modification de lois concernant la chasse, et affectant la popularité de la ministre de l'environnement D.Voynet, un magazine révèle la position non radicale des Verts à propos de la chasse :

Quant à ceux qui rêvent de voir Dominique Voynet démissionner sur un désaveu cynégétique, ils devraient déchanter. 'C'est exclu, dit Denis Baupin, un proche de la ministre. La chasse n'est pas un sujet essentiel pour les Verts.' (Vigogne, 2000) [VIGOGNE, 2000 #618]

Le désir de changer cette pratique ne peut être qu'empreint d'une modération issue à la fois du fondement axiologique de la politique des Verts (« sans trop changer les choses »), et

de certaines revendications des traditions françaises auxquelles ils ne peuvent échapper¹. Cette modération implique un programme politique qui peut paraître sobre aux yeux d'un militant écologiste radical, mais reste d'actualité en février 2000 à propos de l'élaboration d'un projet de loi visant à modifier certaines pratiques cynégétiques². En 1994, l'essentiel des propositions des Verts se résume en deux points : 1/réduire les abus, 2/procéder à un changement lexical : de « chasse » passer à « prélèvement ».

En conséquence, se servir du verbe CHANGER comme consigne idéologique à propos d'une chasse qu'ils approuvent, relève de la provocation sémantique et lexicale. L'utilisation d'une forme interrogative pour donner leur consigne s'inspire d'une sorte de pédagogie politique de « l'explication du pourquoi » souvent implicite, tout en imposant le comment : leur programme. Ce programme, jonché de modération, trahit une modification substantielle que nous rencontrerons aussi au niveau sémique. L'opération est délicate au plan sémantique, dès l'instant où les Verts suggèrent un changement effectif tout en le modérant à propos d'un sujet pour lequel le lecteur écologiste pourrait s'attendre à un déchaînement verbal historique.

Enfin, CHANGER est le titre du paragraphe et de surcroît le premier titre de l'article. Il est le verbe d'une question à laquelle le lecteur peut avancer des réponses personnelles ainsi que des réponses guidées par les arguments implicites et explicites de la caricature reproduite infra.

* *
*

Afin de justifier leur non aversion pour la chasse, déclarée dès la première phrase de l'article, les Verts présentent les personnes qui les rejoignent. Nous rencontrons alors le taxème /CHASSEURS ALLIÉS/, dans le domaine /CHASSE ÉCOLOGISTE/, qui contribue à poser les fondements des Verts pour la pérennité de la chasse et justifier leurs connaissances en la matière. Les sèmes génériques sont /euphorique/, /intensité/ et /spécialiste/ pour les sémèmes GARDES NATIONAUX, ORNITHOLOGUES et RURAUX.

Ces trois acteurs, associés au mouvement des Verts, appartiennent chacun à une catégorie socio-professionnelle différente, chacune venant accréditer leur bonne foi en la matière. Les sèmes génériques qui caractérisent le taxème apparaissent par afférence avec les

¹ Il ne faut pas négliger la présence depuis treize ans du parti Chasse, Pêche, Nature et Traditions (CPNT) dont les revendications vont à l'encontre de celles des Verts. Aux résultats des élections présidentielles du 21 avril 2002, ils représentaient 4,23% des suffrages avec Jean Saint-Josse comme candidat. *Chasse Pêche Nature et Traditions*, 2001, [en ligne].

² Voir la loi 2000-698 du 26 juillet 2000 « Loi relative à la chasse » de D.Voynet à propos notamment des dates d'ouverture et de fermeture des périodes de chasse. Cf. notamment le site des lois du gouvernement : http://www.legifrance.gouv.fr/html/frame_lois_reglt.htm

sèmes de sémèmes qui s'opposent à ceux-ci par inférence culturelle et parce qu'ils sont dans une phrase négative qui provoque leur condamnation ; par exemple dans CITADINS EN BOTTINES : /dysphorique/, /intensité/ et /non spécialiste/ ; les deux constituants du sémème renvoient à des représentations culturelles précises qui désignent les « gens de la ville » comme étant ignorants des pratiques de la campagne et ne pouvant y aller dès lors qu'ils portent des « bottines » peu appropriées à la « terre » campagnarde (par opposition au lexème *botte*).

* *
*

Les acteurs Verts ont pour objectif « une évolution des comportements » et non l'abolition de la chasse. Cette représentation de l'écologiste défenseur de la nature et donc pour l'arrêt de la chasse est, selon les Verts, une « idée reçue » qu'ils vont tenter de supplanter au profit de leurs réels points de vue sur le sujet. Ainsi s'opposent deux taxèmes, celui contenant les « idées reçues » à propos des écologistes (caricaturales : PRIMAIRES OPPOSANTS), et celui des « idées réelles » des Verts (modérées : ÉVOLUTION, DÉVELOPPER), mais des Verts uniquement puisqu'ils précisent être le seul parti politique à divulguer de tels points de vue ; il n'est donc pas question de les assimiler aux écologistes en général. Nous leur associons le taxème /VOLONTÉ POLITIQUE/ qui contribuera à faire évoluer ces idées reçues vers ce que veulent les Verts.

Les idées reçues ne peuvent être des procès car elles ne sont pas appliquées ni désirées par les Verts, il ne convient donc pas de les rendre possibles en leur adjoignant des verbes. En revanche, les idées des Verts tendent à être appliquées et donc doivent s'accompagner de procès qui les rendent dynamiques.

Le sème /intensité/ s'apparente à SUPPRIMER car *supprimer* est un procès radical. En outre cet objet est un intensif de quantité dépassée, EXCÈS est intensif de façon intrinsèque. En revanche, d'autres sémèmes sont modérés, le procès de CONDUIRE À suppose un aspect lexical /non borné/, qui n'envisage pas de disparition de l'objet, mais son développement. En ce qui concerne ÉVOLUTION, l'étude lexicologique d'*évoluer*, /passage accidentel/, aide à la description du substantif dans lequel nous retrouvons les sèmes /extension/ et /euphorique/ et auxquels s'ajoutent /gradation/ et /lent/. Ajoutons que l'occurrence de ÉVOLUTION auprès de RESPECT met en exergue le sème /euphorique/. Quant à DÉVELOPPER, il correspond ici au lexème dont les sèmes /passage accidentel/, /conservation objet 1/, /non borné/ et /expansion/ s'actualisent, et acquiert le sème /euphorique/ par afférence avec les sémèmes de son cotexte :

NOUVEL : /extension/, /intégration/ ; la place de l'adjectif devant le substantif confère une qualification précise, qui ne crée pas une première apparition, mais une évolution méliorative de ce qui existe déjà.

HUMANISME : /épanouissement/, /humain/, /animé/, /inanimé/ ; le sémème acquiert ici un sens élargi, il ne s'agit plus de relever la dignité de l'homme, mais celle de la nature.

* *
*

Dans cet article, CHANGER peut paraître étonnant pour un écologiste averti qui le remplacerait volontiers par un sémème au sémantisme plus radicalement marqué du type SUPPRIMER voire ABOLIR – le lexème *changer* contenant le sème inhérent /passage/ et non celui de l'élimination. Le sémème CHANGER est plus prégnant dans ce contexte que ne le seraient les sémèmes DÉVELOPPER ou ÉVOLUER qui présupposeraient un assentiment préalable non existant, a priori, chez les Verts. Ils affirment une opposition à certains abus de la pratique cynégétique par certains chasseurs non respectueux des non-chasseurs et de l'environnement. Il ne s'agit ni de la supprimer ni de la remplacer, mais de rendre différentes quelques règles actuelles.

Ainsi, les Verts envisagent-ils un changement dont l'objectif sera radical sur certains objets seulement (SUPPRIMER certaines pratiques), et pour y parvenir, ils veulent mettre en place des procès modérés. La rencontre sémémique engendre l'apparition de l'isotopie spécifique du sème /modéré/, non associé à un changement, mais à un passage évolutif résumé dans les sèmes afférents /gradation/ et /non borné/. CHANGER actualise alors les sèmes /passage accidentel/, /conservation objet 1/, /non borné/, /substance inaltérée/, /extension/, /expansion/, /euphorique/. L'association des sèmes fait apparaître un changement modéré, la radicalité est évincée au profit de sèmes se rapprochant davantage des lexèmes *évoluer*, *développer* et *modifier*.

* *
*

L'article est accompagné d'une caricature qui participe à la diffusion de certains sèmes dans le texte. Cette caricature renvoie à la référence admise par certains écologistes : les chasseurs sont tels que les représente la caricature. Une telle représentation vient contribuer de façon implicite et explicite, à la mise en place de l'isotopie discursive du sème /dysphorique/ révélant dès l'introduction, l'aversion des Verts pour certaines pratiques

françaises cynégétiques. Comme la plupart des caricatures¹ de l'ouvrage, il s'agit de la représentation à la fois humoristique, ironique et cruelle de ce que les Verts condamnent dans l'article. Ils ont choisi un dessin qui représente les chasseurs tels que des militants écologistes radicaux pourraient les représenter : d'une façon très péjorative.

Caricature : « Chasseurs – Chasser n'est pas jouer ! » (Foing, 1994 : 152)



Cette caricature contient tous les ingrédients de cette forme d'expression, à savoir, l'humour, l'exagération des traits, la satire, le ridicule, le déplaisant, saupoudrée d'un brin de dialogue et d'une bonne dose d'idéologie politique. Le dessin est constitué de trois plans contenant respectivement :

- Au premier plan des déchets d'aliments, de boîtes de conserve et de bouteilles vides.
- Au deuxième plan, le centre du cadre du dessin, la partie principale avec trois hommes.
- À l'arrière plan, le paysage.

Nous passerons sur la description iconographique de premier niveau, car peu intéressante pour notre propos. En revanche, nous nous attarderons sur les représentations culturelles qu'elle véhicule. Elle met d'abord à jour un référent que nous pouvons caractériser de « norme sociale » admise : les chasseurs² appartiennent à une classe d'âge comprise entre quarante et quatre-vingt-dix ans, ils sont corpulents, pas très sportifs ; ou bien sont-ils petits, nerveux et maigres – conservons à l'esprit qu'il s'agit d'une caricature. Leur situation – assis

¹ Sur vingt-huit articles, neuf n'ont pas de caricatures et sept en ont une placée en fin d'article. Les neuf articles qui en sont dépourvus ne représentent pas un groupe spécifique, ils contribuent à affirmer le côté accessoire de ces caricatures qui ajoutent de l'humour à l'ouvrage.

² Ces quelques considérations se fondent sur de nombreux débats qui ont eu lieu à propos de la modification législative de certaines réglementations de la chasse en France entre décembre 1999 et mars 2000. Ces derniers ont eu comme effet d'alimenter les journaux de nombreuses réflexions sur le sujet et de reproduire certaines représentations culturelles ancrées dans l'imaginaire de chacun.

en train de manger et de boire – renvoie à la représentation commune des chasseurs profitant de ce temps libre pour bavarder, se restaurer et boire de l'alcool¹. L'image du chasseur ivre tuant son chien ou des promeneurs à la place d'un gibier, n'est pas un fantasme de non-chasseur, mais une réalité évoquée durant la période de chasse et mentionnée plus loin dans l'article :

Les usagers de la nature subissent souvent, du fait de chasseurs excessifs, des atteintes à leur liberté, par exemple celle d'aller et venir sans danger dans les bois. Pensons aux nombreux promeneurs, ramasseurs de champignons (plusieurs ont été tués par des nemrods imprudents), ornithologues, adeptes du VTT, etc. (Foing, 1994 : 154)

La pause déjeuner dénote le fait que les chasseurs boivent de l'alcool en chassant ; ils boiraient du jus de fruits, le dessinateur ne les aurait certainement pas placés dans un contexte gastronomique, mais peut-être en train de chasser. Cette attitude qui révèle par elle seule un certain degré d'irresponsabilité en raison de l'utilisation simultanée d'une arme à feu et la prise d'alcool, est complétée par le dialogue qui accentue le côté ridicule et satirique de la représentation de ces personnages. En voici le texte, chaque retrait à la ligne représente un personnage, il ne nous semble pas pertinent pour notre propos d'attribuer les phrases à chacun d'entre eux :

- 1– « Ils sont cons les pigeons.
- 2– Chaque année à la même période ils passent au même endroit.
- 3– Ouais, comme nous. »

Le troisième énoncé conclut la satire : l'énonciateur fait de l'autodérision. Or, le contexte politique et culturel de cette caricature ne se prête pas à ce genre de moquerie car le dessinateur a choisi de représenter deux mondes qui s'opposent : celui des chasseurs solidaires face à celui des écologistes non moins solidaires. Une telle phrase serait davantage appropriée venant d'un opposant à la chasse qui désignerait alors les chasseurs (« comme vous »). En conséquence, la troisième phrase est une incursion de l'idéologie du dessinateur ainsi que du journal pour lequel le dessin était initialement destiné. Ainsi, les chasseurs se qualifiant de « cons » et s'assimilant aux pigeons, acquièrent-ils les propriétés sémiologiques de ces sémèmes : /proie/ et /vulgaire/. Le domaine est celui de l'article puisque le dessin illustre

¹ Sujet qui a été l'objet d'un rapport de J-P Michel et *alii*, « Tendances à réprimer le fait de chasser sous l'emprise d'un état d'imprégnation alcoolique ». Site de l'Assemblée Nationale consulté le 11 avril 2000 : <http://www.assemblee-nationale.fr/2/rapports/r2273.htm>

ce que les Verts veulent éliminer. Il s'agit de personnages précis : des chasseurs qui abusent de cette pratique. Le taxème /CHASSEURS ADVERSAIRES/ entre entièrement dans le domaine //CHASSE ÉCOLOGISTE// dès l'instant où l'article contient la description des chasseurs qui sont en accord avec la politique des Verts.

Le qualificatif CONS de PIGEONS est une redondance sémique non fortuite¹ car familièrement et par synecdoque, un « pigeon » est une personne crédule. C'est ainsi que se propage le sème inhérent /dysphorique/, tant dans le sémème PIGEON que NOUS. Le sème /intensité/ apparaît car tout est intensifié dans le dessin caricatural par définition. Enfin le sème /humain/ prend le dessus sur le sème /animé/ (contenu dans PIGEON) puisqu'il est question de dénigrer les humains et non les oiseaux. Les sèmes /proie/ et /prédateurs/ sont d'abord associés aux pigeons chassés, mais par inférence sémique et l'assimilation des chasseurs aux pigeons, les hommes deviennent les proies du dessinateur qui les pose en « proies au ridicule ».

Répéter le même acte délétère chaque année, révèle la crédulité d'une personne qui ne comprend pas sa servitude et son ridicule. Car, tuer les oiseaux migrateurs est le sujet sous-jacent au dessin qui fait référence à un conflit opposant depuis plusieurs années les écologistes aux chasseurs de la Gironde qui en perpétuant une tradition vont à l'encontre d'une directive européenne la limitant. Cependant, la caricature s'attarde plus sur ceux qui tuent que sur la mort annoncée des oiseaux. Plus qu'à l'acte de chasser lui-même, les Verts (à travers le dessinateur), s'attaquent à des attitudes et des mentalités qu'ils voudraient modifier. Ils ne sont pas contre la chasse de façon catégorique, mais contre un état d'esprit qu'il est bien plus difficile de faire évoluer que le permis de chasse lui-même².

* *
*

L'influence sur l'article de la représentation culturelle véhiculée par la caricature se décline comme suit :

- Dès l'introduction, des sémèmes y font référence : /modéré/ de RAISONNABLEMENT s'oppose aux connotations de la caricature. RESPECT est l'antithèse du non-respect de la nature représentée par les déchets éparpillés.

¹ Donc davantage une itération, mais l'utilisation de « redondance » est ici, nous semble-t-il, mieux appropriée pour décrire le côté « inconscient » que le dessinateur veut donner aux propos de ses personnages : comme s'ils ne se rendaient pas compte du sens de leurs propos, ce qui contribue à l'humour véhiculé.

² Qui pourrait être supprimé par actes législatifs, on ne légifère pas sur la mentalité des gens.

- Le lecteur peut identifier dès le début de l'article ces chasseurs comme étant ceux dénoncés par les Verts.
- Les excès sont détaillés et confortent un peu plus le lecteur écologiste dans sa représentation socio-culturelle du chasseur irresponsable.

La surabondance de représentations peut renvoyer à d'autres images mentales que les écologistes dénoncent souvent : le plaisir de tuer voire de massacrer des animaux ; l'acharnement à vouloir perpétrer des traditions qui ne répondent plus aux critères invoqués lors de leur mise en application il y a près d'un siècle pour certaines (ces faits seront évoqués plus avant dans l'article). Cependant, la caricature véhicule des représentations que certains pourraient nommer « idées reçues » ce que les Verts dénoncent quand il s'agit des écologistes. Nous avons évoqué le taxème /IDÉES REÇUES/ qui est une caricature lexicale des écologistes, et qui, désormais associée à la caricature, tend à « renvoyer la balle » aux chasseurs : vous nous représentez comme tels, alors voici comment nous vous représentons. Chacun a sa caricature et les Verts tentent de supprimer les deux : la leur en proposant des solutions et en déclarant qu'ils ne sont pas hostiles à la chasse ; celle des chasseurs en expliquant que les abus ne sont pas des pratiques généralisées.

L'association entre les représentations données par la caricature et l'analyse sémique du texte, permet de visualiser les deux états de la chasse, l'état actuel et l'état que les Verts voudraient mettre en place :

Avant : Excès – Non respect

Changer en mettant en place de nouvelles règles pour :

Après : Faire évoluer les mentalités – Supprimer les excès – Respecter la nature

Le changement est axiologisé dans les réponses faites à la question du titre tout au long de l'article : ces réponses restent modérées. Le changement envisagé entre dans l'axiologie de la modération des Verts quand ils prévoient la modification d'une seule partie des pratiques cynégétiques.

La caricature donne une référence précise (visuelle) aux objets en présence dans le texte, il influence ses représentations. Cependant, le texte, qui tend à modérer l'aversion que les Verts pourraient prétendre avoir pour les chasseurs, influence à son tour la représentation de la référence iconographique qui devient un cas extrême de l'objet : la représentation des excès.

* *
*

LES MONDES QUI CHANGENT

En 1971, dans son best-seller, *Une société sans école*, Ivan Illich prônait le démantèlement de l'institution scolaire devenue, selon lui, contre-productive du fait de son gigantisme bureaucratique. [...] Quelque 20 années plus tard, les temps ont bien changé [a].

Pesanteurs bureaucratiques et obsession utilitaire

Une chose est certaine toutefois : le public scolaire a profondément changé [b] au cours de ces dernières années. Les sources d'information et d'activités qui concurrencent l'école se sont multipliées ; des jeunes issus de catégories sociales jusqu'alors écartées accèdent en masse à l'enseignement secondaire et supérieur ; enfin, la dualisation de la société génère des situations qui imposent au système éducatif de graves tensions. (Foing, 1994 : 175, 176)

Ce deuxième article, *Éducation - Pour une école laïque et nouvelle*, contient deux occurrences du verbe CHANGER. Ces changements sont des constats et les Verts envisagent un passage modéré vers une politique écologiste dans la continuité de ces constats.

L'éducation est un thème récurrent chez les écologistes qui élaborent des plans « d'éducation nouvelle » depuis les années soixante-dix en France. Les pionniers français sont I.Illich ou M.Bosquet¹, qui espéraient pouvoir bouleverser le système de l'éducation nationale. Ils voulaient que le changement passe par l'autonomie, l'autogestion, la prise en charge des gens par eux-mêmes et non par l'État.

L'école doit tout apprendre dès le plus jeune âge, par exemple la médecine pour se soigner soi-même, la plomberie ou la menuiserie pour le quotidien matériel. Ils étaient pour le développement de l'entraide et de la coopération à tous les niveaux de la société. M.Bosquet insiste sur le fait que la population n'est pas incitée à s'instruire, qu'il faudrait alors diminuer le temps de travail et encourager les gens à se cultiver pendant ce temps libre. L'opinion répandue chez les Verts fait surface dans la préface de l'ouvrage par R.Dumont qui prévoit une amélioration des conditions actuelles à la lumière de « toutes celles et ceux qui auront réfléchi, p.16 ». L'école serait le passage vers l'écologie et une meilleure compréhension du monde.

* *
*

Les Verts présentent un constat accompagné de la description du procès en cours d'accomplissement. Dans leur introduction, nous avons la description de ce qu'était le système scolaire avant les années soixante-dix selon I.Illich, et l'état d'esprit actuel de la population face au système scolaire.

¹ Bosquet, 1978 : 46.

Il apparaît qu'un premier changement a eu lieu dans les années soixante-dix, mais à petite échelle car « elle n'a jamais pris l'ampleur nécessaire ». Deux états s'opposent alors, celui dénigré par I. Illich, et celui mis en place après les critiques. Les auteurs se placent dans le domaine //SYSTEMES SCOLAIRES//, et nous présentent deux taxèmes : /SYSTEME TRADITIONNEL/ et /SYSTEME LIBERTAIRE/. Parmi les sémèmes, l'interprétation de UTOPIE LIBERTAIRE pose un dilemme : comment les Verts peuvent-ils envisager l'idéologie libertaire comme une utopie ?

Tableau 16 : Les sèmes de UTOPIE LIBERTAIRE

Sèmes génériques			
Inhérents		Afférents culturellement marqués	
UTOPIE	LIBERTAIRE	UTOPIE	LIBERTAIRE
abstrait	abstrait	bonheur	liberté
idéologie	idéologie	intense	intense
irréel		dysphorique	dysphorique

Les deux sémèmes sont liés morphosyntaxiquement dès l'instant où l'un – LIBERTAIRE – est l'adjectif épithète de l'autre – UTOPIE. Les sèmes s'associent d'abord par une isotopie mésogénérique du sème /abstrait/ ; puis par l'isotopie mésogénérique du trait /idéologie/ ; enfin, leurs sèmes inhérents se séparent dès l'instant où UTOPIE acquiert /irréel/. Cependant, liés par ces traits génériques, les sèmes poursuivent leur association et /irréel/ devient spécifique afférent à LIBERTAIRE. C'est ainsi que l'isotopie des sèmes génériques inhérents rejoint les sèmes afférents dont la charge significative est renforcée en raison de leur présence dans les deux sémèmes.

Dans le contexte, les auteurs ne peuvent pas échapper à cette représentation et ils associent au sémème des sèmes qui accèdent sa présence comme RÊVER : /abstrait/, /euphorique/ ; ajoute du crédit au sème inhérent /irréel/ de UTOPIE, mais s'agissant d'un rêve (et non d'un cauchemar), il ne peut être négatif. UTOPIE LIBERTAIRE est accredité et conserve le sème /intense/ par isotopie avec les sèmes précédents, et par opposition avec les sèmes des sémèmes du système auquel il s'oppose, ne serait-ce que l'exemple de GIGANTISME, intensif de « grand ». Malgré ces efforts lexicaux et sémantiques, les auteurs ne suppriment pas de façon définitive le sème /dysphorique/ de UTOPIE LIBERTAIRE. Il subsiste car les Verts ne cautionnent pas entièrement l'idée de I. Illich.

Ainsi, dans le domaine //SYSTEMES SCOLAIRES//, le taxème /CRÉATEURS DE SYSTEMES/ contient-il ILLICH opposé à l'État non lexicalisé. Les sémèmes représentants des

acteurs-militants avec I. Illich sont très globalisants et non personnels : BEAUCOUP, ON ; voire non lexicalisés : du crédit auprès de qui ? Les agents « accrédateurs » ne sont pas lexicalisés, les réseaux n'ont pas d'agents.

Le parcours interprétatif que nous pouvons dégager ici associe les sèmes précédents et les sèmes des taxèmes /SYSTÈME TRADITIONNEL/ et /SYSTÈME LIBERTAIRE/. La présence du sème /idéologie/ explicite le caractère politique des systèmes présentés, cependant il n'est qu'afférent car est inféré par le genre du discours : le programme politique. Un tel contexte est présent dans l'entour du texte car, en oubliant qu'il s'agit d'affrontements idéologiques, nous pourrions ne pas comprendre que la bureaucratie dénigrée est aussi la représentation de l'État hiérarchisé rejeté par le courant écologiste libertaire. Cette association peut s'interpréter de la sorte : dans le domaine //SYSTÈMES SCOLAIRES// il existe les taxèmes /SYSTÈME TRADITIONNEL/ et /SYSTÈME LIBERTAIRE/ correspondant chacun à un acteur, et tandis que l'un porte des sèmes mélioratifs mais apparemment irréalisables, l'autre véhicule des sèmes péjoratifs à supprimer. Le changement qui les sépare n'est pas lexicalisé peut-être en raison de sa faible portée sur l'ensemble du système dans lequel il oppose deux organisations dont l'une a disparu.

* *
*

Le changement présenté n'est pas l'œuvre des Verts ni d'une politique en particulier, il est le constat des effets de l'évolution sociale et économique de la société, il n'a pas d'acteur /humain/.

Le syntagme « Les temps ont bien changé » constitue un énoncé quasi figé en raison notamment de TEMPS qui est /inanimé/, /abstrait/ et /global/. L'énonciateur a presque perdu la signification propre des lexèmes du syntagme, TEMPS considéré comme un agent a pour référence la situation et non une durée. Cet acteur ne peut pas être sémantiquement agent du verbe, il ne peut pas contribuer au déroulement du procès. Son figement n'est pas complet dès l'instant où apparaît l'adverbe BIEN qui vient ajouter des sèmes relatifs à la quantité et non à la qualité. L'énoncé renvoie à la situation dans laquelle se déroule le procès : les aspects sociaux et économiques de la société. Nous sommes face à deux situations : celle d'avant « il y a vingt ans », la situation du système éducatif dénoncé par I. Illich, et la situation actuelle « Quelques vingt années plus tard ». Cependant les deux situations ne se font pas lexicalement écho puisque la première renvoie à des problèmes scolaires, et la deuxième à des problèmes

sociaux et économiques. Le changement se trouve entre les deux.

Le sème /intense/ apparaît par afférence dans le sémème PRODUIRE DES IGNORANTS en cooccurrence avec le syntagme « au lieu de transmettre la connaissance » qui conduit le lecteur à tenter de comprendre ce que font les gens à l'école si rien ne leur est transmis (AU LIEU DE : « à la place de ») ; utiliser le lexème *ignorant* dans un tel contexte est un paroxysme péjoratif pour le rôle de l'école. L'ignorance est donc la conséquence d'un certain « pouvoir » bureaucratique. Le sémème DEVENUE suppose un premier passage /accidentel/ /borné/ mais progressif et aux conséquences négatives, affectant le système scolaire. Nous ne savons rien sur ce qu'il était avant, ni comment il est devenu ce qu'il est. Les autres conséquences sont lexicalisées sous forme d'expressions à propos desquelles voici quelques explications qui permettront de justifier certains des sèmes précédents :

– « Des cours de maternelle aux bancs de l'université » : l'analogie entre les deux institutions est dévalorisante uniquement pour la deuxième qui acquiert par afférence le sème inhérent /débutant/ de MATERNELLE, et cette afférence infère le sème spécifique afférent /inférieur/, et donc /dysphorique/, à UNIVERSITÉ qui est une institution pour des études dites « supérieures ».

– « Les taux de scolarisation ont crevé les plafonds » : ce syntagme ne contient pas le sème /dysphorique/, au contraire, un pays pourrait se féliciter d'avoir de tels résultats. Cependant, la cause de ce taux est dans le syntagme précédent et confère au syntagme les sèmes /débutant/ et /dysphorique/ afférents, alors que le taux n'est constitué que d'élèves /débutant/ ce qui est /dysphorique/ pour le niveau universitaire. Les étudiants seraient donc assimilés aux « ignorants » du début du texte. Leur ignorance ne semble pas avoir les mêmes origines : dans le système passé, l'ignorance est la conséquence d'une organisation (bureaucratie /dysphorique/), dans l'état actuel, elle est la conséquence d'une volonté politique d'avoir « 80% de bacheliers ». Cette ignorance est annoncée par le sémème CONSOMMATEURS D'ÉCOLE dans lequel le morphème /consomm-/ infère à « école » les sèmes culturellement marqués /négatif/ venant de la « société de consommation ». L'école acquiert le statut de produit, objet renouvelable car « consommé », ce qui infère le sème /quantité/ et /absence de qualité/ culturellement présent quand la quantité est illimitée alors la qualité fait défaut.

* *

*

L'isotopie spécifique des sèmes /dysphorique/ et /intense/ se propage grâce à l'itération de ces sèmes au sein de sémèmes qui les contiennent de façon inhérente. Dans le tableau ci-dessous, les sémèmes dépourvus du sème l'acquièrent par afférence :

Tableau 17 : Le faisceau des isotopies de /dysphorique/ et /intense/

	sémèmes	/dysphorique/	/intense/
Système1	Gigantisme bureaucratique		+
	Contrôle	+	
Système2	Utopie libertaire		+
Système3	Chômage	+	
Conséquences1	Contre-productive	+	
	Ignorants	+	+
	Citoyens dépossédés	+	+
Conséquences3	Folle course		+
	Consommateurs d'école		+

Les deux sèmes constituent un faisceau isotopique dès l'instant où leur relation est une conjonction où l'un n'apparaît pas sans l'autre, tout sémème porteur d'une valeur négative est nécessairement intensifié soit par afférence, soit de façon inhérente. Nous pouvons y déceler une implication où /intense/ implique /dysphorique/ dès lors que les deux premiers systèmes sont /intense/ avant d'être négatifs.

* *
*

Entre les deux occurrences de CHANGER, une sous-partie nous révèle l'état actuel de l'institution scolaire qui, selon les Verts, n'a pas subi le changement souhaité puisqu'elle ne répond pas à leurs attentes. L'énonciation de ce que la société attend de l'école paraît excessive pour deux raisons : 1/la liste est longue et 2/présentée en une seule longue phrase ce qui stylistiquement n'est jamais recommandable. Une telle abondance d'exigences n'est ni réprouvée ni approuvée, elle fait figure d'un constat des demandes sociales. Il ne s'agit donc pas d'un état de faits à changer.

Par la suite les auteurs énoncent des bilans, puis dénoncent « le maintien de la ségrégation sociale ». L'implicite est politiquement marqué : le sème spécifique /dysphorique/ s'associe à SÉGRÉGATION SOCIALE et représente l'idéologie des Verts à propos de cette pratique. Il s'agirait du premier état à changer.

Le thème de la « bureaucratie » réapparaît et cette fois il n'est plus « gigantesque », mais « dégénèrescent ». Le sème spécifique /dysphorique/ lui reste donc associé ; nous aurions un deuxième état à changer.

* *
*

La deuxième occurrence de CHANGER est dans « le public scolaire a profondément changé au cours de ces dernières années », un énoncé quasi figé où le sujet reste vague et le procès imprécis. Le procès est actualisé par la présence d'un adverbe PROFONDÉMENT qui lui confère une qualité et une quantité mesurables ; enfin, l'acteur du changement reste indéfini mais la dimension /humain/ lui confère la qualité d'agent possible.

Les Verts se posent alors comme patients d'un changement qu'ils subissent, et vont énoncer les conséquences qu'il engendre et sur lesquelles ils devront se fonder pour appliquer leur politique. L'état² du constat du changement passé est décrit, et nous entrons alors dans un nouveau taxème /PUBLIC SCOLAIRE/ du domaine //SYSTÈMES SCOLAIRES// qui s'attache à expliciter l'état des bénéficiaires du système : les élèves. Ils sont caractérisés par la phrase « des jeunes issus de catégories sociales jusqu'alors écartées accèdent en masse à l'enseignement secondaire et supérieur ». Ainsi le sémème PUBLIC SCOLAIRE contient-il le sème spécifique afférent /toutes les classes sociales/, qui permet l'interprétation de cette phrase. Il engage à supposer que le sémème ne contenait pas ce sème dans l'état¹ du changement et fait écho au sémème SÉGRÉGATION SOCIALE associé à /dysphorique/. Ce parallèle tend à confirmer l'afférence du sème spécifique /euphorique/ que nous pouvons désormais associer à PUBLIC SCOLAIRE ; il n'y a pas explicitement un sémème porteur de ces sèmes dès l'instant où PUBLIC SCOLAIRE joint les deux états de cette entité en une : le public d'avant et celui d'après le changement.

Nous avons établi les deux états relatifs au passage qui n'est qu'accidentel car il n'affecte qu'une partie de l'objet en question, ce dernier n'est pas intrinsèquement « changer » voire « remplacer » par un autre ; il subit une modification de son état :

État1 PUBLIC SCOLAIRE

a.SÉGRÉGATION SOCIALE /dysphorique/

b....

→ /passage accidentel/ →

État2 PUBLIC SCOLAIRE

a. absence de ségrégation /euphorique/

b. idem b. de l'état1

* *
*

La grande tâche de l'heure, c'est donc d'assurer le passage à un enseignement de masse qui soit aussi de qualité. (Foing, 1994 : 176)

Cette phrase contient les sèmes /toutes les classes sociales/, /euphorique/ ainsi que /grande valeur/ et /ordre/ (y compris la valeur et la qualité de la bureaucratie déjà dénoncée). Comme sème afférent nous trouvons /cultivé/ grâce au sémème DE QUALITÉ qui accrédié alors /euphorique/. L'énonciateur envisage un « passage » dont les objets sont multiples : 1/ENSEIGNEMENT DE MASSE, dont il a déjà été question de façon négative dans CONSOMMATEURS D'ÉCOLE ; 2/ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ, qui s'oppose au sémème IGNORANTS et au syntagme « des cours de maternelle aux bancs de l'université » ; ainsi qu'au sémème DÉGÉNÉRESCENCE BUREAUCRATIQUE, puisque c'est le système dans son ensemble qui est remis en question. Comme pour le changement dont a été affecté le PUBLIC SCOLAIRE, le changement envisagé par les Verts sera aussi un /passage accidentel/ n'affectant qu'une partie de l'institution scolaire : l'enseignement de masse est déjà en place, seule la qualité fait défaut.

* *
*

Dans la suite de l'article, les Verts présentent leur projet de développer la qualité de l'enseignement scolaire, et leur procédure atteint son apogée dans un titre qui énonce le type de procès qu'ils mettront en place : « Propositions pour rénover l'école »¹. Dans un premier temps, le sémème RÉNOVER fait écho au sémème NOUVELLE du titre de l'article, et dans un deuxième temps, s'oppose sémiquement à DÉMANTÈLEMENT, premier procès énoncé dans la chronologie des passages rencontrés dans l'article.

Parlant du même objet – le système scolaire – les énonciateurs n'envisagent pas les mêmes procès à son égard : I. Illich développe l'idée d'un /passage essentiel/, radical, donc /intense/ ; en revanche les Verts, dans les deux occurrences qui caractérisent leur vision du passage à opérer, prônent des passages modérés, mais insistent sur leurs spécificités novatrices présentes dans RÉNOVER (étymologiquement) et dans NOUVELLE.

Ainsi, le taxème /PROPOSITION DE SYSTÈME/ du domaine //SYSTÈMES SCOLAIRES// contient les deux sémèmes DÉMANTÈLEMENT et RÉNOVER, séparés dans l'article et aux sèmes opposés. Les Verts se démarquent alors de I. Illich quelque peu radical dans ses propositions,

¹ Foing, 1994 : 181.

et citent des auteurs davantage modérés : Rousseau, Steiner et Freinet¹.

La modération de l'axiologie du /Changement/ des Verts fait surface dans RÉNOVER qui évoque une remise à neuf de l'ancien : conserver les fondements initiaux en les améliorant et en les adaptant aux nouvelles conditions sociales et économiques imposées par les changements passés. Le sème /modéré/ de RÉNOVER est présent dans d'autres sémèmes qui jalonnent l'article : DÉVELOPPER, DÉVELOPPEMENT, S'ADAPTER.

Nous avons un nouveau faisceau d'isotopies spécifiques – grâce à l'itération des sèmes /euphorique/ et /modéré/ dans les procès qui caractérisent les espoirs des Verts – qui s'oppose au précédent faisceau révélateur des procès rejetés par les Verts.

* *

*

Les deux changements sont presque analogues aux plans morphosyntaxiques, et sémantiques : ils sont des /passages accidentels/. Le premier changement réside dans le système : le système d'avant le changement était fondé sur des enjeux politiques, le système actuel est fondé sur des enjeux socio-économiques. Dans le deuxième changement, c'est uniquement une partie de l'état du public scolaire qui a changé.

La permanence de changements /passage accidentel/ réitère le sème spécifique /modéré/ qui souvent l'accompagne. Ainsi, les faisceaux isotopiques se poursuivent jusqu'en fin d'article : /dysphorique/ conjoint à /intense/, et /euphorique/ conjoint à /modéré/.

Les changements décrits par les auteurs appartiennent au type « modéré » qu'ils affectionnent et utilisent pour élaborer leurs fondements politiques.

* *

*

¹ Cités p.180. Ces auteurs sont les instigateurs d'écoles dites « nouvelles » pour leur caractère déviant par rapport à l'institution scolaire nationale, et ont aujourd'hui des adeptes et des écoles : l'école Steiner-Waldorf fondée sur les principes de l'anthroposophie, l'école Freinet fondée sur les principes d'auto et hétéro-apprentissages (ICEM-Pédagogie Freinet : Institut Coopératif de l'École Moderne).

CONCLUSION

Ces analyses nous conduisent à conclure que le verbe *changer* est manipulé par le politique.

Au plan aspectuel, les occurrences du corpus représentent des seuils : les aspects inchoatif et télique s'associent ; situation inhabituelle pour ce verbe qui décrit alors un procès dans son entier. Bien que le verbe *changer*, dans le programme politique du parti, signifie toujours le passage d'un état1 vers un état2 il ne s'agit pas d'une fracture radicale mais d'une évolution progressive.

Les auteurs du programme semblent mesurer les conséquences sémantiques et pragmatiques de l'utilisation d'un tel verbe après examen de leurs choix lexicaux : les verbes moins radicaux et duratifs *évoluer* et *développer* sont davantage présents que *changer*.

Au plan agentif, nous pouvons conclure à un « camouflage » de l'agent du changement. Ce phénomène, qui s'associe à des procès de changements modérés, révèle une tendance à la modération dans l'action voire dans l'engagement politique vis-à-vis du changement. Le programme des Verts ne décrit pas des intentions de bouleversement (branche radicale de la signification de *changer*), mais les auteurs tracent une voie à suivre dès la première occurrence¹, celle d'une évolution accompagnée d'un développement (branches modérées de la signification de *changer*).

Au plan sémantique, le programme révèle deux sens de *changer*, un premier dans l'énonciation des propositions des Verts qui fait appel aux sèmes /passage accidentel/, /conservation objet/, /euphorique/ ; un deuxième qui représente les constats négatifs des adversaires et les propositions des Verts quand il s'agit d'atteindre un équilibre, et dans ces occurrences le verbe a les sèmes /passage essentiel/, /disparition objet/, /dysphorique/.

Le verbe *changer* dysphorique confirme le désir d'un objectif à atteindre grâce à des moyens radicaux masqués en contexte par la présence des verbes au sémantisme modéré. Le constat est qu'imposer une signification c'est imposer une forme politique.

Ainsi, le projet politique est autant une organisation du corps social qu'une réorganisation sémantique des lexèmes ; en d'autres termes, le politique ne se joue pas seulement sur un plan organisationnel mais aussi sur un plan discursif grâce à l'utilisation détournée de la langue.

* *
*

L'isotopie d'une certaine forme d'intensité serait extraite des fondements de la politique écologiste française qui reflète un sentiment balancé entre le désir de « changer tout » dans une société qui idéologiquement ne leur convient pas (extrémisme mais dysphorie), et le désir de ne pas perdre certains acquis et donc oublier toute « révolution verte » possible (modéré mais euphorique).

Changer est étymologiquement un passage radical. De ce fait, évoquer le changement à l'aide du verbe *changer* dans un programme politique induit a priori la représentation d'une stratégie politique radicalement opposée aux politiques antérieures. Évoquer le changement, c'est présupposer un engagement à long terme des protagonistes (politiciens et électeurs), c'est finalement ce qu'envisage tout homme politique soucieux de voir ses idées se concrétiser. Le passage serait donc intrinsèquement le procès de tout programme politique. Cependant, chaque politique l'utilisera à la hauteur de ses ambitions de « rupture ». Les Verts présentent dans leur programme deux façons d'utiliser le passage : une manière radicale peu usitée car impliquant trop de conditions externes aux pouvoirs du parti et de ses dirigeants (beaucoup d'adhérents, un maintien strict des règles à long terme et par tous) ; une manière modérée, davantage applicable que la première, qui se fonde sur un changement-développement-évolution et qui supprime la rupture au profit d'un continuum évolutionniste pérenne dans l'acception lexicale « le développement soutenable ».

Malgré la très faible présence lexicale de *changer* dans le programme, il est la représentation ultime, le « générique » ou hypéronyme du passage sémantique et politique ce qui tend à justifier sa mise en exergue dans le slogan des Verts « Changer tout ».

* *
*

Nous avons constaté que ce slogan a porté ses fruits. En 1998 aux élections régionales, la coalition gouvernementale reprend le slogan en le modifiant, il devient : *Ensemble, ça change tout*. Lors des mêmes élections d'autres mouvements de gauche utilisent le sème /passage/ :

- *À gauche autrement* : liste soutenue par LCR, SELS et la CAP (mouvements radicaux de gauche)
- *Ensemble, votons pour réussir le changement* : par le PCF

¹ Dans la chronologie de l'ouvrage il s'agit de l'article « Ni droite ni gauche ».

En 1999 pour les élections des représentants au Parlement européen, les esprits sont au changement :

- *Bouge l'Europe !* : PCF
- *Ensemble, nous pouvons encore changer l'Europe* : RPF
- *Pour une France libre, changeons d'Europe* : FN
- *Pour une autre Europe* : Lutte Ouvrière, LCR
- *Réinventons l'Europe* : Les Verts

Rappelons que le /Changement/ apparaissait déjà dans des slogans politiques en 1974 pour les élections présidentielles : *Le changement dans la continuité* de Giscard d'Estaing, puis en 1981 : *La force tranquille* de Mitterrand. Ces deux slogans – des passages proches de *évoluer* – sont accompagnés de traits sémantiques atténuatifs présents dans CONTINUITÉ et TRANQUILLE, qui contribuent à l'émergence d'une modération durative inférée à CHANGEMENT dans le premier et à FORCE dans le second. Le dynamisme du passage est effacé au profit du quasi-statisme d'une lente évolution essentiellement dans le deuxième ; la pérennité de l'état précédent dans le premier slogan envisage un mouvement absent du deuxième. Beaucoup de différences opposent ces deux slogans à celui des Verts :

- Au plan syntaxique : de la phrase nominale (agent) à la phrase minimale des Verts.
- Au plan sémantique : du non-changement au changement radical.
- Au plan argumentatif : de l'explication à l'action présente grâce à l'infinitif /atténuatif/, /inchoatif/ et /non borné/.
- Au plan communicationnel : de l'homme au groupe (l'infinitif s'adresse à tous).

Ces différences mettent en exergue le caractère euphorique du slogan des Verts par rapport aux deux autres qui paraissent alors dysphoriques, presque statiques et paternalistes. Ce slogan reflète le dynamisme dont se prévalent les Verts. En outre, utiliser un verbe « nu », presque lexicographique, c'est soit le « dépouiller » de tous ses sens, soit les envisager tous¹.

Le substantif *tout* (en plus de son sens « ensemble des choses ») peut servir de métaphore sémantique et pragmatique, désignant la manière dont il faut comprendre le verbe : en prenant 'toutes' ses acceptions lexicographiques.

¹ Tel le disque des couleurs, dépourvu de couleurs quand on le fait tourner car il les contient toutes ; l'absence de l'une lui ferait perdre sa blancheur unique.

* *
*

Selon Reboul¹, interpréter un slogan revient à formuler son sens implicite et souvent à lui supprimer son impact politique. Le slogan est une « *pensée arrêtée* », il ne permet pas de réfléchir : il est sommaire, il faut donc le croire. L'expliciter c'est réfléchir. Retenons que ce slogan répond aux trois fonctions suivantes :

1. Rallier autour et contre : chez les Verts il s'agit de rallier les hommes davantage dans un groupe qu'autour d'un chef.
2. Accrocher l'œil et l'esprit de l'énonciataire afin de l'entraîner vers un faire-faire qui est le vote : l'infinitif inchoatif invite à voter pour quelque chose de nouveau qui reste à mettre en place ensemble (car pas d'agent précis : tous sont agents).
3. Résumer le projet politique : le slogan doit énoncer clairement comment la politique en question se démarque des autres et propose un autre projet. « Changer » envisage un passage vers quelque chose de différent, et ce qui est novateur c'est la présence de « tout » globalisant, indéfini et radicalisant le déroulement du procès de *changer*.

Pour conclure, les Verts ne veulent pas « changer tout » mais « réformer ». Ce dernier lexème n'aurait pas autant de pouvoir d'accroche que *changer* qui a un pouvoir d'accroche non négligeable. L'intensité présente dans *changer* est absente d'une réforme qui se veut positive pour l'avenir. Le programme des Verts modère le /Changement/, lui assigne un retour aux formes primitives que son noyau sémique n'avait pas prévu et l'associe à une durativité qui n'apparaît pas dans ses origines.

¹ Reboul, 1975 : 92, 117.

* *
*

Nous avons commencé en affirmant que le discours politique manipule la langue, et le constat est d'autant plus frappant qu'il s'agit d'un verbe « neutre » politiquement, c'est du moins ce que nous en pensions a priori.

Il apparaît que le verbe révèle un sens que le politique va utiliser à des fins programmatiques ce qui fait des auteurs du programme politique des innovateurs au plan sémantique.

BIBLIOGRAPHIE

LES RÉFÉRENCES CITÉES

- ABEILLÉ Anne. 1993, *Les Nouvelles syntaxes. Grammaire d'unification et analyse du français*, Paris: Armand Colin.
- AUSTIN John Langsha. 1970, *Quand dire c'est faire*, Paris: Seuil.
- BARTHES Roland. 1964, Rhétorique de l'image. *Communications*, n° 4, p. 40-51.
- BARTHES Roland. 1970, L'Ancienne Rhétorique - Aide-mémoire. *Communications*, n° 16, p. 172-223.
- BATAILLE Phillipe. 1999, *Comment les femmes changent la politique - Et pourquoi les hommes résistent*, Paris: La Découverte.
- BAUDELAIRE Charles. 1972, L'Albatros. Dans, *Les Fleurs du mal*. Gallimard, Paris, p. 36.
- BAUMBERGER Peter F. (ss.prés.). 1989, Corpus 1. Dans, *Encyclopædia Universalis*. Paris.
- BENNAHMIA Jean-Luc et ROCHE Agnès. 1992, *Des Verts de toutes les couleurs, histoire et sociologie du mouvement écologiste*, Paris: Albin Michel.
- BERNARD Yves et COLLI Jean-Claude. 1996, *Dictionnaire économique et financier*, Paris: Seuil.
- BOGACKI Krzysztof et LEWICKA Halina. 1983, *Dictionnaire sémantique et syntaxique des verbes français*, Warszawa, Pologne: Panstwowe Wydawnictwo Naukowe.
- BOOKCHIN Murray et FOREMAN Dave. 1994, *Quelle écologie radicale ? Écologie sociale et écologie profonde en débat*, Lyon: L'atelier de création libertaire.
- BOSQUET Michel. 1978, *Écologie et politique*, Paris: Seuil.
- BOY Daniel, LESEIGNEUR Jacques Vincent et ROCHE Agnès. 1995, *L'écologie au pouvoir*, Paris: Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- BRUNDTLAND Gro Harlem. 1988, *Notre avenir à tous*, Québec, Canada: Le Fleuve.
- CARTON Daniel. 1993, La préparation des élections législatives - Le vade-mecum du candidat UDF. *Le Monde*, 24 janvier.
- CAVALLA Cristelle. 2001, Nord/Sud : de nouvelles définitions écologistes. Lyon: Sous presse les actes du colloque "Les mots de l'espace pour dire la conflictualité sociale" Langues, Textes, Images (EA 1996), Centre de politologie de Lyon CERIEP (EA 662) et Analyse de corpus linguistiques, usages, traitements (UMR 8503, ENS), à l'Université Lumière Lyon II, l'Institut d'Études Politiques de Lyon et à l'ENS de Lettres et Sciences Humaines de Lyon, 18-20 octobre 2001.
- CAVALLA Cristelle. 2002, Les 'peuples' dans le programme des Verts en 1994. Dans *Le peuple. Figures et Concepts. Entre identité et souveraineté*, ss.dir. Hélène Desbrousses, Bernard Peloille et Gérard Raulet. Paris: François-Xavier de Guibert.
- CAVALLA Cristelle, FAUGERAS Marie-Paule et SAILLANT Carole. 1996, Présentation et réflexions à propos des grammaires d'unification décrites dans *Les Nouvelles syntaxes - Grammaires d'unification et analyse du français* de A.Abeillé. Lyon: EA1999 Langue, Textes et Images, GDR Rhéma, Université Lumière Lyon II, 14 juin.
- CHANSOU Michel. 1994, Développement durable, un nouveau terme clé dans les discours politiques. *Mots, les Langages du politique*, n° 39, p. 99-105.

- CHARBONNEAU Jean-Pierre, FRIEDEL Henri et DUMONT René. 1977, *Encyclopédie de l'écologie - Le présent en question*, Paris: Larousse.
- Charlie Hebdo. 2000, Une lettre de "Charlie Hebdo". *Le Monde*, 28 mars, p. 22.
- COQUET Jean-Claude. 1984, *Le discours et son sujet - 1. Essai de grammaire modale*, Paris: Méridiens Klincksieck.
- CORBIN Danielle. 1983, Le monde étrange des dictionnaires : La créativité lexicale, le lexicographe et le linguiste. *Lexique*, n° 2, p. 43-68.
- CORBIN Pierre. 1985, Le monde étrange des dictionnaires : le commerce des mots. *Lexique*, n° 3, p. 65-124.
- CREISSELS Denis. 1995, *Éléments de syntaxe générale*, Paris: Presses Universitaires de France.
- CULIOLI Antoine. 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations tome 1*, Paris: Ophrys.
- DARD Pierre. 1995, La sémiotique interprétative de François Rastier. *Sémiotique et Bible*, n° 77, p. 3-23.
- DELANGLADE Sabine. 2000, Internet tous en scène. *L'Express international*, n° 2547, p. 64-72.
- DIK Simon C. 1994, Verbal semantics in Functional Grammar. Dans, *Terme, Aspect and Action, Empirical and Theoretical Contributions to Language Typology*. Mouton de Gruyter, Berlin, p. 23-42.
- DROUIN Vincent. 1995, *Enquêtes sur les générations et la politique, 1958-1995*, Paris: L'Harmattan.
- DUMARSAIS (César Chesneau, Sieur). 1988, *Des tropes ou des différents sens*, Paris: Flammarion.
- DUMONT René. 1973, *L'Utopie ou la mort !*, Paris: Seuil.
- DUPONT Pierre. 1983, *Éléments logico-sémantiques pour une analyse du français*. Doctorat ès-Lettres, Lyon: Université Lumière Lyon II.
- DUPRÉ Paul. 1959, *Encyclopédie des citations*, Paris: Trévisse.
- DURAND-DESKA Anna. 1997, Sur la morphologie de l'imperfectif. *Travaux*, n° 14, p. 45-58.
- Écologistes et Radicaux De Gauche. 1998, La Loire d'abord. Volume, p. circulaire électorale, élections régionales, Rhône-Alpes.
- Encyclopaedia Universalis. 1989a, *Lamarck*, Paris: rédacteur Charles Bocquet, Encyclopaedia Universalis.
- Encyclopaedia Universalis. 1989b, *Spencer*, Paris: rédacteur Bernard Valade, Encyclopaedia Universalis.
- Encyclopaedia Universalis. 1989c, *Teilhard de Chardin*, Paris: rédacteur Claude Cuénot, Encyclopaedia Universalis.
- Entente des Écologistes. 1993, Croissance et écologie.
- FAUCHER Florence. 1999, *Les habits verts de la politique*, Paris: Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- FERRY Luc. 1992, *Le nouvel ordre écologique : l'arbre, l'animal et l'homme*, Paris: Grasset.

- FOING Dominique. 1994, *Le livre des Verts - Dictionnaire de l'écologie politique*, Paris: Félin.
- FONTANILLE Jacques (ss.dir.). 1995, *Le Devenir : actes du Colloque Linguistique et sémiotique III, tenu à l'Université de Limoges, les 2-3-4 décembre 1993*, Limoges: Presses Universitaires de Limoges.
- FRANÇOIS Jacques. 1989, *Changement, causation, action. Trois catégories sémantiques fondamentales du lexique verbal français et allemand*, Genève: Droz.
- FRIEDEL Henri. 1980, *Dictionnaire de l'Écologie et de l'Environnement*, Paris: Larousse.
- GART, ADEME, PREDIT ET UTP. 2001, *Mobiscopie. Opinion des Français sur les déplacements urbains*, Paris: GART.
- GEE James Paul. 1999, *An introduction to Discourse Analysis - Theory and method*, London: Routledge.
- Génération Écologie. 1996a, Une planète à réussir. *La Charte de Génération Écologie*.
- Génération Écologie. 1996b, Développer l'autonomie des personnes. *La Charte de Génération Écologie*.
- GOSSELIN Laurent. 1996, *Sémantique de la temporalité en français - Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-Neuve: Duculot.
- GREIMAS Algirda Julien. 1966, *Sémantique structurale - Recherche de méthode*, Paris: Presses Universitaires de France.
- GRÉVISSE Maurice. 1993, *Le bon usage, grammaire française*, Paris: treizième édition refondue par André Goosse, Duculot.
- GROSS Maurice. 1986, *Grammaire transformationnelle du français - syntaxe du verbe*, Malakoff: nouvelle édition, Cantilène.
- GUILBERT Louis. 1975, *La Créativité lexicale*, Paris: Larousse université, collection Langue et Langage.
- HARRIS Zellig Sabbettai. 1951, *Methods in Structural Linguistics*, Chicago: University of Chicago press.
- HARRIS Zellig Sabbettai. 1969, L'Analyse du discours. *Langages*, n° 13, p. 9-45.
- IMBS Paul et QUÉMADA Bernard. 1977, *Trésor de la Langue Française - Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle (1789-1960)*, Paris: Centre National pour la Recherche Scientifique.
- JACOB Jean. 1995, *Les sources de l'écologie politique*, Paris: Seuil.
- JEAMBAR Denis. 2000, Spécial : La Nouvelle économie. *L'Express international*, n° 2547.
- KELLER Thomas. 1993, *Les Verts allemands, un conservatisme alternatif*, Paris: L'Harmattan, Collection " Environnement ".
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine et MOUILLAUD Maurice. 1984, *Le discours politique*, Lyon: Presses Universitaires de Lyon.
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine. 1986, *L'implicite*, Paris: Armand Colin.
- KLEIBER Georges. 1990, *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Paris: Presses Universitaires de France.

- LAMARCK Jean-Baptiste de Monet (Baron de). 1970, Philosophie zoologique. Dans, *Sophia : la Connaissance tome1*. Hatier, Paris, p. 399-400.
- LANGACKER Ron. 1991, Noms et verbes. *Communications*, n° 53, p. 103-153.
- LECLÈRE Christian. 1990, Organisation du lexique grammaire des verbes français. *Langue Française*, n° 87, p.
- LEEMAN-BOUX Danièle. 1994, *Grammaire du verbe français, des formes au sens*, Tours: Nathan.
- LENOBLE Robert. 1990, *Histoire de l'idée de nature*, Paris: Albin Michel.
- Les Alternatifs. 1998, Projet de fonctionnement : déclaration de principes. *Rouge et Vert, socialisme, écologie, autogestion*, n° 332, p. 5.
- Les Verts. 1993, Les Verts et les transports. Brochure éditée et diffusée par ECODIF, Paris.
- Les Verts. 1997, Limitons l'automobile pour faire respirer la ville. Brochure destinée aux adhérents ou diffusée dans les locaux des Verts.
- LIPIETZ Alain. 2001, *Qu'est-ce que l'écologie politique ? La grande transformation du XXI^e siècle*, Paris: La découverte.
- Lutte Ouvrière et Ligue Communiste Révolutionnaire. 1999, *Pour une autre Europe*. Circulaires électorales des élections des représentants au parlement européen.
- MAINGUENEAU Dominique. 1976, *Initiation aux méthodes de l'analyse du discours - Problèmes et perspectives*, Paris: Hachette.
- MAINGUENEAU Dominique. 1987, *Nouvelles tendances en analyse du discours*, Paris: Hachette.
- MALDIDIER Denise. 1971, Le discours politique de la guerre d'Algérie : approche synchronique et diachronique. *Langages*, n° 23, p. 57-70.
- MARCELLESI Jean-Baptiste. 1971, Éléments pour une analyse contrastive du discours politique. *Langages*, n° 23, p. 25-55.
- MARCELLESI Jean-Baptiste. 1976, Analyse de discours à entrée lexicale (application à un corpus de 1924 à 1925). *Langages*, n° 41, p. 79-123.
- MARCELLESI Jean-Baptiste. 1984, L'analyse du discours à entrée lexicale (ADEL) : principes théoriques et méthodologiques. Dans, *Le discours politique*. Presses Universitaires de Lyon, Lyon, p. 298p.
- MARCELLESI Jean-Baptiste et Marcellesi Christiane. 1969, Les études du lexique : points de vue et perspectives. *Langue Française*, n° 2, p. 104-125.
- MARQUIS Éric. 1999, *Le Nouveau livre des Verts - Et si le vert était la couleur de XXI^e siècle ?*, Paris: Félin.
- MAZIÈRE Francine. 1985, Le dictionnaire déshabillé par ses préfaces. *Lexique*, n° 3, p. 33-45.
- MÉNY Yves. 1987, *Politique comparée - Les démocraties : États-Unis, Grande-Bretagne, Italie, R.F.A.*, Paris: Montchrétien.
- MOK Q.I.M. 1983, Dictionnaire et dérivation. *Lexique*, n° 2, p. 69-77.
- NEEDERMEYER Louis. 1995, Je n'ai rien dit. Dans, *Paroles de Révoltes*. Albin Michel, Paris.
- NESPOULOUS Jean-Luc. 1993, *Tendances actuelles en linguistique générale*, Neuchâtel: Delachaux et Niestlé.

- NICOLAS Anne. 1985, Présentation. *Lexique*, n° 3, p. 7-9.
- PANSARD BESSON Robert. 1998, *La légende des sciences*, Paris: Document La Cinquième.
- PÉCHOIN Daniel (ss.dir.). 1991, *Des mots aux idées, des idées aux mots*, Paris: Thésaurus, Larousse.
- PICOCHÉ Jacqueline. 1980, Les degrés de l'altérité et le signifié de puissance de quelques verbes exprimant l'idée de "(faire) devenir autre". *Travaux de linguistique et de littérature*, t.18, p. 165-172.
- PICOCHÉ Jacqueline. 1992, *Précis de lexicologie française - L'étude et l'enseignement du vocabulaire*, Paris: Nathan Université.
- POTTIER Bernard. 1992, *Théorie et analyse en linguistique*, Paris: Hachette.
- PRENDIVILLE Brendan. 1993, *L'écologie, la politique autrement ? Culture, sociologie et histoire des écologistes*, Paris: L'Harmattan.
- RASTIER François. 1989, *Sens et textualité*, Paris: Hachette Supérieur Université, Langue, Linguistique, Communication, collection dirigée par Bernard Quémada.
- RASTIER François. 1991, *Sémantique et recherches cognitives*, Paris: Presses Universitaires de France, Formes sémiotiques.
- RASTIER François. 1992, La sémantique unifiée, aide-mémoire. *Documents du CNRS-LIMSI*, n° 3.
- RASTIER François. 1994, Sémantique pour l'analyse de la linguistique à l'informatique. Dans, *Syntaxe et sémantique : interactions dans une grammaire d'unification*. en collaboration avec Anne Abeillé et Marc Cavazza, Sciences cognitives, Masson, Paris, p. 141-165.
- RASTIER François. 1996a, Pour une sémantique des textes - questions d'épistémologie. Dans, *Textes et sens*. études publiées par F.Rastier, Didier Érudition, Paris, p. 9-35.
- RASTIER François. 1996b, *Sémantique interprétative*, Paris: Presses Universitaires de France.
- RASTIER François. 1998, Le Problème épistémologique du contexte et le statut de l'interprétation dans les sciences du langage. *Langages*, n° 129, p. 97-111.
- RASTIER François. 2001a, *Arts et sciences du texte*, Paris: Presses Universitaires de France.
- RASTIER François. 2001b, Sémiotique et sciences de la culture. *Linx*, 44-45, p. 149-168.
- REBOUL Olivier. 1975, *Le Slogan*, Bruxelles: Complexe.
- RÉMI-GIRAUD Sylvianne. 1996, Le micro-champ lexical français : peuple, nation, État, pays, patrie. Dans, *Les mots de la nation*. Presses universitaires de Lyon, Lyon, p. 19-39.
- REY Alain. 1983, La lexicographie française : rétrospective et perspectives. *Lexique*, n° 2, p. 11-24.
- REY Alain. 1994a, *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris: Dictionnaires Le Robert.
- REY Alain. 1994b, *Nouveau Petit Robert, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris: Dictionnaires le Robert.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René. 1994, *Grammaire méthodique du français*, Paris: deuxième édition 1996, Presses Universitaires de France, Linguistique Nouvelle.

- RIHOUX Benoît. 2002, Un modèle de changement organisationnel : ouvert, inclusif et conjoncturel. Paris: Colloque AFSP (Association française de sciences politiques) "Les tendances récentes de l'étude des partis politiques dans la science politique française : organisations, réseaux, acteurs", 31 janvier, 1er février.
- SAINTENY Guillaume. 1991, *Les Verts*, Paris: Presses Universitaires de France.
- SAMUEL Pierre, GAUTIER Yves et SACHS Ignacy. 1976, *L'Homme et son environnement*, Paris: CEPL.
- SAUSSURE Ferdinand. 1964, *Cours de linguistique générale, Chapitre II - Les entités concrètes de la langue*, Paris: Payot.
- SEARLE John R. 1972, *Les Actes de langage - Essai de philosophie du langage*, Paris: Hermann.
- SEARLE John R. 1982, *Sens et expression - études de la théorie des actes de langage*, Paris: Minuit.
- SERRES Michel. 1990, *Le contrat naturel*, Paris: François Bourin.
- TEILHARD DE CHARDIN Pierre. 1956, *La place de l'homme dans la Nature*, Paris: Albin Michel.
- TESNIÈRE Lucien. 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris: deuxième édition 1965, Klincksieck.
- TORT Patrick. 1996, *Dictionnaire du Darwinisme et de l'Évolution*, Paris: Presses Universitaires de France.
- TROGNON Alain et LARRUE Janine. 1994, *Pragmatique du discours politique*, Paris: Armand Colin.
- VAN VALIN Robert et LAPOLLA Randy. 1997, *Syntax - Structure, meaning and function*, Cambridge: Cambridge University Press.
- VIALATTE Jérôme. 1996, *Les partis Verts en Europe occidentale*, Paris: Économica.
- WEINRICH Harald. 1973, *Le Temps*, Paris: Seuil, première édition "Tempus" en allemand : 1964, Stuttgart.
- WEINRICH Harald. 1989, *Grammaire textuelle du français*, Paris: Didier / Hatier.
- WILLEMS Dominique. 1981, *Syntaxe, lexicque et sémantique : les constructions verbales*, Gand: version remaniée et abrégée d'une thèse soutenue à Gand en 1975, Rijksuniversiteit Gent.
- ZUCCHI Sandro. 1999, Incomplete Events, Intensionality and Imperfective Aspect. *Natural Language Semantics*, volume 7, n° 2, p. 179-215.
- ZUINDEAU Bertrand (ss.dir.). 2000, *Développement durable et territoire*, Paris: Presses Universitaires du Septentrion.

LES RÉFÉRENCES PRISES SUR INTERNET

Chasse Pêche Nature et Traditions, page consultée en ligne le 12 décembre 2001, adresse: perso.wanadoo.fr/cpnt/index.htm

Génération Écologie : "les bleus", page consultée en ligne le 9 août 2002, adresse: <http://www.generation-ecologie.com/>

Je n'ai rien dit : Niemöller Martin, 1942, page consultée en ligne le 22 avril 2001, adresse: <http://www.us-israel.org/jsource/biography/niemoeller.html> ou assoc.wanadoo.fr/amisnature-colombes/nouvelles/autriche.htm

La Sémantique des thèmes ou le voyage sentimental : François Rastier, 1995, page consultée en ligne le 18 juillet 2002, adresse: http://www.revue-texto.net/nouveautes/FR_LaSemantiqueDesThemes.html

Texto. Glossaire de sémantique interprétative, page consultée en ligne le 9 août 2002, adresse: <http://www.revue-texto.net/Biblio/Biblio.html>

ANNEXES

ANNEXE 1

LA TABLE DES MATIÈRE DU LIVRE DES VERTS

Remerciements

Préface de René Dumont

Mode d'emploi

Première partie

RÉFLEXIONS

Un mouvement aux idées neuves

La crise écologique

Une collision entre la nature et l'homme

Valeurs

Responsabilité, autonomie, solidarité, démocratie et non-violence

Ni droite ni gauche

Explication de texte pour électeurs et politologues perplexes

Femmes

La longue marche de la moitié de l'humanité

Antiproductivisme

Produire pour vivre et non vivre pour produire

Partage du travail

Contre le chômage, la révolution du temps libre

Développement soutenable

Prière de laisser la Terre dans l'état où vous l'avez trouvé en entrant

Écotaxe

Faire payer les pollueurs

Nord – Pas-de-Calais

L'écologie politique au charbon

Deuxième partie

CONFRONTATIONS

Grands prédateurs et autres nuisibles

Nucléocrates

Les apprentis sorciers dans l'impasse

Maastricht

L'Europe est ailleurs !

Politique agricole commune

Réformer la réforme

GATT

Le renard libre dans le poulailler libre

Pasqua, Charles (immigration)

« Ils se sont attaqués aux étrangers,
je n'ai rien dit, je n'étais pas étranger... »

Marchands de canons

Quand Dassault va, tout va...

Lobby routier

L'automobile, c'est dépassé !

Chasseurs

Chasser n'est pas jouer !

Troisième partie

PROPOSITIONS

Agir du jardin à la planète

Citoyenneté

À la recherche de la démocratie perdue

Éducation

Pour une école laïque et nouvelle

Santé

Du droit de « consommer des soins » au droit à la santé

Banlieues

Des cités désertées par l'état

Aménagement du territoire

L'échec du siècle, un défi à relever

Transports

Pour une nouvelle politique de déplacement

Mer et littoral

Le monde marin dans l'œil du cyclone

Énergie

Sortir du nucléaire

Déchets

Du tout-jetable au tout-recyclable

Nord-Sud

Nouvel ordre mondial : la solidarité ou la mort

Sécurité planétaire

Ma sécurité, c'est celle de l'autre

ANNEXE 2

JE N'AI RIEN DIT, M.NIEMÖLLER

Le texte original est l'œuvre du pasteur Martin Niemöller (1892-1984).

De nombreuses variantes sur ce texte existent et Niemöller lui-même a fait plus de deux cents conférences aux États-Unis, après la guerre, dans lesquelles il reprenait très souvent ce poème en l'adaptant à la circonstance.

Je n'ai rien dit...

Quand ils sont venus chercher les communistes,

Je n'ai rien dit, je n'étais pas communiste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,

Je n'ai rien dit, je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les juifs,

Je n'ai rien dit, je n'étais pas juif.

Quand ils sont venus chercher les catholiques,

Je n'ai rien dit, je n'étais pas catholique.

Puis ils sont venus me chercher,

Et il ne restait personne pour dire quelque chose.

Dachau, 1942

Quand Hitler a attaqué les juifs, je n'étais pas juif,

et donc je n'étais pas concerné.

Et quand Hitler a attaqué les catholiques, je n'étais pas catholique,

et donc je n'étais pas concerné.

Et quand Hitler a attaqué les syndicats et les industriels,

je n'étais pas membre des syndicats et je n'étais pas concerné.

Alors Hitler m'a attaqué, moi et l'église protestante,

et il n'y avait plus personne pour être concerné.

Une version en anglais :

When Hitler attacked the Jews I was not a Jew,

therefore, I was not concerned.

And when Hitler attacked the Catholics, I was not a Catholic,
and therefore, I was not concerned.

And when Hitler attacked the unions and the industrialists,
I was not a member of the unions and I was not concerned.

Then, Hitler attacked me and the Protestant church,
and there was nobody left to be concerned.

Ce poème a également un lien avec les écologistes et notamment l'association des Amis de la Nature qui, diffuse la version d'un autre auteur : Louis Needermeier (Needermeier, 1995).

Quand ils sont venus chercher les communistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas communiste.

Quand ils sont venus chercher les syndicalistes,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas syndicaliste.

Quand ils sont venus chercher les juifs,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas juif.

Quand ils sont venus chercher les catholiques,
Je n'ai rien dit,
Je n'étais pas catholique.

Puis ils sont venus me chercher
Et il ne restait plus personne
Pour dire quelque chose.

Il existe d'autres versions qui s'inspirent de l'actualité, certaines sont répertoriées sur des sites Internet dont les adresses figurent dans la bibliographie à l'entrée *Je n'ai rien dit* [en ligne].

ANNEXE 3

LES CONTEXTES DU VERBE CHANGER

Les contextes élargis du verbe *changer* dans les articles apparaissent par ordre chronologique des pages dans l'ouvrage.

p.40 : *Ni droite ni gauche*

« L'impression de ne pouvoir se situer ni à droite ni à gauche résulte de l'émergence d'un nouvel axe, Nord-Sud si l'on veut, qui vient se superposer et se combiner à l'ancien, et qui aspire à devenir l'axe essentiel par rapport auquel il faudra se situer demain. À une extrémité de cet axe, les écologistes radicaux, partisans d'une réforme très profonde de notre manière de vivre et de produire, intégrant donc la question sociale et la démocratie. À l'autre extrémité, les tenants du productivisme. Et au centre... les écologistes modérés, ceux qui veulent bien faire un effort, sans trop changer les choses. Si l'axe vert l'emporte, on parlera demain d'«écologie de gauche» pour désigner les écologistes radicaux. Tandis qu'aujourd'hui le mot gauche est encore associé à «la gauche du Rouge», «écologiste de gauche» signifie aujourd'hui «écologiste qui n'oublie pas la question sociale» (par opposition à «écologiste de droite» ou «environnementaliste» qui s'en fiche). En réalité, l'écologie politique intègre la question sociale.

Les Verts s'inscrivent donc dans une histoire du progrès humain, dans un camp du progrès humain, et ils appellent tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté à construire avec eux un modèle de développement soutenable pour la planète et solidaire entre les humains. »

p.49 : *Femmes*

« La parité dans la vie politique

Durant ces deux dernières décennies, beaucoup de femmes ont situé leur action largement en marge des institutions : leur méfiance vis-à-vis du pouvoir et de toute « récupération », leur désir de vivre et de lutter autrement les ont amenées à claquer les portes des partis. Ainsi s'explique que jamais leur présence à la Chambre n'ait été aussi faible depuis la Libération. Mais une revendication nouvelle mobilise les femmes en France comme au sein de la CEE : elles exigent d'être représentées à égalité dans les instances politiques. Cette revendication fait pousser de hauts cris aux défenseurs d'une vieille idée républicaine : l'universalité des droits. « Les droits de l'homme, nous disent-ils, étant universels, ils incluent

ceux des femmes, cette 'catégorie' n'ayant pas à se prévaloir de droits particuliers. ». C'est oublier d'une part, que les femmes ne sont pas une catégorie sociale, mais une réalité ontologique, au même titre que les hommes. Elles sont la moitié de l'humanité, d'une humanité sexuée. D'autre part, la prétendue universalité a opéré comme un leurre pour camoufler la confiscation du pouvoir par un sexe.

Cette exigence d'une représentation égale entre les deux sexes, les Verts ont été les premiers à la pratiquer. Dès 1988, les femmes ont obtenues la parité dans les instances du parti et, chaque fois que c'est possible, pour les positions éligibles sur les listes électorales. Peut-être réalisait-on que, sans cette mesure volontariste, elles resteraient à l'écart des postes dits « de pouvoir ». Mais il y avait aussi la conscience que leur présence, souvent dérangeante pour les routards de la politique, pouvait être un levier pour changer le rapport à la politique, pour « faire de la politique autrement ». Sans doute y a-t-il plus encore : cette exigence est fondamentale pour un mouvement écologiste soucieux de refléter l'ensemble de l'espèce humaine dans ses deux composantes sexuées.

L'objectif, c'est bien d'arriver à une réelle mixité, à une collaboration dans la prise de décision, à tous les niveaux. La parité est une mesure volontariste pour y arriver. Elle sera malheureusement mise en échec si la vie politique continue à exclure de fait les femmes, si l'on ne change pas le fonctionnement, actuellement si pervers des partis. Ils sont conçus pour et par des hommes déconnectés de la vie quotidienne, des zombies dont toute l'existence ne tourne plus qu'autour de leur fonction, et dont le but est de « faire carrière ». Il est certain que la présence des femmes à égalité avec les hommes ne manquera pas de changer cet état des choses.

Du bouleversement qu'elle opérera, on a eu récemment une vague idée à l'occasion d'un évènement « politique » que la presse française n'a pas cru bon de répercuter. Au Portugal, à la suite d'une initiative de l'Unité pour l'égalité des chances de la Commission européenne, s'est réuni, tout à fait officiellement, un parlement pas comme les autres : un parlement provisoire, composé d'un nombre égal d'hommes et de femmes (105 femmes et 105 hommes) cooptés parmi des élus de ces vingt dernières années au Portugal, toutes tendances confondues. Ce parlement, qui a siégé pendant deux jours dans les locaux du Sénat, a mené des débats intenses, sur la parité, bien sûr, mais aussi sur des sujets jamais abordés dans cette enceinte : le travail domestique, le sous-emploi féminin, la déresponsabilisation des hommes par rapport à leurs enfants. Une problématique nouvelle naissait, articulant l'ensemble des sujets, donnant une égale place « politique » à tous les domaines de la vie. Cette fois, les bancs du Parlement ne se vidaient pas... »

p.55 : *Antiproductivisme*

« En vingt-cinq ans, le productivisme nord-occidental connut une croissance éclatante, pompant les richesses du tiers monde, entassant ses produits dans les villes, artificialisant les campagnes. Mais, dès le début des années soixante-dix, des crises écologiques localisées (pollutions, encombrements) éclatèrent. Les mouvements d'écologie politique naquirent d'une révolte contre ce modèle dans lequel communiaient droite et gauche. Le modèle lui-même s'est enlisé dans sa propre logique [a] : d'une part, en transformant les exécutants en robots auxquels il déniait imagination et initiative, il a fini par entraver les gains de productivité, malgré des machines de plus en plus coûteuses ; outils de régulation de la croissance. La rentabilité a baissé, l'investissement s'est ralenti, le chômage est monté en flèche, l'État-providence est entré en crise.

Au tournant des années quatre-vingt, à des degrés divers selon les pays, le capitalisme a rompu ce compromis de 1945. Les garanties de la Sécurité sociale ont été remises en cause ainsi que les conventions collectives. Les emplois précaires auxquels doivent se résigner les chômeurs ont proliféré. La hausse des taux d'intérêt réels a réservé l'argent aux plus riches et accru leurs revenus, tandis qu'elle ruinait les petits producteurs endettés et les pays du tiers monde qui avaient tenté l'industrialisation à crédit. La croissance a repris, encore plus déséquilibrée, encore moins maîtrisée. Les inégalités, à l'intérieur des pays du centre comme entre centre et périphérie, ont continué de se creuser. Une gigantesque bulle financière, grossie par la spéculation, a étendu sa gangrène sur l'économie réelle. Ce triomphe du « libéral-productivisme » débouche aujourd'hui sur la crise écologique et sociale la plus grave que le monde ait connue.

Changer de logique

L'exploitation d'autrui, la domination du tiers monde, le saccage de la nature ne sont pas le résultat d'un dessein explicitement diabolique, mais le résultat pervers de la logique [a] productiviste s'appuyant sur la division du travail.

Les écologistes ne refusent pas la recherche d'une meilleure efficacité pour accroître le bien-être, et cela peut passer par une division du travail. Ils critiquent les excès, les rythmes trop rapides, le franchissement des seuils au-delà desquels les collectivités humaines perdent la maîtrise de leur propre activité, pour devenir le jouet de forces qui les dépassent, incapables d'ajuster leur activité à leurs besoins et à leurs valeurs. Quand la famille d'un mineur bolivien meurt de faim parce que l'industrie du Nord n'a plus besoin de son étain ; quand l'ouvrière du

textile de Roubaix est au chômage parce qu'une fillette de Macao doit accepter de faire le même métier qu'elle pour quelques francs par jour ; quand, enfin, afin de rembourser sa dette, le Brésil brûle sa forêt pour livrer un peu de viande à une Europe qui en produit déjà trop... comment l'humanité, incapable de se gérer elle-même, pourrait-elle gérer le patrimoine naturel qu'elle doit léguer aux générations futures ?

Si elle ne réforme pas ses structures sociales, si elle ne change pas la logique [a] de son activité, l'humanité se condamne elle-même tout en détruisant la nature. Il est temps de sortir du productivisme. Il faut pour cela rompre avec la démarche « économiste » elle-même, qui prétend que l'économie a ses propres règles autonomes qui s'imposeraient aux hommes et résulteraient uniquement de comptabilisations quantitatives (en omettant d'ailleurs soigneusement de quantifier les dégâts causés à la nature). Il faut inverser les logiques [a,b], remettre l'économie au service des êtres humains dans le respect du milieu naturel dont il font partie : cette volonté fait la spécificité du regard écologiste sur l'économie. »

p.107 : *Politique agricole commune*

« Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, il fut demandé aux agriculteurs d'assurer l'autosuffisance alimentaire de l'Europe et d'écarter définitivement les risques de pénurie. Les traités fondateurs du Marché commun avaient fixé trois objectifs à la politique agricole commune, fleuron de l'union européenne : assurer aux agriculteurs un revenu décent, fournir aux consommateurs une alimentation à des prix raisonnables et permettre à l'agriculture d'augmenter sa productivité. Dès la fin des années soixante-dix, l'Europe étant devenue excédentaire dans les principales productions, il aurait fallu changer de politique. Au lieu de cela, le troisième objectif est devenu l'objectif prédominant. Les producteurs ont continué à produire plus, à investir d'avantage et à acheter plus d'intrants, les marchands à vendre plus sur le marché mondial et à solliciter pour cela plus d'aide. Le budget agricole a continué de croître, la politique agricole n'a cessé de devenir plus impopulaire, les concurrents de l'Europe et les pays en voie de développement ne cessant quant à eux de protester contre des pratiques jugées déloyales ou gênantes. »

p.134 : *Marchands de canons*

« Il y a plus de trente ans que la France a construit sa politique étrangère sur le mythe gaullien de l'indépendance nationale, conforté par un appareil militaire nucléaire et

conventionnel sans commune mesure avec notre poids économique ou culturel dans le monde. Pour pouvoir jouer dans la cour des Grands et se prendre pour la troisième puissance mondiale, notre pays s'est doté à grands frais d'un arsenal stratégique nucléaire de « dissuasion » tridimensionnel (missiles enterrés au plateau d'Albion, bombardiers Mirage IV, sous-marins nucléaires), capable de réagir en toutes circonstances. Indépendance oblige face aux deux blocs États-Unis et Union soviétique, la France a dû se lancer seule dans cette course aux armements. Et elle a finalement trouvé dans l'exportation de sa haute technologie guerrière une manière de financer ses programmes, ou du moins d'alléger le poids qu'une telle priorité faisait peser sur l'économie du pays. Les exportations d'armes françaises sont ainsi devenues le stimulant indispensable à la production intérieure. Le marché français étant trop petit, elles sont la rançon de notre indépendance.

Aujourd'hui la chute du système soviétique a rendu notre doctrine nucléaire complètement inadaptée. Le monde a changé, les menaces se sont modifiées et la guerre du Golfe a démontré l'inadéquation de notre outil militaire. Autrefois indispensables au maintien de notre indépendance, les exportations d'armes sont maintenant défendues par leurs promoteurs au nom d'intérêts économiques supérieurs : l'industrie d'armement serait le moteur de l'économie et de la recherche française ; mieux encore, avec son solde exportateur positif – 32 milliards de francs en 1991, 50 milliards en 1992 « grâce » aux ventes d'avions Mirage à Taiwan –, elle constituerait un élément indispensable pour limiter le déficit commercial de notre pays. Autant de contrevérités qui ne résistent pas à l'analyse. »

p.149 : *Lobby routier - L'automobile, c'est dépassé !*

« Les entreprises de travaux publics financent les gros partis politiques. L'Union routière est bien introduite à la Direction des routes ; les ingénieurs des Ponts arrondissent leurs fins de mois avec les primes sur travaux. Bref, tout ce petit monde a intérêt à multiplier les chantiers.

Les nombreuses luttes associatives parviennent difficilement à contrebalancer la puissance de ce lobby. En matière de routes, la démocratie est un vain mot : combien d'enquêtes publiques négatives ont abouti à la remise en cause d'un projet ? Combien en revanche ont tout simplement été mises au panier ?

Les sociétés concessionnaires d'autoroutes participent d'une façon croissante à ce groupe de pression, préoccupées avant tout d'assurer leur pérennité : la construction de nouveaux tronçons autoroutiers assure leur survie. Le péage était destiné à l'origine à rembourser les dépenses de construction et d'exploitation de l'autoroute ; il a changé de

nature. Il sert désormais au recyclage interne du système autoroutier, les sections les plus rentables, dont les emprunts ont été amortis et sur lesquelles les péages auraient dû être supprimés, permettant la construction de sections durablement déficitaires. Ce qui nous vaut par exemple, de continuer à payer le péage sur l'axe Paris-Lille, dont les dépenses de construction et d'entretien ont été plusieurs fois remboursées, pour financer des tronçons comme celui entre Troyes et Langres (A5), dont la fréquentation reste très faible (autour de 5000 véhicules par jour). »

p.153 : *Chasseurs*

« Surprise dans le programme des Verts : on peut habiter raisonnablement le monde sans pour autant abolir la chasse ! L'idée reçue selon laquelle les écologistes ne seraient, simplement et définitivement, que de primaires opposants à cette pratique ne pourra plus être reprise – à dessein – par les politiciens soucieux de faire des voix à bon compte. Ce qui est vrai en revanche, c'est que le mouvement des Verts est le seul parti politique à avoir eu le courage d'engager une véritable réflexion dans ce domaine. Un programme, précis, documenté, en est sorti, qui vise à supprimer les excès trop nombreux de la chasse actuelle au profit d'une évolution des comportements, qui conduira au respect des espèces animales et de leurs milieux.

Autre handicap pour les détracteurs des Verts : ce programme n'est pas l'œuvre de citadins en bottines, ignorants des réalités du monde rural et de l'attachement culturel de ses habitants à cette pratique. Les organisations syndicales de gardes nationaux y ont été associées, des ornithologues ont rapporté leurs multiples connaissances et de nombreux ruraux ont ajouté leurs témoignages, exprimant souvent une opposition à la chasse telle qu'ils la vivent.

Pourquoi changer la chasse ?

L'écologie politique en général et les Verts en particulier n'entendent pas mettre la nature avant l'homme mais développer les conditions d'un nouvel humanisme qui se pose en coopération avec la nature, et non en opposition avec elle. Et s'ils s'intéressent tout spécialement à la chasse, alors qu'il existe tant d'autres thèmes apparemment plus importants à gérer, c'est que cette pratique pose des questions politiques, juridiques et financières qui dépassent de loin les questions de sensibilité. [...]

Tous les éléments du programme des Verts sont destinés à protéger les espèces (gibier ou autres), car la mise en péril d'une variété animale – ou végétale –, quelle qu'elle soit,

procède de la destruction de la planète. Les prélèvements peuvent donc être autorisés sous condition que l'organisation de la chasse garantisse la pérennité des espèces en tenant compte de leurs exigences biologiques et de l'évolution de leur milieu naturel. »

p.164 : *Citoyenneté*

« Contrairement au président des États-Unis, les présidents français n'ont rien à redouter du contrôle parlementaire : seul le gouvernement est responsable devant les élus. Cet exécutif à deux têtes offre bien des avantages puisque le président, sauf en période de cohabitation, choisit un serviteur fidèle, modeste exécutant, qu'il changera souverainement lorsqu'il l'estimera trop discrédité dans l'opinion pour mener à bien sa politique. La politique de la France se décide à l'Élysée.

Cette mainmise du pouvoir exécutif sur l'ensemble de la société aboutit à la colonisation de l'État et de son administration. Les « grands serviteurs de l'État », pourtant recrutés par concours, formés dans la religion du service public et dotés de statuts en bonne et due forme, sont « épurés » à chaque alternance. La chasse aux sorcières, ouverte en 1974 par Giscard d'Estaing, s'est amplifiée avec l'arrivée de la gauche qui a réussi, en cinq ans, à renforcer sa mainmise sur l'ensemble de la société en plaçant ses partisans à tous les postes de responsabilité, de l'administration à l'audiovisuel, de l'éducation aux entreprises. La droite n'aura d'autre préoccupation à son retour que de récupérer ses appareils de contrôle. »

p.170 : *Citoyenneté*

« Restaurer la démocratie

Assurément, au regard de ce sombre tableau [les Verts dénoncent précédemment, les financements occultes des partis politiques ainsi que le détournement des lois sur les marchés publics], la tâche est immense. Et il faudrait un ouvrage entier pour en détailler les étapes. Contentons-nous de quelques pistes.

Les institutions déterminent les règles du jeu démocratique et l'on ne peut espérer changer le cours du jeu si l'on est soumis à des règles qui ignorent les contre-pouvoirs et écartent le citoyen. Pour mener à bien ce chantier politique, il est indispensable et urgent de se doter d'un outil performant.

Toujours proclamé mais jamais respecté, le principe fondamental de séparation des pouvoirs doit être inscrit dans les faits : le législatif élabore la loi, l'exécutif en assure l'application et le judiciaire fait respecter cette application ; dans une société toujours plus complexe, un quatrième pouvoir s'est progressivement affirmé : celui de l'information qui, seule, autorise un débat réel et permanent sur les affaires publiques. Ce pouvoir ne pouvant

être abandonné au seul contrôle des forces financières, il paraît primordial d'inscrire les modalités de son exercice dans les textes constitutionnels en garantissant en la matière l'existence d'un service public et le principe du pluralisme.

Renforcer les moyens du Parlement en lui restituant l'initiative de l'élaboration des lois ne suffit pas. Encore faut-il que ce dernier soit véritablement représentatif de la nation. Cette exigence passe par l'abandon du scrutin majoritaire [...]

Enfin, il convient de mettre fin à l'institution présidentielle et à la concentration du pouvoir exécutif entre les mains d'un seul homme élu au suffrage universel. »

pp.175, 176 : *Éducation*

« En 1971, dans son best-seller, *Une société sans école*, Ivan Illich prônait le démantèlement de l'institution scolaire devenue, selon lui, contre-productive du fait de son gigantisme bureaucratique. Il l'accusait de ne produire que des ignorants au lieu de transmettre la connaissance et, par les procédures de collation des diplômes, de discréditer toute autre forme d'apprentissage et d'acquisition qui aurait pu échapper à son contrôle. À l'époque, la démonstration obtint un certain crédit. En effet, beaucoup estimaient que, à cause de l'école, les citoyens étaient dépossédés de leurs capacités à se former mutuellement en abandonnant la responsabilité de leur formation aux professionnels de l'enseignement. La voie du salut était tracée : des réseaux auto-organisés d'échange de savoirs et de savoir-faire. Cette utopie libertaire en fit réfléchir et rêver plus d'un. Même si l'idée de ces réseaux s'est parfois concrétisée, elle n'a jamais pris l'ampleur nécessaire pour que l'on puisse envisager de se passer de l'école.

Quelques 20 années plus tard, les temps ont bien changé. Dans un contexte de montée du chômage, une folle course aux diplômes protecteurs s'est engagée ; les parents découvrent leur nouveau rôle de « consommateurs d'école », et les ministres successifs martèlent le même slogan stakhanoviste : « 80% de bacheliers en l'an 2000 ! ». Résultat : des cours de maternelle aux bancs de l'université, les taux de scolarisation ont crevé les plafonds. Et la demande sociale d'école n'a jamais été aussi forte. [...]

Quel bilan tirer de la politique éducative menée ces dernières années ? [...] Quel jugement porter sur l'état de l'institution scolaire elle-même ?

Pesanteur bureaucratique et obsession utilitaire

Une chose est certaine toutefois : le public scolaire a profondément changé [b] au cours de ces dernières années. Les sources d'information et d'activités qui concurrencent l'école se

sont multipliées ; des jeunes issus de catégories sociales jusqu'alors écartées accèdent en masse à l'enseignement secondaire et supérieur ; enfin, la dualisation de la société génère des situations qui imposent au système éducatif de graves tensions. La grande tâche de l'heure, c'est donc d'assurer le passage à un enseignement de masse qui soit aussi de qualité. »

p.200 : *Banlieues*

« Fantômes et réalités

Il aura fallu attendre que les cités explosent pour que l'on commence à s'intéresser à elles. [exemples d'incidents survenus dès 1981 dans certaines banlieues] La création, quelques semaines après les événements d'un « ministère de la Ville » répond peut-être au besoin bureaucratique de coordonner localement les actions des divers ministères appelés à s'occuper de ces populations en difficulté : on a beaucoup parlé alors de « politique transversale ». Mais l'échec de cette mise en commun des modes d'intervention porte à croire qu'il s'agissait là d'une solution plus médiatico-politique que réelle.

Car, pour les forces politiques classiques, ces cités autrefois dites « ouvrières » forment un monde inconnu. Les deux populations qui s'y trouvent sont regardées d'étrange manière. On se persuade qu'il y a, d'un côté, des beaufs coiffés d'une casquette Ricard et, de l'autre, des étrangers menaçants. Plus étonnant encore : ces banlieues imaginaires ont, en quelques années, changé de continent, passant de l'Est au Sud ! Autrefois, lorsque ces espaces étaient concédés aux municipalités communistes, on prenait la colline de Montreuil pour l'Oural, le canal Saint-Denis pour la Neva. Aujourd'hui, on s'imagine désormais que Montreuil est un djebel et la Seine-Saint-Denis une wilaya... Contaminée par le fantasme des immigrés, cette vision interdit toute analyse rigoureuse du profond désarroi de populations dont la transformation du marché du travail et du champ politique a fait perdre tous les repères. Plus grave encore, ces discours fantasmagoriques – des hommes politiques et des médias –, en faisant des grands ensembles populaires autant de lieux maudits, synonymes d'indignité sociale et de relégation civique, aggravent les difficultés que les habitants de ces cités doivent aujourd'hui affronter, en sus de leur exclusion socio-économique : les jeunes qui cherchent du travail n'osent par exemple plus dire qu'ils habitent ces cités, désormais universellement mal famées. »

p.258 : *Nord-Sud*

« Et maintenant ?

Le bilan du Sommet de la Terre peut paraître modeste pour ceux qui attendaient des

résultats concrets immédiats. Cependant, cette conférence a eu le mérite d'insister sur une action concertée en vue du développement. Elle a créé une dynamique qu'il faut maintenant consolider en multipliant les actions d'écodéveloppement local et en intensifiant la pression des mouvements citoyens et celle de l'opinion publique.

Quelle que soit l'évolution du système mondial, deux réalités restent incontournables : l'iniquité du système actuel de relations, véritable apartheid social et écologique qui oppose de plus en plus le Nord au Sud, et la dégradation de l'environnement, grande menace pour l'humanité. La majorité pauvre de la planète vit dans des conditions matérielles intolérables. Mais elle ne peut changer en adoptant le mode de vie gaspilleur de la minorité opulente, parce que ni les sociétés ni les écosystèmes ne le supporteraient. Et cela d'autant moins que la population mondiale continuera de croître d'un milliard d'humains par décennie. Le problème écologique ne trouvera donc aucune solution humaine sans redistribution massive des richesses de la planète entre tous ses habitants, sans accès égalitaire à ses ressources naturelles et sans la maîtrise des femmes sur leur propre corps. Ce qui impose aux citoyens du Nord de s'orienter consciemment vers un développement sobre, susceptible de réduire la fracture qui s'est approfondie depuis les origines du capitalisme industriel entre ceux qui vivent dans la ceinture dorée de la planète et les parias du Sud, les damnés de la Terre. »